هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16597 – 7,50 F - 1,13 EURO — DIMANCHE 7 - LUNDI 8 JUIN 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

■ Mondial : Arte et M 6 hors jeu
■ Les radios se mobilisent



■ Erythrée-Ethiopie : guerre ouverte

Les revendications territoriales de l'Erythrée sur des régions éthiopiennes conduisent à une guerre ouverte. Après l'artillerie lourde et les blindés, *les forces aériennes sont entrées en* action. p. 4

■ Rémunération du Livret A en baisse

Le gouvernement a annoncé, vendredi, une baisse d'un demi-point, à compter du 15 juin, des taux de rémunération du Livret A, du Livret bleu et du codevi. La rémunération des comptes épargne-logement et des plans épargne-logement reculera d'un quart de point. p. 5 et notre éditorial p. 14

■ La gauche et la famille

Le premier ministre doit arbitrer le débat entre Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn sur la mise sous condition de ressources des allocations familiales. Le PS plaide pour le maintien, aménagé, de ce dispositif. p. 6

■ Finale espagnole à Roland-Garros

Le titre messieurs des Internationaux de France se joue, dimanche, entre Carlos Moya et son compatriote Alex Corretja, qui a battu Cédric Pioline en trois sets (photo). p. 22

■ Délinquance des mineurs

Lionel Jospin devrait annoncer, lundi, des mesures destinées à améliorer *la prise en charge des jeunes délinquants.* p. 8

■ Référendum controversé en Suisse

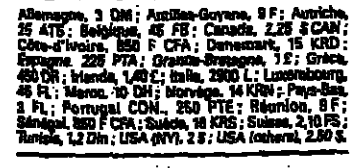
La votation, prévue dimanche, sur la *« protection génétique »* est déterminante pour l'avenir de la recherche médicale et scientifique dans la Confédération helvétique. p. 3

■ Malaise à France 2

Le PDG de France Télévision, Xavier Gouyou Beauchamps, se donne dix jours *pour trouver un successeur* à Albert du Roy, directeur général adjoint chargé de l'information à France 2, qui a démissionné vendredi. p. 20

■ Au « Grand Jury »

François Hollande, premier secrétaire *du Parti socialiste, sera l'invité du* « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI » dimanche 7 juin à 18 h 30.



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 607 - 7,50 F

Air France : Lionel Jospin intervient

● La direction et les syndicats de pilotes se sont séparés samedi matin sans parvenir à un accord ● La grève continue et risque de perturber le Mondial ● « Nous jouerons un rôle dans les heures qui viennent », déclare le premier ministre ● « Le Monde » dévoile les bases d'un accord

APRÈS PLUS de dix heures de discussions nocturnes, les syndicats de pilotes et la direction d'Air France se sont séparés, samedi à 7 h 30, sans être parvenus à un accord. Si les deux parties ne parvenaient à un accord que lundi, le trafic ne serait pas rétabli à un niveau normal avant deux jours. Le Mondial, qui débute le 10 juin, aura alors commencé.

Mais le PDG d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, estime que les discussions *« ne sont que suspendues »*. *« Les points de vue se sont beaucoup rapprochés »*, a-t-il déclaré. Jean-Charles Corbet, président du bureau Air France du SNPL, laisse également la porte ouverte. *Le Monde* dévoile l'ébauche d'une plateforme d'accord. Lionel Jospin a déclaré samedi : *« Si le gouvernement peut être utile, en respectant naturellement l'autonomie de la direction de l'entreprise, nous jouerons un rôle dans les heures qui viennent. »* Auparavant, le premier secrétaire du PS, François Hollande, avait estimé que *« les négociations à Air France n'auraient pas dû être interrompues »* : *« Ne pas vouloir reprendre les discussions ce week-end, c'est s'obstiner à se mettre en contradiction avec les intérêts de l'entreprise. »*



Notre enquête montre que le mouvement des pilotes ne fait pas l'unanimité parmi les autres salariés d'Air France. Certains se veulent solidaires, tout en dénonçant l'individualisme des pilotes. D'autres jugent leur grève irresponsable.

Lire page 16 et notre enquête page 11

Les neutrinos ont une masse et la physique est en révolution

EST-CE LA FIN d'une époque ? Non. Plutôt celle d'une longue traque destinée à démasquer les tours de prestidigitateurs bien fugaces... *De ces particules fantômes dont les physiciens* ont imaginé les propriétés dans les années 30 et dont l'existence a, depuis, été largement confirmée. Elles sont si minuscules que lorsque cent mille milliards d'entre elles frappent la Terre, toutes la traversent sauf une, qui « interagit » avec la matière terrestre. Non contents de nous surprendre, ces trois types de neutrinos – électron, muon et tau – ont, à en croire les physiciens, la faculté de se transformer au cours du temps. Chacun d'entre eux serait capable de se « changer » en l'un de ses frères, lors de phénomènes connus sous le nom d'« oscillations ».

Depuis des années, le procès de ces « simulateurs » était en cours dans les grands laboratoires de physique du monde entier. En vain. Impossible d'observer ces fameuses oscillations inventées dans les années 60. Pourtant, si elles existent, la face du monde en sera quelque peu bousculée et les théories des physiciens partiellement remises en question. Ainsi, le fameux modèle standard, à partir duquel le monde qui nous entoure et celui qui présidait à sa naissance peuvent être décrits, devrait être corrigé. En effet, les neutrinos y sont considérés comme *des particules sans masse. Mais si oscillations il* y a, cela signifie qu'ils en ont une. Et s'ils ont une masse, la physique est en révolution...

Or une équipe de physiciens japonais et américains affirme avoir observé récemment, grâce aux détecteurs du laboratoire japonais Super Kamiokande, *les oscillations de certains* neutrinos atmosphériques nés des gerbes de rayons cosmiques qui frappent la Terre. La preuve aurait été apportée que des neutrinos muon disparaissent. Sans doute pour enfiler les habits neufs des neutrinos tau. La nouvelle a été annoncée vendredi 5 juin à Takayama, au Japon, lors de la Conférence Neutrino 98. Cette équipe recueille ainsi les fruits de longues années de recherches au cours desquelles d'autres expériences ont précisé le domaine à explorer (Chooz) et obtenu quelques indices d'oscillations sur deux détecteurs américains (Soudan et IMB).

La découverte de Super Kamiokande n'est qu'une étape. Il faut maintenant préciser la masse réelle de chacun des trois types de neutrinos et mesurer les autres oscillations. A la clé, une révision des bases de la physique et de la cosmologie. *« La masse du neutrino permet d'aller plus loin que le modèle standard et d'envisager un modèle plus riche encore qui dépasserait le précédent tout en l'englobant »*, expliquent Hervé de Kerret et Alain Milsztjan, physiciens au Collège de France et au Commissariat à l'énergie atomique. Et d'ajouter que pour les *cosmologistes, la masse du neutrino serait une* aubaine car elle permettrait – en raison du nombre immense de ces particules – *d'expliquer une partie de la masse manquante de* l'Univers.

Si elle se confirme, les retombées de cette découverte devraient aider des projets aujourd'hui en attente de financement ou de lancement. Ceux, notamment, qui, à partir des accélérateurs du CERN (Suisse) et du Fermilab (Etats-Unis), envisagent de tirer à travers la Terre de puissants faisceaux de neutrinos pour vérifier si leur voyage sur quelques centaines de kilomètres leur laisse le temps de se transformer.

Jean-François Augereau

En économie, Lionel Jospin sur la voie de l'équilibre

« NOUS MAINTIENDRONS notre politique économique. » L'entourage de Lionel Jospin, un an *après l'arrivée à l'hôtel Matignon*, affiche sa satisfaction et, si la modestie n'était pas le style maison, sa fierté. La croissance repartie autour de 3 %, les comptes extérieurs en fort excédent, l'inflation au plus bas et le chômage qui glisse *sous la barre des 12 %* : l'économie va bien, et même très bien. L'expansion française n'est-elle pas la *plus forte des pays du G 7 ?* Il y a bien des récriminations ici et là, une grève à Air France à l'aube du Mondial, mais, vus avec le recul d'un bilan, les résultats obtenus font taire les critiques.

Le cap tenu depuis un an, *poursuit-on à Matignon, c'est celui de l'« équilibre »*. Lionel Jospin a su, à la fois, engager la France dans Maastricht, avec tout ce que cela implique de ralliements à l'orthodoxie, et tenir ses promesses de gauche : 35 heures, emplois-jeunes, loi sur l'exclusion... Le mariage qu'Alain Juppé a échoué à célébrer entre la ligne Séguin (le *gaullisme social) et la ligne* Madelin (le libéralisme), Lionel Jospin l'a trouvé entre la ligne Aubry (le social) et la ligne *Strauss-Kahn* (l'économie).

Question de méthode, dit-on : à la brutalité zigzaguante (100 milliards de francs de prélèvements, puis des baisses d'impôts) a succédé une distribution fine susceptible de satisfaire chaque sensibilité de la majorité « plurielle ». Mais question de fond aussi.

Chanceux, Lionel Jospin, uni*quement chanceux ? N'a-t-il fait* que recueillir et distribuer les fruits de la reprise européenne, comme l'affirme la droite ? La critique est simple mais elle est fausse. Car si M. Jospin a bénéficié, incontestablement, d'une reprise européenne en gestation, il a su l'accoucher et la faire grandir à partir d'une analyse « de gauche » qui s'est révélée juste : le premier *moteur de la croissance devait* être la consommation et non l'investissement. D'où les premières décisions, qui ont consisté à satisfaire Maastricht (un déficit budgétaire sous les 3 %) en taxant surtout les entreprises et non les ménages, comme l'avait fait *M. Juppé. Les ménages, las de se* priver, ont été rassurés, et ils ont décidé de puiser dans leur bas de laine pour courir les magasins.

Eric Le Boucher

Lire la suite page 14

■ ENQUÊTE

Algérie : qui a assassiné les sept moines de Tibehirine ?

QUI A TUÉ les sept moines de Tibehirine (Algérie) il y a deux ans ? Notre enquête auprès de sources ecclésiastiques romaines et d'anciens membres des services de sécurité algériens met en cause la thèse de la responsabilité unique *des groupements islamiques armés.* Elle donne du crédit à la thèse de l'infiltration du groupe de ravisseurs par les services de sécurité algériens et d'un dérapage final causé par un désaccord entre ces derniers et leurs homologues français qui auraient réussi à établir un *contact avec les moines.* De nouveaux témoignages sur les circonstances de l'attentat, le 1er août 1996, *de Mgr Pierre Claverie*, évêque d'Oran, renforcent aussi les soupçons sur le rôle de la sécurité algérienne.

Lire page 2

Football, les pour et les contre

LE FOOTBALL, *« opium du peuple »* ou *« bagatelle pleine de sens »* ? L'approche de la *Coupe du monde suscite* une profusion de livres consacrés au sport le plus populaire, qui passionnait *Camus, de Staël, Pasolini... En toile* de fond, le match éternel et passionnel entre pour et contre, entre Michel Le Bris *(Fragments du royaume)* et Marc Perelman *(Le Stade barbare)*, qui s'expriment dans nos colonnes. Aux superbes témoignages d'Eduardo Galeano et de John King s'ajoutent un colloque et des études de philosophes et sociologues. Notre rubrique « Histoire » raconte le Mondial de 1938, organisé en France et marqué par la victoire de l'Italie fasciste.

Lire pages 24 et 25 et le Mondial de 1938, page 12

Une femme en colère



GENEVIÈVE FRAISSE

DÉLÉGUÉE interministérielle aux droits des femmes depuis un peu plus de six mois, Geneviève Fraisse est en colère. Dans un entretien au *Monde*, elle dresse un bilan nettement critique de la politique du gouvernement dans ce domaine. Elle estime que les lois qui sont votées ne prennent pas en compte les problèmes spécifiques des femmes, par exemple au travail, dans le texte sur les 35 heures ou face à l'exclusion.

Lire page 7

MAGHREB Deux ans après l'inhumation, le 4 juin 1996 au cimetière du monastère de Tibehirine, des sept moines trappistes enlevés le 26 mars et exécutés le 21 mai suivant (selon le GIA), nombre d'interrogations demeurent sur les circonstances de ce drame. ● LA VERSION OFFICIELLE de la responsabilité unique de groupes islamiques armés est mise en doute, aussi bien dans des cercles ecclésiastiques à Rome que par d'anciens officiers de la sécurité algérienne. ● SELON DES TÉMOIGNAGES récents, la sécurité avait infiltré les ravisseurs des moines et, parce qu'elle n'aurait pas supporté que les services français entrent eux-mêmes en contact avec les islamistes, l'affaire aurait mal tourné. ● L'ÉVÊQUE d'Oran, Mgr Pierre Claverie, a été assassiné deux mois plus tard, le 1er août. De nouveaux témoignages sur les circonstances de cet attentat renforcent aussi les soupçons contre les services algériens.

La sécurité algérienne pourrait être impliquée dans le drame de Tibehirine

Le doute croît sur les circonstances de l'assassinat, il y a deux ans, des sept moines trappistes et sur le meurtre de Mgr Claverie à Oran. Un faisceau de présomptions, récentes et concordantes, fait reculer la thèse de la responsabilité unique du GIA

DIMANCHE 2 juin 1996, sur les hauteurs d'Alger, dans le chœur de la basilique Notre-Dame d'Afrique, huit cercueils – ceux du cardinal Léon-Etienne Duval, militant de l'indépendance algérienne, que ses adversaires appelaient « Mohammed Ben Duval », et des sept moines trappistes du monastère de Tibehirine – font face à une foule de prélats, de ministres et de dignitaires du régime, droits comme des cierges, et à de simples fidèles brisés par l'émotion. Cette cérémonie met fin à l'une des nombreuses pages obscures de la nouvelle guerre qui déchire l'Algérie.

Deux ans plus tard, l'assassinat des sept religieux otages – Christian de Chergé, Bruno Lemarchand, Paul Favre-Miville, Christophe Lebreton, Luc Dochier, Michel Fleury, Célestin Ringeard –, les tractations auxquelles leur enlèvement a donné lieu entre l'Algérie et la France, les conditions de leur exécution et de la découverte de leurs dépouilles mortelles sont loin d'avoir livré tous leurs secrets. Mais les langues se délient et, dans un drame qui a ému la France, l'Algérie, les communautés chrétienne et musulmane des deux pays, un faisceau de présomptions, récentes et concordantes, font un peu plus reculer la thèse de la responsabilité unique du GIA, alors commandé par l'émir suprême, Djamel Zitouni, qui lui-même aurait été éliminé après ces événements.



Dès la capture des moines – au milieu de la nuit du 26 au 27 mars 1996 –, la question des complicités dont auraient bénéficié les ravisseurs avait été soulevée. C'est un commando de vingt personnes qui traverse le hameau de Tibehirine, réquisitionne des taxis, entre au monastère par le grand portail, retraverse le village avec ses sept otages. L'isolement des lieux et la peur des habitants suffisent-ils à expliquer que les ravisseurs aient pu opérer en toute impunité ? La question se pose d'autant plus que le coup n'a pas été aussi minutieusement préparé qu'on l'a dit. Les ravisseurs ignoraient le nombre des occupants. Deux moines, Amédée et Jean-Pierre, n'ont pas été inquiétés, et une autre aile du monastère abritait un groupe de retraitants.

Les islamistes armés avaient-ils des raisons d'en vouloir à ces moines ? Selon des témoins, les religieux leur inspiraient plutôt une sorte de crainte mêlée de respect : parce qu'ils étaient restés neutres, qu'ils ne leur manifestaient aucune hostilité, qu'ils soignaient tout le monde (islamistes et militaires) sans exclusive et aidaient la population par le travail agricole. La nuit de Noël 1993, une première « visite » au monastère du groupe de Sayah Attia s'était pacifiquement terminée. Près de Médéa, sur un militant tué, on vient de retrouver la copie d'une lettre adressée aux moines, début 1996, par laquelle ceux-ci sont assurés de bénéficier de l'*aman* (la protection).

MISE EN SCÈNE

Le mystère s'épaissit jusqu'au bout. C'est le jeudi 23 mai au soir que le communiqué 44 du GIA, transmis par la radio Médi 1 de Tanger, révèle que les otages français ont eu *« la gorge tranchée »*. Moins d'une heure après la diffusion de cette nouvelle par l'AFP, Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, se rend à la cathédrale Notre-Dame pour éteindre les cierges qu'il avait allumés afin d'entretenir le souvenir des trappistes enlevés. D'où lui venait cette certitude que l'information était vraie ? Non pas d'Alger, où se manifeste alors l'embarras le plus grand, mais du Quai d'Orsay, qui authentifie très vite le communiqué du GIA.

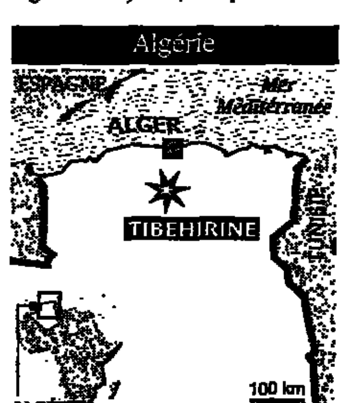
Le plus étrange reste à venir. Quand, une semaine après, le jeudi 30 mai, Bernardo Olivera, abbé général des cisterciens-trappistes, et son assistant, Armand Veilleux, débarquent de Rome à Alger, ils apprennent que les corps des sept moines viennent d'être retrouvés. La nouvelle a été communiquée juste après celle de la disparition du cardinal Duval. Mais, quand les deux religieux et Mgr Henri Teissier, archevêque d'Alger, demandent à prendre la route de Médéa, à 80 kilomètres, pour aller s'incliner sur les corps de leurs frères morts, on leur indique que ceux-ci sont déjà à la morgue de l'hôpital militaire d'Aïn Adja, près d'Alger. Sept cercueils ont été acheminés de Marseille.

Ils devront insister pour qu'on ouvre la porte de la morgue. Stupéfaits, ils découvrent sept têtes posées au fond de chacun des sept cercueils. Les corps n'ont jamais été retrouvés. Sur cette découverte macabre, il leur est demandé de respecter le secret. Autrement, ce serait *« humiliant »* pour l'Algérie. Les familles des sept moines assassinés ne connaîtront que le mardi suivant – le jour de leur inhumation au cimetière de Tibehirine – le contenu des cercueils, qui, pour la cérémonie des obsèques, avaient été lestés d'un peu de terre.

Pourquoi une telle mise en scène ? A Médéa, certains avancent que les dépouilles mortelles des sept moines avaient été retrouvées dès le dimanche précédent, le 26 mai, alors que la découverte n'a été révélée que le 30, soit cinq jours après. Selon une hypothèse qualifiée de *« bienveillante »* dans certains milieux ecclésiastiques, l'armée aurait pu attaquer un groupe du GIA sans savoir que les moines étaient avec lui, et cette bavure aurait été maquillée. Ils auraient pu être mitraillés au cours d'un accrochage et décapités peu après.

Quand de jeunes recrues nettoient une région, il n'est pas rare que leurs chefs militaires demandent de ramener des têtes. Mais l'autre hypothèse est que l'armée – ou un secteur de l'armée ou des services algériens – avait, dès le début, infiltré la cellule des ravisseurs des moines. Les choses auraient mal tourné et elle aurait finalement décidé d'éliminer tout le monde, y compris les otages, que personne n'avait intérêt, à cause de leur liberté de parole, à voir revenir vivants.

Cette version est aujourd'hui confortée par des témoignages d'anciens officiers de la sécurité, qui certifient que Djamel Zitouni – qui aurait quand même fait le *« sale boulot »* – était manipulé, que des instructions avaient été données pour que les moines soient retrouvés, morts ou vivants, dans un village proche de Médéa, d'où était originaire le chef d'un groupuscule islamiste appelé la Ligue du Djihad, et que les dépouilles mortelles ont été découvertes à 4 kilomètres de Médéa dans une zone bouclée et quadrillée depuis longtemps.



Le tournant de l'affaire avait été la visite à l'ambassade de France, le 30 avril, d'un émissaire de Djamel Zitouni. Comme par hasard, ce jour-là, la caméra filmant l'arrivée des visiteurs à l'ambassade est en panne. L'émissaire dépose une cassette témoignant que les moines sont en vie. Ayant obtenu un « reçu » à en-tête de l'ambassade et des consignes pour maintenir le contact, il est reconduit dans une voiture blindée de l'ambassade de France, mais on ne retrouvera jamais sa trace. Selon de nouveaux témoignages à Alger, l'émissaire aurait été assassiné à sa descente de la voiture blindée.

De cet épisode date la rumeur de la « trahison » de la France, reprise aussi bien dans le communiqué du GIA annonçant l'exécution des moines que par les services algériens, qui ne pardonnent pas aux Français d'avoir voulu entrer en contact avec les islamistes. Dans un livre récent de témoignages de dirigeants du FIS (L'Harmattan), Djaffar El Houari écrit : *« Les services français étaient en contact avec les ravisseurs des moines. Ils voulaient faire durer les tractations le plus longtemps possible, car, ayant localisé le lieu de détention des religieux, ils préparaient une opération commando pour les libérer. Informées, les autorités algériennes ont très mal pris la chose. »*

Dans un entretien qui fait aujourd'hui grand bruit à Alger, recueilli par Jean-Paul Chagnolland dans la revue *Confluences Méditerranée* (mars 1998), le « capitaine Haroun », ancien officier de la sécurité, affirme que le bras droit de Zitouni était un lieutenant des services de renseignement et que la mort des moines est le fruit d'un conflit entre services algériens et français : des émetteurs miniatures de localisation (reliés à des balises de repérage par satellite) auraient été transmis aux moines durant les négociations. La découverte de ces émetteurs leur a coûté la vie, conclut Haroum, dont il faut accueillir avec prudence le témoignage.

Fiction ? Le 26 mai 1996, le prieur de l'abbaye cistercienne d'Aiguebelle (Drôme) déclarait au *Journal du dimanche* qu'*« un homme du sud de la France, émissaire du gouvernement français, porteur d'une custode, avait donné la communion à chacun des moines et était resté dix minutes avec eux »*. Des hosties ou une pile émettrice ? La vigueur avec laquelle le Quai d'Orsay et ses supérieurs avaient aussitôt désavoué le prieur témoignait d'un réel embarras. Hervé de Charette sourit encore de cette version rocambolesque des faits, mais le supérieur d'Aiguebelle, Yves de Broucker, finira par admettre que le Quai d'Orsay a fait pression sur lui pour qu'il démente son confrère. Si l'existence de cet émetteur était un jour avérée, une partie du mystère se trouverait éclairée.

Henri Tincq

Le monastère pourrait être prochainement rouvert

La réouverture du monastère de Tibehirine pourrait être bientôt annoncée. Depuis deux ans, la grande bâtisse, construite dans la montagne proche de Médéa où s'affrontent groupes islamistes et armée algérienne, est restée vide, mais pas abandonnée. Les sept tombes des moines sont entretenues par le village. Les meubles, la bibliothèque, les cellules sont restés en l'état. D'Europe et d'Afrique, plusieurs moines et moniales ont déjà posé leur candidature pour poursuivre l'héritage du prieur assassiné, Christian de Chergé, fondé sur le dialogue avec la population musulmane. La réouverture se fera d'abord avec le père Amédée, l'un des deux moines qui ont échappé à l'enlèvement, et le père Ventura, un trappiste andalou qui était proche de Christian de Chergé. Mais une dizaine d'autres moines attendent à Fès (Maroc), où la communauté de l'Atlas avait ouvert un deuxième établissement, dont frère Jean Pierre, le deuxième et dernier survivant de Tibehirine, a été élu prieur.

Mgr Pierre Claverie était devenu une cible idéale

LE DOMINICAIN Pierre Claverie, évêque d'Oran, en savait-il trop sur la « négociation » entre la France et l'Algérie à propos des moines ? La question fut posée dès le lendemain de l'attentat, attribué aux islamistes, qui, au soir du jeudi 1er août 1996, lui coûta la vie.

Mgr Pierre Claverie se rend la veille à Alger, à l'invitation personnelle d'Hervé de Charette, ministre français des affaires étrangères, venu donner un *« nouveau départ »* aux relations avec l'Algérie. Avant de quitter Oran, ville plutôt calme, il consulte ses amis. Il ne cache pas les menaces qui le visent, issues de milieux proches du pouvoir autant que des islamistes. Sur les uns et sur les autres, il ne mâche pas ses mots. Il est devenu une cible idéale. N'a-t-il pas téléphoné la veille à un ami pour lui confier sa crainte que *« [sa] rencontre avec la personne soit perçue comme une provocation »* ?

Contrairement à ce qui est annoncé par l'agence de presse APS – reprise dans les journaux du monde entier –, Pierre Claverie ne se rend pas, au matin du 1er août, à Tibehirine, avec le ministre français parti s'incliner sur la tombe des moines. Selon la thèse officielle, les islamistes y auraient vu une ultime provocation de l'évêque d'Oran. Celui-ci reste à Alger où il prévoit de passer la nuit. C'est au début de la soirée qu'il change d'avis et se dirige vers l'aéroport. Le vol d'Oran est plein et, avec un couple d'agents consulaires français, il est inscrit sur une liste d'attente. Tout à coup, mystérieusement, trois places se libèrent et trois cartes d'embarquement sont délivrées au nom de Mgr Claverie et du couple de Français.

A l'arrivée, après avoir reconduit les agents consulaires à leur domicile, Mohamed Bouchikhi, le jeune chauffeur musulman de l'évêché, ramène Pierre Claverie chez lui. Il franchit le portail d'entrée de l'évêché et gare le véhicule dans la cour. Les deux hommes se dirigent vers la maison, dont une autre porte donne sur une petite rue, habituellement fréquentée par des jeunes et des marginaux, qui fut évacuée, diront des témoins, peu avant l'attentat. Actionnée à distance derrière cette porte secondaire, une bombe explose au moment où les deux hommes entrent dans la résidence. Leurs corps sont déchiquetés.

Ce dix-neuvième assassinat touchant, en deux ans, un chrétien en Algérie est-il lié à l'affaire des moines ? Ou est-il une « réponse » au gouvernement algérien sur le point de normaliser ses relations avec la France, dans la foulée de la visite d'Hervé de Charette ? Pour les diplomates français alors en charge, il ne fait pas de doute que les islamistes avaient autant de raisons d'éliminer l'encombrant Pierre Claverie qu'aurait pu en avoir un clan au pouvoir ou une branche de l'armée hostile au rapprochement avec la France. Mais l'extrême sophistication du matériel utilisé dans l'attentat les incline de plus en plus à retenir la deuxième version.

H. T.

Une apologie du massacre a fait scandale à Louvain-la-Neuve

IL A FALLU plus de trois semaines pour que l'enlèvement des moines de Tibehirine, dans la nuit du 26 mars 1996, soit revendiqué. Il l'a été dans le communiqué 43 du GIA, publié le 18 avril. Signé par Djamel Zitouni, émir du GIA, il réclame la libération de terroristes comme Abdelhak Layada, détenu en Algérie, contre la vie des sept otages religieux. La France refusera le marché. Mais l'argumentation théologique justifiant les menaces de mort contre des personnalités chrétiennes continue d'intriguer les enquêteurs. Certains se demandent si des documents attribués au GIA n'auraient pas pu être inspirés, voire fabriqués, par des spécialistes de théologie ou de droit islamiques, parfois à leur insu.

Ils en veulent pour preuve un opuscule de trente-cinq pages écrit par un certain Nasreddin Lebatelier, publié en 1997 à Beyrouth : c'est une apologie, en bonne et due forme, de l'assassinat de moines chrétiens, un acquittement pur et simple des assassins – ceux du GIA ou ceux qui les manipulent –, fondé sur le juriste Ibn Taymiyya (1263-1328), l'un des auteurs favoris de la littérature islamiste. Intitulé *Ibn Taymiyya, le statut des moines*, ce document écrit : *« Quand le moine se mêle aux hommes, il est permis de le tuer (...). Mécréant originel, il invite les musulmans à sa religion. »*

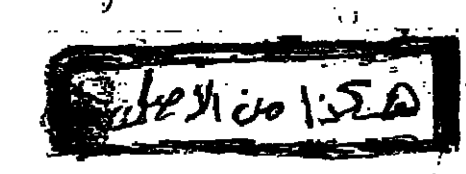
Après enquête, on apprendra que Nasreddin Lebatelier est un universitaire belge converti à l'islam – de son vrai nom Jean Michot –, enseignant du département d'islamologie de l'université catholique de Louvain-la-Neuve et président du Conseil supérieur des musulmans de Belgique. Son contrat avec la célèbre université catholique, où cette affaire a provoqué un scandale, a été rompu, et Jean Yahya Michot s'est expatrié à Oxford.

LE « STYLE GIA »

Ce scientifique est un spécialiste d'*Ibn Taymiyya*, mais quel intérêt avait-il à avancer masqué, à publier une exégèse aussi fervente et détaillée dans le climat de réprobation consécutif à l'exécution des moines ? Aurait-il pu inspirer, même involontairement, la rédaction du communiqué 43 du GIA ? Aucun début de preuve ne peut, bien sûr, être apporté à cette thèse, mais un autre islamologue, Alain Grignard, qui ne fait pas mystère de son appartenance à la cellule antiterroriste en Belgique, a publié en septembre 1997 une étude linguistique des communiqués islamistes dans laquelle il met en évidence qu'il existe bien un *« style GIA »*, avec ses archaïsmes, des paraphrases et des collages d'auteurs radicaux, loin de la langue populaire d'un Zitouni.

Qui en sont les rédacteurs ? Des étudiants ou des intellectuels travaillant pour le compte de groupes armés ? Ou des manipulateurs de textes de propagande religieuse au service de dirigeants qui font de la surenchère théologique pour tenter de confondre les groupes islamistes ? Une telle hypothèse ne peut manquer d'être soulevée.

H. T.



La Suisse vote pour ou contre la poursuite des recherches en génie génétique sur son territoire

L'initiative en faveur d'une réglementation plus sévère a recueilli plus de 110 000 signatures

C'est à un exercice démocratique sans précédent, aux frontières de l'écologie, de la médecine et de la génétique, que sont appelés, dimanche 7 mai, les électeurs de la Confédération helvétique. En se prononçant pour ou contre l'initiative populaire sur la *« protection génétique »*, ils décideront de l'avenir de la recherche médicale et scientifique dans leur pays et de celui de la puissante industrie pharmaceutique suisse.

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Les derniers pronostics laissaient entendre, il y a quelques mois, que tout était possible quant aux résultats du référendum d'initiative populaire sur la *« protection génétique »*. Aujourd'hui, les militants en faveur du *« oui »* ne cachent plus leur profond pessimisme quant à l'issue du vote. En revanche, les partisans du « non » craignent pour leur part qu'une trop courte victoire ne se traduise, à court terme, par une série de dispositions fédérales qui fragiliseraient leur position et freineraient l'exercice de la recherche scientifique sur le territoire de la Confédération. Ce vote, quel qu'en soit le résultat, créera l'événement, en permettant d'apprécier le poids des thèses défendues par ceux qui, de plus en plus nombreux, s'opposent à une recherche et à une industrie usant du patrimoine génétique des espèces vivantes comme d'un nouveau gisement de savoir et de profits. Cette initiative porte sur un amendement visant à renforcer la réglementation actuellement en vigueur en Suisse en matière de génie génétique. Déposée en octobre 1993 par le groupe de travail suisse sur les technologies du gène, cette initiative a réuni plus de 110 000 signatures émanant d'environ 70 organisations et provenant en majorité de la Suisse alémanique, canton le plus sensible aux arguments des défenseurs de l'environnement (*Le Monde* du 27 mai). Les organisations écologistes internationales et le parti des Verts allemand ont ici trouvé un nouveau terrain d'expression.

POLÉMIQUE

Le paradoxe veut que cet exercice démocratique soit, pour la première fois, mis en œuvre dans l'un des pays dotés de l'une des plus fortes concentrations de laboratoires de recherche fondamentale et appliquée dans le champ de la biologie et de la génétique moléculaire. Les perspectives ouvertes, en cas d'une victoire des partisans du « oui », et l'émotion créée dans l'opinion autour d'un tel sujet ont, ces derniers mois, dépassé les frontières de la Confédération helvétique.

La communauté scientifique internationale, *via* ses plus prestigieux canaux d'information, a soutenu ses membres suisses, notamment par l'intermédiaire du mensuel franco-québécois *Médecine/Sciences* que dirigent les professeurs Michel Bergeron et Marc Peschansky, lesquels ont solennellement critiqué une initiative qu'ils qualifient de *« scientophobe »* (*Le Monde* du 17 janvier).

Pour de nombreux observateurs, le débat, qui a pris en Suisse un tour de plus en plus polémique, témoigne des obstacles majeurs auxquels se heurte toute tentative d'échanger dans ce domaine. *« Tout, en définitive, s'est passé comme si la communauté médicale et scientifique de notre pays n'avait pas pu, lors de ce débat, faire la preuve d'une véritable liberté intellectuelle*, a expliqué au *Monde* le docteur Bertrand Kiefer, rédacteur en chef de l'hebdomadaire genevois *Médecine et hygiène. Nous avons ainsi malheureusement vu une communauté scientifique faire bloc de manière monolithique avec l'industrie pharmaceutique et, plus curieusement encore, avec celle de l'agroalimentaire. Les débats, de ce fait, étaient d'une qualité très pauvre, touchant parfois à l'absurdité. Déjà, on observe une contre-proposition gouvernementale annonçant la création d'une sorte de comité d'éthique qui serait majoritairement composé de personnalités opposées à l'initiative. Ainsi, une nouvelle fois, nous aurons en Suisse à souffrir des effets pervers de la démocratie directe s'exprimant en l'absence de véritable dynamisme législatif. »*

Jean-Yves Nau

Hubert Védrine annonce une « modernisation » du Quai d'Orsay

LE MINISTRE des affaires étrangères Hubert Védrine a présenté, vendredi 5 juin, devant la presse les grandes lignes de la réorganisation en cours de son administration, visant à faire du Quai d'Orsay un instrument *« plus performant »* dans un monde *« plus complexe »*. Cette *« modernisation »* sera mise en œuvre sous le contrôle du nouveau secrétaire général du ministère, Loïc Hennekinne, ancien conseiller diplomatique de François Mitterrand. M. Hennekinne remplacera le 1er juillet à ce poste Bertrand Dufourq, qui prend sa retraite.

Le changement le plus important à ce stade est l'intégration au ministère des affaires étrangères des services de l'ancien secrétariat d'Etat à la coopération dont la suppression a été décidée, il y a quelques mois, par Lionel Jospin. Cette fusion est en cours. Une nouvelle direction, rassemblant les affaires culturelles, scientifiques et techniques et le développement, sera confiée à François Nicoullaud.

Mais les aménagements concerneront l'ensemble de l'administration : *« L'idée générale*, a indiqué le ministre, *est de simplifier l'organigramme et, dans certains cas, de raccourcir les chaînes hiérarchiques. »* L'un des deux postes de secrétaire général adjoint, celui en charge des affaires économiques européennes, doit à terme disparaître. L'autre, en charge des affaires politiques et de sécurité, va à Gérard Errera, actuellement représentant de la France à l'OTAN, qui succédera prochainement à Jacques Blot dans cette fonction. Alain Catta a été nommé à la direction générale de l'administration, où il aura notamment pour tâche de repenser la politique du personnel.

M. Védrine a précisé que le but des mesures annoncées n'était pas de faire des économies, mais de rationaliser l'outil diplomatique et d'en améliorer les méthodes de travail. Il a souligné au contraire les efforts déployés en direction du ministère de l'économie pour le convaincre de l'insuffisance du budget du Quai d'Orsay pour mener à bien sa mission.

Plusieurs postes d'ambassadeurs arrivent d'autre part à renouvellement. Les nominations n'ont pas encore été officiellement annoncées, mais l'on sait déjà que Jacques Blot ira à Rome ; Philippe Guelluy, ancien conseiller de Charles Millon à la défense, au siège de l'OTAN à Bruxelles ; Daniel Bernard, ancien directeur de cabinet de Roland Dumas, à Londres, en remplacement de Jean Gueguinou qui ira au Saint-Siège. Maurice Gourdault-Montagne, ancien directeur de cabinet d'Alain Juppé à Matignon, va être nommé à Tokyo et Bernard Emié, conseiller diplomatique de Jacques Chirac, à Amman.

Les « mille Russes les plus riches » sont priés de payer leurs impôts

MOSCOU
de notre correspondante

Alors que le spectre d'une dévaluation imminente s'est quelque peu estompé en Russie, Boris Eltsine a affirmé, vendredi 5 juin, que *« le pire de la crise est passé »*. Mais il a rappelé que les Russes *« doivent apprendre à payer leurs impôts »* si le pays veut éviter une récidive. Un tel apprentissage est pour le moins de longue haleine, alors que l'argent doit rentrer immédiatemment. Preuve en est la poursuite des consultations lancées il y a plus de dix jours entre financiers internationaux sur les moyens d'éviter une crise majeure en Russie. Ses dettes à court terme (quelque 33 milliards de dollars à payer en 1998) dépassent en effet largement ses réserves (14,7 milliards, or compris). Le nouveau gouvernement multiplie les plans « anti-crise », pour réduire son déficit budgétaire, mais ceux-ci sont accueillis avec scepticisme.

« ASSEZ DE CAJOLERIES »

Dans sa première allocution hebdomadaire consacrée à la crise, Boris Eltsine a reconnu, vendredi, que celle-ci n'est pas seulement due à des causes extérieures, crise asiatique et baisse du prix du pétrole. *« Nous sommes aussi en partie responsables de nos difficultés »*, a admis le président en affirmant qu'il ne tolérerait plus les évasions fiscales. *« Assez de mendicité et de cajoleries. Le temps est venu d'exiger et de punir, y compris en lançant des poursuites judiciaires. »*

La veille, son nouveau responsable du service des impôts, l'ex-ministre des finances Boris Fedorov, avait annoncé un plan visant à créer une banque de données qui surveillerait les rentrées et les dépenses des Russes *« les plus riches et les plus connus »*. Une première liste de mille personnes, priées de montrer l'exemple en termes de discipline fiscale, serait en cours d'élaboration. Mais *« il ne s'agit pas d'une liste noire »* et elle ne sera pas divulguée, s'est empressé de préciser M. Fedorov, en réponse au tollé des médias qui a suivi son initiative. Sa portée risque donc d'être semblable à celle de l'obligation faite l'an dernier à tous les hauts fonctionnaires de remplir une déclaration de revenus. Les plus fantaisistes, celles par exemple de Boris Eltsine ou de l'ex-premier ministre Viktor Tchernomyrdine, furent pubiées, avec comme seul résultat une floraison de sarcasmes dans la presse.

Une autre initiative du même genre fut prise vendredi. Dix oligarques ont signé un nouvel *« appel »* au peuple russe, engageant celui-ci à s'unir pour supporter les mesures d'austérité qu'exige la crise. Le texte demande aux députés de coopérer avec l'exécutif et promet le soutien des hommes d'affaires *« à toutes les mesures raisonnables du gouvernement »*. *« L'heure n'est plus aujourd'hui aux jeux politiques »*, affirme le document signé par ceux-là mêmes qui ont, durant toute l'année passée, dépensé le gros de leur énergie à alimenter les médias et le parquet en documents « compromettants » contre leurs rivaux.

Sophie Shihab

La coordination des politiques économiques des Quinze avance plus lentement que prévu

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Les dirigeants européens ont souvent insisté pour que la stratégie européenne de politique économique soit définie en tenant compte de la création de la zone euro, en faisant des recommandations pays par pays et en donnant la priorité à l'emploi.

Mais après le passage à la moulinette du comité monétaire (l'instance de préparation du conseil Ecofin, où siègent les directeurs du Trésor et les sous-gouverneurs des banques centrales), les « grandes orientations de politique économique » (GOPE), rendues publiques, vendredi 5 juin à l'occasion du conseil des ministres européens des finances (Ecofin) à Luxembourg, se trouvent largement expurgées, notamment les orientations précises déclinées pays par pays, ainsi que le volet concernant les politiques structurelles : fiscalité, aides d'Etat, réforme de la protection sociale et du marché du travail.

« Je suis déçu, la recommandation de la Commission a été édulcorée, notamment ses commentaires précis sur la politique budgétaire ; les fonctionnaires qui ont préparé le texte à l'intention du Conseil n'ont pas réalisé que le 1er janvier 1999, il allait se passer quelque chose », a commenté le commissaire Yves-Thibaut de Silguy, visiblement mécontent. Plusieurs ministres ont regretté la situation, mais apparemment estimé qu'il était trop tard pour rouvrir la discussion.

En matière de politique budgétaire, la Commission demandait que les efforts accomplis par les gouvernements jusqu'en 1997 en vue de la monnaie unique soient maintenus et que la bonne conjoncture actuelle soit mise à profit, afin de réduire plus vite que prévu les déficits publics. *« Le besoin de financement des administrations publiques dans l'ensemble de la Communauté devrait encore être réduit pour revenir légèrement au-dessous de 2 % du PIB en 1998 et, dans l'hypothèse de politiques inchangées, à 1,6 % en 1999. »* La Commission encourageait, en outre, à parvenir à *« des situations budgétaires proches de l'équilibre ou excédentaires dans des circonstances économiques normales »*.

Dans ce projet, la France était invitée à plus de zèle : *« Les efforts d'ajustement doivent être intensifiés pour ramener le déficit clairement au-dessous de 3 % du PIB en 1999 et poursuivis au-delà de cette année, afin de se conformer aux dispositions du Pacte de stabilité et de croissance. »*

PROPOS ACIDES

« La Commission était allée au-delà de ce qu'on lui demandait, le Comité monétaire a surréagi. Cela me renforce dans l'idée qu'il faut privilégier la discussion entre les gens les plus impliqués par la coordination des politiques économiques », a commenté Dominique Strauss-Kahn, le ministre français de l'économie et des finances, profitant de l'occasion pour faire la promotion de l'Euro11, ce forum qui réunit les ministres des finances de la zone euro et dont la première séance a eu lieu jeudi 4 juin.

Ces propos un tantinet acides reflétaient peut-être aussi l'agacement qu'avait provoqué à Paris un paragraphe qui semblait viser la loi sur les 35 heures, et qui a finalement disparu du texte adopté.

M. de Silguy remarque qu'il ne faut pas laisser la bride sur le coup à la Banque centrale européenne (BCE). *« Il faut prendre des engagements concrets pour que la Banque en tienne compte »*, a-t-il insisté. Le « loupé » de vendredi, reconnu comme tel par bon nombre de participants, servira peut-être de leçon.

Philippe Lemaître

Nomination controversée à la Banque centrale finlandaise

HELSINKI. Le premier ministre social-démocrate finlandais, Paavo Lipponen, n'a pas réussi à imposer son candidat à la direction de la Banque centrale du pays. Le président de la République, Martti Ahtisaari, a nommé, vendredi 5 juin, à ce poste Matti Vanhala, qui bénéficiait du soutien du Parti conservateur, membre de la coalition au pouvoir, et de l'opposition centriste. Membre de la direction de la Banque centrale, en charge de sa politique monétaire depuis 1992, M. Vanhala, cinquante-deux ans, succède à Mme Sirkka Hamalainen, nommée au directoire de la Banque centrale européenne (BCE) et dont la politique de rigueur ne devrait pas changer. Le candidat de M. Lipponen, un économiste respecté, n'avait pas obtenu la majorité au sein d'un comité spécial supervisant l'organisme d'émission, dominé par les conservateurs et les centristes. – *(Corresp.)*

Le porte-parole de Helmut Kohl choisit la stratégie de la provocation

BONN. Le nouveau porte-parole de Helmut Kohl est au centre d'une controverse quelques jours seulement après avoir pris ses fonctions. En comparant les communistes est-allemands aux nazis et en avertissant les électeurs d'ex-RDA qu'ils pourraient ne plus recevoir d'aides financières de l'Ouest s'ils votaient pour des partis extrémistes de droite ou de gauche, Otto Hauser a déclenché une vague de protestations sans précédent. Les libéraux, membres de la coalition au pouvoir à Bonn, ont exigé que le nouveau porte-parole d'Helmut Kohl atténue ses propos. L'opposition sociale-démocrate réclame la démission du porte-parole. Seuls les conservateurs bavarois de la CSU applaudissent aux diatribes d'Otto Hauser. Le chancelier Kohl a défendu son porte-parole tout en critiquant implicitement sa stratégie de provocation. Le numéro deux de la CDU, Wolfgang Schäuble, a souligné en revanche que toute comparaison entre les crimes du nazisme et crimes du communisme ne pouvait que conduire *« à rien »*.

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : une cour d'appel** se prononcera avant fin juin sur la demande du procureur spécial, Kenneth Starr, de faire témoigner un proche conseiller du président et trois agents secrets chargés de sa protection rapprochée dans l'affaire Lewinski. Le 4 juin, la Cour suprême avait rejeté la requête du procureur Starr visant à obtenir une décision définitive. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : l'ex-général Jésus Gutierrez Rebollo,** ancien chef de la lutte contre la drogue au Mexique, a été condamné, le 5 juin, à 31 ans et 10 mois de prison pour détournement et transport illégal d'armes à usage militaire exclusif. Le général Gutierrez Rebollo, directeur de l'Institut national de lutte contre le trafic de drogue (INCD) – dissous depuis – avait été arrêté le 18 février 1997, accusé de collaboration avec le narcotrafiquant Amado Carrillo, chef du *« cartel de Juarez »*. Il s'agit d'une condamnation sans précédent dans les procès d'officiers de l'armée, accusés de relations avec des trafiquants de drogue. – *(AFP.)*

■ **PÉROU : un « technicien », Jorge Baca Campodonico,** a été désigné, le 5 juin, ministre de l'économie et des finances, par le président péruvien Alberto Fujimori, en remplacement de Jorge Camet, démissionnaire. La veille, le président avait nommé président du conseil des ministres désigné, Javier Valle-Riestra. Ce dernier remplace Alberto Pandolfi. – *(AFP.)*

■ **CHINE : le ministre de la culture** s'en est pris, vendredi 5 mai, au *« chauvinisme culturel »* des pays occidentaux, en réaffirmant la nécessité de lutter contre l'influence de la culture étrangère *« décadente »*. Sun Jiazheng estime que la Chine importe chaque année cinquante films étrangers, alors que les pays occidentaux diffusent rarement les films ou les émissions de télévision chinois. – (AFP.)

■ **ALGÉRIE : au moins trente-cinq personnes,** dont vingt-huit extrémistes islamistes armés, auraient été tués en Algérie au cours des derniers jours, rapportent samedi des quotidiens privés d'Alger. Le quotidien *Le Matin* donne un bilan de quinze morts dans les rangs des islamistes lors d'une opération de l'armée en cours depuis une quinzaine de jours dans la région de Lakhdaria. – *(AFP.)*

Etats-Unis : embellie sur l'emploi

WASHINGTON. L'économie américaine a créé 296 000 emplois en mai, d'après les statistiques publiées vendredi 5 juin, à Washington. Le niveau du chômage, à 4,3 % de la population active (en données corrigées des variations saisonnières), demeure à son niveau le plus bas depuis vingt-huit ans. L'embellie sur le marché de l'emploi est ainsi confirmée, après les très bons chiffres d'avril. Le secteur des services a été, une fois de plus, le principal réservoir de créations d'emplois, aux dépens des secteurs industriel et manufacturier. Ces chiffres alimentent le débat sur le retour de l'inflation et relancent l'hypothèse d'une hausse des taux par la Réserve fédérale. Néanmoins, l'augmentation modérée des salaires horaires (4,3 % de progression annuelle, sur la base des chiffres de mai), et la persistance des effets de la crise asiatique semblent écarter, pour l'instant, le scénario de la surchauffe. C'est en tout cas l'avis de la plupart des économistes dont les propos sont rapportés, samedi 6 juin, par la presse anglo-saxonne.

Le conflit frontalier entre l'Ethiopie et l'Erythrée dégénère en guerre ouverte

Les Etats-Unis ont procédé à l'évacuation de leurs ressortissants d'Asmara

Les revendications territoriales de l'Erythrée sur des régions éthiopiennes, à l'origine des accrochages et escarmouches armés entre les deux pays depuis le 12 mai, ont conduit à la guerre. Artillerie lourde et blindés opèrent dans la zone frontalière depuis plusieurs jours. Les forces aériennes sont entrées en action vendredi 5 juin. Les Erythréens ont bombardé Mekele. Les Ethiopiens ont riposté en bombardant Asmara.

LE CONFLIT frontalier entre l'Ethiopie et l'Erythrée a dégénéré en guerre ouverte avec les bombardements successifs de Mekele (capitale du Tigré, en Ethiopie) et Asmara (capitale de l'Erythrée), alors que l'ouverture d'un nouveau front terrestre, à proximité du port érythréen d'Assab, a conduit les Etats-Unis à évacuer leurs ressortissants de la capitale érythréenne.

L'aviation érythréenne qui avait bombardé Mekele, vendredi 5 juin dans la matinée, faisant 40 morts parmi la population civile, a mené une seconde attaque en fin d'après-midi. Le bilan des victimes est provisoire, car il y aurait *« un grand nombre de blessés »*, a indiqué une source éthiopienne, précisant que, *« outre l'aéroport, des habitations ont été touchées du côté de Ayder, une banlieue de la capitale de l'Etat du Tigré »*.

En représailles à ces raids érythréens, Addis-Abeba a annoncé que son aviation avait bombardé l'aéroport militaire d'Asmara, en deux vagues successives. Deux avions éthiopiens auraient été abattus par la défense antiaérienne érythréenne, selon Asmara.

Dans la zone frontalière, les combats ont redoublé vendredi dans le nord de l'Ethiopie et se sont étendus à la région du port érythréen d'Assab, sur la mer Rouge.

Trois fronts sont désormais ouverts sur une frontière longue de quelque 1 000 kilomètres : à Badme, dans le nord-ouest de l'Ethiopie, occupé par les forces érythréennes depuis le 12 mai ; dans la région de Zalanbessa, au nord de Mekele ; dans les environs de Burie (75 kilomètres au sud-ouest d'Assab), près du Mont Mussa Ali, dans le nord-est de l'Ethiopie.

APPEL DE L'OUA

Les Etats-Unis ont évacué vendredi entre 100 et 150 Américains d'Asmara, a annoncé le département d'Etat, alors qu'une délégation américaine, conduite par Mme Susan Rice, secrétaire d'Etat adjointe aux affaires africaines, est arrivée jeudi à Ouagadougou pour s'adresser aux ministres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Réuni dans la capitale du Burkina Faso, le conseil des ministres de l'OUA a appelé vendredi l'Ethiopie et l'Erythrée à *« faire preuve de retenue »*, à accepter un *« règlement pacifique du conflit »* même si cela doit passer par *« une décision de justice »* et à *« coopérer »* avec les Etats-Unis et le Rwanda, qui ont présenté un plan de paix en quatre points.

Le premier ministre éthiopien, Meles Zenawi, qui a qualifié jeudi de *« démente »* *« l'agression érythréenne »*, alors que ni les revendications territoriales ni les différends économiques ou les problèmes politiques internes ne justifient un conflit armé entre les deux pays, a accepté ce plan qui prévoit un retrait des troupes érythréennes, la démilitarisation de la frontière entre l'Erythrée et l'Ethiopie et une négociation sur son tracé. Le gouvernement érythréen n'a pas accepté, en l'état, le plan de paix américano-rwandais et a demandé vendredi la poursuite de la médiation.

Le conflit actuel a débuté le 12 mai lorsque les forces érythréennes ont pénétré dans les zones de Badme et de Shiraro dans le triangle de Yirga (Nord-Ouest éthiopien) faisant 16 morts, selon Addis-Abeba. L'Ethiopie exige, depuis lors, le retrait inconditionnel des soldats érythréens, tandis qu'Asmara affirme que les zones disputées font partie de son territoire, en se référant aux frontières datant de la colonisation italienne.

Les deux pays ont connu de longues années de guerre, avant l'indépendance, en 1993, de l'Erythrée, ancienne province éthiopienne annexée en 1962 par l'empereur éthiopien Hailé Sélassié. La guerre d'indépendance contre le pouvoir central d'Addis-Abeba a duré trente ans et fait quelque 80 000 morts.

L'Erythrée et l'Ethiopie, les seuls pays fortement christianisés de la corne de l'Afrique et de la mer Rouge, représentaient jusqu'ici aux yeux de la communauté internationale une zone de stabilité et une digue face à l'intégrisme islamique et aux crises somalienne et soudanaise. – *(AFP, Reuters.)*

Les Coréens renouvellent leur confiance dans les réformes engagées par Kim Dae-jung

Le président sort renforcé des élections locales

TOKYO
de notre correspondant

Le président Kim Dae-jung a quitté Séoul pour les Etats-unis, samedi 6 juin, fort d'un nouveau mandat populaire qui – cent jours après son arrivée au pouvoir, en février dernier – est la meilleure garantie pour ses partenaires étrangers qu'il poursuivra les réformes destinées à dégager le pays de la crise économique et sociale qu'il traverse.

Les élections locales du 4 juin avaient pris un tour de référendum sur la politique de M. Kim, même s'il s'agissait seulement de renouveler la mairie de Séoul et les gouvernements des provinces. En dépit du taux de participation le plus faible de l'histoire (52,5 %) et d'une forte résurgence du régionalisme, mal endémique du pays, ces élections ont été résolument dominées par des enjeux nationaux : l'opposition demandait une renégociation des termes de l'accord avec le Fonds monétaire international (FMI) et accusait le gouvernement de favoriser les investisseurs étrangers.

Le résultat du vote devrait donner au président les moyens de poursuivre les réformes. Son parti, le Congrès national pour une nouvelle politique (le CNNP, qui n'a pas la majorité à l'Assemblée), et son partenaire dans la coalition gouvernementale (l'Union libérale démocrate, ULD) ont remporté 10 des 16 sièges de maires et gouverneurs. Les ralliements vraisemblables de députés de l'opposition à la suite de la défaite de leur parti (le Grand parti national, GPN)) devraient permettre au gouvernement de disposer d'une meilleur assise au Parlement et de renforcer la position du premier ministre Kim Jong-pil, dont l'opposition conteste depuis des mois la désignation. Outre la mairie de Séoul, le CNNP a remporté le siège de gouverneur de la province de Kyunggi où se présentait Lim Chang-yuel, l'ancien ministre des finances – qui négocia l'accord avec le FMI – rallié au parti de M. Kim.

Ce renforcement de la position du président Kim intervient alors que les conséquences sociales de la banqueroute financière du pays et des réformes commencent à se faire durement sentir. Le chômage a doublé en cinq mois pour frapper près d'un million et demi de personnes. Le président Kim est engagé dans un bras de fer avec les syndicats qui s'opposent aux licenciements. Il se heurte par ailleurs à la résistance aux restructurations des grands conglomérats et des banques.

Dans son allocution pour les cent jours de sa présidence, M. Kim s'est engagé à surmonter la crise économique dans la seconde partie de 1999 et il a souligné les changements fondamentaux déjà intervenus en faisant valoir le redressement de la situation financière extérieure de la Corée : les réserves en dollars, tombées à 2 milliards en décembre, sont remontées à 35 milliards.

NOUVELLES GRÈVES

Sa tâche la plus difficile est d'éviter une aggravation de la crise sociale. De nouvelles grèves sont prévues le 10 juin. Après avoir fait preuve de détermination en maintenant le cap des réformes mais aussi de souplesse en évitant les affrontements lors des grèves de la fin mai, le président Kim Dae-jung vient de démontrer qu'il bénéficie toujours de la confiance du pays alors qu'un scepticisme commence à se faire jour à l'étranger.

Fort de ce nouveau mandat populaire, M. Kim aura la semaine prochaine à Washington des entretiens avec le président Clinton. Outre qu'il sollicite le soutien renouvelé des Etats-Unis au redressement de son pays, le président Kim entend demander au chef de la Maison Blanche de lever les sanctions économiques qui frappent la Corée du Nord, empêchant en particulier les entreprises américaines d'avoir des contacts directs avec ce pays. Bien que le dialogue intercoréen soit pour l'instant dans l'impasse, M. Kim manifeste une volonté évidente de sortir du climat d'hostilité entre le Nord et le Sud, allant aujourd'hui jusqu'à se faire l'avocat de Pyongyang auprès des Américains.

Philippe Pons

Le Conseil de sécurité de l'ONU reste divisé sur l'Irak

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

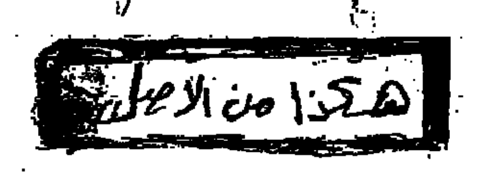
A écouter les représentants des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité, les dix jours de réunions-marathon sur l'Irak, terminées vendredi 5 juin, n'ont servi à rien. Les sessions de travail sur l'Irak ont compris deux réunions entre la commission spéciale chargée du désarmement de l'Irak (Unscom) et une délégation irakienne, dirigée par le ministre irakien des affaires étrangères Mohammed El Sahaf, une réunion du Conseil de sécurité avec les Irakiens, et deux jours et demi d'audition de l'Unscom par le Conseil.

« L'excellente présentation de l'Unscom porte un coup dévastateur à la crédibilité de l'Irak », a déclaré l'ambassadeur américain Bill Richardson. *« Nous n'avons rien appris de nouveau : c'était une présentation complètement politique »*, rétorquait son homologue russe. Les Cinq sont restés figés dans leurs positions respectives favorables ou critiques vis-à-vis du travail de la Commission : les Etats-Unis et le Royaume-Uni d'un côté, la Russie, la Chine et la France de l'autre. Techniquement, par rapport au dossier présenté en avril, l'Unscom n'a apporté aucun élément nouveau, si ce n'est une nouvelle stratégie qui, à l'évidence, n'a pas été saisie par les membres permanents.

Exaspérée par les critiques pour son attitude jugée par certains « anti-irakienne », la Commission a tenté une nouvelle approche. *« On a dit aux membres du Conseil de sécurité : "L'Irak est pratiquement désarmé." Cela dit, il reste certaines choses à clarifier*, explique l'un de ses membres, *Ces lacunes, on les a prouvées avec photos et documents. »* Selon lui, l'Unscom aurait posé la question suivante au Conseil de sécurité : *« Voulez-vous, malgré ces lacunes, que l'on ferme les yeux ou préférez-vous que l'on continue à jouer à cache-cache avec Bagdad ? »* Divisés comme ils le sont, les Cinq n'ont évidemment pas pu répondre et, si les dix pays membres non permanents du Conseil de sécurité ont, selon l'ambassadeur brésilien Celso Luis Amorim, *« beaucoup appris »* au cours de la semaine, ils restent sans cesse sollicités par les membres permanents pour prendre parti.

Compte tenu de cette atmosphère, les relations entre l'Irak et l'ONU restent difficiles. La « feuille de route » présentée par l'Unscom – et qui détaille les mesures que doit prendre l'Irak en matière de désarmement pour parvenir à une levée de l'embargo pétrolier – a été, comme prévu, récusée par les Irakiens qui ont, cependant, affirmé la volonté de leur pays de continuer de coopérer. Quant à la Commission spéciale, elle serait prête, sauf *« durcissement imprévu de Bagdad »*, à procéder, elle aussi avec *« l'esprit ouvert »*, à ses travaux en Irak. *« Si on peut fermer certains dossiers, on le fera »*, dit-on. Une prochaine réunion est prévue les 12 et 13 juin à Bagdad entre le chef de l'Unscom, l'Australien Richard Butler, et le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz.

Afsané Bassir Pour



ÉPARGNE Le gouvernement a annoncé, vendredi 5 juin, par la voix de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, qui s'exprimait lors de la Rencontre nationale du logement, à Paris, une baisse de 0,5 point, à compter du 15 juin, des taux de rémunération du Livret A des caisses d'épargne et de La Poste, du Livret bleu du Crédit mutuel et du codevi. La rémunération des comptes et des plans épargne-logement reculera de 0,25 point. ● UN COMITÉ consultatif des taux réglementés va être créé, dont la mission sera de conseiller le gouvernement sur la gestion de l'épargne défiscalisée, dans un cadre préalablement défini. ● CETTE DÉCISION, réclamée depuis longtemps par les banquiers, ne les satisfait qu'à moitié. Ils auraient préféré une réduction plus importante des taux, voire leur indexation sur les taux du marché *(lire notre éditorial page 14)*.

Le taux de rémunération du Livret A sera réduit le 15 juin

Lionel Jospin s'est résolu, après concertation et amendement du projet initial, à réformer la gestion de l'épargne défiscalisée et à rapprocher son rendement de celui offert par le marché. La décision a été annoncée par Jean-Claude Gayssot, qui en était partisan

L'AFFAIRE semblait entendue *une fois pour toutes* : avec Lionel Jospin aux commandes de Matignon, il n'y aurait pas de baisse du taux de rémunération du Livret A, malgré les pressions incessantes du lobby bancaire. « *Vous n'allez tout de même pas demander à un gouvernement de gauche, qui vient d'être élu, de faire exploser les livrets de caisse d'épargne !* », répondait Dominique Strauss-Kahn au patron du Crédit agricole, Lucien Douroux, qui l'interrogeait sur le sujet au Forum de *L'Expansion*, le 26 juin 1997 (*Le Monde* du 28 juin 1997). Les « *rumeurs ou déclarations* » laissant entendre que le gouvernement pourrait tourner casaque sont « *sans fondement* », insistait un communiqué du ministère des finances le 26 mars.

Et pourtant si ! Le gouvernement a annoncé, vendredi 5 juin, par la voix de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, un dispositif prévoyant une baisse de tous les taux de rémunération des livrets défiscalisés à compter du 15 juin. Les taux du Livret A et du Livret bleu ainsi que du codevi seront ainsi abaissés de 3,5 %, actuellement, à 3 %. Les taux des CEL (comptes épargne-logement) passeront, toujours à compter du 15 juin, de 2,25 % actuellement (2 % après CSG) à 2 % (1,8 % après CSG), tandis que ceux des PEL (plans d'épargne-logement) ouverts à compter du 9 juin reculeront de 4,25 % (3,8 % après CSG) à 4 % (3,6 % après CSG). Les taux du Livret Jeune (4,75 % actuellement) seront, eux, « *librement* » fixés par les banques qui le distribuent, mais ils devront être « *au moins égaux au taux du Livret A* ». Pour ne pas pénaliser les épargnants les plus modestes, il a été décidé que le taux des LEP (Livrets d'épargne populaire) restera inchangé, à 4,75 %. Enfin, il est prévu que les autres livrets réglementés, mais fiscalisés (essentiellement le Livret B), cesseront de l'être et que les banques pourront donc appliquer le taux de leur choix.

UNE DÉCISION DÉLICATE

Dans le même temps, le gouvernement a décidé de modifier en profondeur, pour l'avenir, la fixation de ces taux de rémunération. Les banquiers avaient fréquemment plaidé en ce sens, suggérant qu'il fallait enlever aux politiques le soin de prendre de telles décisions. Un « comité consultatif des taux réglementés » va être créé. Sa composition n'est pas encore arrêtée officiellement, mais il devrait comprendre des représentants des offices HLM, des épargnants, des consommateurs, des PME ou, encore, des professions du secteur financier.

Le travail du comité sera encadré. D'abord, il aura une fonction *consultative*, la *décision finale* restant du ressort du gouvernement. Ensuite, le gouvernement souhaite que les taux de rémunération du Livret A et du Livret Jeune soient encadrés, à l'avenir, par un niveau-plancher (l'inflation majorée de 1 point) et un niveau-plafond (déterminé par les taux de cours de marché, minorés de 0,5 point). De bonne source, on assure que le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a très mal accueilli ce système d'indexation automatique.

C'est, en tout état de cause, une décision politiquement très délicate qu'a prise M. Jospin. Avant lui, peu de premiers ministres avaient osé franchir le pas. En 1986, Edouard Balladur avait provoqué un tollé en annoncant une baisse de 6 % à 4,5 % du taux du Livret A. Après quoi, il avait fallu encore dix années avant que le gouvernement Juppé ne décide de briser de nouveau le tabou en annonçant, en janvier 1996, une nouvelle baisse, de 4,5 % à 3,5 %. Les critiques avaient été innombrables, le Parti socialiste étant le premier à dénoncer la mesure.

PRÉCAUTIONS

Avant de rendre son arbitrage, le premier ministre s'est donc entouré de précautions. Il s'est assuré que sa majorité ne rechignerait pas : Dominique Strauss-Kahn a été chargé de consulter François Hollande pour le PS, et Jean-Claude Gayssot, qui milite en coulisse depuis plusieurs mois pour cette mesure (*Le Monde* du 24 décembre 1997), *a eu pour missison* de consulter la direction du Parti communiste.

M. Jospin a refusé en outre, à plusieurs reprises, les propositions de baisse « sèche » du Livret A, estimant qu'elles seraient politiquement maladroites. *Par la suite*, lors du mouvement des chômeurs, il a estimé qu'il était impossible de donner suite au projet. Ce n'est donc qu'au cours de ces dernières semaines que *le dossier a été* repris, et l'Hôtel Matignon n'a finalement donné son accord que parce que, dans l'intervalle, le projet avait été profondément remanié, la baisse des taux de rémunération étant assortie de contreparties.

La réforme comprend, en effet, un dernier volet. D'abord, le gouvernement estime que le dispositif devrait mécaniquement avoir un effet vertueux. Se finançant grâce aux fonds collectés par le Livret A, les *HLM* devraient gagner environ 15 milliards de francs d'intérêts sur leur dette, grâce à la baisse des taux, ce qui devrait leur permettre de relancer leurs opérations de réhabilitation ou d'engager un mouvement de baisse des loyers. Il a décidé de renforcer lui-même cette dynamique en prenant une série de mesures exceptionnelles : ouverture d'une enveloppe de 10 milliards de francs destinée à financer les opérations de démolition et de reconstruction des immeubles les plus dégradés, et 10 autres milliards de francs, sur trois ans, de « prêts projets urbains » pour financer des investissements de revalorisation dans des quartiers en difficulté.

Sur-le-champ, la polémique a démarré. La CFE-CGC estime qu'il s'agit d'un « *mauvais coup porté à l'épargne des catégories moyennes* », et FO que cela va « *accroître les inégalités* ». De son côté, le RPR a publié un communiqué pour « *déplorer cette décision, qui est totalement injustifiée au regard des évolutions écononomiques* ». De toutes les réactions, c'est sans doute celle qui embarrassera le moins le gouvernement.

Laurent Mauduit

Une baisse jugée trop timide par les banquiers

LES BANQUIERS, qui appellent depuis longtemps de leurs voeux une baisse du taux du Livret A et de tous les taux d'épargne réglementés, ne sont qu'à moitié satisfaits de la décision du gouvernement. A 3 %, la rémunération du Livret A et des produits d'épargne comme le Codevi, destiné à financer les petites et moyennes entreprises, reste presque de 2 points supérieure au taux de l'inflation (1,1 % en 1997) pour un placement sans risque. Pour tel membre de l'Association française des banques, parlant sous couvert d'anonymat, cette baisse est beaucoup trop timide. La profession bancaire – Caisses d'épargne non comprises – demandait plutôt une baisse de 1 à 2 points, voire l'indexation pure et simple des taux administrés sur les taux du marché.

L'épargne à taux réglementé, qui n'existe pas dans les autres pays européens, représente une masse très lourde dans les bilans des banques : son encours s'élève à 2 800 milliards de francs à la fin du mois de mars 1998. Si le taux de rémunération de cette épargne ne baisse pas aussi vite que les taux du marché, les banques estiment qu'elles ne peuvent pas répercuter intégralement la baisse du coût de l'argent sur les crédits sans rogner sur leurs recettes. Ce qu'elles refusent de faire, au moment où elles doivent engager de lourdes dépenses pour préparer l'euro.

Outre la création d'un comité consultatif pour le Livret A, le gouvernement a fait un geste dans le sens d'une libéralisation du mécanisme des taux administrés : il a renoncé à fixer les taux des livrets bancaires ne bénéficiant d'aucun avantage fiscal, comme les Livrets B. Les banques vont retrouver leur liberté alors que, jusqu'à présent, ces livrets devaient offrir le même taux que le Livret A, sans son avantage fiscal. Toutefois, toujours *confrontées* à la concurrence du Livret A des Caisses d'épargne et de La Poste et du Livret bleu du Crédit mutuel, les banques n'auront pas beaucoup de marge de manœuvre. Elles dénoncent, là encore, une demi-mesure.

Sophie Fay

Le PS plaide pour un aménagement du plafonnement des allocations familiales

Les socialistes, dans un rapport présenté par Marisol Touraine, se montrent favorables à une politique familiale « de solidarité » où le coût de l'enfant selon le revenu familial doit être pris en compte « pour soutenir ceux qui en ont le plus besoin »

Un an après avoir pris la direction du Parti socialiste, d'abord comme premier secrétaire délégué puis, le 27 novembre 1997, comme premier secrétaire, François Hollande relance le travail de proposition des socialistes. Réuni, samedi 6 juin, en conseil national, le PS lance sa convention sur l'entreprise qui aura lieu les 14 et 15 novembre. Dimanche 7 juin, le PS tient un colloque au Sénat sur la famille, au cours duquel Marisol Touraine, chargée de la solidarité au secrétariat national, doit présenter un rapport *« pour une politique familiale de gauche »*. Avant la conférence sur la famille du 12 juin, le PS marque sa préférence pour un aménagement du plafonnement des allocations familiales et un léger abaissement du plafond du quotient familial. Samedi, Lionel Jospin devrait rendre ses arbitrages, le gouvernement semblant écarter le statu quo. Dans un entretien au *Monde* (lire page 7), Geneviève Fraisse, déléguée interministérielle aux droits des femmes, juge que *« les femmes ne se reconnaissent pas dans les lois qui sont votées »*.

LE PARTI SOCIALISTE brise le tabou qui lui interdisait de parler de la famille, les valeurs familiales étant jugées de droite. En organisant, dimanche 7 juin, un colloque sur la politique familiale, au cours duquel Marisol Touraine, chargée de la solidarité au sein du secrétariat national, présentera, au nom de la direction du PS, un rapport *« pour une politique familiale de gauche »*, les socialistes veulent aussi affirmer l'autonomie de leur réflexion par rapport au gouvernement, qui prépare ses décisions avant la conférence sur la famille du 12 juin. Cette démarche a suscité l'agacement de Martine Aubry, qui aurait préféré que le PS n'interfère pas dans les arbitrages.

Proche de Dominique Strauss-Kahn et de Pierre Moscovici, Mme Touraine, favorable à une approche *« pragmatique, ambitieuse et globale »* et à la création d'une délégation interministérielle pour les familles, la jeunesse et les personnes âgées, voit dans la famille, aujourd'hui, *« un lieu rassurant, protecteur face à un environnement à la fois mouvant et inquiétant »*. L'articulation entre les individus, le groupe familial et la collectivité doit *« être au cœur d'une politique familiale protectrice et moderne »*, accompagnant les familles dans leur rôle *« d'éducation et de socialisation »*.

SOUTIEN ET ÉGALITÉ

Refusant de réduire la politique familiale à la politique sociale ou d'opposer l'une à l'autre, le PS estime que *« soutenir les familles »*, c'est *« favoriser l'égalité des chances »*, *« donner les moyens concrets d'éduquer leurs enfants »* et *« leur permettre de s'intégrer pleinement »* dans la société.

Jugeant l'approche nataliste *« dépassée »*, dans un des rares pays européens où la population va encore croître, le PS estime que, base d'une politique familiale *« de solidarité »*, *« le coût de l'enfant selon le revenu familial doit être pris en compte pour soutenir ceux qui en ont le plus besoin »*. Mme Touraine devait exposer les *« changements nécessaires pour plus d'équité »*.

La fiscalisation (intégration des allocations familiales dans le revenu imposable) ? *« Cette approche n'est envisageable que dans le cadre d'une modification importante des règles régissant l'impôt sur le revenu »*, estime-t-elle. Le plafonnement des allocations familiales sous condition de ressources ? *« On pourrait imaginer de maintenir le principe* [d'un plafonnement] *tout en l'assouplissant, par exemple, en définissant deux montants différents des allocations selon le niveau de revenu. »* Pour Mme Touraine, qui relève que cette mesure est *« approuvée par l'opinion »*, le montant de l'allocation versée, au-delà du plafond, pourrait être réduit de 50 %. L'abaissement du plafond du quotient familial ? Si *« cette mesure présente l'inconvénient d'apparaître davantage comme une mesure fiscale que familiale »*, elle peut être considérée comme *« moins radicale »*. D'une part, elle permet de *« maintenir le symbole de l'universalité des allocations »* ; d'autre part, avec le réajustement du plafond, *« le poids de la contribution s'élève avec le revenu »*.

TROIS SOLUTIONS

Sans trancher franchement, le PS avance trois solutions. La première consisterait à *« rétablir les allocations familiales au même niveau pour tous et à toucher significativement au quotient familial »*. La deuxième – qui semble avoir la préférence de la direction du PS – viserait à *« lier les deux dispositifs possibles, en abaissant le plafond du quotient familial de manière moins sensible* [à environ 14 000 francs], *tout en établissant deux taux d'allocations familiales en fonction du revenu et en rehaussant les allocations pour les bas revenus »*. Enfin, troisième solution : ne rétablir les allocations sans condition de ressources que pour les parents de familles nombreuses.

Pour le PS, *« les sommes économisées (par le plafonnement des allocations) ou perçues par le budget de l'Etat (baisse du quotient) doivent être réaffectées à des objectifs familiaux »* : un volet prestations et un volet non financier (accueil des enfants, refonte du droit).

Pour compenser, le PS suggère trois *« pistes »* : le versement des allocations dès le premier enfant qui, très coûteux, ne peut être envisagé que *« dans le cadre d'une réaffectation des allocations versées »* ; le déplafonnement de l'allocation pour jeune enfant ; la création d'une allocation naissance (entre 5 000 et 10 000 francs). Mme Touraine pourrait aussi suggérer une modulation de l'allocation selon l'âge : la solution consisterait à *« avoir une allocation de base à laquelle s'ajouterait un complément petite enfance entre 0 et 6 ans, et un complément adolescence entre 15 et 20 ans »*.

Le PS prône aussi le prolongement du bénéfice des allocations familiales jusqu'à ce que le dernier enfant ait atteint l'âge limite ouvrant droit à leur versement (20 ans) et la création d'une *« allocation spécifique jeune adulte* [environ 1 000 francs] *versée aux parents lorsque le jeune reste à leur charge (même foyer fiscal) »*. Favorable au maintien de l'allocation de garde des enfants à domicile sous conditions de ressources, il suggère d'offrir *« à titre gracieux »* quatre heures hebdomadaires pour la garde d'enfant aux mères au chômage.

Michel Noblecourt

Un statu quo impossible à maintenir

LIONEL JOSPIN devait réunir, samedi 6 juin, dans l'après-midi, les ministres concernés par la politique familiale, notamment Martine Aubry (emploi et solidarité) et Dominique Strauss-Kahn (économie, finances et industrie), qui s'opposent sur la mise sous condition de ressources des allocations familiales. La première est favorable à la suppression de cette mesure, inscrite à titre *« transitoire »* dans la loi de financement de la Sécurité sociale. Le second ne voit guère l'intérêt de revenir sur une réforme qui, finalement, a été globalement acceptée par les Français.

A moins d'une semaine de la conférence nationale de la famille, le 12 juin, le premier ministre doit arrêter les mesures qui y seront annoncées et qui dessineront les lignes de force d'une politique familiale de gauche. M. Jospin doit, notamment, décider s'il maintient ou supprime la mise sous condition de ressources des « allocs », mesure unanimement critiquée par les partenaires sociaux, les partis politiques de droite et de gauche (à l'exception du PS) et par le président de la République.

PRÉALABLE INDISPENSABLE

De nombreux experts gouvernementaux jugent que la suppression du critère de ressources est un préalable indispensable à toute relance de la politique familiale. Comme les associations et les syndicats, Mme Aubry milite désormais pour une réforme du quotient familial. Depuis mars, une famille de deux enfants dont les deux parents travaillent est privée d'« allocs » à partir de 32 000 francs de revenu net mensuel (37 000 francs avec trois enfants). Si l'on rétablit les allocations pour tous dès le deuxième enfant et que l'on abaisse de 16 380 francs à 11 000 francs par demi-part le plafond du quotient, les foyers avec un enfant ne seraient pénalisés qu'à partir de 36 000 francs de revenu mensuel net.

Avec deux et trois enfants, les familles seraient respectivement touchées au-delà de 48 000 francs et 62 000 francs de revenus net mensuel. La réforme avantagerait donc les classes moyennes supérieures et elle introduirait une progressivité en fonction du revenu dans l'effort de solidarité demandé aux familles aisées, alors que la mise sous condition de ressources est un véritable couperet. Pour peu que le gouvernement prenne des mesures d'accompagnement pour les foyers monoparentaux et les veuves, environ 300 000 personnes y perdraient, un nombre sensiblement identique à celui des familles touchées par le plafonnement (310 000).

Le gouvernement n'a plus beaucoup de solutions. Rétablir purement et simplement les « allocs » pour tous ? Ce serait renier l'engagement de la gauche en faveur de plus de justice dans le système de transferts en faveur des familles. Maintenir les conditions de ressources ? Ce serait probablement s'interdire toute collaboration future avec le mouvement familial. Fiscaliser les allocations ? La réforme ne peut se faire que dans le cadre d'une refonte de l'impôt sur le revenu, et M. Jospin l'a écartée. La réforme du quotient familial, défendue par Dominique Gillot, députée PS du Val-d'Oise, dans le rapport qu'elle a remis le 2 juin à M. Jospin et Mme Aubry (*Le Monde* du 4 juin), semble une solution de repli plus juste socialement. Cet argument ne peut échapper au premier ministre.

Jean-Michel Bezat



François Hollande, « soutien », « relais » et « acteur »

LE LANCEMENT de la convention sur l'entreprise, qui se tiendra les 14 et 15 novembre, est à l'ordre du jour du conseil national du Parti socialiste, samedi 6 juin. Cette réunion devait surtout permettre à François Hollande de dresser un bilan d'un an de direction à la tête du PS et d'entamer une nouvelle étape. Le 14 juin 1997, le député de Corrèze était devenu premier secrétaire délégué, avant que les militants ne l'élisent – massivement – premier secrétaire en titre, le 27 novembre. Pour éloigner l'image d'un dirigeant sans troupes et à faible notoriété, réduit à être le porte-parole du gouvernement de Lionel Jospin, M. Hollande a dû livrer la bataille du congrès, en novembre 1997, et celle des élections régionales et cantonales. Il est maintenant confronté à sa troisième épreuve : l'organisation d'une convention, sachant que son prédécesseur était maître dans l'art de la synthèse.

Au congrès de Brest, M. Hollande avait assigné à son parti un triple rôle : *« soutien »* (du gouvernement), *« relais »* (de la base, des élus et du mouvement social), *« acteur »*, et donc force de proposition.

Le premier rôle a été tenu sans difficulté. Mieux, M. Hollande a réussi, comme il le souhaitait, à être associé aux décisions de M. Jospin, au point qu'on lui prête presque autant d'influence que les poids lourds du gouvernement que sont Martine Aubry, Dominique Strauss-Kahn, Claude Allègre ou Jean-Pierre Chevènement. Chaque mardi matin, il participe à un petit-déjeuner de l'état-major socialiste autour du premier ministre, qu'il rencontre par ailleurs en tête-à-tête. Dans la foulée, il réunit une coordination informelle de son secrétariat national, avec le fabiusien Alain Claeys, le rocardien Alain Bergounioux, les jospinistes Vincent Peillon et Pierre Guidoni. Jean-Christophe Cambadélis, chargé des fédérations et des relations extérieures, manque à l'appel.

A plusieurs reprises, le premier secrétaire a fait ainsi passer ses messages, plaidant, juste avant que le gouvernement ne décide dans le même sens, pour la revalorisation des minima sociaux, lors des mouvements de chômeurs, ou pour le relèvement des indemnités de maire, dans le débat sur le cumul des mandats. Il a aussi pris rapidement ses marques sur la préparation du budget 1999 en demandant, le 11 avril, un allégement *« des taxes et des impôts des ménages les plus modestes »*.

S'il a noué des relations confiantes avec la plupart de ses partenaires de la majorité plurielle, notamment avec Robert Hue, en essayant d'arrondir les angles lorsque ses alliés voient dans la réforme du mode de scrutin européen une volonté *« hégémonique »*, il a eu moins de succès dans sa volonté de faire jouer au PS un rôle de *« relais »*. Faute de rénovation, l'appareil a une capacité de réaction limitée.

Il reste maintenant au PS à être *« acteur »* : la convention entreprises peut y contribuer s'il se dote d'une nouvelle doctrine, en particulier sur les privatisations, tabou depuis le « ni-ni » de François Mitterrand en 1988. En dressant un bilan, évidemment positif, de la première année de M. Jospin, M. Hollande a rappelé ses *« grands objectifs »* : poursuivre l'action sur l'emploi, *« réduire la précarité »*, mener *« une réforme continue »* de la fiscalité, parvenir à *« l'équilibre des pouvoirs au sein de l'entreprise »*.

Au lendemain d'un congrès de Brest qui a tourné à l'autocongratulation, M. Hollande a réussi son épreuve du feu électorale : malgré les alliances droite-FN, le PS préside huit régions sur vingt-deux en métropole. Ayant démontré ses capacités de chef de campagne, M. Hollande va devoir, lors de cette convention, asseoir son autorité après avoir fait reconnaître sa légitimité.

Les obstacles ne manquent pas. A Brest, avec l'aide non sollicitée de Daniel Vaillant, le premier secrétaire s'était appuyé sur un bloc majoritaire, composé de jospinistes, de rocardiens, d'amis de Mme Aubry et de Pierre Mauroy, lui assurant plus de 50 % des sièges au conseil national. Mais la campagne régionale a fait exploser en vol ce bloc majoritaire. En Ile-de-France, les jospinistes se sont divisés entre les amis de M. Vaillant et ceux de M. Strauss-Kahn, et les rocardiens ont assisté à un règlement de comptes entre Michel Rocard et Jean-Paul Huchon.

Chaque mardi, avant le bureau national, les courants se réunissent. Alain Richard se montre de plus en plus actif chez les rocardiens de l'Action pour le renouveau socialiste. Les amis de Laurent Fabius, bien représentés au secrétariat national, se retrouvent à l'hôtel de Lassay. L'ancien premier ministre se veut loyal. Tout en esquissant les contours d'une « gauche moderne », soucieux de ne pas laisser fuir les classes moyennes vers la droite et l'extrême droite, d'où son insistance à plaider pour des baisses d'impôts, il se garde d'offrir une alternative à la politique de M. Jospin. Tout au plus lui a-t-il fait admettre que la ratification du traité d'Amsterdam doit être conditionnelle.

M. Hollande doit aussi compter avec une opposition très minoritaire, mais non désarmée par son échec de Brest (10,2 % sur sa motion). Avec Alain Vidalies, porte-parole (depuis l'exclusion de Marie-Thérèse Mutin) des ex-poperénistes réunis sur une motion à Brest (5,4 %), la Gauche socialiste a lancé une pétition pour un référendum interne sur Amsterdam et le pacte de Dublin. *« Sont-ils compatibles avec les engagements pris par les socialistes et avec l'idéal d'Europe politique et sociale pour laquelle nous voulons nous mobiliser ? »*, interrogent-ils. Pour obtenir ce référendum, ils doivent recueillir 5 000 signatures dans au moins vingt fédérations. L'objectif est accessible. La Gauche socialiste compte sur l'appui des militants qui, sans être hostiles à Amsterdam, souhaitent un débat avant la ratification.

La pétition ne sera présentée au conseil national que le 17 octobre, mais déjà la Gauche socialiste se flatte d'avoir la signature des trois députés des Landes et de 300 militants en Haute-Garonne, chez M. Jospin... L'initiative risque, pour le moins, de brouiller le message de la convention sur l'entreprise.

M. N.

La Gauche socialiste crée République sociale

Dans son bulletin *A gauche*, la Gauche socialiste se montre très critique vis-à-vis de François Hollande, en parlant d'*« arrogance interne »*, de verrouillage et de direction *« hilaro-sectaire »*. Les amis de Jean-Luc Mélenchon, humilié par le refus du PS de le présenter à la présidence du conseil général de l'Essonne, se jugent victimes du non-respect de la proportionnelle pour les investitures régionales et cantonales. Ils ont neuf élus régionaux et quinze conseillers généraux.

Ils viennent de créer, à l'extérieur du PS, un club politique, République sociale, qui se réclame de Jean Jaurès. Présidé par Philippe Darriulat, ancien président de l'UNEF-ID et ancien proche d'Henri Emmanuelli, il n'est ouvert qu'à des socialistes, mais il tiendra des colloques avec des experts et des syndicalistes de l'Observatoire du mouvement social. Des associations des Amis de la République sociale doivent être créées dans chaque département.

Pierre Mauroy a voulu que François Mitterrand ait sa statue à Lille

LILLE
de notre envoyé spécial

Lentement, sous un ciel de traîne, la grue a enlevé le drapeau tricolore qui la recouvrait, et la statue de bronze d'un François Mitterrand en pied, le port impérial, le bras tendu vers un auditoire imaginaire, est apparue. *La Marseillaise*, jouée par un orchestre militaire, a retenti. Pierre Mauroy, maire de Lille, Danielle Mitterrand, et Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, se sont immobilisés.

Devant un petit millier de personnes, sur la place qui porte le nom de l'ancien président, au bord du parc Henri-Matisse, face au quartier des affaires Euralille et à la gare Lille-Europe, M. Mauroy a inauguré cette statue, vendredi 5 juin. Réalisée grâce à une souscription publique lancée par la Fondation de Lille, elle est l'œuvre de François Cacheux, créateur d'une sculpture monumentale de Jean Moulin à Angers.

M. Mauroy a salué *« respectueusement »* sa *« chère Danielle »*, *« une infatigable militante des droits de l'homme »*. Jean-Christophe Mitterrand, Robert Mitterrand, Christine Gouze-Rénal, Michèle Demessine, secrétaire d'Etat, étaient présents avec des personnalités locales et des représentants de la Fédération mondiale des cités unies.

Avec lyrisme et un brin d'émotion, M. Mauroy a évoqué *« cette soirée d'octobre 1965 où nous nous sommes rencontrés pour la première fois »*, dans sa ville. *« Nous avons parlé et notre conversation ne s'est plus jamais arrêtée »*, a-t-il poursuivi en rappelant plus de vingt visites de l'ancien président à Lille, dont une avec Mme Thatcher, qu'il a curieusement appelée *« Marguerite »*, pour le tunnel sous la Manche. *« Le temps donnera leur place exacte aux décisions que nous avons prises alors »*, a affirmé M. Mauroy, en énumérant les *« réformes profondes, durables »* des deux septennats.

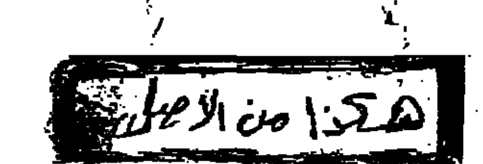
« EN PENSANT À VOUS »

« De Mexico à Berlin, de Jérusalem à La Baule, a ajouté le maire de Lille, *François Mitterrand a donné de la France l'image de la grandeur inséparable de celle de la justice et de la solidarité. »* M. Mauroy a conclu en s'adressant à François Mitterrand : *« Là où vous êtes, je ne sais pas si vous nous voyez, je ne sais pas si vous nous entendez, mais, réunis autour de votre statue, nous sommes là en pensant à vous. »*

Devant ce public très policé, Mme Mitterrand a prononcé un discours militant, rappelant des propos de son mari sur *« les insoumis qui œuvrent pour sortir de la broyeuse »*. *« Dans ces références,* a conclu la veuve de François Mitterrand, *je puise toute la force que j'éprouve avec tellement d'autres pour m'engager sur le chemin de l'alternative. »*

Mme Aubry s'est ensuite livrée, *« au nom du gouvernement »*, à un vibrant plaidoyer pour cet *« homme hors du commun »* qui *« incarnait l'action, la volonté, la passion »*. *« Si la gauche sait gouverner dans la durée, c'est aussi grâce à lui »*, a assuré la ministre. Tandis que les invités se rendaient à un cocktail, une trentaine de personnes ont scandé, du haut d'un viaduc surplombant le parc, des slogans pour la régularisation des sans-papiers. Mme Mitterrand a alors esquissé un sourire.

M. N.



هكذا من الأصل

Geneviève Fraisse, déléguée interministérielle aux droits des femmes

« Les femmes ne se reconnaissent pas dans les lois qui sont votées »

A quelques jours de la réunion de la conférence sur la famille, Geneviève Fraisse, nommée déléguée interministérielle aux droits des femmes le 15 novembre 1997, critique la manière dont le gouvernement et son chef, Lionel Jospin, entendent traiter les problèmes sociaux et économiques spécifiques des femmes. Elle estime que celles-ci *« ne se reconnaissent pas dans les lois qui sont votées »* et souligne que *« le budget du service des droits des femmes (...), malmené depuis de longues années »*, est *« même inférieur »*, en 1998, à celui de 1982.

« Les sondages effectués à l'occasion du premier anniversaire de la présence de Lionel Jospin à Matignon font apparaître une moindre confiance des femmes, par rapport aux hommes, à l'égard de la politique menée par le gouvernement (*Le Monde* du 29 mai). Comment expliquez-vous cet écart ?

– En tant que déléguée interministérielle, je n'en ai pas été surprise, pour m'être rendue sur le terrain, dans les régions, et avoir rencontré des femmes et des associations. Ces dernières ont soutenu le gouvernement et ont une très forte attente. Elles n'ont pas entendu ou pas compris la volonté politique de droits des femmes du gouvernement.

» *Cela s'explique aisément. Le* premier ministre a voulu faire du *droit des femmes autrement.* Il n'y a pas de ministère en charge de ce dossier, mais une structure interministérielle légère. Le gouvernement a annoncé deux pôles : celui de la parité, celui d'une campagne sur la contraception et sur les violences. Entre ces deux axes, se jouent les droits des femmes. Les femmes se disent : " D'un côté, oui, il va peut-être y avoir de la parité, puisque cela est en discussion au plus haut niveau. Là, le gouvernement tient ses promesses. " Sauf que les femmes ne sont pas convaincues que cela aura des effets dans leur vie réelle.

» Le premier ministre a nommé beaucoup de femmes à des postes-clés du gouvernement, est-ce que cela suffit pour les femmes en général ? Les femmes veulent que cette parité déclenche de l'égalité, c'est-à-dire qu'elle ait des effets ailleurs que dans la sphère politique, notamment pour le domaine économique, pour l'égalité professionnelle. Il y a là une forte attente.

» C'est comme s'il y avait deux chemins parallèles. La première parallèle est celle de la parité. Elle indique que la démocratie est sexuée, que la République est sexuée. La conférence sur la famille relève de la même logique. Je propose de parler de parité domestique, comme il y a un gouvernement domestique. Ce serait novateur : *prendre les décisions ensemble* et pas seulement partager les tâches *dans la famille, cesser de considérer* que le domestique est d'abord l'af*faire des femmes. Je ne m'étonne* donc pas, contrairement à d'autres, qu'un gouvernement de gauche arrive en 1998 à parler de la famille.

» Une deuxième parallèle se profile, avec des lois faites par le gouvernement. Si l'on examine trois *textes législatifs : les 35 heures,* l'exclusion et l'immigration, les *femmes ne s'y retrouvent pas.* Ce sont des textes généraux. Des dé*putées vous diraient que chaque* fois qu'elles ont proposé des amendements concernant les femmes immigrées, le temps partiel ou des parents isolés, ils n'ont pas été retenus.

> « Il ne faut pas qu'elles soient les perdantes de la famille »

» De la loi sur les 35 heures par exemple, il ne sortira pas mécaniquement une nouvelle articulation entre vie privée et vie professionnelle. Il ne faut pas que les femmes soient les perdantes de la famille. Il faut qu'elles soient reconnues dans leur activité professionnelle comme dans leur maternité...

– Comment expliquer que ces deux chemins ne se rencontrent jamais ?

– D'un côté, la parité dit : il existe des hommes et des femmes. De l'autre, les lois disent : il existe des êtres humains à qui il arrive des choses indifférenciées. Mais les femmes savent que c'est faux. Je comprends l'insatisfaction des femmes. Elles ne se reconnaissent pas dans les lois qui sont votées. Du coup, elles doutent de ce qui se passe du côté de la parité.

» L'intellectuelle que je suis trouve qu'il s'agit d'un moment historique. On ne parle plus de mères célibataires, mais de familles monoparentales. On ne parle plus du temps partiel féminin, mais du temps partiel en général, alors que cela concerne 80 % de femmes. Cette volonté d'" asexuer " les catégories de population s'inscrit au moment où on a voulu sortir les femmes de leur ghetto. Mais il n'est *pas sûr que cela ne se retourne pas* contre elles. Quand on faisait du ca*tégoriel, on voyait où elles étaient.* A généraliser, elles disparaissent.

– Votre mandat de déléguée interministérielle aux droits des femmes et les moyens dont vous disposez ne vous permettent pas d'impulser une autre vision ?

– Demain peut-être, aujourd'hui pas encore. On pourrait travailler les projets de loi en tenant compte des situations différentes des hommes et des femmes. Dans la loi sur l'exclusion, par exemple, on sait que de *nombreuses femmes sont concer*nées, mais qu'elles ne se vivent pas comme cela. En effet, l'exclusion suppose la rupture du lien social. Or, les femmes très pauvres ont un logement, des enfants, soignent leur apparence et ne se reconnaissent pas dans l'image de l'exclusion.

» Quant aux moyens, l'interministérialité est un art difficile. Le budget du service des droits des femmes est malmené depuis de longues années. En 1998, il est même inférieur au premier budget du service en 1982. Nous aimerions que cela cesse. On *dit que les mesures favorables aux* droits des femmes sont comprises dans d'autres budgets. Nous savons bien que c'est faux.

– Il y a eu deux promesses du gouvernement qui n'ont pas été suivies d'effet : la campagne sur la contraception, que vous avez annoncée en novembre 1997, et la circulaire sur les violences faites aux femmes, que Martine Aubry a annoncée comme imminente le 8 mars 1998. Sur ces deux points, où en est-on ?

– La campagne d'information sur la contraception est désormais pré*vue pour 1999.*

» Un projet de recherches sur les violences faites aux *femmes*, de 2 millions de francs, n'a toujours pas trouvé de financement. J'attache énormément d'importance au sujet des violences, pas seulement conjugales. Les violences à l'encontre des femmes dans l'entreprise, le sexisme, sont de vrais problèmes. Il y a une continuité entre les violences domestiques et les violences publiques. La crise économique a intensifié cet état de violence à l'encontre des femmes. Quant à la cir*culaire sur ce sujet, elle est toujours* en cours de rédaction. J'ai relancé Martine Aubry *sur tous ces* points... »

Propos recueillis par Michèle Aulagnon

Le gouvernement négocie au Sénat un barème de la prestation-dépendance

LE SÉNAT n'aime guère être bousculé, encore moins quand sont mis en cause les conseils généraux, dont nombre de présidents siègent en son sein. Il l'a encore montré à propos du dossier sur la prestation spécifique dépendance (PSD). Constatant de fortes disparités entre les départements dans l'attribution de cette allocation pour personnes âgées, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, avait fait adopter par l'Assemblée nationale, lors de la discussion du projet de loi portant diverses propositions d'ordre économique et financier, un amendement visant à fixer un barème national minimum pour le montant de cette prestation.

Les sénateurs ont supprimé cet amendement que le gouvernement a finalement retiré lors de la seconde lecture du projet de loi à l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 6 juin). Ce retrait, insiste-t-on dans l'entourage de Mme Aubry, n'est en aucun cas un recul : un nouvel *amendement, intégrant* des ajustements techniques, est en préparation pour être présenté lors de la discussion de la loi contre les exclusions qui sera examinée par le Sénat à partir du 9 juin.

Vendredi 5 juin, une première réunion de travail entre des sénateurs membres de la commission des affaires sociales et des représentants du ministère de l'emploi et de la solidarité a permis, selon un participant, de *« renouer le dialogue »* et de *« progresser »*. Ces sénateurs souhaitent qu'avant de fixer un barème minimum de la PSD, la tarification des prix de journée d'hébergement et de soins dans les maisons de retraite soit réformée. Mme Aubry avait déjà exprimé son souhait de voir cette tarification harmonisée, mais elle maintient sa volonté de barème.

UN « LIVRE NOIR »

Car le récent bilan établi par la direction de l'action sociale a mis en évidence des inégalités flagrantes entre les départements : le montant des prestations varie ainsi de 1 à 3, et six conseils généraux ne versent toujours pas de PSD en maison de retraite et d'hébergement.

Lancée il y a un an par un des derniers décrets signés par Alain Juppé, cette prestation devait concerner entre 200 000 et 300 000 personnes. Selon les chiffres de la direction de l'action sociale, 15 000 dossiers seulement ont reçu un avis favorable des services sociaux des départements.

Lundi, un « comité de vigilance », constitué à l'initiative du Comité national des retraités et personnes âgées et regroupant de nombreuses associations d'aide à domicile, doit rendre public un *« Livre noir de la PSD »* où est dénoncée l'*« indigence »* de cette prestation, dont la gestion *« ne peut être laissée à des initiatives départementales, non structurées, non coordonnées, non transparentes »*.

Bruno Caussé

Drogues : Jacques Chirac est hostile à la dépénalisation

LE PRÉSIDENT de la République, Jacques Chirac, s'est prononcé vendredi 6 juin à Soissons (Aisne) contre la dépénalisation des drogues douces. *« Il ne faut pas libéraliser »*, a déclaré le chef de l'Etat. *« Je suis personnellement contre la libéralisation. Chaque fois que je rencontre des professionnels, cela me conforte dans cette idée, car il n'y a pas de prévention sans pédagogie, mais il n'y a pas non plus de prévention sans interdit »*, a-t-il-indiqué, après avoir rencontré une quinzaine d'acteurs de la lutte contre la drogue et la prévention de la toxicomanie.

M. Chirac, qui doit participer lundi 8 juin à New York à une session générale des Nations unies sur la drogue, a vivement critiqué l'attitude des Pays-Bas dont la législation antidrogue est *« complètement différente »* de celle de ses partenaires de l'Union européenne, ce qui, selon lui, constitue *« un point faible »*. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **DUGOIN : le procureur d'Evry vient d'ordonner l'ouverture d'une nouvelle enquête préliminaire** à l'encontre de Xavier Dugoin, sénateur (RPR) et ancien président du conseil général de l'Essonne, en raison d'un incident intervenu le 22 mai à Mennecy, commune dont il est maire. Ce soir-là, M. Dugoin, qui avait pris en chasse à travers les rues de la ville un groupe de jeunes ayant proféré des insultes à l'égard de *son employée de maison, a menacé l'un d'entre eux avec une arme* P 38 de calibre 9 mm, en le sommant de livrer son identité. Bien qu'aucune plainte n'ait été déposée, le parquet de l'Essonne a décidé l'ouverture d'une enquête qu'il a confiée à la gendarmerie. – *(Corresp.)*

■ **SONDAGE : plus de trois Français sur cinq font confiance** à Lionel Jospin, selon le dernier sondage de la Sofres, réalisé du 27 au 29 mai auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes et publié par *Le Figaro Magazine* (daté 6 juin). Le premier ministre recueille 62 % de bonnes opinions (en hausse de 2 points en un mois) contre 36 % d'opinions négatives. Le président de la République, en revanche, perd 3 points selon cette enquête, avec 45 % de bonnes opinions contre 53 % de mauvaises.

■ **FRONT NATIONAL : deux conseillers municipaux FN, Eliane Guillet de la Brosse et Jean-Pierre Albertini,** ont été exclus de la majorité municipale *« pour raisons disciplinaires »*, a annoncé vendredi 5 juin le maire de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier. M. Le Chevallier *leur reproche, dans un communiqué, leurs « très nombreux manquements à l'indispensable solidarité municipale et politique »*. Cette exclusion marque une nouvelle escalade dans le différend entre l'équipe de M. Le Chevallier et Mme de la Brosse, membre influent du FN toulonnais.

JUSTICE A l'issue du Conseil de sécurité intérieure qui réunira, lundi 8 juin, autour du premier ministre, les ministres de la justice, de l'intérieur, de la défense, des affaires sociales et de l'éducation nationale, Lionel Jospin devrait annoncer un certain nombre de mesures destinées à lutter contre la délinquance des mineurs. ● COMME LE SOUHAITAIT Elisabeth Guigou, l'ordonnance de 1945 ne sera pas remise en cause. En revanche, plusieurs mesures allant dans le sens d'une fermeté accrue – comme, par exemple, le traitement en temps réel des faits délictueux – ont été décidées au terme d'un long arbitrage. ● LES PSYCHIATRES responsables des réseaux médico-sociaux destinés à prendre en charge les mineurs délinquants ou en difficultés s'insurgent contre leur manque de moyens. ● A PARIS, une expérience exemplaire de lieu de vie et de mise en réseau se heurte à maintes difficultés.

Le dispositif de lutte contre la délinquance des mineurs ne serait pas bouleversé

Au terme de plusieurs mois de débats, Lionel Jospin devrait annoncer, lundi 8 juin, un certain nombre de mesures destinées à améliorer la prise en charge des jeunes délinquants. Pas de mesures spectaculaires, mais l'affichage d'une certaine fermeté

APRÈS plusieurs mois de réflexion, ponctués de vives discussions, le gouvernement a choisi la voie du pragmatisme en matière de lutte contre la délinquance des mineurs. Sauf coup de théâtre, les mesures qui seront annoncées par Lionel Jospin à l'issue du conseil de sécurité intérieure, lundi 8 juin, ne devraient pas bouleverser l'équilibre général du système de prise en charge des mineurs délinquants. Le premier ministre, qui se devait d'arbitrer entre l'approche du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui prônait une refonte de l'ordonnance du 2 février 1945, et celle de la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, qui plaidait pour la pleine application des textes existants, s'oriente vers une voie médiane : pas de remise en question de l'ordonnance de 1945, mais l'affichage d'une certaine fermeté et la mise en place d'un bouquet de mesures visant à apporter une réponse systématique aux faits de délinquance.

L'arbitrage du gouvernement, qui tente de faire la synthèse entre les propositions de chaque ministère, a été arrêté à Matignon, jeudi 4 juin, lors de la dernière réunion préparatoire au conseil de sécurité intérieure. Les reports successifs de ce conseil interministériel, prévu initialement le 25 mai, mais ajourné au 2 puis au 8 juin, devaient permettre d'aplanir les dissensions apparues au grand jour après la révélation d'une lettre confidentielle de Jean-Pierre Chevènement à Lionel Jospin. Dans ce courrier du 4 mai, le ministre de l'intérieur, développait une approche en totale contradiction avec celle de son homologue de la justice, Elisabeth Guigou. Appelant à la *« refondation du dispositif en vigueur »*, Jean-Pierre Chevènement proposait de revenir sur ce qu'il appelait *« la présomption d'irresponsabilité des mineurs »* et sur *« la double compétence du juge des enfants »*, en charge des mineurs victimes comme des mineurs délinquants (*Le Monde* du 29 mai).

Le gouvernement semble avoir définitivement écarté ces mesures radicales. L'idée d'une réforme de la loi de 1987, qui avait interdit le placement en détention provisoire pour les mineurs de treize à seize ans, a été abandonnée. L'hypothèse d'une remise en question de la double compétence des enfants, avancée par le ministère de l'intérieur, est venue buter sur la ferme opposition du ministère de la justice. De même, il ne devrait pas y avoir de remise en question du régime des peines applicables aux mineurs qui sont responsables de leurs actes, mais bénéficient d'une *« excuse atténuante de minorité »*, leur permettant de ne se voir infliger que la moitié de la peine prévue pour les majeurs.

RÉAFFIRMER ET RENFORCER

Sauf annonce spectaculaire de dernière minute, les mesures que devrait présenter le gouvernement, lundi 8 juin, à l'issue du conseil de sécurité intérieure, ne devraient pas bouleverser les principes de la justice des mineurs délinquants, mais bien plutôt les réaffirmer et les renforcer. Dressant le constat d'une progression inquiétante de la violence des jeunes, le gouvernement devrait prôner un discours de fermeté, indiquant que tout fait de délinquance doit connaître une réponse rapide et systématique. Surtout, il devrait s'engager à réinvestir les champs de la prise en charge des mineurs délinquants, trop longtemps négligés par les pouvoirs publics. De la prévention à la répression, chaque ministère concerné s'engagera vers une mobilisation accrue et coordonnée. Une logique de programmation des actions est envisagée sur vingt-six départements considérés comme sensibles. Au chapitre de la prévention, il est prévu de créer d'une part des consultations spécifiques à destination des adolescents dans les secteurs de pédopsychiatrie de vingt-six départements prioritaires ; d'autre part, dans ces départements, des unités intersectorielles de soutien psychologique aux intervenants sociaux. Le ministère des affaires sociales devrait en outre s'engager à remobiliser les conseils généraux qui gèrent, depuis les lois de décentralisation, les dispositifs et les crédits de l'aide sociale à l'enfance. Des contacts devraient être pris avec les assemblées départementales, qui ont aussi en charge la gestion de la prévention spécialisée sur les quartiers. Le ministère de Martine Aubry propose également des actions de soutien éducatif envers les familles en difficulté. Rappelant la possibilité, pour le juge des enfants, de mettre sous tutelle les allocations familiales, s'il le juge nécessaire, le gouvernement n'a pas choisi de créer de nouvelles sanctions financières envers les familles d'enfants délinquants. En revanche, le ministère de la justice prévoit d'intensifier les poursuites contre les parents qui encourageraient la délinquance de leurs enfants.

Pilotées par le ministère de l'intérieur, une série de mesures visent à améliorer la réponse policière à la délinquance des mineurs. Les contrats locaux de sécurité (CLS) devraient être réorientés vers la prévention de la délinquance juvénile. Une formation spécifique à la délinquance des mineurs, programmée sur trois ans, devrait être proposée à 17 500 policiers. Traditionnellement opposé à un retour des brigades spécialisés dans la délinquance des jeunes, le ministère de l'intérieur devrait cependant annoncer qu'il élargit les compétences de ses brigades de mineurs – qui ne s'occupent que des enfants victimes – aux mineurs auteurs de fait de délinquance dans le milieu scolaire et périscolaire. Enfin, le ministère réfléchit à la manière de mieux fixer le cadre juridique des interventions des policiers envers les mineurs auteurs d'incivilités. Une procédure d'admonestation, réalisée sous le contrôle du parquet par les policiers, est à l'étude.

L'action de la police devrait être mieux coordonnée avec les réponses de la justice par le biais de l'organisation des parquets en traitement en temps réel. Déjà initié dans certaines juridictions, le traitement en temps réel, ou « troisième voie », consiste à convoquer systématiquement au tribunal le jeune auteur d'incivilités et ses parents. Le substitut ou le délégué du procureur procède alors à un rappel à la loi, ou à une médiation en présence de la victime, avant de classer les faits sous conditions. Cette procédure devrait être généralisée dans les juridictions. De même, le ministère de la justice souhaite l'extension des mesures de sanction-réparation, qui permet aux juges des enfants d'adapter leur réponse à chaque fait de délinquance, en proposant au mineur de s'excuser auprès de la victime, de réparer le dommage causé ou de s'investir dans un travail d'intérêt général. Le gouvernement devrait inciter les collectivités locales à participer à la réalisation de ces mesures, encore peu développées.

HÉBERGEMENT INDIVIDUALISÉ

Enfin, la chancellerie devrait s'engager dans une modernisation de la justice des mineurs. Outre le renforcement déjà engagé du nombre de substituts pour mineurs et de juges des enfants, le ministère de la justice devrait augmenter et modifier le recrutement des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), dont les effectifs ont regressé dans les années 80 avant de stagner à moins de 3 000 aujourd'hui. L'hébergement en foyers des mineurs délinquants devrait être renforcé, mais aussi diversifié en créant des structures d'hébergement individualisé et des accueils de jour. L'expérience des unités à encadrement renforcé (UEER), créées par Jacques Toubon, devrait être poursuivie au même titre que des mesures d'éloignement des jeunes de leur quartier, déjà pratiquées par les juges des enfants.

L'ensemble de ces mesures profile une politique de long terme, basée sur la coordination entre ministères. Pragmatique mais peu spectaculaire, cette orientation nécessite, outre des moyens budgétaires importants, un effort d'explication envers l'opinion publique, qui attend des actions claires et lisibles dans ce domaine. C'est toute la difficulté de ce conseil de sécurité intérieure, sommé de faire du neuf avec des réponses qui, faute d'avoir été vraiment appliquées, avaient fini par paraître usées.

Cécile Prieur

Le PS réclame « un véritable plan d'urgence »

Lors d'un colloque sur la famille, dimanche 7 juin, le Parti socialiste devait présenter les propositions d'Adeline Hazan, chargée des questions de société au secrétariat national, sur la délinquance des mineurs. Le PS récuse une réforme de l'ordonnance de 1945 – *« débat complètement idéologique »* –, la création d'un juge pénal des mineurs et la suppression des allocations familiales (*« démagogique et irresponsable »*). Le PS réclame *« une relance vigoureuse de la politique de la Ville pour reconstruire enfin au plan local une véritable prévention de la délinquance »*. Les contrats locaux de sécurité doivent *« impérativement »* comporter un volet sur les mineurs. Il se prononce pour *« un effort important de développement des formes souples de justice de proximité »* (médiation, réparation), le lancement d'*« un véritable plan d'urgence pour la délinquance des mineurs »* et *« un travail citoyen avec les associations pour soutenir les familles et les aider à exercer leurs responsabilités parentales »*.

La création de réseaux médico-sociaux se heurte à un grave manque de moyens

ÉDUQUER ou réprimer ? Les clivages, en matière de délinquance des mineurs, se résument souvent à cette question, qui en occulte une autre : comment soigner les adolescents difficiles, ceux que l'on appelle les *« cas lourds »* ? Les troubles psychologiques graves qui affectent les jeunes sont *« de plus en plus nombreux »*, notent les parlementaires Christine Lazerges (Héraut) et Jean-Pierre Balduyck (Nord), auteurs du dernier rapport sur la délinquance des mineurs. Les éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), les responsables de missions locales, le savent bien : une part de plus en plus importante de leur « public » ne relève pas de leurs seules compétences mais aussi du secteur de la santé.

« Il existe un déficit grave pour l'accueil et le suivi des quatorze-dix-huit ans qui présentent des troubles du comportement, et qui sont donc spécialement exposés à la délinquance », estiment les deux parlementaires dans leur rapport. Dans les faits, adolescents et jeunes adultes requièrent une même approche. Dans les textes, le seuil des seize ans sépare la psychiatrie infanto-juvénile de la psychiatrie générale. La première a des capacités d'accueil très limitées en termes de lits, la seconde n'est pas adaptée aux adolescents en crise. La situation est particulièrement critique en région parisienne, où le problème de manque de lits d'hospitalisation est récurrent. Il faut donc, selon les parlementaires, *« construire une véritable psychiatrie de l'adolescent »*. Avec, certes, des services spécialisés dans les hôpitaux, mais aussi des centres d'accueil thérapeutique à temps partiel, implantés dans les centres médico-psychologiques.

LE SECOURS DE LA PSYCHIATRIE

« Il ne s'agit pas véritablement de maladie mentale mais de troubles du comportement et d'inadaptation mentale », estime Nadia Zeghmar, directrice du Centre d'action éducative de la PJJ de Valence (Drôme) et auteur d'une étude sur *Les Rapports justice-psychiatrie pour la prise en charge des "cas lourds"*. Désemparée face à ces troubles du comportement, la justice appelle la psychiatrie à son secours. *« C'est la contribution de la psychiatrie aux pratiques de normalisation et à la sauvegarde de la paix sociale qui est en question »*, note Nadia Zeghmar. Cette mise en demeure traduit le désintérêt du secteur psychiatrique pour les questions sociales. *« Médecins, infirmiers, personnels administratifs s'illustrent tour à tour par des attitudes allant de la frilosité à l'hostilité lorsqu'il s'agit d'ouvrir l'action thérapeutique sur des coopérations avec le secteur libéral ou associatif »*, lit-on dans le rapport Lazerges-Balduyck.

Les psychiatres invoquent plusieurs arguments pour justifier leurs réticences. D'abord, ils refusent d'être perçus comme le dernier maillon d'un parcours ponctué d'échecs, l'ultime recours lorsque les travailleurs sociaux, l'éducation nationale et les magistrats avouent leur impuissance. Ensuite, comme l'explique l'un d'entre eux, Patrick Alecian, *« ils restent dans l'hypothèse – honorable – qu'ils peuvent faire plus de mal que de bien »*. Enfin, ils mettent en avant la problématique de la demande, selon laquelle ils ne peuvent intervenir qu'auprès de patients volontaires – ce qui est rarement le cas des jeunes délinquants.

C'est justement parce que les adolescents ne consultent jamais qu'a été créé le point accueil jeunes de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Le lieu, ouvert à qui veut, est essentiellement animé par une équipe de santé mentale. Pas de soins pour autant : des ateliers culturels permettent d'être à l'écoute des jeunes ; une fois en confiance, ceux-ci demandent éventuellement à être soignés. *« En tant que psychiatres du service public, nous avons une mission de prévention. Soin et prévention sont intimement mêlés »*, explique Abram Coen, chef de service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'hôpital de Saint-Denis, et secrétaire de l'association Santé mentale et culture.

« GROUPE ET MÉDIATION »

Les expériences de la sorte se multiplient. *« Le mode du groupe et de la médiation est le seul qui permette d'aborder certains adolescents »*, estime le docteur Gilles Barraband, chef de service à l'Institut Théophile-Roussel, et animateur du centre Jean-Wier, centre d'accueil thérapeutique à temps partiel de Nanterre, où les adolescents pratiquent théâtre, sport, atelier d'écriture, échecs et video. *« L'institution trop organisée ne convient pas à l'adolescent violent »*, poursuit le psychiatre. D'où la nécessité d'utiliser des techniques de groupe, inspirées du psychodrame, et d'offrir des solutions basées sur la capacité des adultes à former un collectif. *« Avec l'adolescent difficile, le psychiatre ne peut travailler seul, il doit travailler avec des éducateurs, des infirmiers, des assistantes sociales, et parfois de manière indirecte*, affirme le docteur Barraband, *les psychiatres y sont mal préparés. On découvre tout un champ, des méthodes qui n'étaient pas couverts. »*

Ce type d'approche, fondée sur le fonctionnement en réseau, est bien compris par un certain nombre de personnalités, ou d'équipes, qui portent à bout de bras des projets personnels. *« Beaucoup a été fait par la voie associative »*, remarque le rapport Lazerges-Balduick ; reste que *« l'innovation est suspecte, l'expérimental est regardé comme dangereux »*. Chaque projet repose sur des montages financiers « bricolés ». *« Je passe mon temps à chercher des sous, alors que rien, dans ma formation médicale, ne m'y prédispose »*, raconte le professeur Coen.

Le rapport des parlementaires le souligne : *« On laisse généralement survivre dans la précarité les avancées les plus pertinentes et les moins coûteuses de la psychiatrie – par exemple, les dispositifs d'hébergement associatifs. »* Qui plus est, ces initiatives vivent dans l'ombre. Aucune évaluation, aucun inventaire, ne recense les expériences et les moyens existants. Comme le dit Nadia Zeghmar, à la PJJ de Valence : *« J'ai l'impression de travailler en aveugle et dans l'urgence, nous recevons des injonctions multiples, alors que les pratiques du terrain sont insuffisamment analysées. »*

Marie-Pierre Subtil

Le ras-le-bol d'une fondatrice d'un lieu de vie

REPORTAGE

« Il lui faut un lieu adapté, sinon il n'y aura plus de travail possible »

C'EST l'histoire d'une jeune fille de quatorze ans qui vient de faire une tentative de suicide. Un psychiatre a posé son diagnostic : elle est érotomane, c'est-à-dire nymphomane, son état nécessite une hospitalisation en service psychiatrique. Le juge des enfants a donc rendu une ordonnance en ce sens. *« Si la Salpé* [l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière] *ne la prend pas, il va falloir aller ce soir au centre d'orientation psychiatrique, à Sainte-Anne »*, prévoit Martine Fourré, la psychologue-psychanalyste à qui l'Aide sociale à l'enfance (ASE) a transmis le dossier.

A la « Salpé », il n'y a effectivement pas de place. La jeune fille sera reçue en consultation au centre d'orientation le lendemain matin. Une heure plus tard, Martine Fourré appelle le psychiatre qui l'a vue. Lui : *« Effectivement, elle est repliée sur elle-même, mais elle s'en sort rapidement. »* Elle : *« A l'ASE, elle sera entourée de gens qui ne sont pas formés pour ça ; un endroit soignant, ce serait bien. »* Lui : *« Nous n'avons pas de lit, sauf en secteur adulte ; et elle n'a que quatorze ans ! »* Elle : *« Eh oui ! Nous attendons tous les vingt lits du dix-neuvième arrondissement. »* Lui : *« Il lui faut un lieu adapté, si on l'hospitalise avec une équipe non formée pour ça, ensuite il n'y aura plus de travail possible. »*

Martine Fourré raccroche le combiné. *« Ça fait vingt ans que je hurle, que j'en ai marre de travailler dans des conditions pareilles ! Il faut des lits en hôpitaux ! Il faut former les psychiatres ! Il faut des lieux de vie avec des psychologues formés ! Des gamins comme ça, la société en pond à la pelle ! »* Fondatrice d'un lieu de vie pour adolescents en difficulté, boulevard Voltaire, à Paris, la psychanalyste en héberge cinq en ce moment, dont le casier judiciaire n'est plus vierge. Pendant la journée, elle en reçoit d'autres, envoyés en consultation par l'Aide sociale à l'enfance, l'Ecole des parents ou les juges des enfants – qui passent par l'ASE dans la mesure où la justice n'a pas les moyens de payer.

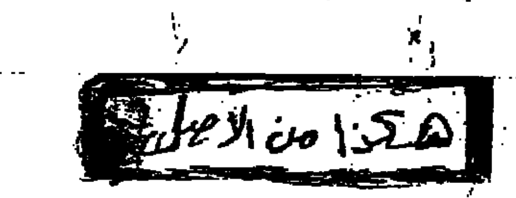
« PALLIER LES CARENCES »

« Le secteur aide sociale à l'enfance pallie les carences de la santé et de la justice », estime la psychanalyste, secrétaire générale de l'Asepsi (Association pour l'étude et la promotion des structures intermédiaires), un mouvement issu de l'antipsychiatrie.

Pour des raisons cliniques, le travail a toujours été effectué en réseau. Ce type de dispositif englobe des établissements médico-sociaux, des associations où les jeunes peuvent avoir des activités, plusieurs services psychiatriques hospitaliers, des juges des enfants, bientôt des entreprises – comme la Fnac, Microsoft, le Club Méditerranée –, certains commerçants du quartier – qui font faire des stages aux adolescents –, la Mairie de Paris – pour les centres culturels –, des écoles, etc.

« Le réseau, explique Martine Fourré, *c'est l'apprentissage de la vie, de la ville, d'une culture, de liens sociaux ; c'est un moyen pour l'adolescent de casser la relation duale, de rencontrer des gens qui font des choses ensemble, qui créent la cité de concert... Notre art de vivre ensemble pousse l'adolescent à entendre qu'ici il y a de la vie possible. »* Il existe environ deux cents lieux de vie en France, qui vivent sans véritable statut, l'agrément étant le même que celui des assistantes maternelles. Les activités de Martine Fourré ne sont pas agréées par l'administration : une convention est signée pour chaque adolescent pris en charge. *« Je fais quelque chose qui n'est ni interdit ni autorisé*, constate la psychanalyste, *qu'est-ce qu'on attend pour aider les associations qui depuis vingt ans pratiquent la mise en réseau ? »*

M.-P. S.





هكذا من الأصل

(Publicité)

M. Jospin reprend à son compte les réformes de M. Allègre

Après l'annonce par le premier ministre, lors des Assises nationales des ZEP, de la mise en œuvre effective de la politique de déconcentration et de la réforme des lycées, le SNES-FSU a vivement réagi pour marquer son désaccord

Le torchon brûle entre Lionel Jospin et le Syndicat national des enseignants du second degré (SNES-FSU). S'exprimant vendredi 5 juin à Rouen devant les Assises nationales des ZEP, le premier ministre a apporté un soutien total aux projets de son ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, en matière de réforme du mouvement national (mutations) des enseignants du second degré. Il a en outre annoncé que la réforme des lycées – *« indispensable »* selon lui – se ferait sur la base du rapport Meirieu, qu'il décrit comme *« un matériau de premier ordre »*. Il n'en fallait pas davantage pour susciter le courroux du SNES-FSU, opposé et à la réforme du mouvement national et à celle des lycées. Le SNES lance, pour le 18 juin, l'idée d'une *« journée de ralentissement de la circulation dans toutes les villes »*.

ROUEN
de notre envoyée spéciale

Il y avait bien longtemps que Lionel Jospin n'avait pas parlé d'éducation. Après avoir promis, dans son discours de politique générale, de faire de l'école une priorité de son gouvernement, l'ancien ministre de l'éducation nationale a laissé, pendant un an, son ami Claude Allègre endosser cette charge avec l'énergie que l'on sait. Le premier ministre est donc venu pour la première fois *« expliciter la politique que le gouvernement conduit dans ce domaine »*, en clôturant, vendredi 5 juin à Rouen, les Assises nationales des ZEP.

Quelque peu malmenés depuis un an, les enseignants ont sans doute entendu avec plaisir l'hommage que leur a rendu le premier ministre. Peut-être ont-ils été réconfortés de savoir que *« l'utilité sociale comme le sens singulier »* de leur métier demeuraient *« primordiaux »*. Mais, après quelques considérations assez consensuelles sur les enjeux de l'école républicaine, M. Jospin leur a surtout expliqué, en l'absence de l'intéressé, à quel point les réformes proposées par Claude Allègre étaient nécessaires.

Dans cet exercice pédagogique à risques, la déconcentration et la réforme des lycées ont pris la première place. Conscient des *« crispations »* que le sujet suscite, le premier ministre souligne que le mouvement national des enseignants du second degré (les mutations) *« concentre les critiques de tous bords et symbolise de manière excessive la centralisation de l'éducation nationale »*. La conclusion s'impose : *« Voilà un objet de réforme »*, martèle-t-il. Et elle sera *« menée à bien, dans la concertation »*, à l'éducation comme dans les autres départements ministériels.

« L'indispensable réforme des lycées » reçoit également l'adoubement du premier ministre. Le rapport Meirieu *« constitue un matériau de premier ordre »*, qui doit nourrir *« un véritable débat démocratique sur ce que le pays tout entier attend de son lycée »*, estime M. Jospin. *« Les conclusions provisoires de ce rapport, sur le contenu des disciplines, la durée hebdomadaire de présence, l'accompagnement différencié des élèves ou l'affirmation de la place du lycée professionnel, (...) font écho aux questions soulevées lors de vos assises »*, juge-t-il.

« ÉGALITÉ DES CHANCES »

Avec quels moyens financiers l'école pourra-t-elle *« promouvoir une réelle égalité des chances »*, son objectif premier ? M. Jospin se montre précis quant aux restrictions et plus vague sur les largesses. Les premières, au nom de la baisse démographique, concernent l'enseignement primaire, qui devra contribuer à la fois au respect *« du principe de discrimination positive et à celui de la stabilité de l'emploi public »*. Pour le reste, il affirme que le budget de l'éducation nationale compte parmi ceux *« qui bénéficieront d'une priorité »* dans la prochaine loi de finances. *« L'école n'est pas un coût, c'est un investissement. Mais, comme tout investissement, il doit être maîtrisé. »*

Au cœur de la question de l'égalité des chances, les ZEP, enfin. M. Jospin s'indigne que 39 % des collégiens de la Nièvre soient en ZEP, contre 19 % en Seine-Saint-Denis (*Le Monde* du 6 juin). Il faudra donc accomplir *« un choix fort »* en révisant la carte des ZEP : *« C'est une question qui doit être réglée pour la rentrée 1999. »*

Quant aux indemnités pour compenser un travail difficile, les enseignants des ZEP rurales devront sans doute bientôt y renoncer. En revanche, un contingent supplémentaire de primes ZEP est promis dans le prochain budget, tout comme *« un important contingent supplémentaire d'emplois-jeunes »*. Constitution des *« réseaux d'éducation prioritaire »*, lutte contre l'effet de ghetto, respect des mêmes programmes pour tous, autant d'orientations qui devront également donner *« un second souffle »* aux ZEP.

Les réactions syndicales ne se font pas attendre. Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FSU), directement visé par l'attaque frontale de M. Jospin contre le *« mouvement »* national et par l'approbation sans réserve de la réforme des lycées, qu'il combat, tire le plus vite : dans un communiqué, le principal syndicat des collèges et des lycées *« invite les personnels du second degré à exprimer fortement leurs désaccords »* avec les choix du premier ministre.

MENACE DE GRÈVE

Le SNES lance pour le 18 juin l'idée d'*« une journée de ralentissement de la circulation dans toutes les villes »*, et agite la menace d'une grève pour la rentrée. Il récuse la *« logique de redéploiement des moyens »* dans laquelle M. Jospin *« inscrit la relance des ZEP »*.

Plus mesuré, le syndicat majoritaire du premier degré, le SNU-IPP (FSU), qui espère pour mardi 9 juin la conclusion d'un accord sur l'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles, estime que les ambitions affichées par le premier ministre *« sont loin de correspondre à* [ses] *attentes »*. Il reconnaît certains *« engagements politiques forts »* comme l'opposition à des *« programmes minimum »*, mais s'inquiète que *« l'école primaire* [puisse] *constituer un réservoir de postes »*.

Ce n'est, pour l'instant, qu'une guerre de communiqués. M. Jospin espère, pour sa part, avoir répondu à l'injonction lancée au début de l'après-midi par Anne-Marie Chartier, chercheur à l'Institut national de la recherche pédagogique : *« Nous n'avons pas besoin de paroles qui donnent des illusions, nous avons besoin de choix politiques qui nous donnent des forces. »*

Béatrice Gurrey

Un invité de dernière minute

Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, est apparu à la tribune des Assises nationales des ZEP avec Lionel Jospin et Ségolène Royal, en clôture, alors qu'il ne figurait sur aucun programme. Mais on avait frisé l'incident diplomatique. *« Pourquoi avoir choisi la terre électorale de Laurent pour cette manifestation et ne pas l'avoir invité ? C'est contraire à toute tradition républicaine. »* Les fabiusiens ne décoléraient pas. Après des tractations serrées, où la préséance protocolaire l'a emporté sur les bonnes manières politiques, M. Fabius s'est finalement joint au déjeuner que MM. Jospin et Allègre ont pris dans un collège d'Elbeuf en compagnie de Ségolène Royal. Puis a prononcé un long discours dans lequel il a rendu *« hommage de la façon la plus claire »* aux enseignants, dont le travail n'est *« pas toujours suffisamment reconnu »*.

Autocritique stalinienne

Dans la salle, le malaise est palpable. Ségolène Royal a introduit à la tribune, juste après son discours de clôture des assises des ZEP, trois élèves qui vont lire un texte à la gloire de leurs enseignants et de l'école. Le dernier, un jeune lycéen professionnel, entame une longue autocritique ponctuée de faits précis concernant son comportement « délinquant ». *« Avant, je cherchais tout le temps la bagarre avec mes camarades... je ne respectais pas mes profs... je n'écoutais pas mes parents. »* Il lit plusieurs pages de cette eau, devant une salle prise d'une révolte silencieuse mais perceptible. Il explique finalement comment il s'en est « sorti », grâce à l'école. La propagande la plus grossière et la plus humiliante ne l'aurait pas osé.

Jean-Yves Rochex, chercheur à Paris-VIII et membre du comité de pilotage des ZEP, qualifie cette farce de *« contre-exemple ignoble de tous les propos sur l'éducation à la citoyenneté »*.

L'examen des faits de l'affaire Yann Piat s'achève sur les dénégations de Gérard Finale

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

Comme un roc, Gérard Finale reste sur la position qui fut constamment la sienne devant le juge d'instruction Thierry Rolland. Il nie catégoriquement être le commanditaire de l'assassinat de Yann Piat.



PROCÈS

Avec le patron du bar hyérois Le Macama, interrogé vendredi 5 juin, la cour d'assises du Var achève cinq semaines de débats consacrés à l'examen de l'affaire. A partir de lundi 8, la parole est aux avocats et à l'accusation. Le président Dominique Bréjoux, en définitive, a estimé inutile l'audition de Charles Pasqua, demandée la veille par la défense (*Le Monde* du 6 juin).

Après les aveux renouvelés de Lucien Ferri, qui a reconnu, jeudi 4, avoir tiré six coups de feu sur la députée, le juge tente, une dernière fois, de porter la contradiction dans le box des accusés :

« M. Ferri, vous savez que de graves accusations pèsent sur Gérard Finale. Vous dites qu'il n'y est pour rien. En ne disant pas le nom des commanditaires, vous prenez le risque qu'il soit condamné !

– Mieux vaut des gens qui fassent de la prison que des morts », répond Lucien Ferri.

Puis le président, à nouveau : *« M. Finale, vous l'entendez. Vous n'avez pas envie de le secouer ? A votre place, je le "gangasserais", non ? »*

« Tous les journalistes disent déjà que je suis agressif et que je fais peur aux témoins ! », rétorque le patron du Macama.

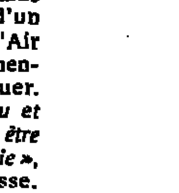
« C'EST INEXPLICABLE »

Une à une, le président Bréjoux rappelle les charges qui pèsent sur le plus âgé des accusés : l'alibi inventé par ses soins pour préserver les auteurs du vol de la moto qui a servi à l'assassinat, l'argent donné à Lucien Ferri pour qu'il effectue, au lendemain du crime, avec Marco Di Caro, un voyage en Espagne et, surtout, la série des dépositions de plusieurs jeunes de *« la bande »* et de leurs proches qui, lors de l'instruction, l'ont directement mis en cause, avant de se rétracter à l'audience.

« C'est inexplicable », dit Gérard Finale, dénonçant une *« machination »*, des *« travails* [sic] *de la police et du juge d'instruction »*, autrement dit des pressions des enquêteurs. Le mobile de l'accusation – la succession de l'ancien parrain toulonnais Jean-Louis Fargette ?

« Mais c'est débile (...) ! Pour moi, l'assassinat de Yann Piat, ça ne peut être que politique. »

Jean-Michel Dumay



HORIZONS

ENQUÊTE

La grève vue d'Air France

Le mouvement des pilotes ne fait pas l'unanimité parmi les autres salariés de la compagnie, hôtesses, stewards, personnels au sol et agents commerciaux. Certains se veulent solidaires, tout en dénonçant l'individualisme des pilotes. D'autres jugent leur grève irresponsable et critiquent aussi les faiblesses de la direction

BLOQUÉS depuis cinq jours à l'autre bout du monde, certains membres d'un équipage d'Air France commencent à craquer. *« Il fait beau et chaud mais moi, je préférerais être dans mon jardin sous la pluie »*, confie Florence, une hôtesse. L'équipage s'attendait à être rapatrié sur une autre compagnie en fin de semaine. Mais le coup de grâce est tombé vendredi après-midi : *« La direction nous a souhaité bon courage par fax... ! »*, se désespère Florence. *« Maintenant, j'ai vraiment l'impression d'être prise en otage par les pilotes. »* Près d'un millier d'agents de la compagnie sont ainsi retenus en escale.

Obligés à cohabiter pendant quelques jours, hôtesses, stewards, pilotes et copilotes dialoguent. *« Au début, j'étais hostile à leur grève, mais maintenant, je comprends mieux leur motivation*, avoue Eric, un steward. *La direction cherche à coaliser le personnel commercial, le personnel au sol, les passagers et l'opinion publique contre les pilotes. Qu'ils se débrouillent entre eux ! »*

A des milliers de kilomètres de là, à Paris, l'ambiance n'est guère différente. Dans l'aérogare 2 de Roissy-Charles-de-Gaulle, le personnel au sol assure la préparation des quelques vols maintenus. *« C'est normal que des salariés défendent leur rémunération »*, estime François, à un comptoir d'enregistrement des passagers. Il dit refuser *« la régression sociale »*. Martine, à l'accueil, renchérit : *« Ce n'est pas parce que certains pilotes gagnent 60 000 ou 80 000 francs par mois qu'ils doivent accepter une baisse de 15 % de leur salaire. Ils ont fait des études, les derniers embauchés* [320 000 francs bruts annuels] *ont dû payer leur qualification sur leur premier appareil et ils assument de lourdes responsabilités. »*

Les pilotes seraient-ils dispensés de faire des efforts ? *« Non, on doit tous en faire. Toutes les catégories de personnel, y compris les pilotes, ont déjà augmenté leur productivité de 30 % depuis 1993. »* Dans un tract du 4 juin, FO remet pourtant en question les efforts fournis par les pilotes ces dernières années : *« Quand les syndicats de pilotes se gargarisent des efforts fournis pendant quatre ans, on a du mal à y voir clair. En effet, si les efforts des personnels au sol et des hôtesses et stewards sont identifiables, c'est moins le cas pour les pilotes. D'ailleurs, personne ne s'étend jamais sur ce sujet. »*

« Peut-être que les pilotes n'ont pas encore fait leur part mais 15 % de baisse de salaires, ça semble beaucoup. Je n'ai pas les moyens de savoir si l'échange d'actions qu'on leur propose compense vraiment cette baisse », explique Sophie, un autre agent d'enregistrement. Cette solidarité à l'égard du mouvement des pilotes peut surprendre. Traditionnellement, le dialogue passe mal entre ces derniers et les autres catégories de personnel. *« La plupart sortent de leur cockpit, rentrent dans un taxi et retournent chez eux sans se préoccuper de ce qui se passe dans l'entreprise »*, regrette un agent au sol. *« Je suis écœuré de l'indifférence, jumelée au plus parfait nombrilisme, d'une catégorie de crétins bariolés, diplômés et immatures à qui l'on confie les commandes de dangereux bolides volants »*, estime Benjamin, jeune cadre commercial chez Air France.

> « Maintenant, j'ai vraiment l'impression d'être prise en otage par les pilotes. »
> **Une hôtesse, bloquée à l'autre bout du monde**

D'autres regrettent le comportement des pilotes lors de précédents conflits. Au cours des dernières grèves du personnel naviguant commercial (les PNC, c'est-à-dire les hôtesses et stewards), ils ont continué à faire voler les avions avec des membres d'équipage délégués par d'autres compagnies. FO, majoritaire parmi le personnel au sol, dénonce également leur manque de solidarité : *« En 1993, alors que la compagnie était en faillite avec 8 milliards de francs de déficit et 35 milliards de francs de dettes et que se tenaient les premières commissions de licenciement de personnels au sol, les syndicats de pilotes ont-ils réagi ? NON ! Toujours en 1993, alors que les personnels au sol luttaient par la grève contre les licenciements et pour la survie d'Air France, ont-ils été dans la grève ? NON ! »*

« Et bien, nous, on va leur donner une leçon de solidarité », explique une hôtesse. Cela ne signifie pas que les différentes catégories de personnel soutiennent les pilotes, mais la plupart refusent avant tout d'être utilisées par la direction pour les faire céder. L'UNAC, l'un des deux principaux syndicats d'hôtesses et stewards (8 300 personnes chez Air France) aux côtés du SNPNC, trouverait dramatique que les pilotes cèdent. *« Quand les gros maigrissent, les maigres meurent »*, estime Jean Saumont, secrétaire général de l'UNAC, qui reprend à son compte les termes d'un proverbe africain.

La solidarité à l'égard des pilotes n'est pas complètement désintéressée. *« L'issue de la négociation sera instructif pour le futur de la compagnie et celui des autres catégories »*, affirme François. La CGT estime que *« si les pilotes obtiennent satisfaction, ça risque de bouger parmi les personnels au sol »*, selon M. Girbert, secrétaire général adjoint du bureau Air France. *« Le conflit des pilotes nous concerne, car il vise la suppression de la double échelle des salaires, qui permet à la compagnie d'embaucher des jeunes à des conditions moins intéressantes que leurs prédécesseurs. »* Depuis décembre 1995, les hôtesses et stewards d'Air France sont dans la même situation. *« Un jeune rentre aujourd'hui chez Air France avec un salaire brut annuel de 113 000 francs, contre 144 000 francs auparavant. Les carrières sont ralenties : il faut maintenant trente et un ans pour arriver au salaire maximum, 220 000 francs pour un steward, entre 300 000 et 310 000 francs pour un chef de cabine »*, explique Jean-Luc Barron, représentant d'Air France au SNPNC.

Les hôtesses et stewards aimeraient aussi bien profiter du conflit des pilotes et du débat sur l'actionnariat salarié pour gagner du pouvoir. *« On avait dit qu'on inciterait les hôtesses et stewards à prendre des actions Air France au moment de l'ouverture du capital. En contrepartie de quoi nous avons demandé à Jean-Cyril Spinetta d'être partie prenante d'un éventuel gouvernement d'entreprise, sur le modèle américain »*, explique M. Barron. *« On veut à tout prix éviter ce qui se passe chez United Airlines où les salariés sont majoritaires mais où les hôtesses et stewards, faute d'un salaire suffisant, n'ont pas participé à la reprise de leur entreprise en échange d'une baisse des rémunérations »*, ajoute-t-il. *« On supporte déjà un patron à bord de l'avion* [le commandant de bord]. *Si en plus il est patron de l'entreprise, avec des actions, ça va être l'enfer »*, estime un steward.

TOUS ne sont pas pour autant solidaires des pilotes. Car les salariés d'Air France jugent aussi le conflit en cours à l'aune de la santé économique de leur entreprise. *« 100 millions de francs de pertes par jour de grève... En cinq jours, on a perdu ce que la direction demandait aux pilotes d'économiser en un an »*, regrette Sylvie, à un guichet de vente. *« C'est peut-être la grève de trop, surtout qu'elle intervient à un moment crucial pour la compagnie, placée sous le feu des projecteurs de la Coupe du monde »*, ajoute-t-elle.

« Ils n'ont aucune conscience économique. C'est pas avec math sup' ou math spé' qu'ils comprennent comment fonctionne l'entreprise », estime un cadre administratif. *« Aujourd'hui, c'est une catastrophe, les clients nous disent qu'ils ont perdu confiance. En quelques jours, des mois d'efforts pour changer notre image et séduire nos passagers ont été anéantis »*, regrette Laurence, à l'agence commerciale de la place de l'Opéra, à Paris.

« On perd un fric fou. Cinquante mille personnes bossent pour que tout soit bousillé par trois mille autres. Tous les jours depuis le début de la grève, je reçois des lettres de sociétés qui résilient leur contrat. » Et de citer cette entreprise qui a passé un contrat avec Air Liberté, cette agence de voyage qui a annulé le déplacement d'un groupe de 160 personnes en Inde. *« Suite aux perturbations constatées actuellement sur vos lignes et aux conséquences qu'elles ont sur l'image de la France, je suis au regret de vous annoncer que je diffère notre accord et que je prends contact avec d'autres compagnies pour voir ce qu'elles proposent »*, écrit une grosse banque à la compagnie aérienne.

> « Quand les gros maigrissent, les maigres meurent. »
> **Le nº 1 d'un des principaux syndicats d'hôtesses et stewards**

Chez Air France, le système de messagerie interne est actuellement saturé par les déclarations d'hostilité aux pilotes. Exemple d'un texte en provenance du Centre de résultats Europe : *« Les personnels des délégations européennes (exploitation, services commerciaux et administratifs, réservations...) tiennent à faire savoir aux pilotes qu'ils sont scandalisés par leur attitude irresponsable et suicidaire pour la compagnie, et qu'ils encouragent la direction d'Air France à ne pas céder à leurs revendications. Les personnels des délégations européennes jugent inadmissible que tous les efforts réalisés par les personnels d'Air France, y compris les hôtesses et stewards, pendant les cinq années de redressement difficile de la compagnie soient anéantis par l'intransigeance aveugle d'une catégorie de personnel qui ne cherche qu'à préserver des privilèges qui n'existent plus depuis longtemps chez nos principaux concurrents. »*

Les syndicats des personnels au sol, qui représentent 35 000 des quelque 50 000 salariés sont particulièrement virulents. La CGC et la CFDT, et plus encore FO, majoritaire au sein de cette population et traditionnellement proche de la direction, ne mâchent pas leurs mots : *« Lancer un préavis de grève pour le 1er juin, pour une durée de quinze jours renouvelable, est irresponsable. C'est sans ambiguïté que le syndicat Force ouvrière d'Air France désapprouve cette initiative »*, peut-on lire dans un tract de FO en date du 29 mai.

« Si les pilotes obtiennent ce qu'ils veulent, le développement de la compagnie sera remis en cause, ainsi que le plan d'embauches », considère François Duval, président du bureau FO d'Air France. De nombreux salariés disent aussi comprendre la double grille salariale dont les pilotes réclament la suppression. *« Il faut tenir compte de la concurrence. Si les jeunes pilotes ou les jeunes hôtesses ont accepté des salaires d'embauche inférieurs, il n'y a aucune raison de revenir dessus. »*

François Duval considère que si les pilotes ne font pas les efforts demandés, la direction ira chercher les économies nécessaires ailleurs. Et notamment auprès des personnels au sol. La CGT, qui considère que les revendications des pilotes sont justifiées, est en accord avec FO sur ce dernier point : *« On n'est pas d'accord sur l'objectif de la compagnie de faire de nouvelles économies alors qu'elle vient d'annoncer un bénéfice record* [1,87 milliard de francs pour l'exercice clos au 31 mars 1997] *»*, estime Eric Girbert, secrétaire général adjoint du bureau Air France de la CGT.

LA direction ne sortira pas non plus indemne du conflit en cours. *« Christian Blanc* [l'ancien président de l'entreprise]*, on le voyait souvent. Il passait quelquefois très tôt le matin faire le tour de l'aérogare. Jean-Cyril Spinetta, on ne l'a pas vu une seule fois en neuf mois »*, affirment de concert plusieurs agents. *« Certes, M. Blanc, c'était aussi du show-biz mais, au moins, on était régulièrement informés des objectifs, des résultats par des lettres de la direction dans nos casiers »*, renchérit un autre agent. *« Un patron, quel patron ? Nommé par Jean-Claude Gayssot, le ministre des transports, M. Spinetta est incolore et inodore »*, affirme un « leader », un agent chargé de coordonner l'ensemble des opérations au sol.

« C'est la direction qui a déclenché le conflit en repoussant les négociations avec les pilotes. Elle pensait que la proximité du Mondial les ferait fléchir », estime un agent d'enregistrement. Les personnels semblent particulièrement remontés contre leur ministre de tutelle. *« D'abord, M. Gayssot a commencé à court-circuiter le président de l'entreprise en faisant des propositions avant même le début des négociations. Maintenant, il a disparu, alors que son rôle serait au contraire de jouer le rôle de médiateur, comme cela se passe aux Etats-Unis »*, explique Damien, agent au sol. Les personnels lui reprochent également d'avoir refusé la privatisation d'Air France. *« Du coup, c'est normal que les pilotes qui vont recevoir des actions aient le sentiment d'être payés en monnaie de singe »*, estime Julie.

Pierre, agent au sol, ne croit pas que l'ouverture du capital soit suffisante. *« On nous dit que cela nous permettra d'investir 30 milliards de francs pour acheter de nouveaux avions sur cinq ans. Au même moment, British Airways va mobiliser 70 milliards pour élargir sa flotte en trois ans »*, explique-t-il. *« Avec le « hub »* [la plate-forme de correspondance] *et les nouvelles pistes à Roissy, on devrait être la compagnie européenne avec le plus fort potentiel »*, ajoute-t-il.

Christophe Jakubyszyn et Virginie Malingre

Dessin : Serguei

L'Italie fasciste, reine du ballon rond

Il y a soixante ans, la France organisait la troisième Coupe du monde de football. Autant que Hitler, Mussolini en attendait la gloire. La Grande Allemagne échoua dès le premier tour, mais le Duce triompha

AU centre de la pelouse du Parc des Princes, onze mains se sont dressées. Maillots blancs, shorts noirs, croix gammée et aigle impériale cousus à l'emplacement du cœur, les footballeurs de l'équipe nationale d'Allemagne exécutent le salut nazi, ainsi que le réclame l'usage selon le Reich. Vingt-sept mille spectateurs ont pris place dans le stade de l'ouest parisien. L'événement est d'importance. En ce 4 juin 1938, le rideau se lève sur la troisième édition de la Coupe du monde de football, organisée par la France.

L'Europe est-elle vraiment dans les dispositions, morales et économiques, pour accueillir ce genre de manifestation ? La guerre est aux portes. On se bat déjà en Espagne, *« pour Dieu et pour le Diable »*, dira Hemingway. L'Allemagne, qui a remilitarisé la Rhénanie en 1936 et qui vient d'annexer l'Autriche au nom de l'Anschluss (mars 1938), lorgne sur la Tchécoslovaquie. Quant à l'Italie, qui projette de contrôler la Méditerranée, elle fait peser la menace d'un axe fasciste Rome-Berlin.


PRESSE SPORTS, L'ÉQUIPE

Annuler la Coupe du monde ? Personne n'y pense. Surtout pas la Fédération internationale de football-association (FIFA), qui, le 3 juin, la veille du match inaugural, vient de réunir son vingt-quatrième congrès à Paris. Après être allés déposer une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu, les membres de l'organisation présidée par le Français Jules Rimet débattent d'un certain nombre de points. Il est notamment question des remplacements de joueurs en cours de match (opération alors interdite), ou encore de l'obligation de fournir un « certificat de transfert » lorsqu'un joueur passe d'un club à l'autre. Un dernier sujet occupe l'ordre du jour : la prochaine Coupe du monde. Deux pays ont posé leur candidature, le Brésil et l'Allemagne. La compétition aura lieu en 1942. A condition, bien sûr, que rien ne vienne perturber l'ordre des choses d'ici là...

A cette époque, le mouvement sportif et la presse spécialisée ont pour habitude de brandir un même argument à chaque fois que se précise une menace d'ordre international : *« Le sport ne doit pas être mêlé à la politique. »* Lorsque, dix mois plus tard, le ministère de l'intérieur annulera un match France-Allemagne pour des raisons de sécurité, des voix s'élèveront pour condamner cette décision. Qu'importe si Hitler a mis la main sur la totalité de la Tchécoslovaquie : heure grave ou pas, le sport n'a rien à voir avec la guerre. Il est même son antidote.

Ce 4 juin 1938, les spectateurs du Parc des Princes ont pourtant bien, devant les yeux, la preuve tangible de la supériorité de la raison d'Etat sur le sport. Dans la sélection allemande figurent quatre joueurs autrichiens. Wilhelm Hahnemann, Johann Pesser, Rudolf Raftl et Wilibald Schmaus appartenaient à la célèbre Wunderteam, cette équipe d'Autriche dont le style tout en légèreté marqua le football des années 30. Alors que la formation de l'entraîneur Hugo Meisl avait obtenu sa qualification pour la Coupe du monde, Berlin trouva une bonne occasion de rappeler que l'Anschluss était valable pour tous : les artistes viennois joueront désormais pour le IIIe Reich.

Un organe de presse allemand envisageait alors, avec enthousiasme, les bienfaits de l'Anschluss sur la vie sportive. *« L'esprit nouveau et national-socialiste devrait insuffler au football autrichien plus d'esprit combatif, plus d'énergie et moins de badinage »*, était-il écrit. Le terrain allait apporter une vérité bien différente. Ce même 4 juin, l'Allemagne est accrochée par la Suisse : 1-1. Gabriel Hanot, ancien footballeur international devenu journaliste au *Miroir des sports*, se fait le témoin d'une union ratée : *« La ligne d'avant, composée de trois Allemands et deux Autrichiens, était composite, baroque* (...). *Hanheman était si mal compris de ses partenaires qu'il en vint, le ballon au pied, à lever les bras de découragement, tant il se demandait à qui passer ! »*

Le match est à rejouer. Au lieu d'attendre sur place cinq jours, la Mannschaft décide de rentrer en Allemagne, à Aix-la-Chapelle, Hitler ayant demandé à son peuple de ne pas dépenser d'argent en dehors des frontières du Reich. Le retour à Paris s'effectuera en train, par une chaleur étouffante. Le 9 juin, les Suisses s'imposent par 4 buts à 2, à l'issue d'un match marqué par de nombreuses violences. La grande Allemagne est éliminée dès le premier tour.

En ce 4 juin 1938, le rideau se lève sur la troisième édition de la Coupe du monde de football, organisée par la France. Au centre de la pelouse du Parc des Princes, devant vingt-sept mille spectateurs, onze mains se sont dressées : les footballeurs de l'équipe nationale d'Allemagne exécutent le salut nazi. Ci-contre, les footballeurs italiens ont vaincu : le président de la République, Albert Lebrun, remet la Coupe du monde à Giuseppe Meazza, une Victoire ailée que Jules Rimet avait fait ciseler chez un artiste français du nom d'Abel Lafleur.

KEYSTONE-SYGMA

De l'autre côté du Rhin, la nouvelle fait l'effet d'un camouflet. Hitler a besoin d'athlètes de renom pour servir sa cause. Deux ans après les Jeux olympiques de Berlin, dont le succès n'eut d'égal que leur prodigieuse mise en scène, le nazisme continue de se chercher des surhommes, dignes représentants de la race aryenne. Le plus célèbre d'entre eux, le boxeur Max Schmeling, doit justement affronter le Noir américain Joe Louis, le 22 juin à New York. Il s'agit de la revanche du championnat du monde des poids lourds, qui, deux ans plus tôt, avait vu le triomphe de Schmeling. Au Yankee Stadium, l'affrontement tournera court : Joe Louis, le « Bombardier noir », met KO son adversaire après seulement 124 secondes de combat.

Le Reich est humilié pour la deuxième fois en moins d'un mois dans une arène de sport. Il se consolera rapidement. Le 24 juillet, les alpinistes allemands Anderl Heckmair et Wiggerl Vörg, suivis des Autrichiens Heinrich Harrer et Frizt Kasparek, atteignent l'Eiger par sa face nord. Berlin revendique l'exploit. Moins de dix jours plus tard, c'est Rome qui, cette fois, récupère à son compte l'assaut victorieux de Ricardo Cassin sur l'éperon Walker des Grandes Jorasses. Deux des principaux « problèmes alpins » de l'époque viennent d'être résolus coup sur coup. Cet été-là, Gino Bartali gagne le Tour de France grâce à un moment de bravoure dans l'Izoard. Le sport fasciste est au sommet, dans tous les sens du terme.

L'Italie semble cependant avoir pris les devants. Le football, dont le rayonnement est désormais universel, y est pour beaucoup. La Squadra Azzura est alors l'équipe la plus redoutée qui soit. Elle a remporté la Coupe du monde de 1934, disputée à domicile. Et elle s'est imposée dans le tournoi olympique de Berlin. Une nouvelle Coupe du monde approchant, la perspective d'une victoire en France, patrie de l'antifascisme et du Front populaire, aurait une force symbolique inégalable. Mussolini a compris tout cela. De sa résidence d'été, le château de la Rocca delle Caminate, qu'il a rejoint en pilotant lui-même un avion trimoteur, le Duce va être tenu au courant de l'avancée de ses « troupes » en France.

Ces dernières rentrent laborieusement dans la compétition. Le 5 juin à Marseille, en huitième de finale, les Italiens éliminent les Norvégiens, *« de purs amateurs »*, après prolongations (2-1). On entend fuser des sifflets des tribunes. Une semaine plus tard, dans un stade de Colombes qui n'a jamais accueilli autant de monde (58 455 spectateurs), la Squadra affronte l'équipe de France. Les Coqs jouant avec leurs traditionnels maillots bleus, les champions du monde ont dû revêtir leur tunique de rechange : elle est de couleur noire. Le réalisme de l'avant-centre Silvio Piola, auteur de deux buts, ajouté à la vitalité des deux inters, les increvables Giuseppe Meazza et Giovanni Ferrari, va faire la différence. La France est battue à la loyale, 3-1.

Rien, dès lors, ne semble pouvoir arrêter la belle mécanique italienne. En demi-finale, les Transalpins retrouvent Marseille et son Stade-Vélodrome un rien frondeur. De nouveaux sifflets se font entendre pendant l'hymne fasciste, *Giovinezza*, probablement en raison de la présence de réfugiés italiens dans la cité phocéenne. Le Brésil – qui jouait sans son attaquant Leonidas, mis au repos – est battu à son tour (2-1). Organisation irréprochable, autodiscipline rigoureuse, opportunisme de tous les instants : le système de jeu mis en place par l'entraîneur unique Vittorio Pozzo copie, de manière confondante, les valeurs prônées par le régime mussolinien.

Mais, au-delà du parallélisme, une idée-force se confirme : le tempérament italien est idéalement fait pour le football. Apparue dans la Péninsule au début du siècle, la discipline faillit pourtant être rayée du paysage sportif italien : les fascistes trouvaient le football trop anglais. Rome avait fait le même procès à la boxe, puis s'était rétracté le jour où Primo Carnera devint champion du monde des poids lourds (juillet 1933). Pour remplacer le football, on alla même jusqu'à inventer un jeu assez semblable appelé *volata*. Son échec sera total.

TOUT cela n'est plus qu'une histoire oubliée lorsque, ce 19 juin 1938, jour de la finale, le capitaine Meazza et ses coéquipiers pénètrent sur la pelouse du stade de Colombes. Tous savent que l'enjeu est capital. Un télégramme est arrivé du château de Rocca delle Caminate : *« Vaincre ou mourir »*, exige le Duce. Les footballeurs italiens vaincront, dominant (4-2) une sélection de Hongrie mal organisée.

Le président de la République Albert Lebrun peut remettre à Giuseppe Meazza la Coupe du monde, une Victoire ailée que Jules Rimet avait fait ciseler chez un artiste français du nom d'Abel Lafleur. Le trophée, qui vient de passer quatre ans en Italie, ne passera pas quatre années supplémentaires de l'autre côté des Alpes. Mais douze. La Coupe du monde 1942 n'aura jamais lieu.

Frédéric Potet

Bibliographie

● *La Balle au pied*, d'Alfred Wahl, Gallimard, collec. « Découvertes », 1998.
● *La Coupe du monde de football, miroir d'un siècle*, de Marc Barreaud, Alain Colzy et Jean Mallaret, Editions Chiron, 1998.
● *Almanach du sport, des origines à nos jours*, de Jean Durry, Encyclopædia Universalis, 1996.
● *La Coupe du monde, 1930-1998*, articles de *L'Auto* puis de *L'Equipe*, Editions L'Equipe, 1997.
● *Pays du foot, une passion et des styles*, d'Astolfo Cagnacci, Editions Autrement, 1998.
● *La Coupe du monde de football, l'œuvre de Jules Rimet*, par Jean-Yves Guillain, Edition Amphora, 1998.
● *Les Enjeux du sport*, de Stefano Pivato, Casterman-Giunti, 1994.
● *La Fabuleuse histoire du football*, de Jacques Thibert et Jean-Philippe Réthacker, Editions de La Martinière, 1996.

Léo Lagrange renonce à la construction d'un Stade de France

SORTIE de son environnement politique, la Coupe du monde de football 1938 est restée comme un succès sur le plan purement sportif. Quand on compare la manifestation avec sa précédente édition, qui a eu lieu au cœur de l'Italie fasciste quatre ans auparavant, la balance est plutôt favorable aux organisateurs français. Plus de buts ont été marqués (4,6 par match contre 4,1 en 1934). L'arbitrage s'est montré bien plus à la hauteur, n'ayant pas à subir la pression de foules fanatisées. La violence sur le terrain, quoique importante, aura également occasionné moins de polémiques. Quant aux affluences, une moyenne de 21 000 spectateurs a été enregistrée ; elle était de 23 000 en Italie, mais les stades étaient alors beaucoup plus grands.

Lorsque la France fut désignée pays hôte de la troisième Coupe du monde, deux ans plus tôt, des réticences s'étaient exprimées. La patrie de Jules Rimet accusait un certain retard en matière d'infrastructure, n'ayant jamais lancé d'ambitieux travaux, à l'inverse de ses plus proches voisins. Un projet de grand stade, portant le nom prémonitoire de Stade de France, avait vu le jour en 1936. Mais Léo Lagrange y avait renoncé, jugeant l'opération peu en phase avec l'esprit du Front populaire : *« Notre souci est moins de créer des champions et de conduire sur le stade 22 acteurs devant 40 000 ou 100 000 spectateurs que d'incliner la jeunesse de notre pays à aller régulièrement sur le stade, sur le terrain de jeux, à la piscine... »*, avait alors expliqué le sous-secrétaire d'Etat aux sports et aux loisirs.

On préféra donc, plus sagement, augmenter la capacité du stade olympique de Colombes (construit pour les Jeux de 1924) et retoucher les neuf autres sites d'accueil : Antibes, Bordeaux, Le Havre, Lille, Marseille, Paris, Reims, Strasbourg et Toulouse. La France sera prête. La compétition peut commencer, mais, d'entrée, elle est tronquée.

L'Espagne, quart-de-finaliste quatre ans plus tôt, n'est pas là pour cause de guerre civile ; la Wunderteam autrichienne a été absorbée par l'Allemagne ; l'Angleterre, déjà absente en 1930 et en 1934, continue de ne pas croire à cette compétition, qu'elle n'a pas inventée ; l'Uruguay et l'Argentine, enfin, boudent également l'événement, prétextant qu'il aurait dû avoir lieu sous leurs latitudes en raison d'un supposé principe d'alternance entre les continents.

Il semble surtout que les nations sud-américaines n'ont pas apprécié que la France n'ait pas participé financièrement à leur déplacement, comme l'avait fait le gouvernement uruguayen en 1930 avec les équipes européennes. Trop désireuse de participer à l'événement, la fédération brésilienne a organisé une tombola nationale afin de subventionner le voyage. Celui-ci se fait à bord du paquebot *Arlanza*. Des radio-reporters sont de la traversée.

Sitôt les pieds posés, le ton est donné. Précédés d'une réputation de *« magiciens du ballon »*, les Brésiliens enchantent les spectateurs de Strasbourg pour leur premier match, contre la Pologne. Leonidas, le « Diamant noir », marque trois buts ce jour-là au cours d'une rencontre jouée sous une pluie battante. Une légende naîtra du bourbier lorsque l'attaquant commencera à retirer ses chaussures afin de se sentir plus léger. L'arbitre du match, n'écoutant que le règlement, lui ordonnera de se rechausser sur-le-champ. Soixante ans plus tard, l'anecdote a toujours bonne place dans les livres de football.

Mais, soixante ans plus tard, il est également une question que se posent toujours les esthètes : si l'entraîneur Adhemar Pimenta n'avait pas commis l'erreur de laisser Leonidas et Tim au repos dans la perspective de la finale, le Brésil aurait-il battu l'Italie en demi-finale ? Et serait-il, ensuite, devenu champion du monde ? Mistinguett enverra un télégramme d'encouragement aux joueurs brésiliens. Il sera moins arrogant que le célèbre *« vaincre ou mourir »* que Mussolini fera parvenir à son équipe.

En ce mois de juin 1938, ce n'est pas Mistinguett, mais Damia qui est de la revue aux Folies-Bergère. Louis Jouvet triomphe à l'Athénée dans une pièce de Marcel Achard. Et *Quai des Brumes* est à l'affiche du Marivaux. Paris se distrait encore un peu. La Coupe du monde s'achève. Footballeurs italiens et footballeurs hongrois s'embrassent longuement au coup de sifflet final. Comment croire que, un an et trois mois plus tard, la seconde guerre mondiale éclatera ?

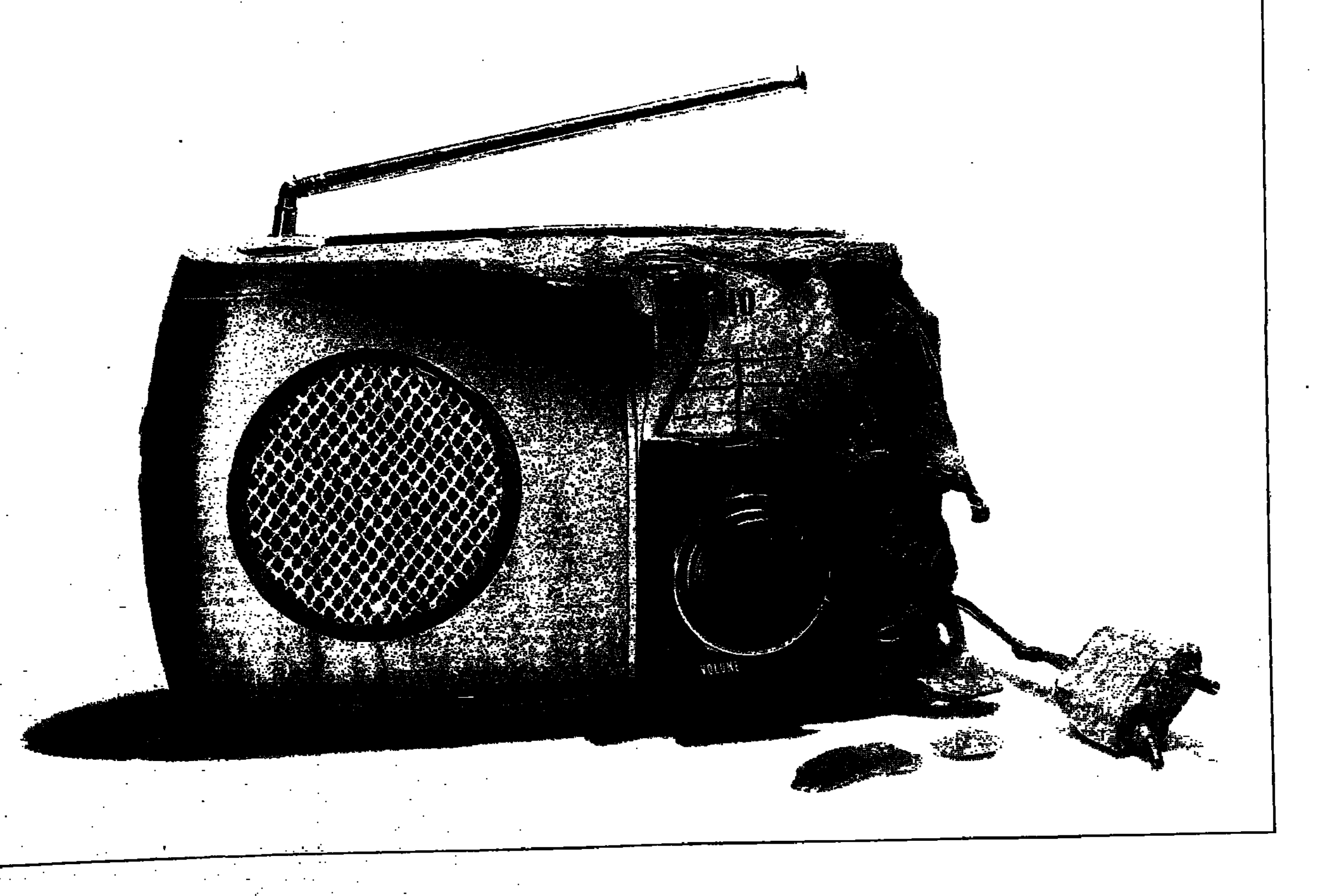
F. P.



هكذا من الأصل

(Publicité)

L'EXCES D'ENERGIE PEUT ETRE DANGEREUX.



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Du doigté sur le Livret A

DEVENUE inévitable face à la faiblesse de l'inflation, la baisse de 3,5 % à 3 % de la rémunération du Livret A, annoncée vendredi 5 juin, n'est pas une surprise. Nécessaire, mais politiquement sensible, la réforme du Livret A était annoncée de longue date, mais sans cesse reportée, tant les gouvernants reculaient devant l'obstacle : toucher à l'épargne populaire, c'est évidemment prendre le risque de l'impopularité. Le gouvernement Jospin s'y est finalement résolu, mais en innovant sur le fond comme sur la forme.

Si l'on s'en tient aux seules considérations techniques, tous les experts, de gauche comme de droite, partagent depuis longtemps le même point de vue : quand l'inflation est au plus bas depuis près de quarante ans, il est déraisonnable d'offrir aux épargnants, fussent-ils modestes, des taux de rémunération qui n'ont plus de lien véritable avec les réalités du marché. Cela coûte cher aux finances publiques, cela met en difficulté un secteur bancaire qui n'est pas en pleine santé et, pour couronner le tout, cela nuit au logement social, puisque celui-ci, se finançant sur les fonds collectés par le Livret A, voit ses coûts alourdis. En définitive, les foyers modestes ne sont donc pas aussi gagnants qu'on pourrait le penser.

Malgré ce consensus, de nombreuses ébauches de réforme ont été différées, le projet étant politiquement explosif. Prenant ce risque, Lionel Jospin a cependant su y mettre beaucoup de doigté. D'abord, les épargnants réellement les plus modestes, ceux qui bénéficient d'un plan d'épargne populaire, ne sont pas affectés. Ensuite, la baisse décidée est somme toute limitée puisqu'elle déçoit les banquiers. Enfin, pour l'avenir, un système d'encadrement de la rémunération des livrets est prévu : il garantit aux petits épargnants qu'en tout état de cause l'inflation ne viendra pas grignoter leurs économies. Le gouvernement a aussi eu la prudence de ne pas abandonner à des experts le soin de fixer les taux de rémunération. Même si un comité est créé, il ne sera que consultatif.

Mais l'habileté de M. Jospin est aussi ailleurs : le premier ministre a fort opportunément confié à un ministre communiste, Jean-Claude Gayssot, plus que consentant, la mission d'annoncer ces décisions dans un cadre approprié, les *Rencontres nationales du logement*, à Paris. Un communiste ne peut être soupçonné, a priori, de vouloir des mesures antipopulaires. La réduction de la rémunération du Livret A permettra, avec d'autres aides nouvelles, de relancer le logement social. Par son ministre du logement, M. Jospin a ainsi pu faire comprendre que ces décisions n'étaient pas d'abord de nature financière, mais avaient aussi une finalité sociale : l'effort demandé aux épargnants bénéficiera aux locataires, aux plus modestes en particulier.

***D'Alain Juppé à Lionel Jospin*, ce dossier permet de mesurer la différence entre deux façons de gouverner. Le premier avait déjà réduit ces mêmes taux, mais sans concertation, ni contrepartie : son optique était purement gestionnaire et financière. A l'inverse, la démarche de M. Jospin n'est pas seulement comptable, mais aussi politique et sociale.**

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Arbre de vie, arbre de paix

L'ARBRE DE VIE que l'Apocalypse annonçait aux gens de la Terre, voici qu'il donne ses fruits pour nourrir les enfants des nations ravagées. C'est aussi un arbre de paix. Ses racines relient entre eux près de cinquante pays. Ses branches s'étendent par-dessus les rideaux de fer.

Le Fonds international de secours à l'enfance exerce sa bienfaisance sans placer nul Etat sous la tutelle d'un autre. Alliance presque universelle, il associe les peuples pauvres et les riches. Plusieurs des pauvres apportent leur part en espèces, comme la France. Ou en nature : la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'Italie fournissent du sucre. Les autres transportent gratuitement à travers leur territoire les vivres qui vont ailleurs. Tous distribuent eux-mêmes à leurs enfants la manne que leur vaut cet effort de coopération.

Dans le langage international de l'ONU, le Fonds de secours à l'enfance s'appelle l'Unicef (United Nations International Childrens Emergency Fund). En Europe, 40 millions d'enfants gravement sous-alimentés depuis huit ans ; dans le monde entier, 230 millions. Pour eux des tonnes de lait en poudre, d'huile de foie de morue, de saindoux, de viande, de sucre ont été expédiées des Etats-Unis, du Canada, de l'Amérique latine, de Suisse, de Suède.

Même urgence pour les secours sanitaires. L'Europe centrale n'est pas la seule région où la tuberculose décime la jeunesse. Le Fonds de secours se propose de faire examiner par ses missions 50 millions d'enfants de moins de dix-huit ans et d'en faire vacciner 15 millions.

Raymond Millet
(8 juin 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

LE COURRIER DES LECTEURS **Plusieurs lecteurs nous font part de leur opinion sur la grève des pilotes d'Air France. Nous publions ci-dessous deux des lettres reçues. Nous revenons également sur l'attitude de Charles Millon à l'égard du FN en Rhône-Alpes, traitée dans un précédent « Avis du médiateur ». Par ailleurs, deux articles ont entraîné de vives réactions : l'un, le 26 mai, rendait compte d'une nouvelle initiative de Garry Davis, fondateur du mouvement Citoyens du monde ; l'autre, le 27 mai, était un point de vue du professeur Edward W. Saïd en faveur des Palestiniens.**

De la paix et de la guerre

par Thomas Ferenczi

L'AVIS DU MÉDIATEUR

POUR avoir écrit à la « une » du 26 mai, sous la plume de Dominique Dhombres, que Garry Davis, « *citoyen du monde* », avait été l'inventeur en 1948 « *d'un mouvement qui n'existe plus guère* » et pour avoir posé, en guise de conclusion, cette question iconoclaste : « *Mais qui a encore envie d'entendre un message mondialiste, utopiste et abstrait ?* », *Le Monde* s'est attiré la réplique indignée d'un grand nombre de lecteurs qui restent fidèles aux idéaux défendus par l'ancien aviateur américain et qui refusent, selon les termes de Bernard Bedel, libraire à Caen, « *d'être considérés comme des rêveurs et des cinglés* ».

Pierre et Henriette Fort, de Fontaine-les-Grès (Aube), s'indignent que Garry Davis soit présenté comme « *légèrement timbré* ». Raymond Gouin, d'Arradon (Morbihan), nous reproche de regarder les choses « *par le petit bout de la lunette* ». Jacques Weyer, de Paris, se dit gêné par le ton « *ironique et condescendant* » de l'article. Jean-Pierre Dacheux, d'Eragny-sur-Oise (Val-d'Oise), juge la démonstration « *un peu courte* ». M. et Mme Roger Tourraton, de Thaumiers (Cher), se déclarent « *tristes et désolés* ». Jakob Markowicz, d'Echirolles (Isère), se dit « *outré* ». Claude Le Neveu, de Gouville-sur-Mer (Manche), nous rappelle qu'« *on a aussi raillé Icare, et la première voiture sur rail, et pourtant...* »

Tous nos correspondants – tels Basile Ginger, de Paris, Alice Couzinet, de Bellerive (Allier), Dominique Madelaine, de Berjou (Orne), William Grossin, de Nancy, Maurice Derouanné, de Rochecorbon (Indre-et-Loire), Daniel Houguet, de Saint-Nazaire, Danielle et Jean-François Rey, de Beauvais – affirment que le mouvement est bien vivant, et que le mondialisme est aujourd'hui la meilleure réponse à la mondialisation. « *Cet idéal se réalisera* », nous assure Me Jean-Jacques de Felice, de Paris. Dont acte. L'abondance du courrier que nous avons reçu prouve au moins que nombreux sont ceux qui partagent les idées généreuses de Garry Davis.

Le point de vue d'Edward W. Saïd, publié à la « une » du *Monde* du 27 mai sous le titre « Les Palestiniens, victimes des victimes », a fait également réagir nos lecteurs. Non contents de se dire en désaccord avec l'auteur de ce texte, plusieurs d'entre eux nous reprochent de lui avoir donné la parole. « *Tout mettre sur le dos d'Israël est choquant*, nous écrit ainsi Jean-François Lévy, du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne). *Votre journal devrait au moins s'efforcer de ne pas laisser déformer l'histoire par des points de vue partiaux.* » « *On connaissait la partialité du* Monde *sur le conflit israélo-arabe*, nous dit Pierre Delfiner. *Mais, de là à ouvrir vos colonnes à un article qui au final recommande la reprise de la lutte armée contre Israël, il y avait un pas qu'il fallait oser franchir. Publier une tribune comme celle-ci est irresponsable.* » Paulette Guguenheim, de Belfort, estime que ce point de vue, « *qui respire la haine* », « *engage la responsabilité du journal* » et nous annonce qu'elle annule son abonnement au *Monde*.

Rappelons une fois de plus que la page « Débats » est un espace de libre discussion, dans lequel s'expriment et s'affrontent des partis pris contradictoires. Ceux qui commencent en « une » sont choisis non parce qu'ils refléteraient l'opinion du *Monde*, mais parce que leur qualité et parfois la notoriété de leur auteur justifient qu'ils soient mis particulièrement en valeur. Des points de vue différents de celui d'Edward W. Saïd sur Israël et les Palestiniens ont été et seront publiés dans cette même page « Débats ».

VICTIMES DE LA MONDIALISATION

Dans le conflit qui oppose les pilotes d'Air France à leur compagnie, *Le Monde* a fait une place à l'exposé et à la critique des revendications des grévistes et des arguments de l'employeur : c'est tout à son honneur. Il est toutefois regrettable que votre quotidien ne mette pas en évidence le fond de l'affaire, à savoir la course à la baisse des salaires encouragée par la gestion libérale de la mondialisation. Il est enfin désolant de constater que, en condamnant sans appel cette grève, il se joint au chœur pour conforter les éclats de poujadisme auxquels est fréquemment sujette l'opinion française. Que réclament les pilotes, après tout ? Que l'ouverture à la concurrence ne se fasse pas au détriment des salariés (...). L'incessante invocation du salaire, nettement plus bas, des pilotes de British Airways montre à quel point la propagande néolibérale a pénétré les esprits : la mondialisation impliquerait nécessairement le nivellement par le bas (...). En d'autres temps, la France aurait peut-être soutenu ces nouvelles victimes de la mondialisation. Mais voilà : comprenant que les mouvements de grève n'ont de chances d'aboutir, aujourd'hui, que s'ils se font bruyamment remarquer, les grévistes s'attaquent au Mondial (...). C'est à se demander si, pour les Français des années 90, fatigués des idéologies et des grandes causes, les jeux de ballon ne sont pas une plus belle conquête que le droit de grève ou notre modèle social, « exception française » en cours de liquidation.

Yann Forestier
Rennes

AVEUGLEMENT COUPABLE

Nos pilotes les mieux payés du monde font preuve d'un aveuglement coupable. Quelle indifférence vis-à-vis de l'entreprise à laquelle ils appartiennent et dont ils compromettent le fragile redressement ! Quelle indécence vis-à-vis de tous ceux en France qui se battent pour gagner de quoi vivre dignement, de ceux qui n'ont pas d'emploi ! Quel mépris vis-à-vis des clients de la compagnie qui subissent les conséquences des grèves, vis-à-vis des contribuables qui financent les subventions à l'entreprise et, plus tard, leurs retraites élevées ! Quel affront pour le pays entier de choisir l'heure du Mondial – auquel Air France est associée – pour se livrer au chantage retentissant que leur permet la fonction de vitrine du transporteur national. Aveuglement, irresponsabilité, abus du droit de grève. Pour ceux qui se sont engagés dans ce conflit et menacent l'avenir de leur entreprise, la sanction professionnelle la plus lourde devrait s'appliquer.

Jean-Michel Bonneau
Munich (Allemagne)

M. MILLON ET LE FN

Le Monde a annoncé, dans son édition datée 3-4 mai, l'élection d'un responsable du FN à la vice-présidence de la commission culture du conseil régional Rhône-Alpes. Charles Millon, dans *Le Monde* daté 10-11 mai, vous écrit que cela n'est pas nouveau. Dans votre édition datée 24-25 mai, vous expliquez que c'est l'élection de Charles Millon avec les voix du FN qui donne aux fonctions de vice-président un relief particulier. Puis-je vous indiquer que, autrefois, les bureaux des commissions étaient désignés à la proportionnelle et que le FN, qui disposait de 6 sièges sur 33 dans la commission culture, avait ainsi bénéficié de cette vice-présidence, *automatiquement*, au prorata de ses membres. Il en va différemment aujourd'hui. Les bureaux sont dorénavant élus au scrutin majoritaire et, *pour la première fois*, les représentants de la droite, les amis de Charles Millon ont *voté volontairement* pour un vice-président FN. C'est, à mon avis, ce vote de la droite pour le FN, et non celui du FN pour Charles Millon, qui donne à cette fonction un relief particulier.

Alain Eck
Lyon

L'ÉLECTION DE M. VIAL

Dans le numéro du *Monde* daté 24-25 mai, vous avez publié une chronique relative à M. Millon et à l'extrême droite (...). Tout d'abord, M. Vial, comme les autres vice-présidents de commission du Front national, a été élu *premier* vice-président de la commission culture. Cette fonction n'existait pas auparavant et sa création signifie que, lorsque le président de commission est absent, c'est le premier vice-président qui présidera la séance ou représentera la région dans les nombreuses manifestations où les collectivités invitantes ne font guère la différence entre exécutif et délibératif (...). D'autre part, les scrutins en question ont eu lieu sur le mode uninominal et non pas à la proportionnelle. Les élus de droite ont donc dû voter pour des candidats du FN sur le mode uninominal, ce qui, à ma connaissance, est intervenu très peu souvent en France au cours des vingt dernières années (...). Enfin et surtout, on observera que M. Millon, dans la lettre qu'il vous a envoyée, ne faisait aucune mention de l'élection de M. Petit (numéro deux du Front national en Rhône-Alpes) au poste de rapporteur général du budget.

Bernard Soulage
Meylan (Isère)

DEUX FORMES D'AUTISME

A propos de votre article du 23 mai sur le traitement de l'autisme, il existe des autistes très performants, qui présentent des problèmes de communication relativement faciles à tolérer ou à résoudre. Autre chose est l'existence d'un grand nombre d'autistes, cas très lourds, qui sollicitent constamment l'entourage jusqu'à en épuiser les ressources. A ceux-là, nous ne pouvons guère proposer, aujourd'hui, que les ressources de notre patience. La confusion régulièrement entretenue entre ces deux aspects de l'autisme produit un amalgame qui permet d'opposer les « bonnes pratiques » de tel « centre expérimental » s'occupant d'autistes performants ou encore jeunes, aux « sales pratiques », d'allure médiévale, qui ne sont que l'expression du désarroi formidable des soignants confrontés aux manifestations incontrôlables de jeunes adultes, accueillis dans des conditions matérielles et intellectuelles totalement non réalistes. Cette confusion peut laisser croire que certains psychiatres, certains soignants sont très malins, très scrupuleux, savent s'y prendre, tandis que d'autres, aussi cruels que stupides, continuent d'attacher les autistes... Croyez-vous sérieusement que telle est la réalité ?

Dr Alain Gillis
Chelles (Seine-et-Marne)

En économie, Lionel Jospin sur la voie de l'équilibre

Suite de la première page

Comme le remarque Patrick Artus, économiste de la Caisse des dépôts, la rupture économique fondamentale a été « *le dégonflement des carnets d'épargne* ». La gauche n'a pas augmenté les salaires, à l'exception d'un geste sur le SMIC, mais le surplus de dépense est venu de cette confiance retrouvée.

La confirmation dès le départ des engagements européens a rendu la politique de M. Jospin « prévisible » pour les marchés financiers, et c'était l'essentiel. Ils ne lui ont pas fait payer la tenue de ses promesses de gauche. Dans un contexte international favorable, un enchaînement vertueux s'est enclenché. Puis deux facteurs secondaires sont venus l'accélérer : un dollar fort, qui favorise les exportations, et une très faible inflation (1 %), qui permet aux revenus de croître (un point de pouvoir d'achat gagné en un an), quand bien même les salaires sont serrés. Résultat général : la consommation progresse vivement (4 %), et les investissements se dégèlent à leur tour (+ 8 % attendus cette année).

Confiance intérieure, confiance extérieure : M. Jospin s'est mis à tirer les bénéfices de quinze ans de politique macroéconomique de rigueur. Ces avantages européens promis par les gouvernements successifs, mais toujours différés, sont finalement offerts : l'orthodoxie débouche sur trois cent mille créations d'emplois privés par an, un rythme proportionnellement aussi fort qu'aux Etats-Unis. Le courant « anti-pensée unique » a dû, comme la critique de droite, se taire.

Comme si, en conduisant à gauche sur la route de Maastricht, le premier ministre socialiste avait trouvé cette fameuse « troisième voie » que l'on dit correspondre à la France, à sa culture et à son histoire. S'il fallait passer par les ménages et non les entreprises pour débloquer la reprise, avec un jeu plus psychologique que réel, peut-être peut-on élargir le raisonnement et considérer que seul cet équilibre économique et social pouvait débloquer la France. Ce pays si bizarre où les clients de la SNCF soutiennent les fonctionnaires grévistes (décembre 1995) n'avance en compétitivité qu'en affirmant une politique de lutte contre les inégalités. Parce que la mondialisation bouleverse tant ses fondements politiques et sociaux, il lui faut faire des détours et prendre du temps pour s'adapter.

Les 35 heures, par exemple. L'idée, au départ génératrice de si vives oppositions, de vouloir créer des emplois en abaissant la durée du travail est en train de se transformer en relance décentralisée du dialogue social sur l'ensemble des conditions de travail et de production. Dans cette France qui souffre de relations sociales anémiées, ce qu'on déplore à gauche comme à droite, voilà un chemin, un peu tortueux il est vrai, qui peut ranimer et responsabiliser les syndicats face aux chefs d'entreprise pour négocier le changement.

REDÉFINIR LE « SOCIAL »

Du temps pour s'adapter ? La critique peut ici s'ancrer pour souligner que la France traîne devant l'évolution accélérée des technologies et de la concurrence mondiale. Sur le périmètre des services publics, sur la mise en route d'une réforme fiscale favorable à la production, sur la prise de conscience de l'immanquable refonte totale des retraites, sur la révision générale du rôle de l'Etat dans l'économie – les quatre réformes que les économistes conseillers de Lionel Jospin jugent prioritaires –, le gouvernement perd trop de temps. Si la croissance venait à se rétracter, l'équilibre serait rompu et tout serait à recommencer.

La raison est sans doute que Lionel Jospin reste marqué par une vision étatiste keynésienne de la société, selon laquelle, certes, la politique ne peut plus changer la vie, mais c'est encore à l'Etat de soutenir l'économie et de provoquer le changement alors que, souvent, c'est son retrait qui suffit. Mais, à cette révolution, ni M. Jospin ni, peut-être, la France ne sont prêts.

Une autre critique est plus large : l'équipe Jospin peine à réaliser qu'une page est tournée sur la social-démocratie du XXe siècle, dans laquelle même les ouvriers voyaient leur salaire croître. Aujourd'hui, les facteurs de la nouvelle insécurité sociale sont les mêmes que ceux de la nouvelle croissance : on n'a pas la seconde sans la première. Etre de gauche, dans ce contexte, consiste à inventer des manières de lutter contre les nouvelles inégalités. Et cela impose de redéfinir radicalement ce qu'on entend par « social ». Mais à cette révolution – blairiste, celle-là –, le gouvernement « pluriel » n'est sans doute pas prêt non plus.

Eric Le Boucher



هكذا من الأصل

(Publicité)

TRANSPORTS La grève des pilotes d'Air France est entrée, samedi 6 juin, dans son sixième jour et devait se poursuivre lundi. La quatrième séance de négociations a duré toute la nuit de vendredi pour s'achever samedi à 7 h 30 du matin sans qu'un nouveau rendez-vous soit fixé. ● LES PILOTES proposaient de baisser leurs salaires de 15 % en échange d'actions de la compagnie à trois conditions : que cet échange soit volontaire, qu'il soit limité dans le temps et que la valeur des actions soit garantie. Ils demandent par ailleurs une suppression de la double échelle des salaires. ● LA DIRECTION, qui craint l'extension du conflit à d'autres catégories de personnel, veut lier économies salariales et suppression de la double échelle. Ce que refusent les pilotes. ● A LA SNCF, la grève des contrôleurs se prolongeait ce week-end. Les conducteurs autonomes prendront le relais mercredi.

Les négociations à Air France toujours dans l'impasse

La grève devait se poursuivre au moins jusqu'à lundi soir. Les discussions ont permis de rapprocher les points de vue sans qu'un accord soit trouvé. Quoi qu'il arrive, l'ouverture du Mondial, mercredi, sera perturbée

LA GRÈVE des pilotes d'Air France, qui a commencé le 1er juin, continue. Samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 juin, les avions d'Air France devaient encore être cloués au sol. Dans le meilleur des cas, si les deux parties parvenaient à un accord lundi, le trafic n'en serait pas pour autant rétabli à un niveau normal avant deux bons jours. *Le Mondial, qui débute le 10 juin, aura alors commencé.*

Après plus de dix heures de discussions à Roissy, les syndicats de pilotes et la direction se sont séparés samedi à 7 h 30 du matin sans être parvenus à un accord. Le PDG d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, a estimé que les discussions *« ne sont que suspendues »*. Aucun nouveau rendez-vous n'a été pris. *« Les points de vue se sont beaucoup rapprochés »*, estime M. Spinetta, *« à l'issue de très longues et minutieuses discussions, la direction a proposé un accord cadre de sortie de conflit actant sur de très nombreux points des avancées très positives »*, avant d'ajouter qu'il ne s'agissait pas de sa *« dernière proposition »*. Jean-Charles Corbet, le président du bureau Air France du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL, *majoritaire au sein* des 3 400 pilotes du transporteur français), laisse également une porte ouverte : *« Lundi, tout est possible et on réexaminera les propositions des deux parties »*.

Malgré les apparences, les négociations entre pilotes et direction ont beaucoup avancé. Chacune des parties était arrivée en début de séance avec un projet d'accord cadre de sortie de conflit. Les points de vue se sont rapprochés dans la nuit. Deux propositions faites par les pilotes ont rencontré un écho favorable auprès de la direction, même si leurs modalités d'application restent à définir.

CRAINTE DE CONTAGION

Pour répondre à l'objectif de M. Spinetta d'économiser 500 *millions de francs par an sur le coût* des pilotes, ceux-ci proposent de baisser leurs salaires de 15 % en échange d'actions de la compagnie à trois conditions : que cet échange soit volontaire, qu'il soit limité dans le temps avec une remise à niveau des salaires à la sortie, et enfin que la valeur des actions soit garantie. A croire que les pilotes n'ont pas confiance dans la valorisation future de leur compagnie.

Sur le premier point, la direction est d'accord. Sur le deuxième, elle est tout à fait prête à l'envisager. Sur le dernier, *« il est tout à fait possible de garantir partiellement la valeur des actions si, en contrepartie, il y a abandon d'une partie de la plus-value éventuelle »*, commente-t-elle. Pas d'opposition de principe de la direction, donc, à ce que les pilotes appellent un *« plan d'investissement »*.

Les deux parties semblent aussi s'entendre sur la suppression de la double échelle des salaires, qui permet à Air France, depuis un an, d'embaucher des jeunes pilotes au salaire annuel brut de 320 000 francs, contre 350 000 francs pour leurs prédécesseurs. En contrepartie de l'abandon de cette mesure, qui *permet à la direction d'économiser* actuellement 170 millions de francs par an, et bien plus à terme, les jeunes pilotes, dont Air France a payé la formation (entre 1,4 et 1,6 million de francs), rembourseraient à la compagnie ses frais, sur plusieurs années (trois ans).

« C'est tout à fait envisageable, dès lors que l'on s'entend sur les modalités de l'échange salaire-actions », estime un responsable d'Air France. La direction craint que les autres catégories de personnel d'Air France ne montent également au créneau, si elles ont l'impression que les pilotes ont obtenu, sans effort, ce qu'ils voulaient. Notamment les hôtesses et stewards, soumis à une double échelle des salaires depuis décembre 1995. *« Ce sont entre 1 et 1,5 milliard de francs d'économies que la compagnie pourrait ainsi perdre, si les revendications revenaient en force »*, reconnaît un commandant de bord. *« L'an dernier, Air France a gagné 1,87 milliard de francs, dans une très bonne conjoncture. Les experts prévoient qu'elle se retournera en 1999-2000. Que restera-t-il alors comme bénéfices dans ces conditions ? »*.

« Jean-Charles Corbet veut être l'homme qui a tué la double échelle des salaires, estime un cadre d'Air France ; *il veut que sa suppression soit immédiate et inconditionnelle »*. C'est sur ce thème que le président du bureau Air France du SNPL a renversé ses prédécesseurs en avril 1997. *« C'est effectivement un des enjeux de la négociation en cours*, confirme un membre du SNPL, *mais ce n'est pas le seul. Nous voulons que le plan d'investissement, qui doit conduire à l'échange salaire-actions, s'intègre dans un cadre plus global : gouvernement d'entreprise, conditions de travail, achat d'avions... »*.

La base des pilotes n'est pas forcément prête à adhérer à un échange salaire-actions : *« Il faut que ce plan soit accompagné de mesures incitatives. Nous organiserons un référendum auprès de nos adhérents. On ne peut pas se ramasser sur un tel projet. Sinon, il sera enterré plusieurs années »*, estime un membre du SNPL.

Virginie Malingre

Trafic en baisse ce week-end

Air France prévoit un trafic en baisse de samedi à lundi, avec 25 % de l'ensemble des vols à Orly et Roissy.

● **Paris-province** : *« programme minimum »*. Renseignements au 0-800-05-11-55 pour les départs de Paris et au 0-800-05-15-55 pour les départs de la province.

● **Europe** : seule la desserte de Lisbonne sera assurée. Informations au 0-800-240-260.

● **International** : trois vols par jour vers New York, un vol vers Fort-de-France/Pointe-à-Pitre, Bogota, Sao Paulo/Rio de Janeiro, Dakar, Douala et Tokyo. Informations au 0-800-240-260.

Encore des perturbations à la SNCF

Le trafic SNCF était encore perturbé, samedi 6 juin, sur certaines dessertes vers la province et dans la plupart des métropoles régionales. Ces perturbations sont dues à la reconduction, dans certaines régions, à l'initiative de SUD-Rail, de la grève des contrôleurs. Initialement lancée à l'appel des syndicats CGT, CFDT, CFTC et SUD-Rail pour la seule journée de vendredi, la grève avait été suivie par environ 42 % des 11 000 contrôleurs. Les syndicats réclament une hausse des effectifs pour compenser la croissance du trafic voyageurs.

Par ailleurs, les fédérations CGT et CFDT de cheminots critiquent le préavis de grève des conducteurs, lancé par le syndicat autonome FGAAC (30 % des agents de conduite), pour le 10 juin, jour d'ouverture du Mondial. Elles reprochent à la FGAAC de porter atteinte à l'image du service public et des syndicats.

Volkswagen conquiert Rolls Royce face à BMW

LONDRES
de notre correspondant à la City

« Volkswagen représente un repreneur doté d'un savoir-faire technologique, de ressources, d'une compétence de vente et d'une implantation commerciale comparable à BMW » : sir Colin Chandler, le président de Vickers, a pu arborer l'air apaisé de celui à qui Dame Fortune rend enfin justice. Après huit mois de rebondissements, *l'assemblée extraordinaire des actionnaires* de Vickers a entériné, vendredi 5 juin, avec 99 % des suffrages, la vente de sa filiale Rolls-Royce Motors Cars – 3,12 milliards de chiffre d'affaires, 240 millions de francs de bénéfices – à Volkswagen (VW) pour 430 millions de livres (4,3 milliards de francs).

L'ultime tentative d'un groupe de « chevaliers blancs » pour garder les prestigieuses berlines sous pavillon britannique a tourné court. BMW, dont l'offre initiale de 340 millions de livres avait été acceptée par Vickers, a jeté l'éponge. Les actionnaires de Vickers, conglomérat diversifié qui avait acquis la firme de Crewes en 1979, se partageront un joli pactole après la prise effective du contrôle par VW, début juillet.

Respirant un bien-être victorien, tranquille et raffiné, le Royal Horticultural Hall, situé à deux pas de la gare de Victoria, fournissait le décor idéal pour tourner la page de l'histoire automobile britannique.

Nourris des plus vieilles traditions, les opposants se sont exprimés avec franchise et déférence pour tenter de sauvegarder l'entreprise fondée en 1906 par l'honorable Charles Rolls et l'ingénieur Henry Royce de la mainmise allemande. Après avoir assisté à *l'écroulement de l'empire colonial* et à l'effondrement des bastions de l'*establishment*, cette génération de la seconde guerre mondiale voit la dernière relique du goût anglais balayée par la mondialisation. C'est cette secrète désespérance devant ce que les sujets de Sa Majesté ont perdu qui a saisi l'avocat Michael Shrimpton. Mais les efforts de ce propriétaire d'une Bentley, la marque sœur, pour mettre sur pied un consortium prêt à surenchérir sur l'offre de VW, étaient sans espoir. Sir Colin a eu beau jeu de souligner *la* fragilité et l'improvisation d'un montage financier concurrent faisant la part trop belle aux capitaux étrangers.

La solution VW avait, avant tout, le soutien des principaux actionnaires, les investisseurs institutionnels. Outre les espèces sonnantes et trébuchantes, Ferdinand Piech, président du directoire du groupe allemand, s'était engagé, le 4 juin, à racheter via Audi le motoriste Cosworth pour 120 millions de livres. Il avait promis de quintupler la production de Rolls et de Bentley (respectivement 60 % et 40 % des ventes actuellement) *pour la porter à 10 000 unités et de* lancer de nouveaux modèles.

MENACES ÉCARTÉES

Outre l'approbation des dirigeants de Vickers, VW pouvait compter sur celle de l'état-major de Rolls Royce Motors, prêt à démissionner en cas de rejet du plan. Sans parler du *Financial Times*, pour lequel le projet de Michael Shrimpton *« réduirait Rolls Royce à un constructeur pittoresque de voitures anciennes plus proche du patrimoine national que de l'industrie automobile »*.

Pressé d'en finir, le patron de Vickers a su écarter les deux derniers obstacles se dressant sur sa route. D'abord, la menace de Rolls Royce plc, le fabricant britannique de moteurs d'avions détenteur de *la propriété du nom et du logo fait* de deux R chevauchés, de priver le nouvel acquéreur du droit d'utilisation. Pour favoriser son partenaire BMW, l'avionneur a affirmé exercer un droit de veto sur la cession à un acheteur qui n'est pas résident du Royaume-Uni. Pour sir Colin, cet accord, qui remonte à 1973, lors de la scission du groupe en deux compagnies distinctes, contrevient aujourd'hui aux règles de libre-concurrence au sein de l'Union européenne. Par ailleurs, Rolls Royce Motors contrôle les célèbres calandres de radiateur, l'emblème ailé et le nom Bentley. *Enfin, à l'entendre, Cosworth* est à même de compenser l'arrêt par BMW des livraisons de moteurs équipant le dernier modèle, la Silver Seraph, ainsi que la Bentley Arnage.

Si les propriétaires de Rolls sont *montés au créneau pour maintenir* l'entreprise dans des mains britanniques, le sort de la *Spirit of Ectasy*, la petite déesse ailée ornant toutes les Rolls-Royce depuis 1911, n'a guère ému le public.

Résumant le sentiment général, Ken Begbie, employé par la municipalité de Westminster, qui passait par St Vincent Square, s'est exclamé : *« Cela m'est égal qui possède Rolls Royce. De toute manière, je ne pourrai jamais m'en offrir une. »* Chez Coy of Kensington, le fameux concessionnaire londonien, le prix de la Silver Seraph tourne autour de 1,5 million de francs.

Marc Roche

La chimie de Rhône-Poulenc sera cotée en Bourse le 25 juin

LE GROUPE pharmaceutique français Rhône-Poulenc a attendu la fermeture de Wall Street, vendredi 5 juin, pour annoncer les modalités de l'introduction en Bourse de *Rhodia*, sa *filiale* de chimie de spécialités. La première cotation interviendra le 25 juin à Paris et à New York. Le placement de 30 % du capital débute lundi 8 juin : 48,5 millions d'actions sont proposées à un prix compris entre 115 et *140 francs par action. L'opération* se situe dans une fourchette de 5,6 à 6,8 milliards de francs.

Les actionnaires de Rhône-Poulenc auront droit à un régime préférentiel dans la limite maximum de 40 actions par ordre et d'un montant total de 3,5 *millions* d'actions. Un maximum de 3,5 millions seront réservés aux salariés et retraités du groupe pharmaceutique. Simultanément Rhodia procédera à une augmentation de capital, portant au maximum sur 1,5 million d'actions, réservée à ses salariés et à ceux des filiales détenues à plus 50 %.

« La cotation séparée de Rhodia, société pleinement responsable de sa stratégie, devrait permettre une meilleure valorisation sur le marché de chacune des activités du groupe », estime Jean-René Fourtou, président de Rhône-Poulenc, dans le communiqué présentant les modalités de l'opération. Cette introduction en Bourse est le point d'orgue de la nouvelle réorganisation de Rhône-Poulenc décidée voici un an. Sous la pression des actionnaires et des marchés financiers, qui souhaitent rentabiliser *leurs placements, les dirigeants* du groupe se sont alignés sur le mouvement dominant dans ce secteur : la séparation des activités chimiques et pharmaceutiques et la concentration sur les secondes, plus rentables.

RECENTRAGE

Jeudi 26 juin 1997, M. Fourtou annonçait un recentrage des activités sur les sciences de la vie et la filialisation de la chimie. Le nouveau groupe est désormais uniquement voué à *la santé* humaine *et animale* et se classe au septième rang mondial. Sa filiale Rhodia, avec un chiffre d'affaires 1997 de 37 milliards de francs et un résultat d'exploitation de 2,1 milliards de francs, se situe, pour sa part, au deuxième rang mondial des spécificités chimiques, encadrée par deux suisses, Clariant (40 milliards de francs de chiffre d'affaires) et Ciba (30 milliards), arrivés récemment sur le marché boursier.

Dans la perspective de sa future cotation, *Rhodia* a été entièrement réorganisée. Créée officiellement au début de l'année, la firme se concentre sur cinq activités : chimie organique, spécialités pour produits de consommation, spécialités de produits industriels, polyamides (nylon) et services de spécialités.

« Nous souhaitons nous faire coter le plus rapidement possible au cours du premier semestre », affirmait, en décembre dernier, Jean-Pierre Tirouflet, le président de Rhodia. L'introduction en Bourse *interviendra « avant le 14 juillet »*, prédisait récemment M. Fourtou (*Le Monde* du 19 mai), jugeant que le groupe a terminé sa longue mutation : *« Nous vivons la fin de vingt-quatre années de restructurations douloureuses. »*

Dominique Gallois

Fortis surenchérit sur ABN-Amro pour le contrôle de la G-Banque

LA BATAILLE BOURSIÈRE pour le contrôle de la banque belge Générale de Banque (G-Banque) se poursuit. Fortis AG a décidé, vendredi 5 juin, d'améliorer son offre en surenchérissant sur celle de la banque néerlandaise ABN-Amro. La valeur proposée par Fortis valorise l'action G-Banque à 28 675 francs belges (environ 4 650 francs français), *ce qui correspond au cours boursier à la clôture vendredi à* Bruxelles. La valeur de l'offre est supérieure de 16 % à la première offre de Fortis, et de 7,2 % par rapport à celle d'ABN-Amro, indique Fortis. *Elle valorise* le groupe bancaire à plus de 77 milliards de francs français. Les dirigeants d'ABN ont affirmé à plusieurs reprises qu'ils n'hésiteraient pas à surenchérir à leur tour.

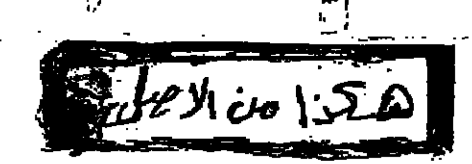
DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE : les salariés de l'établissement financier ont occupé**, vendredi 5 juin, le siège de la Caisse des dépôts, pour être reçus par son directeur général, Daniel Lebègue. Après un entretien de deux heures, ils ont quitté la Caisse en début de soirée.

■ **CAISSES D'ÉPARGNE : la CGT, la CFDT, le Syndicat unifié appellent** les salariés du réseau Ecureuil à une grève de 24 heures et à une *manifestation nationale à Paris* le 25 juin contre le rapport du député Raymond Douyère sur la réforme de leur groupe.

■ **CEGELEC : les salariés de la filiale d'Alstom,** qui avaient investi le 4 juin le siège de l'entreprise à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), ont quitté les lieux vendredi après une occupation de vingt-quatre heures avec séquestration de trois cadres. Ils ont obtenu le maintien de plusieurs primes et demandent toujours la garantie qu'il n'y aura *« aucun licenciement, aucune fermeture d'établissement, aucun arrêt d'activité »*.

■ **TATRA : la société tchèque Skoda Pilsen a annoncé** avoir conclu un accord pour céder la firme automobile Tatra Koprivnice à une société américaine, qui pourrait être SDC International, selon l'agence CTK.



Faible succès des fonds de pension pour les entrepreneurs individuels

Les contrats Madelin, créés en 1994, n'ont pas convaincu. Ils sont victimes de leur manque de souplesse lié à un produit dont la durée de vie peut atteindre cinquante ans

L'ARGUMENTAIRE annonçant la naissance en 1994 des fonds de pension pour les entrepreneurs individuels, appelés « contrats Madelin » du nom du ministre du commerce et de l'artisanat de l'époque, ne manquait pas de force. « *Il est paradoxal de constater qu'avant cette loi un entrepreneur individuel pouvait déduire de son revenu fiscal l'assurance de sa machine, mais pas son assurance personnelle. La solution retenue va lui permettre aujourd'hui de déduire de son revenu fiscal des versements aux organismes de retraite complémentaire, de prévoyance ou d'assurance-chômage, dans les mêmes limites que celles applicables aux salariés* », indiquaient les pouvoirs publics.

Ce texte permettait de supprimer la différence de régime fiscal entre les cotisations précédemment versées par les salariés en vue de la retraite, de la prévoyance et de la perte d'emploi – déductibles – et celles des indépendants, qui ne l'étaient pas. Ces derniers avaient en outre des retraites obligatoires souvent très basses, voire symboliques. Près de deux millions d'indépendants étaient concernés, qu'ils soient soumis à l'impôt sur le bénéfice industriel et commercial (BIC) ou sur le bénéfice non commercial (BNC).

180 000 CONTRATS VENDUS

Pourtant, en dépit de ces atouts de départ, le succès de ces contrats se fait toujours attendre. Seuls 180 000 contrats retraite auraient été vendus à ce jour, du fait de certaines rigidités mal acceptées et parce que la possibilité comme la nécessité d'effectuer des investissements professionnels substantiels – amortissables – réduisent considérablement le poids de la fiscalité.

Dans un premier temps, les libéraux – médecins, avocats, agents d'assurances... – les exploitants individuels – commerçants, artisans – les gérants non salariés de sociétés de personnes, sociétés en nom collectif, en commandite simple, en participation – les gérants majoritaires non salariés de SARL ou les gérants d'une société en commandite par actions ont commencé à en bénéficier. A partir du 1er janvier 1996 le régime a été ouvert aux conjoints collaborateurs, mais à une condition : qu'ils adhèrent déjà aux régimes obligatoires de base et complémentaires, pour pouvoir déduire leurs cotisations du bénéfice imposable, tout en restant dans la limite des plafonds de déduction.

Désormais, non seulement les garanties obligatoires, mais aussi facultatives (contrats de groupes uniquement) sont déductibles du bénéfice imposable, dans la limite de 19 % de huit fois le plafond annuel de la Sécurité sociale (14 090 francs par mois, à partir de janvier 1998, soit 169 080 francs pour l'année). A noter que les cotisations facultatives santé doivent rester confinées dans une limite inférieure à 3 % de huit fois le plafond annuel, et celles couvrant la garantie perte d'emploi de 1,5 % (de huit plafonds).

Attention : afin de ne pas pénaliser les régimes obligatoires, ces garanties volontaires sont réservées aux indépendants à jour de leurs cotisations à ces régimes, sous peine d'amende et d'annulation de leur adhésion. Quant aux cotisations des contrats de retraite, elles peuvent évoluer chaque année de un à dix entre le minimum, librement fixé au départ, et le maximum autorisé ; avec une indexation sur le plafond de la Sécurité sociale. En outre, tout adhérent est autorisé à verser des cotisations supplémentaires pour les années comprises entre la date de son affiliation à un régime de base obligatoire de travailleur non salarié et celle de son adhésion au contrat de groupe d'une association, qui doit compter au moins 1 000 adhérents.

Sur le plan fiscal, les rentes servies au titre de la retraite complémentaire et les indemnités perte d'emploi entrent dans le régime fiscal général des pensions ; mais les concepteurs de la loi ont supposé que le retraité tomberait dans des tranches de revenu inférieures à celles de sa période d'activité. Par ailleurs, les indemnités journalières reçues en cas de maladie ou d'accident sont normalement imposables sur le revenu.

Si la loi Madelin apporte des améliorations au régime social des indépendants, elle n'en comporte pas moins un manque de souplesse qui explique en grande partie son relatif échec.

● **Le versement des cotisations** – périodiques et contractuellement obligatoires – occulte les évolutions de situation potentiellement très différentes entre un pharmacien et un artisan tailleur, un médecin, un expert-comptable et un épicier de quartier.... une fois l'engagement minimum fixé au départ.

● **Les cotisations versées restent bloquées**, sauf exception, durant toute la vie du contrat, soit cinquante ans pour quelqu'un qui souscrit à quarante ans, dont le conjoint a trente ans, bénéficie d'une pension de réversion et d'une espérance de vie de quatre-vingts ans. Or, il se passe de nombreux imprévus en un demi-siècle, dont certains peuvent nécessiter de récupérer ses fonds.

● **Seule une sortie en rente viagère** est normalement autorisée, alors qu'il peut être parfois utile de récupérer une partie de son épargne, notamment pour aider des enfants à démarrer dans la vie.

● **Si une contre-assurance a été souscrite** par un souscripteur au profit d'un conjoint, pour le cas où le premier décéderait durant sa vie active, elle ne permettra que le versement d'une rente, jamais d'un capital.

● **Il est interdit de souscrire un contrat en nom propre** pour un conjoint collaborateur, ce qui est discriminatoire.

● **Même en cas de décès, toute sortie en capital est interdite**, alors que cette exception aurait pu être autorisée sans risque d'« anti sélection », c'est-à-dire de rassembler surtout des populations présentant un risque élevé de décès.

● **Les risques propres aux contrats ne sont pas négligeables**, parmi lesquels :

– des frais parfois légèrement excessifs sur l'épargne gérée, qui finiront par peser très lourd au fur et à mesure qu'elle progresse.

– des pénalités très fortes, en cas d'interruption, même « involontaire », des versements programmés (situation familiale déstabilisée, proches parents en difficulté...)

– des évolutions chaotiques en cas d'investissements sur des contrats multisupports, réputés très bons, mais sur cinquante ans, et qui ne garantissent aucun minimum de rente.

– des pénalités fortes en cas de transfert, qui réduisent la liberté de changer d'organisme, normalement prévue par la loi.

Lorsque l'on sait qu'un ancien président de grande compagnie a récemment failli se laisser « séduire » par les sirènes de la compagnie d'assurance Europavie qui a fait faillite ensuite, ou devine combien un entrepreneur indépendant et profane a besoin de conseils éclairés avant de se lancer dans un placement tunnel dont la sortie n'est visible qu'avec une longue-vue.

Didier Verneuil

Les dispositions les plus récentes

● Depuis la loi L n° 97-1051, art. 55 du 18 nov. 1997 (J.O. du 19 nov.) les chefs d'exploitation ou d'entreprises agricoles, leurs conjoints et aides familiaux bénéficient des dispositions de la loi Madelin, sous certaines conditions, que ce soit par l'intervention d'une caisse autonome mutualiste ou d'une compagnie d'assurance.

● A compter du décret n° 97-1247 du 29-12-97 (J.O. du 30-12-97) le taux de cotisation additionnelle au régime complémentaire obligatoire de retraite (Organic) des conjoints d'industriels et de commerçants grimpe de 0,5 % à 1,5 % sur les revenus – ou la part – inférieurs au tiers du plafond de la Sécurité sociale ; et de 1,82 % à 3,5 % sur la part (des revenus) comprise entre le tiers et le montant de ce plafond.

Contrats « DSK » : comment transférer son épargne

Depuis la parution de l'instruction fiscale précisant leurs modalités de fonctionnement, les contrats d'assurance-vie « DSK » – du nom du ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, à l'origine de ces contrats – sont désormais sur la rampe de lancement.

FISCALITÉ

En principe, leur actif doit comporter au *minimum* 50 % en actions françaises, dont 5 % en titres non cotés ou en actions du nouveau marché. Mais, en réalité, il pourra inclure environ 30 % d'actions, la détention de sicav investies à 60 % en actions françises étant admise dans le quota de 45 % d'actions françaises (45 % × 60 % = 27 %). Certains produits seront donc moins risqués qu'il n'y paraît.

Principal attrait fiscal : en cas de retrait total ou partiel après huit ans, ces contrats sont exonérés du nouvel impôt sur le revenu de 7,5 % sur la part d'intérêt qui excède 30 000 francs pour une personne seule ou 60 000 francs pour un couple marié.

Pour encourager les souscriptions, les épargnants qui possèdent déjà un contrat d'assurance-vie sont autorisés à transférer tout ou partie de l'épargne acquise sur un nouveau contrat « DSK » avant le 1er janvier 1999 tout en conservant l'antériorité fiscale dont ils peuvent déjà se prévaloir. En effet, *« le nouveau contrat issu de la transformation d'un contrat existant est réputé avoir été souscrit à la date du premier versement effectué sur le contrat d'origine »*.

Exemple : un assuré a ouvert son contrat le 2 janvier 1995. Il transfère une partie de son épargne sur contrat « DSK » le 22 juin 1998. Dès le 2 janviers 2003, soit huit ans après la souscription de son contrat d'origine, il pourra récupérer son capital en franchise totale d'impôt sur le revenu (mais devra acquitter les prélèvements sociaux).

Quant aux transferts effectués par des assurés qui auraient dépassé l'âge de soixante-dix ans, ils n'entraînent pas de nouveau plafonnement de l'exonération de droit de succession (celle-ci étant limitée à 200 000 francs pour les primes versées après l'âge de soixante-dix ans). Sur ce plan, tout se passe comme si les sommes transférées n'avaient pas quitté le contrat d'origine. Soucieux de préserver leur fonds de commerce, les assureurs ont, par ailleurs, obtenu que la transformation d'un contrat existant ne soit autorisée qu'au sein de la même compagnie...

Dans la pratique, les transferts vers les contrats « DSK » doivent respecter les modalités fixées par le service de la législation fiscale :

– Le premier transfert doit porter au minimum sur 30 % de l'épargne acquise. D'autres transferts sont possibles d'ici le 1er janvier 1999 si cette première *condition a été* respectée.

– Toute transformation partielle ou totale d'un contrat existant en contrat « DSK » doit donner lieu à un avenant signé par l'assureur et l'assuré.

Cet avenant ne peut transformer la nature du contrat. Ainsi, il est interdit de transformer un bon de capitalisation en contrat d'assurance-vie « DSK ». Mais un contrat d'assurance-vie en francs à dominante obligataire peut, bien entendu, être transformé en contrat « DSK ». Pour les contrats souscrits avant le 20 novembre 1991, compte tenu du fait que la règle des soixante-dix ans ne s'applique pas, l'avenant ne peut transformer un contrat à prime unique en contrat à versements libres ni autoriser le versement de primes disproportionnées par rapport à celles payées avant le transfert.

Laurent Edelmann

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	05-06-98	Diff.
Coflexip	897	—
Elf Aquitaine	874	+5,17
Esso	593	−0,50
Total	793	+8,72
Elyo	368	+8,07

PRODUITS DE BASE

	05-06-98	Diff.
Air Liquide	1198	+1,61
Eramet	294,50	+2,97
Metaleurop	64,50	+4,03
Pechiney Act Ord A	293	−3,72
Rhone Poulenc A	345	+3,91
Rochette (La)	30,95	+8,21
Usinor	106,30	+6,19
Vallourec	535	+5,52
CFF.(Ferrailles)	708	+20
Oxyg.Ext-Orient	3890	−1,39

CONSTRUCTION

	05-06-98	Diff.
Bouygues	1150	+6,28
Ciments Francais	379,80	+1,55
Colas	1219	+4,63
Eiffage	550	+3,77
Groupe GTM	550	−1,43
Imetal	847	+0,83
Lafarge	657	+8,23
Lapeyre	538	+4,06
Saint-Gobain	1176	−0,33
SGE	282,90	+2,12
Vicat	592	−6,77

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	05-06-98	Diff.
Alcatel Alsthom	1211	−5,39
Bull#	104	−0,19
Carbone Lorraine	2910	+6,59
CS Signaux(CSEE)	540	+16,07
Dassault-Aviation	1969	−1,25
Dassault Electro	754	+1,61
De Dietrich	430	−1,14
Fives-Lille	520	+6,12
France Telecom	361	+7,72
Intertechnique	1660	−0,89
Legrand	1713	+3,81
Legris indust.	325,30	−2,86
Sagem SA	4653	+1,17
Sat	2700	+1,88
Schneider SA	511	+0,98
SFIM	1034	−0,09
Sidel	492	+1,02
Thomson-CSF	250,20	+3,38
Zodiac ex.dt divid	1696	−0,23
CNIM CA#	285	+7,95
Faiveley #	254,50	−3,96
GFI Industries #	1799	+10,30
Manitou #	1009	+1,81
Mecatherm #	227,50	+2,94
NSC Groupe (Ny)	945	−2,57
Radiall #	762	−0,78
Sediver	—	[illegible]

La Bourse de Paris poursuit sur sa lancée

UN TRENTE-SEPTIÈME RECORD est venu conclure une semaine marquée par une progression de 3,56 % à la Bourse de Paris. Vendredi 5 juin, l'indice CAC 40 a terminé la séance par une hausse de 1,60 %, à 4 185,05 points. Les opérateurs n'ont pas tenu compte des deux mauvaises nouvelles de la semaine.

VALEURS

Sur le premier trimestre, la croissance de l'économie française s'est élevée à 0,6 %, une progression moins forte que prévue. Hugues de Monvalon, économiste à la société de Bourse Oddo, relativise toutefois ce chiffre. La demande intérieure (investissement et consommation) a effectivement pris le relais des exportations comme moteur de la croissance. La baisse des exportations doit être relativisée.

Certes, la chute des économies asiatiques a réduit les ventes en direction de cette zone de 10 à 7 milliards de francs par mois. Mais le plus important est la stagnation des exportations en direction du reste de l'Europe (90 milliards de francs par mois), alors que, depuis plusieurs mois, ces dernières progressent sur un rythme de 3 % par trimestre. Il en conclut que certains facteurs exceptionnels sont venus sous-estimer le chiffre de la croissance française. Et qu'une correction pourrait être observée plus tard. L'autre surprise a été créée par la Banque d'Angleterre qui a relevé, jeudi 4 juin, ses taux de 0,25 % pour prévenir un retour de l'inflation (4 % actuellement). Cette mesure a laissé de marbre les marchés obligataires de l'Europe continentale. Cette zone débute à peine un cycle de croissance et n'observe pas encore de tension sur les salaires en raison d'un taux de chômage toujours élevé. D'ailleurs, cette semaine, les économistes de Fidelity, le célèbre gestionnaire de fonds de pension américain, estiment que les fondamentaux économiques européens sont solides. Et les experts de la Société générale ont considéré qu'avec un multiple de capitalisation des bénéfices de 20, la Bourse de Paris n'est pas surévaluée.

INTÉRÊT POUR L'AUTOMOBILE

Confortés dans leurs certitudes, les investisseurs se sont donc rués sur les valeurs de consommation, avec un appétit particulier pour les titres automobiles. D'autant que les immatriculations ont progressé de 14 % en mai. L'action Peugeot a gagné 13 % sur la semaine et celle de Renault 5,4 %. Dans le même temps, ils sont repartis à l'assaut des situations spéculatives. Les groupes papetiers Stora et Enso annoncent-ils leur mariage ? Les actions de leurs concurrents français Gascogne et La Rochette progressent subitement de 5 % et 10,3 % sur la semaine. La pharmacie américaine poursuit-elle son mouvement de concentration avec le rapprochement de Monsanto et d'American Home Products ? Les titres Sanofi, Rhône-Poulenc et Synthélabo entrent aussitôt en ébullition. Pourtant, cela fait plus de deux ans que le marché attend une opération de rapprochement en France.

Dans la même semaine, Alcatel a rendu public les modalités de mise en Bourse de sa filiale Alstom et le rachat de l'équipementier américain DSC. Cette dernière opération a fait chuter de 9,5 % son cours de Bourse, jeudi 4 juin. En revanche, le titre Compagnie des Signaux a largement profité de cette mésaventure avec un gain hebdomadaire de 16,1 %. L'opération d'Alcatel a révélé que l'enjeu des prochaines années était le transport de la voix et des données sur un même réseau. C'est précisément la stratégie adoptée par la Compagnie des signaux.

Enfin, vendredi après la séance, le gouvernement français a annoncé simultanément une baisse de 0,5 % de la rémunération du Livret A et un plan de relance du logement social de 20 milliards de francs. Les titres Lapeyre, Legrand ou Bouygues, qui ont déjà bénéficié d'un fort courant acheteur cette semaine, devraient être très entourés dans les prochains jours.

Enguérand Renault

AUTOMOBILE

	05-06-98	Diff.
Bertrand Faure	522	−5,09
Ecia	1880	+1,57
Labinal	2299	−0,04
Michelin	380	+2,64
Peugeot	1320	+12,91
Plastic Omn.(Ly)	969	+6,25
Renault	330	+5,48
Sommer-Allibert	329	+5,95
Valeo	616	+9,21
Sylea	609	+7,21

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	05-06-98	Diff.
BIC	468	+1,19
Chargeurs	507	+2,36
Clarins	599	+4,90
Deveaux(Ly)#	929	+8,65
DMC (Dollfus Mi)	177,30	+7,51
Essilor Intl	2620	+2,74
Hachette Fili.Med.	1640	−0,60
L'Oreal	3250	+9,39
Moulinex	169	+0,29
Sanofi	750	+6,99
S.E.B.	1000	—
Skis Rossignol	118,20	−1,50
Strafor Facom	625	[illegible]
Synthelabo	1040	+4,73
Arkopharma #	489	−0,20
Boiron (Ly)#	467	+4,96
Devanlay S.A.	—	[illegible]
Gautier France	399	+0,25
Guerbet S.A	258	+0,78
Hermes internat.1#	513	+9,38
Info Realite #	333,10	+11,08
Pochet	778	−0,12
Reynolds	462	+9,35
Robertet #	1300	−1,88
Smoby (Ly) #	566	−4,37
Virbac	500	[illegible]

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	05-06-98	Diff.
Bongrain	3010	−1,14
Danone	1651	+2,48
Eridania Beghin	1309	−0,07
Fromageries Bel	5300	−2,75
LVMH Moet Hen.	1347	+7,33
Pernod-Ricard	427	−3,69
Remy Cointreau	134	−0,44
SEITA	270,50	+4,08
Brioche Pasq.(Ns)#	745	+0,81
L.D.C.	1330	+6,40

DISTRIBUTION

	05-06-98	Diff.
Bazar Hot. Ville	745	+0,67
Carrefour	3808	+4,15
Casino Guichard	457	+7,27
Castorama Dub.(Li)	1095	+3,79
Comptoirs Mod.	3450	+3,07
Damart	4630	+8,21
Galeries Lafayette	6300	+8,62
GrandVision	242,50	−0,04
Groupe Andre S.A.	707	−0,84
Guilbert	1043	−4,57
Guyenne Gascogne	2524	+12,67
Pinault-Print.Red.	5220	+5,98
Primagaz	525	+2,73
Promodes	2960	+1,57
Rexel	2705	+8,24
Monoprix	472,70	+5,04
But S.A.	374,90	+0,24
IMS(Int.MetalSer)#	89	−1,65
Manutan	600	+0,84
Rallye(Cathiard)Ly	340	+9,43
Rubis #	180,20	+1,75

AUTRES SERVICES

	05-06-98	Diff.
Accor	1747	+6,45
Altran Techno. #	1270	+3,67
Atos CA	1275	+15,90
BIS	685	+1,63
Canal +	1118	+2,94
Cap Gemini	863	−3,35
Cipe France (Ly) #	—	—
Club Mediterranee	596	+1,53
Dassault Systemes	278,50	−0,17
Euro Disney	11	+4,76
Europe 1	1426	+0,77
Eurotunnel	7,55	−1,94
Gaumont #	485	−1,62
Havas	498	+5,68
Havas Advertising	1220	−3,55
Infogrames Enter.	379	+0,26
NRJ #	1040	+4,52
Pathe	1213	+7,15
Publicis #	1013	+14,59
S.I.T.A	1450	+4,84
Sodexho Alliance	1180	+7,27
Sogeparc (Fin)	433,10	−2,34
Spir Communic. #	538	+2,67
Suez Lyon.des Eaux	1019	−0,19
Technip	841	−1,98
Vivendi (ex CGE)	1269	+5,57
G.T.I (Transport)	422	−4,08
Louvre #	495,30	+3,16
Assystem #	297,50	+3,47
Fraikin 2#	525	+9,88
Groupe Partouche #	552	+3,17
M6-Metropole TV	902	+2,50
Norbert Dentres.#	1000	+3,09
TF1	906	+7,34

IMMOBILIER

	05-06-98	Diff.
Bail Investis.	991	+0,71
Finextel	127	+0,79
G.F.C.	675	+2,27
Immeubl.France	510	+3,03
Klepierre	1189	+3,39
Rue Imperiale(Ly)	7550	−0,65
Sefimeg CA	475	−3,25
Silic CA	1120	+2,37
Simco	497	−4,23
Soc.Fonc.Lyonnal.#	969	+0,93
UIF	505	+2,43
Unibail	850	+3,03
Fonciere (Cie)	910	+1,67
Fonciere Euris	357	+3,17
Foncina #	—	—
Im.Marseillaise	12150	+4,20
Frankoparis #	88,20	+2,55
Immob.Batibail Ny#	342	−2,56
Immob.Hotel. #	38,60	−1,02

SERVICES FINANCIERS

	05-06-98	Diff.
Axa	694	+1,90
B.N.P.	511	—
C.C.F.	498,90	+9,35
CPR	501	+0,20
Cred.Fon.France	110,30	−4,17
Credit Lyonnais CI	610	+3,74
Dexia France	814	+8,12
GAN	177,70	+0,56
Interbail	147	+0,68
Locindus	882	+2,55
Natexis	423,90	−3,43
SCOR	375	−0,53
Selectibanque	86	+10,18
Societe Generale	1220	+2,95
Sophia	288	+4,34
UIS	—	—
Union Assur.Fdal	965	+11,56
Via Banque	202	+0,49
Bancaire (Cie)	1085	−1,09
Cetelem	798	+4,86
Immobanque	687	−2,96
UFB Locabail	500	+3,95
Worms & Cie(a Ech)	410	−3,98
Assur.Bq.Populaire	635	—
C.A. Paris IDF	875	—
Factorem	857	+0,11
I.C.C.#	198	−1
Union Fin.France	740	−0,13

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	05-06-98	Diff.
Bollore Techno.	1255	+2,44
Cerus Europ.Reun	41,20	−1,67
CGIP	3120	—
Christian Dior	840	+1,44
Dynaction	234,90	+14,47
Eurafrance	3790	+7,36
Fimalac SA	735	−2
Gaz et Eaux	3501	−0,53
Lagardere	267	+1,52
Lebon (Cie)	280	−3,78
Marine Wendel	1128	+4,73
Nord-Est	139	+4,51
Salvepar (Ny)	587	+6,34
Albatros Invest	254,50	+13,11
Burelle (Ly)	502	+4,58
Carbonique	—	—
Centenaire Blanzy	579	+1,75
F.F.P. (Ny)	600	+4,34
Finaxa	550	+2,04
Francarep	332	−3,76
Sabeton (Ly)	820	−0,96
Finatis(ex.Locain)	322,10	+10,11
Siparex (Ly) #	162	+1,56

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

FININFO http://www.fininfo.fr

(*Les premières et les dernières de chaque catégorie*) le 28 mai

DIVERSIFIÉES FRANCE

Performance moyenne sur 1 an : 23,49 %, sur 5 ans : 64,68 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Federal France Europe	FEDFIN	1	52,63	—	—	176,99
Emergence Poste	SOGEPOST	2	46,87	—	—	196,35
Intersélection France	SG	3	42,96	1	117,68	478,53
Valeurs de France	BRED	4	42,88	—	—	709,95
Midland Options Plus	MIDLAND	5	41,63	10	70,95	72318,17
Norwich Sélection	NORWICH	6	40,32	3	107,56	217,49
Select Equilibre PEA	SG	7	39,50	—	—	1385,69
France Emergents	NSM	8	38,96	—	—	1351,27
Pervalor	SG	9	37,21	4	88,92	985,86
Natio Epargne Retraite	BNP	10	35,56	2	113,55	204,39
Federal Croissance (C)	CDT BRET	11	30,11	6	75,68	255,61
Federal Croissance (D)	CDT BRET	12	30,09	7	75,62	225,74
Kaleis Dynamisme (C)	SOGEPOST	13	26,23	—	—	1302,51
Kaleis Dynamisme (D)	SOGEPOST	13	26,23	—	—	1302,51
State Street Allocation Euro	STATE ST	15	24,88	—	—	1587,94
CM Option Equilibre (C)	CDT MUTU	23	18,65	15	42,31	300,17
CM Option Equilibre (D)	CDT MUTU	24	18,65	16	42,24	265,64
Kaleis Equilibre (C)	SOGEPOST	25	15,78	—	—	1176,59
Kaleis Equilibre (D)	SOGEPOST	25	15,78	—	—	1176,59
Avenir Epargne	CM ASSUV	27	15,44	11	57,12	19779,26
Paribas France Fondations (D)	B PARIBA	28	15,42	—	—	11444,21
Paribas France Fondations (C)	B PARIBA	29	15,42	—	—	11524,25
Trésor Avenir	CDC TRES	30	15,28	12	48,77	127,01
Sévéa	CNCA	31	11,53	—	—	123,61
Kaleis Sérénité (C)	SOGEPOST	32	10,08	—	—	1110,22
Kaleis Sérénité (D)	SOGEPOST	32	10,08	—	—	1110,22
Paribas Tresorerie 2 Plus	B PARIBA	34	6,43	—	—	120670,79
Acti 2 (D)	BBL FRAN	35	4,52	18	29,90	14478,68
Acti 2 (C)	BBL FRAN	36	4,51	17	29,92	17415,53
Stardex France	CAPSTARD	37	−5,26	19	10,11	10717,13

DIVERSIFIÉES INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 20,69 %, sur 5 ans : 77,96 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Natio Euro Perspectives	BNP	1	52,28	6	126	2234,91
Pareurope	B PARIBA	2	44,82	1	171,30	2634,26
Paramerique	B PARIBA	3	42,55	3	139,95	1880,87
Dynamico	BQ EUROF	4	42,22	17	103,92	2671,45
Atout France Monde	CNCA	5	41,59	8	122,70	279,45
Acti Croissance (D)	BBL FRAN	6	39,77	41	72,60	172,81
Acti Croissance (C)	BBL FRAN	7	39,77	40	72,65	184,79
Provence Europe	CS HOTTI	8	39,48	23	97,16	2044
Orsay Investissement	ORSAY	9	37,37	52	56,39	17121,11
Horizon	ECUREUIL	10	35,73	11	115,34	2910,67
Eagle Investissement	EAGLE ST	11	34,14	10	116,38	285,61
Capital DR Europe	PALUEL	12	33,59	24	96,78	2657,38
Alsace Moselle Investissement	SOGENAL	13	32,77	18	102,31	609,13
Finarval	COURCOUX	14	32,49	16	104,29	3256,69
Le Livret Portefeuille	CDC	15	32,38	14	113,03	1369,21
Placement Nord (C)	SMC	16	32,24	4	128,79	2101,66
Placement Nord (D)	SMC	17	32,23	5	128,78	2092,61
Athena Valeurs	ATHENA B	18	32,22	26	93,98	373,57
Oudart Investissement	VIAOUDAR	19	32,03	25	95,75	801,39
Natio Epargne Patrimoine	BNP	20	31,61	13	113,42	170,31
Saint-Honore Investissements	CF ROTHS	21	30,95	9	120,68	1687,61
Cicamonde	CIC PARI	22	30,06	27	89,07	1928,40
Bacot-Allain International	BACOT	23	28,41	45	64,07	6633,26
Atlas Maroc	ATLAS	24	28,07	—	—	206,68
Capital-DR.International	PALUEL	25	27,98	47	62,80	1745,56
Victoire Developpement	ABEILLE	26	27,62	21	100,60	1357,09
Select Dynamique	SG	27	27,12	—	—	1414,91
Groupama Patrimoine	GROUPAMA	28	27,04	35	81,59	2040,69
Victoire Valeurs	COM FRAN	29	26,25	19	101,74	333,19
Le Portefeuille Diversifié	COGEFI	30	25,94	2	149,14	2266,45
Conservateur Saint-Honore	CF ROTHS	31	25,20	15	109,97	1757,47
Patrimoine Partenaires	B PARIBA	32	24,58	43	69,66	2361,86
Ste Fra d'épargne et de Retr.	ABEILLE	33	25,43	—	—	151,70
Etoile Patrimoine Equilibre D	CDT NORD	73	14,66	—	—	129,53
Etoile Patrimoine Equilibre C	CDT NORD	74	14,66	—	—	135,02
Stratégie Actions	LEGAL FR	75	14,65	62	45,68	1227,04
Provence International (D)	CS HOTTI	76	13,92	68	34,88	1761,08
Provence International (C)	CS HOTTI	77	13,92	69	34,86	1824,87
Elan Club	ROTHSCHI	78	12,98	63	44,82	83155,43
Egeval (D)	BRED	79	12,84	57	52,99	158,38
Egeval (C)	BRED	80	12,83	56	52,99	177,07
Soginter	SG	81	11,78	29	86,55	330,91
Hervet Dynamique	HERVET	82	11,74	74	23,62	926,89
Novactions	BQ EUROF	83	11,52	—	—	1337,74
France Israël Croissance	ABEILLE	84	11,40	—	—	964,58
Saint-Honore Indices Cliquet	CF ROTHS	85	10,72	55	55,12	356,03
Invest-Valeurs	B BTP	86	8,98	71	29,20	577,14
Select Défensif (D)	SG	87	8,87	—	—	1124,09
Select Défensif (C)	SG	88	8,87	—	—	1131,82
Acti-Rendement (C)	BBL FRAN	89	8,60	—	—	1190,33
Acti-Rendement (D)	BBL FRAN	90	8,59	—	—	1168,34
Vendome Patrimoine Sicav	CHEUVREU	91	6,56	38	74,56	217,96
Global Performance	CHEVRIL	92	6,27	—	—	1121,41
Carmignac Patrimoine	CARMIGNA	93	6,58	64	43,90	10414,33
Orsay Arbitrage	ORSAY	94	6,27	73	28,86	18859,20
Barclays-Monde (D)	BARCLAYS	95	6,26	53	56,21	354,32
Barclays-Monde (C)	BARCLAYS	96	6,26	54	56,22	355,69
Atalante Gestion	CDC GEST	97	4,68	—	—	1274904,28
France Japaquant Sicav	B PARIBA	98	3,86	75	18,83	565,75
Méditerranée Emergence	SMC	99	−3,35	—	—	1702,66
China Europe Fund	IFDC LTD	100	−42,17	—	—	1667,44

IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES

Performance moyenne sur 1 an : 32,30 %, sur 5 ans : 59,45 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Foncier Investissement (D)	BQUE POP	1	46,31	11	66,88	1482,83
Foncier Investissement (C)	BQUE POP	2	46,30	12	66,87	1544,59
Fructi-Actions Rendement	GRP BP	3	45,26	6	74,22	983,67
MDM Immobilier	MDMASSUR	4	44,72	2	86,63	178,98
UAP Aedificandi	UAP	5	41,98	13	60,42	673,81
Francic Pierre	CIC PARI	6	40,92	7	74,17	182,05
Uni-Foncier	CNCA	7	40,90	10	69,85	1853,69
CNP Assur Pierre	CNP	8	38,05	3	85,56	809,49
Placement Immobilier (D)	SMC	9	37,28	9	71,15	175,07
Placement Immobilier (C)	SMC	10	37,28	8	71,23	177,24
Natio Immobilier	BNP	11	37,31	4	80,75	1781,66
Convertimmo	SG	12	37,27	5	75,95	134,01
Conservateur Unisic	CONSERVA	13	35,85	1	99,59	612,12
Objectif Actifs Reels	LAZARD G	14	32,96	14	59,03	16740,79
Agfimo	AGF	15	31,75	15	58,63	686,73
Objectif Actifs Reels	LAZARD G	14	32,96	14	59,03	16740,79
Agfimo	AGF	15	31,75	15	58,63	686,73
Leven Investimmo	MONDIALE	16	30,21	20	50,65	14036,18
ABF Foncière Sélection	ABF	17	31,21	26	26,73	4948,32
Haussmann Pierre (C)	B WORMS	18	26,83	17	54,33	1493,86
Haussmann Pierre (D)	B WORMS	19	26,82	18	54,34	1310,86
Foncival	BRED	20	25,23	16	56,62	379,01
Alizes Pierre	CDT MUTU	21	23,37	27	24,84	1365,05
Croissance Immobilière	ABEILLE	22	23,27	19	52,53	701,23
Foncière Long Terme (C)	VERNES	23	21,79	23	34,49	781,90
Foncière Long Terme (D)	VERNES	24	21,79	24	34,48	577,06
Zurich Actions Pierre	ZURICH	25	20,82	—	—	1260,56
Capital Pierre Investissement	PALUEL	26	19,55	25	27,11	678,25
Gestion Immobilier Inte. (D)	B INDOSU	27	18,52	22	45,62	587,11
Gestion Immobilier Inte. (C)	B INDOSU	28	18,51	21	45,88	904,42

OR ET MATIÈRES PREMIÈRES

Performance moyenne sur 1 an : −19,75 %, sur 5 ans : 1,72 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Sélection Geologia	CCF	1	−1,84	1	36,54	138,35
Energia	WORMS	2	−3,43	2	29,87	414,51
Premior	CDT NORD	3	−12,91	3	26,90	313,66
Oraction	CNCA	4	−19,45	4	1,93	1444,26
AXA Or & Matière Premières	AXA UAP	5	−19,70	—	—	89,43
Acti Mines d'or (C)	BBL FRAN	6	−23,98	5	−0,02	1643,77
Acti Mines d'or (D)	BBL FRAN	7	−23,98	6	−0,08	1310,93
Groupama Or	GROUPAMA	8	−25,82	—	—	6767,03
Aurecic	CIC PARI	9	−27,94	8	−48,91	758,12
Orvalor	SG	10	−38,48	7	−32,43	820,62

CONVERTIBLES

Performance moyenne sur 1 an : 25,72 %, sur 5 ans : 73,36 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Ofima Convertibles (C)	OFIVALMO	1	40,99	8	80,53	30171,94
Ofima Convertibles (D)	OFIVALMO	2	40,96	9	80,86	28095,59
Pasquier Convertibles (C)	BIMP	3	37,61	—	—	18428,89
Pasquier Convertibles (D)	BIMP	4	37,39	—	—	17528,45
Natexis Convertibles Europe	B NATEXI	5	34,47	10	71,89	26562,87
Obligations Convertibles	CDT NORD	6	32,80	4	87,41	965,17
Objectif Convertible	LAZARD G	7	32,76	1	90,18	3428,28
Dieze	GROUP CA	8	32,33	3	88,13	2752,51
Fineurope Convertibles	COURCOUX	9	31,23	5	86,33	2343,13
Convertibles Monde (C)	VERNES	23	28,10	12	63,70	19849,06
Convertibles Monde (D)	VERNES	24	28,10	11	63,72	17535,31
SG Convertibles	SG	25	19,50	—	—	66283,26
Placements Convert. Inter. (C)	NSM	26	15,76	—	—	12081,20
Pyramides Convertibles (D)	VERNES	27	15,29	15	50,25	13292,19
Pyramides Convertibles (C)	VERNES	28	15,25	16	50,23	15199,39
Provence Convertibles	CS HOTTI	29	14,99	—	—	14308,25
Victoire Convertibles	ABEILLE	30	11,56	—	—	129,32
NRG-Convertibles	NOMURA F	31	12,89	—	—	9401,76
	—	—	[illegible]	—	—	—

Les sicav immobilières décollent

APRÈS UN LONG PASSAGE à vide, les sicav immobilières ont des performances proches de celles des sicav actions françaises. Les fonds qui misent sur les titres des sociétés foncières, les sociétés immobilières d'investissements et les sociétés de crédit-bail immobilier enregistrent une progression moyenne de 32,30 % sur un an. La pierre cotée en Bourse affiche une progression équivalente à celle du CAC 40 depuis le début de l'année. « *Les valeurs immobilières ont bénéficié d'un phénomène de rattrapage lié au niveau de rendement qu'elles procurent. Ce mouvement a été d'autant plus fort qu'elles avaient subi une correction excessive après les mesures décidées l'été dernier sur la taxation des plus-value des sociétés* », fait remarquer Thierry Deheuvels, directeur de la gestion chez AXA Investment Managers Paris et gestionnaire d'UAP Ædificandi. La baisse des taux en dessous de 5 % rend en effet attractives des actions qui peuvent offrir un rendement supérieur à 6 %.

La renaissance des valeurs immobilières est liée à plusieurs opérations de restructuration du secteur immobilier. Au début de l'année, Artemis Immobilier a lancé une OPA sur Sefimeg. Plus récemment, Paribas a décidé le regroupement de toutes ses activités immobilières au sein de Klepierre. Une des dernières opérations en date a été l'annonce du rapprochement de GFC et de UIF. Reste à savoir si, une fois ces restructurations terminées, le secteur immobilier connaîtra encore en Bourse la même hausse que depuis le début de l'année. « *Les sociétés immobilières ne sont pas des valeurs de croissance* », prévient Louis Bert, gestionnaire d'Uni Foncier, une sicav d'Indocam, la filiale du Crédit agricole.

Mais la raison fondamentale de la renaissance de la pierre cotée en Bourse est l'amorce d'une reprise du secteur immobilier. « *Sur les bureaux, on est au début d'un cyclique haussier* », observe Gilles Abramson, le gérant de Francic Pierre, une sicav du CIC Paris. Beaucoup d'indicateurs sont au vert. Les prix de location se tendent légèrement dans les quartiers recherchés de la capitale et à la Défense. A cet égard, l'annonce de la construction d'une nouvelle tour à la Défense est de bon augure. Autre élément positif, « *la mise en place de l'Union économique et monétaire devrait avoir pour conséquence un réajustement progressif des prix de l'immobilier parisien vers les standards européens* », juge M. Abramson.

Du côté de l'immobilier commercial, le même optimisme prévaut. « *L'internationalisation des enseignes et les conséquences de la loi Raffarin sur l'installation des grandes surfaces poussent probablement les loyers dans une phase de hausse* », estime M. Deheuvels. Seul l'immobilier d'habitation ne donne pas pour le moment des signes très clairs de reprise.

Joël Morio

Le yen est à son plus bas niveau depuis sept ans face au dollar

La devise japonaise a frôlé vendredi le seuil psychologique des 140 yens pour un billet vert, mais a vu sa dégringolade freinée par la crainte d'une intervention des banques centrales à l'issue de la réunion du G 7 qui aura lieu mardi 9 juin à Paris

Le yen était au bord d'une nouvelle chute face au dollar sur le marché des changes européen à la fin d'une semaine où il a frôlé à plusieurs reprises le seuil des 140 yens pour un dollar. *Seule la crainte d'interventions de banques centrales en sa faveur dans les jours à venir a freiné sa dégringolade.* Sur la semaine, la devise japonaise a perdu plus d'un yen face au billet vert touchant 139,89 yens pour un dollar *vendredi 5 juin. Le dollar a bénéficié vendredi* de la publication de bons chiffres sur l'emploi *aux Etats-Unis au mois de mai. Ce qui pourrait*, selon certains analystes, pousser la Fed à relever ses taux d'intérêt pour éviter une surchauffe de l'économie. C'est dans cette logique que le comité de politique monétaire de *la banque d'Angleterre a surpris, jeudi, la majorité* des économistes en annonçant un relèvement d'un quart de point de son taux de prise en pension, à 7,50 %.

APRÈS AVOIR FAIT illusion en milieu de semaine en regagnant un peu de terrain face au dollar, la devise japonaise a lourdement rechuté vendredi. La monnaie nippone est tombée nettement sous le seuil des *139 yens pour un dollar, touchant même* son plus bas niveau depuis sept ans face au billet vert (139,89) après la publication de bons chiffres sur l'emploi aux Etats-Unis. Le yen a aussi été victime d'informations parues dans la presse japonaise suggérant que le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, *se trouverait* impliqué dans un scandale financier et serait contraint de démissionner prochainement.

La possibilité d'une intervention des banque centrales sur le marché des changes à l'issue de la réunion du G 7 qui aura lieu mardi 9 juin à Paris a pourtant empêché le yen d'atteindre le niveau des 140 pour un dollar, mais pour les cambistes ce n'est qu'une question de temps... « *Les craintes d'une intervention continuent tout de même à soutenir un peu le yen mais on sait ce qui nous attend s'il n'y a pas d'intervention dans les jours à venir* », explique Audrey Childe-Freeman, économiste à la Canadian Imperial Bank of Commerce (CIBC) à Londres, estimant que la devise nippone se dépréciera alors bien au-delà des 140 yens pour un dollar.

La devise américaine était également plus forte en fin de semaine qu'au début face aux devises européennes à 1,7751 mark et 5,9519 francs. Elle a bénéficié de la publication des chiffres de l'emploi américain en mai qui soulignent à nouveau le dynamisme de l'économie des Etats-Unis. Elle a créé 296 000 emplois, un chiffre nettement supérieur aux prévisions (220 000). Le taux de chômage est resté inchangé à 4,3 % de la population active. Des statistiques qui militent pour un resserrement monétaire par la Réserve fédérale (Fed) et *ont soutenu le dollar.* Mais comme, dans le même temps, le secteur manufacturier a subi une perte nette de 26 000 emplois, reflétant l'impact de la crise asiatique sur les exportations américaines, les optimistes y ont vu une raison suffisante pour que la Fed ne relève pas tout de suite ses *taux directeurs.*

Plongeon du dollar australien

DOLLAR AUSTRALIEN EN DOLLAR AMÉRICAIN

0,85 – 0,80 – 0,75 – 0,70 – 0,65 – 0,60 – 0,55 — 0,6018

4 AVRIL – 27 JUIN – 19 SEPT. – 12 DÉC. – 6 MARS – 6 JUIN — 1997 – 1998

Victime de la crise en Asie et de la crainte de ses conséquences pour l'économie australienne, le dollar australien est au plus bas depuis août 1996.

Pour John Lonski, le responsable des services d'analyse économique de l'agence de notation Moody's, la crise asiatique et l'incertitude sur l'ampleur de son impact sur l'économie américaine vont continuer à dissuader la Fed de resserrer sa politique monétaire à titre préventif contre des risques de surchauffe. Dans cette logique, le marché obligataire américain s'est redressé vendredi. Et après être monté à 5,81 %, jeudi, le rendement moyen des bons du Trésor à 30 ans est revenu, vendredi, à 5,77 %, un niveau équivalent à celui de la fin de la semaine précédente (5,78 %).

A l'image du dollar, la livre sterling était aussi plus forte en fin de semaine. La devise britannique est même montée *jeudi* à plus de 2,92 deutschemarks juste après le relèvement surprise de ses taux par la Banque d'Angleterre. La livre a ensuite reflué, pour terminer vendredi autour de 2,9036 marks et 9,7375 francs. Le resserrement monétaire « *risque d'entraîner l'économie dans la récession et cette perspective pèse sur le sterling* », estime un cambiste. La Banque d'Angleterre a déclenché un concert de protestations sans précédent jeudi, en décidant à la surprise générale de relever le loyer de l'argent alors que l'économie britannique donne déjà de sérieux signes de ralentissement. Patronat et syndicats, conservateurs et libéraux-démocrates ont rejoint une majorité d'analystes financiers pour crier casse-cou après un tour de vis monétaire qui, ont-ils affirmé, risque de précipiter l'économie britannique dans la récession.

Au terme de la réunion mensuelle de son *comité de politique monétaire*, la banque centrale britannique a relevé d'un quart de point son unique taux directeur, le taux de prise en pension, pour le porter à 7,50 %. Celui-ci n'avait pas bougé depuis sept mois. Mais les taux britanniques, relevés à six reprises depuis l'arrivée des travaillistes au pouvoir, étaient déjà plus de deux fois supérieurs aux taux allemands et français. La banque d'Angleterre a estimé que les risques inflationnistes étaient encore trop impor*tants et qu'il fallait inciter les mé*nages à modérer leur consommation et les entreprises à freiner une hausse des salaires (+ 4,9 % en rythme annuel en février) *génératrice d'inflation.*

Dans la zone euro, où le cycle économique est en retard sur la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, les marchés restent confiants dans le maintien dans l'immédiat des taux directeurs allemands et français. Ils tablent sur une poursuite de la baisse du loyer de l'argent en Italie et en Espagne, dans le cadre de la convergence nécessaire avant le passage à l'euro. Jeudi, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a laissé entendre que les taux d'intérêt pourraient baisser d'ici à la fin de l'année dans les pays de la zone euro où ils sont actuellement les plus élevés (Italie, Espagne, Portugal). « *Les primes de risques* », c'est-à-dire « *les différentiels de taux d'intérêt à court terme existant encore dans la zone euro* », vont « *disparaître avant la fin de l'année ou au plus tard à la fin de l'année* », a indiqué le gouverneur, qui a plaidé pour une restriction budgétaire dans les pays qui bénéficieront d'une baisse de taux d'intérêt. *Les prochaines réunions du* conseil de la politique monétaire de la Banque de France et du conseil central de la Bundesbank auront lieu jeudi 11 juin.

Eric Leser

Répartition des postes à la BCE

Les six membres du directoire de la Banque centrale européenne (BCE) se sont réparti les tâches lors d'une première réunion tenue mardi, à Francfort. Le chef économiste de la Bundesbank, Otmar Issing, seul membre du directoire nommé pour huit ans, conservera le même rôle au sein de la BCE, qui a placé ses secteurs économie et études sous sa responsabilité. Hormis son statut de président de la BCE, le Néerlandais Wim Duisenberg sera chargé du protocole, des relations extérieures et de l'audit interne. L'administration du personnel incombera au Français Christian Noyer, par ailleurs vice-président de la BCE. Il s'occupera aussi des services juridiques et des services de suivi des marchés. Eugenio Domingo Solans (Espagne) sera responsable des statistiques, des billets et de l'informatique, tandis que les opérations et le contrôle de gestion, ainsi que l'organisation, seront de la responsabilité de la Finlandaise Sirkka Haemaelaeinen. Les relations internationales, les systèmes de paiement et le contrôle prudentiel seront entre les mains de Tommaso Padoa-Schioppa (Italie).

Marché international des capitaux : des risques bien rémunérés

***POUR LES INVESTISSEURS** prêts à* prendre des risques, la situation s'est beaucoup améliorée. La Russie, dont les obligations en dollars rapportaient, il y a un an, environ 3,3 points de pourcentage de plus que les *bons du Trésor* des *Etats-Unis d'une durée de* cinq ans, a dû proposer un supplément de 6,5 points pour inciter les souscripteurs à participer à son dernier emprunt. Cela situe le taux d'intérêt nominal des obligations à 11,75 %. *L'affaire, selon toute apparence une* réussite, se monte à 1,25 milliard de dollars. Elle viendra à échéance en 2003. Sa direction est assurée par Goldman Sachs, une des principales banques américaines.

Maintenant que la Russie a prouvé qu'elle continue d'avoir accès au marché, même en pleine crise financière, elle ne s'arrêtera pas en si bon chemin. D'autres emprunts internationaux sont attendus pour ces prochains mois. La demande *qui s'est portée sur son* émission de mercredi dernier aurait pu lui permettre d'en augmenter la taille. Moscou y a sagement renoncé.

Au-delà du bénéfice immédiat qu'en tire la Russie, sa nouvelle transaction promet d'avoir des conséquences importantes pour l'ensemble des pays en développement, en particulier pour ceux d'Amérique latine. Ces dernières années, ce sont eux qui ont occupé le devant de la scène, obtenant des conditions toujours plus avantageuses, la baisse des rendements poussant les investisseurs à s'engager à très longue échéance. *C'est l'Europe de* l'Est qui sert de référence aujourd'hui, que ce *soit en dollars ou dans nos monnaies et il* pourrait devenir difficile de lui faire concurrence, à moins d'ajuster les rendements à la hausse.

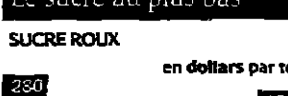
Sur notre continent, les compartiments du deutschemark et de l'écu sont les plus accueillants pour les emprunteurs dont le crédit est discuté. Les taux absolus y sont certes inférieurs à ceux associés au dollar et les investisseurs se montrent parfois moins exigeants. Ils *se contentent souvent* de suppléments un peu plus minces au-dessus des références que constituent les fonds d'Etat, surtout en marks. Mais, même en tenant compte de ces éléments, la Russie, si elle s'annonçait maintenant, aurait à offrir un coupon d'intérêt d'au moins 10 % pour des durées moyennes.

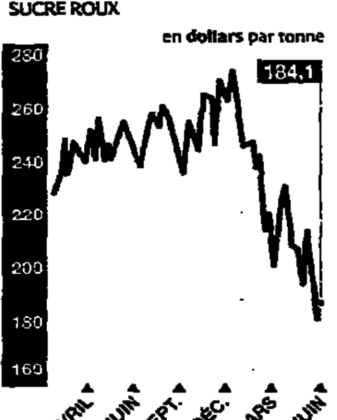
Les débiteurs de qualité (lesquels n'offrent guère plus que les fonds d'Etat de référence lorsqu'ils lancent des obligations classiques) sont de plus en plus nombreux à allécher les souscripteurs en contractant des emprunts dont le rendement dépendra du cours de certaines actions. *Les émetteurs se réservent la* possibilité de rembourser les titres à l'échéance, après quelques années, soit à leur valeur nominale, soit en un certain nombre, connu d'avance, d'actions cotées en Bourse. *Cette possibilité est une option que les inter*médiaires financiers peuvent aisément valoriser et dont ils font profiter les émetteurs et les souscripteurs. Les premiers obtiennent des ressources à très bon compte. Les seconds, *certes, demeurent dans l'ignorance du mon*tant qui leur reviendra finalement, mais, face à *ce risque, sont assurés de revenus annuels très* élevés. De telles émissions peuvent intéresser des particuliers, mais elles s'adressent surtout à des investisseurs professionnels. Des fonds de placement en titres à revenu fixe peuvent *par ce biais augmenter leur rendement an*nuel. Des opérateurs en Bourse peuvent être tentés de réaliser leur profit sur les actions en question et replacer ainsi les sommes disponibles.

Une banque française est particulièrement active dans ce domaine : le Crédit lyonnais, qui agit à partir de sa filiale suisse ou fait intervenir la BfG, une filiale allemande. Cet établissement sert actuellement d'intermédiaire dans le cadre d'un emprunt émis en deutschemarks par la banque du Land de Rhénanie-Palatinat qui propose une rémunération annuelle de *8,85 %. Dans deux ans, l'investisseur récupère*ra sa mise initiale ou bien obtiendra une action de la compagnie de réassurance Münchener Rück, le niveau de référence étant fixé à 95 % de son cours en Bourse au moment du *lancement. Parmi les autres opérations inter*nationales à caractère français, citons celle de 2 milliards de francs luxembourgeois émise par le groupe belge BBL qui propose un coupon de 10,5 % l'an et offre les obligations à *102 % de leur valeur nominale qu'il pourrait* rembourser dans deux ans, à moins de donner aux investisseurs 100 actions France Télécom, le prix de référence étant fixé à 325 francs français.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES





CE N'EST PLUS une déprime, c'est un effondrement. Les prix mondiaux du sucre, que ce soit à Londres ou à New York, ont atteint leur plus bas niveau depuis cinq ans. Le blanc, à Londres, a fini la semaine à 251 dollars par tonne pour l'échéance août (246 dollars pour octobre). Sur la place new-yorkaise, où est coté le roux, le contrat de juillet terminait à 8,07 cents la livre-balle et à 8,33 cents pour le septembre.

Cette grande *morosité* n'est pas surprenante si l'on en croit les derniers rapports délivrés par le statisticien allemand F. O. Licht. Les cours subissent des pressions de toutes parts : les ventes techniques effectuées par les maisons de commission, la crise économique *qui frappe la Russie et l'Asie* du Sud-Est et, surtout, des perspectives d'offre plus abondantes que prévu. F. O. Licht annonce en effet pour cette saison une production *mondiale de sucre en hausse de* 2,2 %, à 125,9 millions de tonnes, dont 38,32 millions de sucre de betterave et 87,65 millions de sucre de canne (16 millions pour le Brésil, *premier producteur mondial*). Alors que le courtier britannique Czarnikow situe la consommation mondiale entre 124,5 et 125 millions de tonnes, les réserves augmentent, les producteurs rechignant à vendre à des prix si bas. Du côté de la Russie, l'avenir n'est guère souriant. Selon E. D. F. Man, les achats du premier importateur mondial devraient s'inscrire en fort recul (à 3,2 millions de tonnes d'après les chiffres publiés par Cyclope, mais peut-être moins). Enfin, la tourmente financière qui a agité l'Asie a pour conséquence de mettre actuellement les pays de la région hors régime.

Le marché est peu *influencé* par la prévision officielle de récoltes sucrières en Inde, qui a été ramenée à 12 millions de tonnes (contre 12,9 millions en 1996/1997) et encore *moins* par la désastreuse « zafra » – moins de 3,3 millions de tonnes, la pire depuis 1959 – qui s'annonce à Cuba. La baisse prévue de la récolte en Europe en 1998/1999 et la réduction des surfaces ensemencées dans toute sa partie orientale ne parviennent pas encore à faire oublier des fondamentaux aussi pesants.

Carole Petit

La Bourse de Paris a gagné près de 40 % en six mois

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
↘ – 2,22%	↗ + 1,54%	↗ + 3,56%	↗ + 1,30%	↗ + 3,02%
15 323,43 points	9 037,71 points	4 185,05 points	5 947,30 points	5 724,75 points

A L'IMAGE de Wall Street au cours des dernières années, rien ne semble pouvoir entraver la marche en avant des places boursières européennes. Elles sont portées à la fois par la reprise, incontestable aujourd'hui, de la croissance économique sur le Vieux Continent, le souffle des restructurations en cours dans de nombreux secteurs d'activité alimentées notamment par le lancement de l'euro, le niveau historiquement bas des taux d'intérêt et, pour finir, l'afflux de capitaux sur les marchés d'actions.

Du coup, en dépit des doutes sur la pérennité de performances hors normes, la Bourse de Paris a encore inscrit, mercredi et vendredi, ses 36e et 37e records de l'année. En six mois, l'indice CAC 40 a gagné plus de 39,5 %, et s'adjuge 3,56 % au cours des seules quatre dernières séances. Peut-être encore plus *étonnant, les niveaux atteints* par les valeurs françaises ne semblent pas vraiment inquiéter les analystes.

*Dans une étude parue cette se*maine, la Société générale estime que le marché, dont le rapport cours/bénéfice moyen (PER) ressort à 20, se valorise aujourd'hui, *compte* tenu de la faiblesse des taux, à peine au-dessus de la moyenne des huit dernières années. Les actions françaises sont même bon marché si on les compare à leurs homologues américaines, dont le PER moyen est de vingt-cinq fois les bénéfices attendus en 1998 *et plus de vingt-trois* fois les profits estimés pour 1999. La Société générale estime que l'accélération de la demande intérieure en Europe et les restructurations resteront encore, lors des deux prochaines années, le moteur de la croissance des bénéfices.

Pour cette banque, le CAC 40 sera au moins à 4 200 à la fin 1998 et à 4 300 en mars 1999. Il a fini la semaine à 4 185 points ! La société de Bourse Pinatton se montre plus optimiste et estime que l'indice CAC 40 pourrait dépasser largement les 4 500 points au début de l'année prochaine, en raison de l'accélération de la croissance en Europe. Si la progression du PIB (produit intérieur brut) français au premier trimestre a été plutôt inférieure aux prévisions à 0,6 %, en revanche il a progressé de 1 % en Allemagne par rapport au 4e trimestre 1997 et de plus de 1 % dans le même temps aux Pays-Bas. Selon Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie, les chiffres du premier trimestre 1998 et les indications sur la conjoncture au 2e trimestre confirment *le caractère* réaliste d'une prévision de croissance de 3 % de l'économie française cette année.

Dans cette euphorie européenne, *Francfort, Madrid et Milan* ont gagné respectivement 3,02 %, 2,60 % et 1,80 % sur la semaine. La Bourse allemande a atteint, vendredi, un nouveau sommet historique à 5 724,75 points pour l'indice DAX 30. « *Sans être euphorique, la séance a été très positive grâce au rebond de Wall Street mais aussi parce que les développements en Asie ne donnent, pour l'heure, aucune raison de s'inquiéter* », a expliqué un courtier de la Baden Wuerttembergische Bank.

ANALYSES CONTRADICTOIRES

Même la Bourse de Londres a finalement bien résisté à la hausse surprise, jeudi, de son taux de base par la Banque d'Angleterre. Une décision que la plupart des investisseurs considéraient comme peu *probable au regard des difficultés* rencontrées par les exportateurs britanniques en raison du niveau élevé de la livre. Néanmoins, l'indice FT 100 a progressé de 1,30 % d'un vendredi à l'autre.

Wall Street s'est aussi apprécié de 1,54 % (à 9 037,71 points) dans un marché nerveux. La tendance a fluctué tout au long de la semaine, au gré des analyses et des propos contradictoires sur les effets de la crise asiatique sur les entreprises américaines. Pour Robert Parry, le président de la Banque de réserve fédérale de San Francisco, la crise financière asiatique a peu de chance d'avoir « *un effet considérable* » sur la croissance économique américaine, même si certains Etats de l'Ouest, dont l'économie vit beaucoup d'exportations, risquent de le sentir davantage. M. Parry estime que l'économie américaine est « *actuellement dans une très bonne position* », avec une « *reprise continue* » et une « *croissance robuste* ». Il reste un défi toutefois, a-t-il souligné, qui consiste à savoir « *si l'on peut soutenir longtemps ce rythme de croissance avec une inflation faible* ».

Mais tous n'affichent pas pareil optimisme, et les entreprises de haute technologie ont à nouveau souffert. Plusieurs maisons de courtage semblent prêtes à réviser à la baisse leurs prévisions de résultats pour des groupes aussi importants qu'Intel ou Compaq. « *Le marché est si vulnérable après avoir grimpé si haut et si vite qu'il n'en faut pas beaucoup pour le faire tomber* », estime Larry Wachtel, de Prudential Securities. Cet analyste pense que Wall Street devrait rester fragile, car « *les résultats du second trimestre s'annoncent aussi piteux que ceux du premier* ». Les ventes mondiales de semiconducteurs vont reculer de 1,8 % en 1998, essentiellement en raison de la crise asiatique, selon des prévisions du groupement américain du secteur, la SIA, publiées mercredi.

Enfin, Tokyo a poursuivi cette semaine son calvaire, victime de craintes récurrentes sur la possible faillite de groupes financiers japonais. L'indice Nikkei a encore abandonné 2,22 %.

E. L.

France Télévision se donne dix jours pour remplacer Albert du Roy

Les causes de la démission du directeur général adjoint chargé de l'information de France 2 restent peu claires. Ce départ révèle le malaise qui règne dans une rédaction passablement perturbée depuis dix ans par la valse des responsables

« Y'EN A MARRE » : tels étaient les commentaires les plus fréquents des journalistes de France 2, vendredi 5 juin, après la démission d'Albert du Roy, directeur général adjoint chargé de l'information (*Le Monde* du 6 juin). A raison de sept directeurs de l'information en dix ans et d'une mini-crise chaque été depuis trois ans, la rédaction est au bord de la crise de nerfs.

D'autant que personne ne sait exactement ce qui, dans la soirée de jeudi, a provoqué ce nouveau séisme. Ce soir-là, comme chaque jour, Albert du Roy est encore dans son bureau vers 21 heures, après la fin du journal. L'après-midi, il a reçu la Société des journalistes, plusieurs cadres de la rédaction et les représentants du personnel pour discuter, une dernière fois, de la réforme qu'il doit annoncer le lendemain. En fin de soirée, il se rend à la réception donnée à la porte de Saint-Cloud par Point du jour, une société de production qui fête ses dix ans.

Entre-temps, il fait un détour par l'avenue d'Iéna, où il rencontre Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision. Que se sont dit les deux hommes pour que le lendemain matin, au lieu de se retrouver face à Albert du Roy qui les avait convoqués, les journalistes de France 2 découvrent Xavier Gouyou Beauchamps qui leur annonce la démission de leur patron ? Les journalistes de la chaîne hésitent entre deux hypothèses : las de ne pas avoir pu appliquer sa réforme, Albert du Roy a préféré tirer sa révérence ou bien le président de France Télévision lui a refusé les moyens qu'il réclamait pour la rentrée.

RUMEURS DE RÉFORME

Il y a plusieurs semaines que les plus pessimistes pressentaient que l'aventure entamée, en juillet 1997, avec la nomination d'Albert du Roy risquait de tourner court. Des rumeurs de réforme s'étaient mises à circuler.

Et il est probable que le déjeuner du mardi 2 juin entre Xavier Gouyou Beauchamps, Albert du Roy et la Société des journalistes a accéléré les choses. Les rédacteurs de la chaîne s'inquiètent alors des modalités de cette réorganisation de la rédaction et en contestent l'opportunité. Sans doute blessé d'être contesté devant son président, Albert du Roy parle peu tandis que Xavier Gouyou Beauchamps temporise.

Les deux hommes savent qu'ils doivent agir. La baisse de l'audience du « 20 heures » et surtout l'écart avec celui de TF 1 nuisent sérieusement à l'image de la chaîne. Nommé depuis près d'un an, Albert du Roy garde en travers de la gorge les ratés de sa réforme. Quant à Xavier Gouyou Beauchamps, il ne peut pas prendre le risque d'achever son mandat, en juin 1999, sur un échec en matière d'information.

Pour rendre plus efficace le travail de la rédaction, Albert du Roy souhaite créer un *pool* de reporters dont la mobilité permettrait une plus grande réactivité à l'actualité. Mais il se heurte à la résistance de certains cadres et personne n'accepte de diriger ce *pool*.

A certains de ceux qui l'ont interrogé, il annonce, pour la rentrée, des *« changements visibles à l'antenne »*, notamment en ce qui concerne le présentateur du « 20 heures ». Mais il n'accepte jamais de citer un nom.

En réalité, Albert du Roy tente une nouvelle fois de trouver les moyens de faire passer sa réforme dans les faits. Lors de sa nomination, le personnage, bon professionnel et homme courtois, avait été bien accueilli. Son projet d'un journal télévisé explicatif et plus original avait plutôt séduit. Mais il n'est jamais arrivé à le faire totalement passer à l'antenne.

FONCTIONNEMENT CLANIQUE

« Le "13 heures" fonctionne plutôt bien, mais la réforme n'a pas marché sur le "20 heures" », commente une journaliste. L'étonnement provoqué par le limogeage de Bruno Masure et la résistance de certains cadres en ont empêché l'application rapide. *« Cette réforme était irréaliste parce que trop dogmatique. Elle s'est révélée catastrophique pour l'audience »*, soutient Daniel Bilalian, souvent critiqué pour imposer au journal sa vision de l'actualité et ne pas respecter la ligne éditoriale.

En réalité, comme beaucoup de ses prédécesseurs, Albert du Roy sera « tombé » pour ne pas avoir pu, ou voulu, affronter les pesanteurs de cette rédaction de 300 journalistes. Embauchés au fil des changements de directeurs de l'information et des alternances politiques, de nombreux rédacteurs s'y détestent, fonctionnent en clans et ne rêvent que de la manière d'être le mieux placés possible lorsque arrivera le prochain directeur.

Aujourd'hui, la plupart d'entre eux sont accablés et regrettent d'avoir cassé leur jouet. *« On ne voulait pas le départ d'Albert »*, assurent-ils, en affirmant que sa réforme doit perdurer. La Société des journalistes demande à Xavier Gouyou Beauchamps *« d'expliquer au plus vite les raisons qui ont poussé le directeur de l'information à la démission »*.

Certains rejettent la responsabilité sur les autres secteurs de la chaîne. *« Je ne veux pas porter un chapeau qui n'est pas le mien »*, lance Daniel Bilalian, qui souligne la différence d'audience des *access prime time*, l'émission qui précède le « 20 heures », de TF 1 et de France 2. *« C'est toujours la rédaction qui trinque. Et on ne parle jamais de l'échec des programmes »*, note Michaël Darmon, de la Société des journalistes.

Xavier Gouyou Beauchamps devra prendre en compte cette amertume. En tout état de cause, l'été sera difficile. Car la démission d'Albert du Roy intervient à un mauvais moment. Outre la couverture de la Coupe du monde, la rédaction devra aussi déménager, au milieu du mois d'août, dans le nouveau siège situé dans le 15e arrondissement. Il ne s'agit pas seulement de bouger des meubles, car cette opération est aussi l'occasion d'une modernisation technique.

Plutôt hostiles à l'arrivée d'un nouvel homme providentiel, les journalistes de France 2 commencent à prendre des paris sur les noms qui circulent, tels ceux de Paul Nahon, Paul Amar, Pierre-Henri Arnstam, notamment. Xavier Gouyou Beauchamps s'est donné dix jours pour trouver la bonne réponse.

Françoise Chirot

La rédaction demande des explications

LES PREMIÈRES RÉACTIONS à la démission d'Albert du Roy ont été formulées dès l'annonce de sa décision, vendredi 5 juin.

● **La Société des journalistes de France 2.** *« La SDJ de France 2 prend acte de la démission d'Albert Duroy, cette décision annoncée par Xavier Gouyou Beauchamps n'était pas le souhait des journalistes. Nous demandons en conséquence à la présidence de la chaîne d'expliquer au plus vite les raisons qui ont poussé le directeur de la rédaction à la démission. La SDJ déplore que la rédaction de France 2 soit une fois de plus entrée dans une zone de turbulences. Aucune entreprise ne peut résister à la valse permanente de ses dirigeants : sept directeurs de l'information en dix ans. La SDJ souhaite que la direction de France Télévision exerce maintenant son autorité et assume sa responsabilité afin de préserver l'intégrité d'une rédaction vivante, diverse et ambitieuse. »*

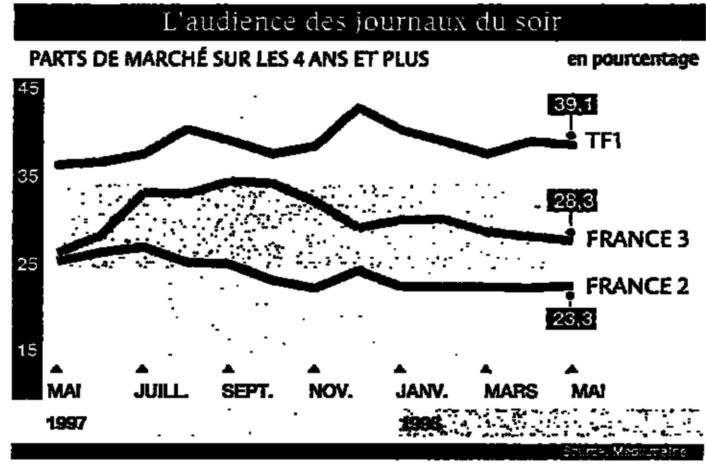
● **Jean-Marie Le Guen, député socialiste**, rapporteur du budget de la communication, a estimé, sur l'antenne de France-Inter, que *« la rédaction de France 2 doit avoir une véritable interrogation sur son travail, ses méthodes et les objectifs qu'elle se fixe »*. Selon lui, *« on ne peut parler de l'échec d'un tel ou d'un tel. Il y a un problème collectif qui est posé. Une des dimensions fondamentales de France 2 est sa rédaction. Il y a vraiment un enjeu colossal à relever »*. Le député de Paris a aussi remarqué : *« Il semble quand même que c'est assez difficile de diriger la rédaction de France 2. »*

Les chaînes publiques en perte de vitesse

EN SON TEMPS, une émission en panne d'audience de Christophe Dechavanne, sur TF 1, avait été qualifiée *« d'accident industriel »* par la direction de la chaîne privée, avant de disparaître aussitôt de l'antenne. Pour « C'est l'heure », le magazine de Jean-Luc Delarue diffusé avant le journal de 20 heures de France 2, l'avis de spécialistes de l'audiovisuel est plus sévère encore.

Présenté à la rentrée 1997 comme la star de France 2, Jean-Luc Delarue n'a jamais rempli ses objectifs d'audience en *access prime time*, ainsi que l'on baptise l'avant-20 heures. Pire, ses piteux résultats ont rapidement obligé France Espace, régie publicitaire de France Télévision, à baisser ses tarifs. Quand TF 1 facture 210 000 francs un spot programmé à 19 h 40 lors de l'écran publicitaire de coupure du « Bigdil », jeu présenté par Lagaff, le tarif de France 2 à 19 h 34 ne dépasse pas 53 000 francs.

Alors qu'à TF 1 l'échec similaire de « Tous en jeu », émission présentée par Nagui, qualifiée de *« très décevante »* par Xavier Couture, directeur de l'antenne de TF 1, a entraîné son retrait quelques semaines après son lancement, contre toute logique France 2 ne s'est pas résolue à retirer « C'est l'heure » de l'antenne. Cette absence de décision illustre *« la faiblesse des dirigeants de la chaîne publique*, commente un analyste. *Ce n'est pas leur argent, et ils n'ont pas, comme à TF 1, d'actionnaires pour les sanctionner »*. Ces errements ont largement profité à la Une. Pendant que Jean-Luc Delarue plafonnait autour de 15 % de parts d'audience auprès des quatre ans et plus, TF 1 remplaçait Nagui par une série américaine avant de programmer « Le Bigdil ». Depuis son lancement en février, « Le Bigdil » enregistre 30 % de parts d'audience, « C'est l'heure » 15 %.



Depuis un an, le nombre de téléspectateurs qui regardent le journal de 20 heures de France 2 a baissé de près de 2 points.

Outre son impact négatif sur les recettes publicitaires de France 2 en *access prime time*, l'Audimat en berne de Jean-Luc Delarue a aussi pesé sur l'audience du journal de 20 heures. Selon un spécialiste, le principe du *« lead in, lead out »*, qui stipule *« que le programme qui précède influe sur l'audience de celui qui suit »*, n'a pas joué ; et *« l'émission de Jean-Luc Delarue, plutôt positionnée auprès d'un public jeune »*, jure avec *« le journal, à l'audience de plus en plus âgée »*.

Laminée par TF 1 sur l'*access prime time*, France 2 l'est aussi à 20 heures. Comptant 26 % de parts d'audience auprès des quatre ans et plus en mai 1997, le journal de France 2 n'en recueille plus en mai 1998 que 23,3 %. Le JT de TF 1, sur la même période, est passé de 36,9 % à 39,1 %.

Plus que la baisse du « 20 heures », c'est l'importance de l'écart entre les deux journaux qui porte préjudice à la chaîne publique. Pour les spécialistes, le 20 heures est *« la vitrine d'une chaîne »* ; un journal trop faible atteste du *« manque de puissance de la chaîne »* et porte atteinte à son image.

Alors que France 2 est en difficulté sur la tranche stratégique de l'*access prime time* et du « 20 heures », France Télévision n'est plus sauvée par France 3. Longtemps abonné aux fortes audiences, le « 19/20 » est en chute libre depuis quelques mois. Parvenu jusqu'à 42 % de parts d'audience auprès des quatre ans et plus en octobre 1997, pour sa première partie réservée aux actualités régionale, le « 19/20 » a perdu près de dix points, pour ne plus recueillir que 32,5 % en mai (28,3 % pour l'ensemble du « 19/20 »).

Guy Dutheil

Annulation de la grève prévue à la BBC pendant le Mondial

LE SYNDICAT DES TECHNICIENS DE LA BBC a annulé un mot d'ordre de grève qui menaçait les retransmissions des matches de la Coupe du monde de football, après de longues négociations vendredi 5 juin avec la direction (*Le Monde* du 6 juin). Les négociations vont se poursuivre dans les prochains jours sur les inquiétudes des techniciens au sujet de réformes internes qui, selon eux, aboutiront à des privatisations partielles et des pertes d'emplois, ce que dément la direction de la BBC. L'annulation de la grève a été qualifiée samedi de *« bonne nouvelle pour les spectateurs et auditeurs »* par un porte-parole de la BBC, qui a estimé que les pourparlers *« faisaient de bons progrès »*. Les grévistes avaient déjà perturbé jeudi la majeure partie des programmes télé et radio de la BBC.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : la diffusion de *L'Evénement du Jeudi*** a été de 160 300 exemplaires en 1997, contre 180 000 exemplaires en 1996. Sur le plan publicitaire, l'hebdomadaire a enregistré en 1997 une progression de 19,4 % par rapport à 1996.

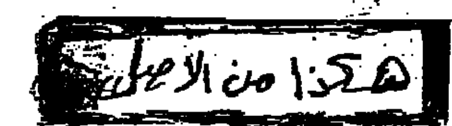
■ **Le Syndicat de la presse hebdomadaire régionale (SPHR) a adopté vendredi 5 juin**, à l'issue de son 25e congrès à Arcachon (Gironde), une charte déontologique. Les éditeurs s'engagent à *« publier une information de qualité, à défendre la liberté de l'information, à respecter les personnes, à promouvoir la liberté d'expression et à renforcer les valeurs qui fondent la démocratie »*. Plus de 8,5 millions de lecteurs sont concernés par ce *« contrat moral »*.

■ **Un nouveau mensuel de bande dessinée, *Lanteust***, vient de paraître en kiosques (18 F. 72 p.). Edité par la maison d'édition de BD toulonnaise Soleil Production, il prépublie des récits inédits d'aventure, de science-fiction et d'*heroic fantasy* des auteurs déjà publiés par Soleil. Le titre du magazine reprend d'ailleurs le titre d'une de ses séries BD dont cinq tomes sont déjà parus, *Lanteust de Troy*.

■ **Hachette Filipacchi Média (HFM)** prévoit de dégager 100 millions de francs de profit d'exploitation dans la presse quotidienne régionale en 1999, a indiqué le président d'HFM, Gérald de Roquemaurel, dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Investir* du samedi 6 juin.

■ **PUBLICITÉ : Christian Liabastre, ancien directeur du marketing des Cognac Hennesy (LVMH)**, est nommé président-directeur général de Young & Rubicam France, cinquième plus grosse agence en France. Il remplace Etienne Boisrond qui prend désormais la direction des opérations du groupe américain en Asie-Pacifique où Young & Rubicam est associé au conglomérat japonais Dentsu.

■ **L'agence DDB & Co-Hintzy Heymann a créé, gratuitement, le logo** et le nom qui rassemblent désormais vingt-cinq associations opérant dans le domaine de la défense des droits de l'homme, de l'action humanitaire et du développement. Ce collectif baptisé Article Premier sera la « Grande cause nationale 1998 » et devrait bénéficier à ce titre d'une campagne publicitaire à partir de juin.



هكذا من الأصل

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Un important mouvement diplomatique a été décidé lors du conseil des ministres de mercredi 3 juin, mais seules les nominations à l'administration centrale ont été rendues publiques (lire page 3).

Loïc Hennekinne a été nommé secrétaire général du ministère des affaires étrangères. Il remplace Bertrand Dufourcq, qui part à la retraite.

Georges Errera a été nommé secrétaire général adjoint pour les affaires politiques et de sécurité, **François Nicoullaud**, directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques, et **Alain Catta**, directeur général pour l'administration.

[Né le 20 septembre 1940 à Caudéran (Gironde), Loïc Hennekinne est diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'ENA (1964-1966). Il a été notamment en poste à Saïgon (1969-1971), à Santiago du Chili (1971-1973), à Tokyo (1979-1981) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être directeur du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie (1982-1983). Nommé directeur du personnel et de l'administration générale au Quai d'Orsay (1983-1986), Loïc Hennekinne a été ensuite ambassadeur en Indonésie (1986-1988), conseiller auprès de Roland Dumas, ministre des affaires étrangères (1988-1989), puis conseiller diplomatique à la présidence de la République (1989-1991). Ambassadeur au Japon (1991-1993), puis inspecteur général des affaires étrangères (1993-1997), Loïc Hennekinne était, depuis février 1997, ambassadeur au Canada.]

[Né le 30 octobre 1943 à Brive-la-Gaillarde (Corrèze), Gérard Errera est diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'ENA (1967-1969). Il a été notamment conseiller technique aux cabinets de Jean Sauvagnargues (1975-1976), de Louis de Guiringaud (1976-1977), puis de Jean François-Poncet (1980-1981), ministres des affaires étrangères, avant d'être directeur des relations internationales au Commissariat à l'énergie atomique et simultanément gouverneur pour la France auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique (1985-1991), puis ambassadeur, représentant permanent de la France à la Conférence du désarmement à Genève (1991-1995). Depuis août 1995, Gérard Errera était ambassadeur, représentant permanent de la France au Conseil de l'Atlantique-Nord à Bruxelles.]

[Né le 24 juillet 1940 à Port-Tewfik (Egypte), François Nicoullaud est diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'ENA (1971-1973). Il a été notamment en poste à Santiago du Chili (1973-1976), à Bombay (1986-1988) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être conseiller au cabinet de Pierre Joxe, ministre de l'intérieur (1988-1991), puis directeur du cabinet de Pierre Joxe, ministre de la défense (1991-1993). D'août 1993 à mars 1997, François Nicoullaud a été ambassadeur en Hongrie.]

[Né le 22 juillet 1947 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Alain Catta est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'ENA (1972-1974). Il a été notamment en poste à Mexico (1974-1977), à Pékin (1977-1978), à Kuala-Lumpur (1978-1982), à Barcelone (1992-1996) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay. Depuis octobre 1996, Alain Catta était directeur d'Amérique au ministère des affaires étrangères.]

EDUCATION NATIONALE

Jacques Pantaloni, professeur des universités, délégué régional à la recherche et à la technologie de Provence-Côte d'Azur, a été nommé, mercredi 3 juin, en conseil des ministres, recteur de l'académie de Corse. Il remplace Michel Bornencin, qui avait été nommé le 17 septembre 1997.

[Né le 28 octobre 1937 à Marseille (Bouches-du-Rhône), Jacques Pantaloni est docteur d'Etat ès sciences physiques et ès sciences odontologiques. Spécialiste de mécanique, il a débuté sa carrière, en 1962, comme assistant à la faculté de Marseille, puis a été nommé maître-assistant en 1969 et professeur en 1973. Directeur de l'Institut universitaire des systèmes thermiques industriels de 1987 à 1997, il a été, parallèlement, chargé de mission auprès du recteur d'Aix-Marseille, chargé de la recherche dans la mise en œuvre du schéma « Université 2000 ». En 1998, il a été nommé directeur régional de la recherche et de la technologie. Récemment, Jacques Pantaloni a assuré la présidence du comité académique de la consultation des lycées.]

CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

Michel Demazure a été nommé président du conseil d'administration de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette à Paris, mercredi 3 juin, en conseil des ministres. Auparavant directeur du Palais de la découverte, il succède à Gérard Théry, arrivé en fin de mandat.

[Né le 2 mars 1937 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Michel Demazure, professeur des universités, est agrégé de mathématiques et docteur ès sciences. Il a été pendant dix ans professeur de mathématiques à la faculté des sciences d'Orsay puis, à partir de 1978, à l'Ecole polytechnique. Spécialiste en algèbre, géométrie et théorie des groupes, il est aussi auteur d'articles de vulgarisation et d'ouvrages sur le recherche et l'enseignement. Michel Demazure a également dirigé le centre de mathématiques de l'Ecole polytechnique, présidé la Société mathématique de France et le comité Euromath. Il a aussi été membre du conseil scientifique du CNRS et du comité d'évaluation de la recherche.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 4 juin sont publiés :

● **Légion d'honneur** : un décret élevant Jean-Philippe Douin à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur.

● **Fonction publique** : un décret modificatif ouvrant aux ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne autres que la France l'accès à certains corps de fonctionnaires de l'éducation nationale.

Au *Journal officiel* du vendredi 5 juin sont publiés :

● **Justice** : la liste des membres du Conseil supérieur de la magistrature (*Le Monde* du 6 juin).

● **Frontières** : un décret portant modification des limites territoriales de communes et de cantons du département de l'Aveyron (Sévérac-le-Château et Rivière-sur-Tarn).

● **AOC** : un décret relatif à l'appellation d'origine contrôlée « *Brocciu corse* » ou « *Brocciu* ».

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Airy et Cécile
ont *la joie* d'annoncer la naissance de

Louise ROUTIER,

le 16 mai 1998, à Paris.

M. Igor CAMUS,
Mme Véronique LE SAOULT,
Emilie et Virginie
ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille, sœur,

Marine,

née le 5 juin 1998.

Jean-Pierre BORDAZ,
Natasha EDWARDS-BORDAZ,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Olivia Emma,

à Paris, le 2 juin 1998.

110, boulevard Arago,
75014 Paris.

Anniversaires de naissance

– Vingt-cinq ans.
Bon anniversaire,

Patrick !

Papa, maman,
Maisons-Laffitte.

Mariages

Valérie D'ABRIGEON
et Eric DEZEUZE

ont la joie de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le 29 mai 1998, à Paris.

48, rue Monsieur-Le-Prince,
75006 Paris.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

Décès

– *Mme Jacques Compoint,*
sa sœur,
Mme Paul Bonnichon,
sa belle-sœur,
ses neveux et nièces,
Bonnichon, Compoint et Pascaud,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu du

Père Louis BONNICHON (s.j.),

le 4 juin 1998, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 8 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-7e.

– Les membres du Laboratoire d'anthropologie sociale
ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 4 juin 1998, de leur collègue et amie,

Elisabeth COPET-ROUGIER,
épouse de Philippe SOUCHARD
et mère de Laura,
sous-directeur au Collège de France,
directeur du Laboratoire
d'anthropologie sociale.

Elle restera vivante dans leur mémoire et par ses écrits.

– La rédaction de *L'Homme, revue française d'anthropologie*, publié par les Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
a la tristesse de faire part du décès de

Mme Elisabeth
COPET-ROUGIER,
membre du conseil de rédaction
de L'Homme,

survenu à Paris, le 4 juin 1998.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Benjamin FRANCK,

survenu le 3 juin 1998, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 8 juin, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à la porte principale, à 15 heures.

De la part de
M. Serge Franck,
Et sa famille.

– Mme Elie Guémard,
M. Yvon Guémard,
son époux,
Soazig, Corentin et Briag,
ses enfants,
Mme Dominique Casier,
sa sœur,
Mme Danielle Rapoport,
Et les amis de Misele,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Eliette GUÉMARD,
née CASIER,

survenu le 5 mai 1998, dans sa cinquante-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 8 juin, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame, à Versailles (Yvelines).

– *Le président,*
Le vice-président,
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur confrère,

Raymond LATARJET,

survenu le 3 juin 1998.

Considéré comme l'un des meilleurs radiobiologistes français, véritable chef d'école, ayant occupé d'éminentes fonctions en France et à l'étranger, il est l'auteur d'une œuvre scientifique considérable allant de l'étude des mutations bactériennes à celles des effets cancérigènes de multiples agents chimiques et physiques. Il réalisa également un travail de pionnier sur les agents transmissibles non conventionnels responsables de maladies neurodégénératives.

Les obsèques se dérouleront dans la plus stricte intimité.

(*Le Monde* du 6 juin.)

– Les présidents d'honneur,
Le conseil d'administration,
Et le bureau de l'Andese, Association nationale des docteurs ès sciences économiques et en gestion,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raoul
MARNATA de LAMONTA,
officier de l'ordre national
du Mérite,
président-fondateur de l'Andese,
directeur de la revue
Vie et Sciences économiques.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, le mercredi 10 juin 1998, à 10 h 30.

– Jean-Pierre Sanchez,
son mari,
Denis et Vincent Sanchez,
ses enfants,
Françoise Rebeyrotte,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Annick SANCHEZ,
née REBEYROTTE,

survenu à son domicile, le 29 mai 1998, dans sa cinquante-deuxième année.

La crémation a eu lieu le vendredi 5 juin, dans la plus stricte intimité familiale.

82 *bis*, avenue de Paris,
78000 Versailles.

– Paris. Niort.

M. Philippe Souchard,
son mari,
Laura,
sa fille,
M. et Mme Maurice Rougier,
ses parents,
Mme Françoise Souchard,
sa belle-mère,
M. et Mme Francis Rougier,
son frère et sa belle-sœur
et leur fils,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elisabeth
SOUCHARD-ROUGIER,
sous-directeur au Collège de France,
directeur du laboratoire
d'anthropologie sociale,

survenu des suites d'une longue maladie, à Paris, le 4 juin 1998, dans sa quarante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Niort, le lundi 8 juin, à 15 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

35, rue Madame,
75006 Paris.
208, avenue Saint-Jean-d'Angély,
79000 Niort.

Anniversaires de décès

– Ajaccio.

8 juin 1978.
Voilà vingt ans,

Marianne CANAVAGGIO,
née CASALONGA,

nous quittait.
Son souvenir nous accompagne.

– Le 8 juin 1997, disparaissait

Marie-France DORAY,

notre collègue et amie.

Nous ne l'oublions pas.

Colloques

– **Colloque international « Familles et toxicomanies »**, organisé par le Centre Monceau.

Vendredi 12 juin, 9 h 30-18 heures, au Domus Médica, 60, boulevard de La-Tour-Maubourg, Paris-7e.

Renseignements et inscriptions : tél. : 01-53-20-11-50/Fax : 01-53-20-11-55.

Association des Amis
du Centre médiéval européen
de Chartres

Les samedi 4 et dimanche 5 juillet 1998, se *tiendra à Chartres le troisième* colloque scientifique sur le thème « Vie spéculative, vie méditative et travail manuel à Chartres au XIIe siècle. Autour de Thierry de Chartres et des introducteurs de l'étude des arts mécaniques auprès du quadrivium », sous la présidence d'Alain Erlande-Brandenburg, directeur des Archives de France.

Renseignements aux Amis du Centre médiéval européen de Chartres,
12, rue Saint-Michel,
28000 Chartres.
Tél. : 02-37-36-09-82.
Fax : 02-37-36-28-10.
Inscriptions jusqu'au 25 juin 1998.
Ce colloque a obtenu le label Cîteaux 98.

« Un Rabbin dans la cité »
Conférence du rabbin Gilles Bernheim, mercredi *10 juin 1998, à 20 h 30*, à la synagogue, 14, rue Chasseloup-Laubat, Paris-15e (métro Ségur ou Cambronne).

« Esclavages :
le devoir de mémoire,
l'impératif de vigilance »
Colloque organisé par le Sénat,
lundi 15 juin 1998
(9 heures-18 h 30)
Salle Médicis,
15, rue de Vaugirard, Paris-6e
sous le haut patronage
de M. le président René Monory
et du bureau du Sénat.
Présidé par M. Gérard Larcher,
vice-président du Sénat,
Président du Comité
de parrainage de la commémoration
du 150e anniversaire
de l'abolition de l'esclavage.
Coordination scientifique
de M. René Rémond, président
de la Fondation nationale
des sciences politiques.
Renseignements et réservations
Tél. : 01-42-34-37-09.
Fax : 01-42-34-27-05.
E-mail : biblio@senat.fr
Internet : http://www.senat.fr

Examens

ÉCOLE SPÉCIALE
D'ARCHITECTURE
Etablissement privé
d'enseignement supérieur
reconnu d'utilité publique et par l'Etat

Directeur : François Wehrlin
Président : Christian de Portzamparc
Rentrée automne 1998

Lycéens préparant le baccalauréat, bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole spéciale d'architecture à l'automne 1998 ;
– les examens d'admission se dérouleront :
le 1er juillet 1998,
le 1er septembre 1998.

Renseignements : ESA,
254, boulevard Raspail,
75014 Paris.
Tél. : 01-40-47-40-00.
Fax : 01-43-22-81-16.

Communications diverses

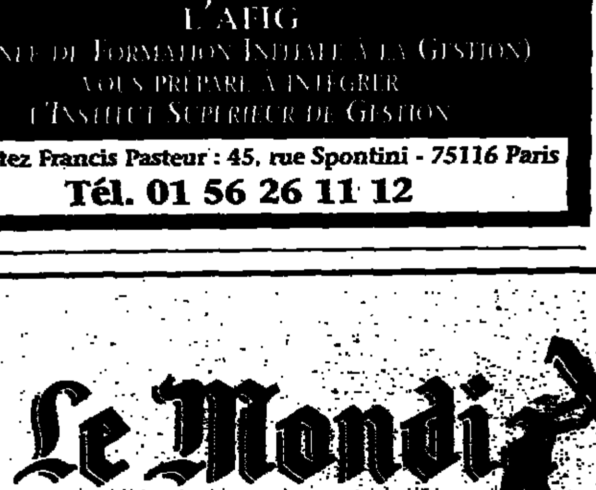
Histoires lues
dans une goutte d'eau
par Hormuz Kéi,
conteur persan,
le mercredi 9 juin ; dîner-spectacle, à 20 h 15, à l'**Ogre de Barbarie**, 13, rue Claude-Tillier, Paris-12e.
Rés. : 01-43-70-57-92.

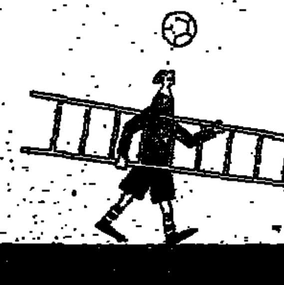
Soutenances de thèse

– **Pascale Doré** *soutiendra sa thèse* **« Les traces d'un trauma ou le féminin insoutenable dans l'écriture de Marguerite Yourcenar »**, directrice de la recherche Julia Kristeva, le samedi 13 juin 1998, à 9 h 30, à l'université Paris-VII-Jussieu, tour centrale, 7e étage, salle des thèses.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.







SPORTS **L'élimination en trois sets de *Cédric Pioline en demi-finale* des Internationaux de France, vendredi 5 juin, à Roland-Garros, a ouvert la voie de la compétition finale à l'Espagnol Alex Corretja (6-3, 6-4, 6-2). *Il doit affronter dimanche 6 juin, sur le court central, son compatriote Carlos Moya,* vainqueur en quatre sets d'un autre Espagnol, Felix Mantilla (5-7, 6-2, 6-4, 6-2). ● *LE TENNIS* venu de l'autre côté des Pyrénées est une nouvelle fois à l'honneur sur la terre battue de la Porte d'Auteuil. Après la défaite de Sergi Bruguera l'an passé, *face au Brésilien Gustavo Kuerten* dans la dernière rencontre du tournoi, l'enjeu de ce week-end ne fait pas de doute, l'Espagne va gagner. ● LES JOUEURS de ce pays étaient dix-neuf parmi des 128 joueurs inscrits dans le tableau final messieurs, soit la première représentation nationale à Roland-Garros.**

La finale messieurs de Roland-Garros consacre le tennis espagnol

La rencontre ultime des Internationaux de France opposera Carlos Moya, vainqueur en quatre manches (5-7, 6-2, 6-4, 6-2) de Felix Mantilla, à son compatriote Alex Corretja. Ce dernier a éliminé en demi-finale Cédric Pioline en trois sets (6-3, 6-4, 6-2)

LE CHAMPION des Internationaux de France de Roland-Garros est une valeur sûre. Il est espagnol, sympathique. Il n'est peut-être pas charismatique, son jeu n'est peut-être pas un aimant pour attirer les foules mais l'homme, ou plutôt les hommes, sont là, fidèles au rendez-vous de la terre battue parisienne. Cette année, ils s'appellent Alex Corretja et Carlos Moya. Aucun d'eux n'a gagné Roland-Garros. Tous deux considéraient la victoire finale comme leur apothéose. Ainsi l'ont-ils appris des parents ou des professeurs de tennis qui leur ont inculqué l'amour de la terre et leur ont transmis l'abnégation de l'effort pour la conquérir. En Espagne, le climat comme la fierté sont favorables à la terre battue, aiment dire les joueurs.

Après la surprise Gustavo Kuerten en 1997 – qui avait battu l'Espagnol Sergi Bruguera en finale –, l'édition 1998 Roland-Garros est revenue à des bases plus classiques. Sur la brique pilée de la porte d'Auteuil, les Espagnols se sont sentis chez eux comme il y a quatre ans lors de la victoire en finale de Bruguera, tenant du titre, contre son compatriote Alberto Berasategui et celle d'Arantxa Sanchez-Vicario sur Mary Pierce lors de la finale dames. En 1998, Arantxa était toujours là qui disputait, samedi 6 juin, le titre à Monica Seles. Avec elle, la finale messieurs 1998 entre Carlos Moya et Alex Corretja consacre l'apogée du tennis espagnol.

Vendredi 5 juin, en demi-finale, Alex Corretja, plus frais et donc plus ambitieux, n'a eu qu'à cueillir un Cédric Pioline exténué pour se qualifier pour la première finale d'un tournoi du Grand Chelem de sa carrière. Il ne lui a fallu que trois sets pour saper les dernières forces du Français à bout de jambes, de souffle et de nerfs après avoir dû livrer trois de ses cinq matches en cinq sets. Le match a été triste de toutes les fautes et les faiblesses de Pioline. Le public, qui s'était fait joyeux sur le sillage du Français, a essayé de l'aider avant de capituler avec lui à la fin du deuxième set.

MORNE PARTIE

. Deux heures et demie auparavant, Carlos Moya avait éliminé Felix Mantilla au terme d'une partie morne de quatre sets jouée de chaque fond du court, seulement éclairée par quelques montées à la volée de Moya, un exercice où il est l'Espagnol le plus doué du moment. En 1997, Carlos avait été finaliste aux Internationaux d'Australie. Pour sa nouvelle finale, il n'a pas voulu donner de pronostics. Interrogé sur ses chances, Alex Corretja a eu cette jolie tournure de phrase pour cette singulière après-midi : *« Quel que soit le champion, nous avons déjà gagné Roland-Garros. »*

Il y a quinze jours, les joueurs espagnols étaient dix-neuf parmi les 128 joueurs inscrits dans le tableau finale messieurs, soit la première représentation nationale à Roland-Garros. L'armada était emmenée par cinq têtes de série de 12 à 16, respectivement Carlos Moya, Albert Costa, Alex Corretja, Felix Mantilla et Alberto Berasategui et plus loin, douze joueurs – dont Sergi Bruguera déprimé et éliminé dès le premier tour – et deux joueurs issus des qualifications.

Quand Marat Safin a fait le bonheur du tournoi, l'Espagne en a fait la vie quotidienne : cette défaite amère de Sergi Bruguera contre l'Argentin Hernan Gumy avant que celui-ci ne tombe au troisième tour face à Alex Corretja dans un match de fous et en cinq sets arrêté par la nuit et chronométré comme le plus long de l'histoire du tournoi avec ses près de six heures de jeu.

Albert Costa, lui, aura été considéré comme le dernier obstacle de Marcelo Rios en route vers un titre qui lui était promis. Avant que Carlos Moya vienne se trouver sur le chemin du Chilien pour lui barrer la route du triomphe et le priver d'une nouvelle place de numéro un mondial. Il y a aussi eu Francesco Clavet. Tombeur de l'Américain Michael Chang au troisième tour, il a privé Roland-Garros de son dernier Américain dès la première semaine. Une première depuis le début de l'ère open en 1968.

Comme d'habitude, à Paris, l'Espagne a fait bonne impression en trimballant son petit univers de copains dans ce circuit d'égoïstes. Parce qu'ils s'entraînent quasiment tous en Catalogne et beaucoup au Real Club de Barcelone (*Le Monde* du 27 mai 1997) et qu'ils se rencontrent beaucoup et surtout sur la terre battue, ils disent ne pas trop souffrir de jouer l'un contre l'autre.

Le voisinage, à force, a quelque chose de bon. *« Nous travaillons et nous nous amusons suffisamment ensemble pour comprendre qu'un match n'est que match,* dit Carlos Moya. *Sur le court, nous courons, nous souffrons, nous ne faisons pas de cadeaux. Nous voulons gagner, mais nous savons perdre. »*

COPAINS D'ENTRAÎNEMENT

Quelques heures avant leur demi-finale, Carlos et Felix étaient allés manger une glace ensemble. Et contre Alex Corretja, copain d'entraînement comme de virées entre amis : *« Le plus dur est de surprendre un adversaire que l'on connaît et qui vous connaît par cœur,* dit Carlos. *La seule chose qui est rassurante c'est que pour l'un ou pour l'autre, la difficulté est la même. »*

Après la finale des Internationaux de France de Roland-Garros, les joueurs espagnols vont aller forcer leur nature sur le gazon en préparation de Wimbledon. Ils se languiront de la bataille rangée des coups, de l'endurance. Ils devront servir un tennis-éclair qu'ils n'ont pas appris. Ils étaient trois en demi-finale à Roland-Garros. En Angleterre, ils rêvent de tenir jusqu'à la deuxième semaine. En 1997, huit joueurs, emmenés par Carlos Moya, étaient engagés dans le tableau final. Aucun n'avait passé le deuxième tour.

Bénédicte Mathieu

Cédric Pioline veut apprendre à « s'économiser »

Après sa défaite, le numéro un français ne songeait qu'à *« dormir, boire un peu de vin français, voir des amis, sortir »*. Plaisir de s'être hissé pour la première fois en demi-finale à Paris et regret de s'y arrêter semaient la confusion dans son esprit. *« Il y a un petit goût d'inachevé,* a-t-il confié. *Mais la déception va normalement s'effacer, et je pourrai me réjouir des bonnes choses accomplies »*. Après au total plus de quatorze heures passées sur le court lors des rencontres précédentes, Pioline s'est trouvé comme anesthésié face à Alex Corretja. *« J'allais moins vite,* a-t-il dit. *Les occasions étaient plus difficiles à saisir et je ne pouvais bousculer l'adversaire. »* Conscient des forces laissées dans les matches préliminaires, il a salué le match impeccable de Corretja, promettant d'apprendre *« à s'économiser dans les tours précédents »*. Signe de son ambition, il a rappelé l'échec du numéro un mondial Pete Sampras en demi-finale en 1996, après trois matches en 5 sets. *« Il était fatigué lui aussi,* a-t-il dit. *Nous* (joueurs) *sommes humains. »*

Un face-à-face de spécialistes

● **Carlos Moya,** 21 ans, 1,90 m, 80 kilos, droitier, espagnol, professionnel depuis 1995 ; tête de série numéro 12 ; classement mondial : 12e. Quatre tournois gagnés dans sa carrière dont trois sur terre battue, dont Monte-Carlo en 1998.
– Hauts faits en Grand Chelem : finaliste à l'Open d'Australie 1997.
– Parcours à Roland-Garros en 1998 : premier tour bat Sébastien Grosjean (Fra.) 7-5, 6-1, 6-4 ; deuxième tour bat José Imaz (Esp.) 6-4, 7-6, 6-2 ; troisième tour bat Andrew Ilie (Aus.) 6-2, 7-6, 6-3 ; huitièmes de finale bat Jens Knippschild (All.) 6-3, 7-5, 3-6, 6-4 ; quarts de finale bat Marcelo Rios (Chi.) 6-1, 2-6, 6-2, 6-4 ; demi-finale bat Felix Mantilla (Esp.) 5-7, 6-2, 6-4, 6-2.

● **Alex Corretja,** 24 ans, 1,80 m, 70 kilos, droitier, espagnol, professionnel depuis 1991 ; tête de série numéro 14 ; classement mondial : 14e. Cinq tournois remportés : quatre sur terre battue de 1994 à 1997 et un à Dubai en 1998 sur ciment.
– Hauts faits en Grand Chelem : quarts de finale à l'US Open 1996.
– Parcours à Roland-Garros en 1998 : premier tour bat Karim Alami (Mar.) 6-3, 6-2, 0-6, 6-4 ; deuxième tour bat Fernando Vicente (Esp.) 6-3, 6-2, 6-3 ; troisième tour bat Hernan Gumy (Arg.) 6-1, 5-7, 6-7, 7-5, 9-7 ; huitièmes de finale bat Jason Stoltenberg (Aus.) 6-4, 6-4, 6-3 ; quarts de finale bat Filip Dewulf (Bel.) 7-5, 6-4, 6-3 ; demi-finale bat Cédric Pioline (Fra.) 6-3, 6-4, 6-2.

● **Précédents :** dans les rencontres entre les deux joueurs, Corretja mène par deux victoires à une, mais Moya a gagné la dernière en avril à Monte-Carlo en quarts de finale (6-3, 6-2) avant de remporter le tournoi. Toutes ces rencontres ont eu lieu sur terre battue.

Football : l'équipe de France soigne son moral en battant la Finlande

HELSINKI
de notre envoyé spécial

Etriqué, laborieux et chanceux. Si le succès (1-0) glané au vol par l'équipe de France, vendredi 5 juin, devant la Finlande a déprimé un peu plus les esthètes, il a calmé les angoisses des Bleus à une semaine de leurs débuts en Coupe du monde face à l'Afrique du Sud. Un petit air doucereux flottait même dans les entrailles du stade olympique d'Helsinki, où les chiches vainqueurs étaient priés de livrer leurs commentaires. C'est dire si les joueurs guettaient un signe favorable pour diluer les doutes emmagasinés en deux années de matches amicaux lénifiants.

Aimé Jacquet, imperturbable dialecticien des jours heureux, a évoqué une *« belle soirée »* et une *« mise en éveil salutaire avant le Mondial »*. Le sélectionneur s'était engagé à présenter contre les Finlandais l'organisation en vigueur durant la Coupe du monde. La synthèse de ses jongleries « technico-tactiques » n'aura pas stupéfié les observateurs par sa limpidité. La France dérogera par son profil audacieux avec quatre joueurs à vocation offensive, mais la complémentarité des acteurs reste à démontrer.

Les trois attaquants (Christophe Dugarry, Stéphane Guivarc'h et Youri Djorkaeff) placés devant le meneur de jeu Zinedine Zidane n'ont pas convaincu. Le gardien de but finlandais, Antti Niemi, a attendu 66 minutes pour intercepter le premier tir cadré français. Le « chantier » prioritaire du sélectionneur avance à reculons même si David Trezeguet, entré enfin en jeu à un quart d'heure de la fin, a démontré son efficacité en marquant le seul but de la partie à la 83e minute sur un service de Didier Deschamps. *« J'espère que nous allons travailler la coordination de notre formule lors de notre dernière semaine de préparation ainsi que les coups de pied arrêtés »*, a suggéré Laurent Blanc.

COUP DE DÉS

A défaut de compter dans ses rangs un buteur d'exception de la qualité du Brésilien Ronaldo ou de l'Argentin Gabriel Batistuta, l'équipe de France se prépare à une gestion plus rigide de ses matches. *« Le spectacle, c'est de l'utopie »*, a lancé Aimé Jacquet à l'automne. La formule n'était pas gratuite. Dans un même élan, sélectionneurs et joueurs partagent la vision d'une compétition âpre où les rencontres se dénoueront sur un coup de dés. Les performances décevantes des autres favoris (Brésil et Allemagne notamment) ont tendance à confirmer l'augure.

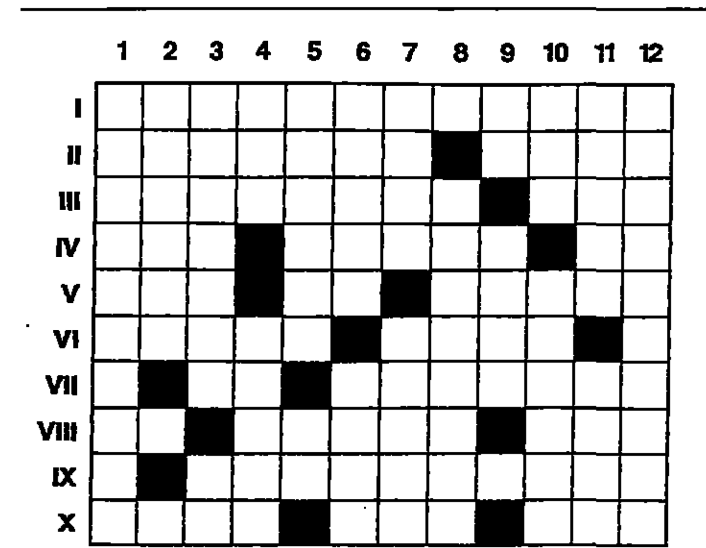
« Ne croyez pas que nous allons battre l'Afrique du Sud par trois ou quatre buts d'écart », a prévenu, vendredi, Laurent Blanc. Rattrapé par l'air du temps, Youri Djorkaeff a cité l'ordre des priorités : *« L'objectif prioritaire consistera à ne pas encaisser de but. Devant, on se débrouillera pour en inscrire un »*. Voilà pourquoi le scénario d'Helsinki a soulagé les acteurs. *« Les Finlandais nous ont rendu service par leur agressivité parfois déplacée,* a commenté Bixente Lizarazu. *Ils nous ont permis d'apprécier notre montée en puissance physique. Cet élément sera primordial pendant le tournoi. »*

Sera-t-il suffisant pour mener les Bleus jusqu'à la finale ? On en doute. C'est en exploitant son potentiel technique, son pouvoir d'imagination que la sélection d'Aimé Jacquet suscitera la vague qui peut la porter jusqu'à l'accomplissement de son ambition collective. Zinedine Zidane, la figure emblématique de l'équipe, a pu mesurer à Helsinki les désagréments d'un jeu fondé sur les duels. Rudoyé par ses adversaires directs, le stratège de la Juventus Turin en a perdu son sang-froid jusqu'à s'en prendre à un défenseur finlandais à terre. *« J'ai été pris pour cible,* s'est lamenté l'artiste qui a été touché au genou et au tibia. *J'ai eu tort de m'emporter mais ce n'était pas facile de se contenir. »* En voilà au moins un qui n'aura pas été subjugué par la fraîche soirée d'Helsinki.

Elie Barth

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98135



HORIZONTALEMENT

I. Remue les sens dans tous les sens. – II. A éviter, à deux ou à quatre pattes. Cadeau académique. – III. Impossible de s'en débarrasser. Porteur d'électrons. – IV. Parti de Lecanuet. S'oppose à l'acte. Dans les ondes. – V. Musique et littérature arabes. Pour les intimes. Apprécia à sa juste valeur. – VI. Fait le singe en Amérique du Sud. Habit pour faire le moine. – VII. Prêt à poser. Vieux farceur qui n'inspire pas vraiment confiance. – VIII. En France. Artiste un peu bohème. Eriger à moitié. – IX. Bas, chaussettes et autres accessoires. – X. Petit bonhomme. Extrait de la férule. Sel renversé.

VERTICALEMENT

1. Dans l'entourage du chef. – 2. Passage de pouvoir. – 3. Appartient à une grande organisation. Fait le double. – 4. Pronom indéfini. Drôle de gaillard. – 5. Bien convenable. Change à chaque tour. – 6. Interdiction d'y toucher. Plan mal ficelé. – 7. Dans les rêves du pédicure. Se font de la bile quand tout va bien. – 8. Devra être rendu un jour ou l'autre. – 9. Article. Habile archer. – 10. Fruit rouge. Donne de la couleur au visage. – 11. Vendus en tubes. Donne de la couleur au regard. – 12. Qui indique une orientation.

Philippe Dupuis

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

SOLUTION DU N° 98134

HORIZONTALEMENT

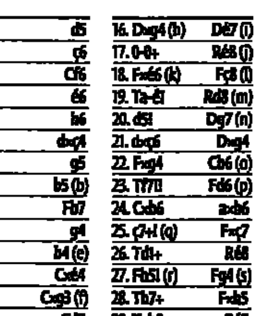
I. Effervescent. – II. Norme. Teinte. III. Gras-double. – IV. OMS. Invalide. – V. Uae (eau). Acadie. – VI. Elève. Ie. Ers. – VII. Misa. Stem. – VIII. Es. Lam (mal). Singe. – IX. Némésis. Nuer. – X. Tentaculaire.

VERTICALEMENT

1. Engouement. – 2. Formalisée. – 3. Frasées. Mn. – 4. Ems. Valet. – 5. Redite. Asa. – 6. On. SMIC. – 7. Etuvait. Su. – 8. Sébacées. – 9. Cilla. Mina. – 10. Enéide. Nui (uni). – 11. Nt. Diriger. – 12. Tétées. Ere.

ÉCHECS N° 1795

COUPE DU PRÉSIDENT
(Elista, Kalmoukie, mai 1998)
Blancs : A. Khalifman.
Noirs : A. Dreïev.
Gambit-D.
Variante de Moscou.



1. d4	d5	16. Dxg4 (h)	Dé7 (i)
2. ç4	ç6	17. 0-0+	Ré8 (j)
3. Cf3	Cf6	18. Fxé6 (k)	Fç8 (l)
4. Cç3	é6	19. Ta-é1	Rd8 (m)
5. Fg5	h6	20. d5!	Dg7 (n)
6. Fh4 (a)	dxç4	21. dxç6	Dxg4
7. é4	g5	22. Fxg4	Cb6 (o)
8. Fg3	b5 (b)	23. Tf7!!	Fd6 (p)
9. Fé2! (c)	Fb7	24. Cxb6	axb6
10. h4! (d)	g4	25. ç7+! (q)	Fxç7
11. Cé5	h4 (e)	26. Td1+	Ré8
12. Cx4	Cxé4	27. Fh5! (r)	Fg4 (s)
13. Fxç4	Cxg3 (f)	28. Th7+	Fxh5
14. fxg3	Cd7	29. Txh8+	Ré7
15. Cxf7!! (g)	Rxf7	30. Té1+ (t)	abandon

NOTES

a) Une autre suite classique consiste en 6. Fxf6, Dxf6 ; 7. é3!, Cd7 ; 8. Fd3, dxç4 ; 9. Fxç4, Fd6 ; 10. 0-0, Dé7 ; 11. Cé4, Fç7 ; 12. Tç1, 0-0 (Youssoupov-Dreïev, Tilburg, 1992). Le recul du F-D conduit les Blancs à un vrai gambit qui ne permet pas à l'ennemi d'avoir le jeu solide espéré après 7. Fxf6, Dxf6. En échange du pion sacrifié, les Blancs gagnent un fort centre et peuvent rêver de profiter de l'affaiblissement de l'aile-R adverse.

b) Sur 8..., Fb4 : soit 9. Dç2! 9..., b5 (9..., g4 est douteux : 10. Cd2, Dxd4 ; 11. 0-0-0!) ; 10. é5, Cd5 ; soit 9. Fxç4, Cxé4 ; 10. 0-0, Cxg3 ; 11. fxg3!, Cd7 ; 12. Dé2 suivi de Td1 et de Cé5.

c) Une curieuse partie entre K. Lerner et S. Khavski (Moscou, 1964) se poursuivit ainsi : 9. h4, b4 ; 10. hxg5, bxç3 ; 11. gxf6, çxb2 ; 12. Tb1, Da5+ ; 13. Ré2, Fa6 ; 14. Cé5, ç3+ ; 15. Rf3, Fxf1 ; 16. Txf1, Cd7 ; 17. Db3, Fd6 ; 18. Db7, 0-0! ; 19. Cxd7, ç2 ; 20. Fxd6, Dç3+ ; 21. Rg4, çxb1=D ; 22. Txb1, Dxd4 ; 23. Db4, Dd3 ; 24. Txb2, ç5 ; 25. Fxç5, Dd7 ; 26. Fxf8, Txf8 ; 27. Dxf8+, abandon.

d) Une nouveauté de grande importance théorique. 10. é5! passait jusqu'ici pour la continuation la meilleure. Par exemple, 10..., Ch5 (10..., Cd5 est aussi à envisager : 11. h4, Da5 ; 12. Tç1, g4 ; 13. Cd2, Cxç3! ; 14. bxç3, h5 ; 15. Cé4, Cd7 [Kishnev-Bykhovski, Moscou, 1982]) ; 11. a4!, a6 ; 12. Cg5!, Cxg3 ; 13. Cxf7!!, Rxf7 ; 14. fxg3, Rg8!, et il a fallu aux Noirs un sang-froid à toute épreuve pour résister à une offensive très dangereuse (Kramnik-Anand, Belgrade, 1997).

e) Ou 11..., h5 ; 12. f3.

f) Très risqué. Dans la partie précitée, Kramnik a bien montré la vulnérabilité de la case f7, après 12..., Cxg3. Si 13..., h5 ; 12. Dd3, Cf6? ; 13. Fxé6!, fxé6 ; 14. Dg6+.

g) Une réfutation logique. L'éloignement du Fç8 et l'ouverture de la colonne f justifient le sacrifice du C.

h) Menace mat en deux coups.

i) Si 16..., Cf6 ; 17. Dxé6+, Rg6 ; 18. Df7+, Rf5 ; 19. 0-0+, Ré4 ; 20. Tf4+, Ré3 ; 21. Dé6+, Rd2 ; 22. Dé2 mat.

j) Si 17..., Cf6 ; 18. Ta-é1, Fç8 ; 19. Cç5.

k) Menace 19. Tf7.

l) Forcé. Si 18..., Cf6 ; 19. Dg6+. Si 18..., Cb6 ; 19. Tf7. Si 18..., Té8 ; 19. Dg6+.

m) Dreïev ne s'est jamais retrouvé dans une position aussi désastreuse.

n) On a préconisé une meilleure défense, 20..., ç5, qui semble moins catastrophique que le coup du texte. Cependant, après 21. Ff7!, Dd6 ; 22. Té6!, Db8 (si 22..., Dç7 ; 23. Té8 mat ; si 22..., Dxd5 ; 23. Té8+ ; et si 22..., C joué ; 23. Txd6+) ; 23. Té8+, Rç7 ; 24. Dg6!, Db5 (ou 24..., Db7 ; 25. d6+, Rb8 ; 26. Tf-é1!! menaçant 27. Txç8+) ; 25. d6+, Rb8 ; 26. Fé4!, les Noirs sont en zugzwang en raison de la menace 27. Txç8+, Rxç8 ; 28. Dé8 mat.

o) Ce sauvetage prévu par les Noirs échoue en beauté.

p) Si 23..., Fxg4 ; 24. ç7+, Rç8 ; 25. Té8+, Rb7 ; 26. ç8=D mat.

q) Elégante combinaison finale.

r) Menace d'échec à la découverte : 28. Txç7+, Rf8 ; 29. Td8 mat.

s) Forcé, mais insuffisant.

t) Et non 30. Txa8?, Fxd1, et les Noirs gagnent.

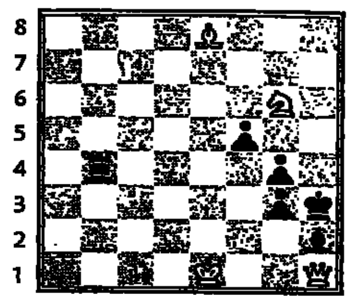
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1794
Y. AFEK (1997)

(Blancs : Ré6, Cé3 et h2, Ph3. Noirs : Rh1, Pf2 et g3.)

A première vue, les Blancs peuvent peut-être annuler. Quant au gain... Et pourtant !

1. Ch-f1, g2 ; 2. h4!, g1=D ; 3. Rf7!!, gagnant la D. Le thème de la domination de la D par deux C est ici traité avec beaucoup d'humour.

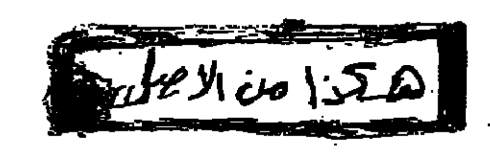
ÉTUDE N° 1795
A. TROITZKY (1896)



Blancs (4) : Ré1, Dh1, Fé8, Cg6.
Noirs (6) : Rh3, Tb4, Fh2, Pf5, g3 et g4.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE



Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

Nuageux et plus frais par l'ouest

DIMANCHE, une dépression à 1 000 hPa au large de l'Irlande se décale vers l'Ecosse. Une perturbation traverse la moitié nord du pays. Elle est précédée par une zone de temps lourd parfois orageux sur l'Est. Après le passage de la perturbation, les températures seront en baisse.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel sera souvent nuageux avec des risques d'averses ou de petites pluies intermittentes sur le Nord de ces régions. Il fera entre 17 et 21 degrés l'après-midi.

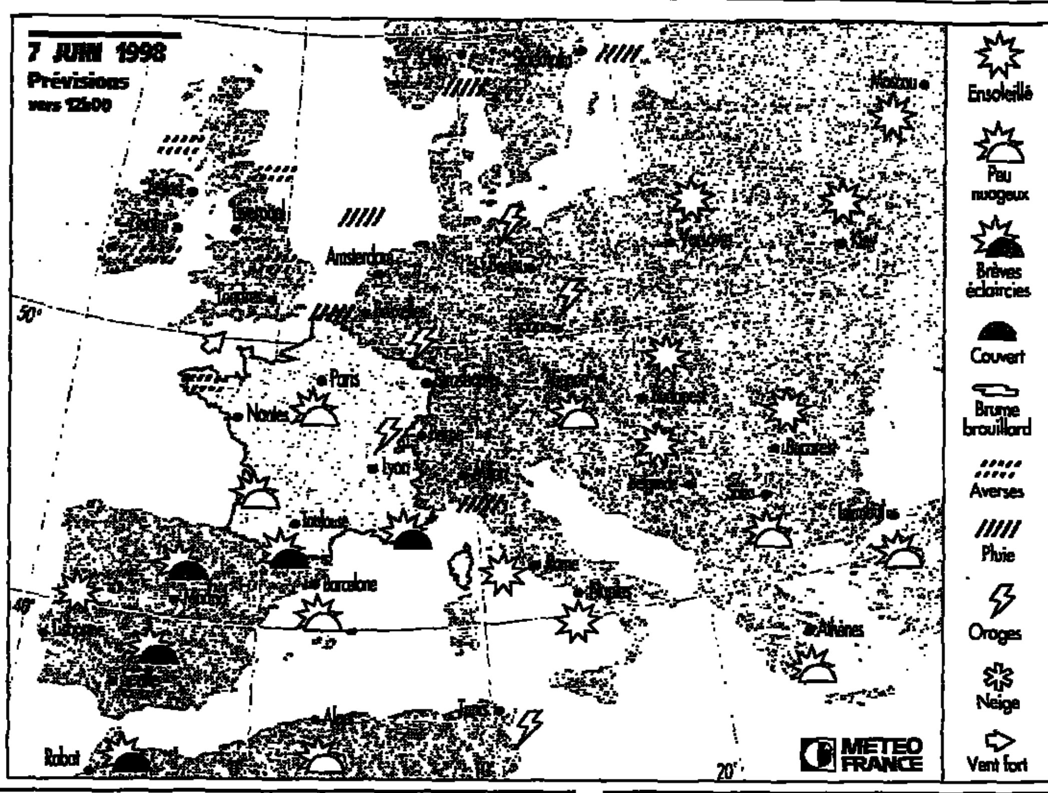
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Après un passage faiblement pluvieux dans la matinée, le ciel sera partagé entre les nuages et les éclaircies avec risque d'averse. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 17 et 23 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera souvent nuageux et lourd avec des ondées parfois orageuses. Les nuages deviendront plus nombreux dans l'après-midi avec des risques d'orages plus importants. Les températures seront encore élevées, entre 21 et 28 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – En matinée, le ciel sera souvent nuageux avec des risques d'ondées. Le temps s'améliorera l'après-midi avec de belles éclaircies. La chaîne pyrénéenne restera accrochée avec des risques d'orages. Le thermomètre atteindra 19 à 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps sera souvent nuageux et lourd avec des risques d'ondées ou d'orages. Les températures seront encore élevées mais commenceront à baisser par l'ouest. Elles varieront de 21 à 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le temps sera lourd et orageux. Des éclaircies devraient se développer sur le Languedoc l'après-midi. Il fera de 22 à 27 degrés l'après-midi.



PRÉVISIONS POUR LE 7 JUIN 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/28 N	KIEV	16/26 S	VENISE	20/29 S	LE CAIRE	22/33 S
				POINTE-A-PIT.	26/31 N	LISBONNE	15/22 S	VIENNE	16/32 N	MARRAKECH	16/30 S
				ST-DENIS-RÉ.	22/27 N	LIVERPOOL	12/17 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/22 P
				EUROPE		LONDRES	12/18 P	BRASILIA	12/23 S	PRETORIA	3/19 S
				AMSTERDAM	14/18 P	LUXEMBOURG	13/20 P	BUENOS AIR.	14/19 P	RABAT	14/23 N
FRANCE métropole		NANCY	17/24 P	ATHENES	22/30 N	MADRID	13/24 N	CARACAS	26/29 P	TUNIS	21/27 P
AJACCIO	17/27 C	NANTES	12/21 N	BARCELONE	19/22 S	MILAN	21/31 P	CHICAGO	10/21 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	14/21 N	NICE	19/24 N	BELFAST	10/13 P	MOSCOU	9/21 S	LIMA	19/22 N	BANGKOK	27/35 C
BORDEAUX	13/22 N	PARIS	13/23 N	BELGRADE	18/31 S	MUNICH	15/29 P	LOS ANGELES	14/18 N	BOMBAY	29/33 P
BOURGES	13/23 N	PAU	14/19 P	BERLIN	19/29 P	NAPLES	23/31 S	MEXICO	14/26 S	DJAKARTA	26/31 C
BREST	11/19 P	PERPIGNAN	16/25 C	BERNE	15/21 P	OSLO	8/17 P	MONTREAL	12/19 C	DUBAI	28/40 S
CAEN	12/19 C	RENNES	12/19 N	BRUXELLES	13/19 P	PALMA DE M.	17/25 N	NEW YORK	15/21 C	HANOI	27/32 P
CHERBOURG	11/17 C	ST-ETIENNE	15/24 P	BUCAREST	15/28 S	PRAGUE	16/31 P	SAN FRANCIS.	14/17 C	HONGKONG	24/29 C
CLERMONT-F.	15/24 P	STRASBOURG	18/25 P	BUDAPEST	19/30 S	ROME	20/29 S	SANTIAGO/CHI	5/15 N	JERUSALEM	18/30 S
DIJON	16/24 C	TOULOUSE	16/24 N	COPENHAGUE	15/20 P	SEVILLE	17/28 N	TORONTO	9/18 C	NEW DEHLI	27/42 S
GRENOBLE	16/26 P	TOURS	13/22 N	DUBLIN	10/14 P	SOFIA	15/27 N	WASHINGTON	14/19 N	PEKIN	18/25 P
LILLE	13/19 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	18/23 P	ST-PETERSB.	9/17 P	**AFRIQUE**		SEOUL	13/21 S
LIMOGES	13/19 N	CAYENNE	23/28 P	GENEVE	16/21 N	STOCKHOLM	8/18 P	ALGER	15/24 N	SINGAPOUR	28/32 C
LYON	17/25 P	FORT-DE-FR.	25/30 N	HELSINKI	8/17 P	TENERIFE	15/19 C	DAKAR	21/25 S	SYDNEY	11/16 P
MARSEILLE	18/27 N	NOUMEA	23/26 N	ISTANBUL	18/23 N	VARSOVIE	16/32 S	KINSHASA	20/29 C	TOKYO	15/19 P

Situation le 6 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 8 juin à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Sur la Côte d'Azur, Cannes ouvre les portes de ses palaces à des « Escapades Festival », valables en week-end, jusqu'au 30 juin. Ces forfaits, qui ne s'appliquent pas du 22 au 27 juin, oscillent de 950 à 1 450 F, selon le nombre d'étoiles (une à quatre), pour 3 nuits avec « journées plage », matelas et parasol fournis ! Une formule similaire pour 6 nuits est mise en place jusqu'en septembre. Renseignements, tél. : 0800-40-86-40.

■ **MONDE.** Air New Zealand et Ansett Australia rejoindront, en 1999, Star Alliance, qui regroupe actuellement Air Canada, Lufthansa, SAS, Thai Airways, United Airlines et Varig. Ces nouvelles adhésions étendront les possibilités d'accès vers la région Pacifique et donneront de nouveaux avantages aux passagers du programme de fidélisation « Star Alliance Gold ».

Nouveau retard de livraison pour la moto française Voxan

LES PREMIERS clients devaient être livrés début mars. Trop optimiste, cette perspective avait fait long feu. On avait alors tablé sur juin-juillet. Peine perdue ; il faudra encore attendre, au moins jusqu'à la mi-janvier 1999. Voxan, énième tentative de relance d'une marque de moto française, connaît du retard à l'allumage.

Vendredi 5 juin, lors d'une conférence de presse, Jacques Gardette, initiateur de cette société basée à Issoire (Puy-de-Dôme), a expliqué qu'il préférait reculer pour mieux sauter. *« Cet ajournement est maîtrisé et volontaire. Nous privilégions la fiabilité de nos motos, quitte à prendre du retard. Pas question de gâcher nos chances »*, a affirmé l'industriel, par ailleurs PDG de la société pharmaceutique Biodome.

Les dirigeants de Voxan – marque créée *ex nihilo* qui compte commercialiser trois modèles dotés d'une partie cycle et d'un moteur (un bicylindre en V disponible en 1 000 cc puis en 1 240 cc) totalement inédits – n'ont, à vrai dire, guère les moyens de brûler les étapes. Pour la firme auvergnate, la seule chance de s'imposer est de livrer à ses premiers clients des machines parfaitement fiables. Ne seront-elles pas garanties pour une durée de trois ans ? Mieux vaut donc faire amende honorable en attendant que le puzzle, auquel ressemble le mode d'organisation de Voxan, se mette parfaitement en place.

Cette entreprise de 37 salariés a choisi de ne réaliser que la conception et l'assemblage final de ses produits, confiant à 250 sous-traitants, dont 80 % sont européens, le soin de fournir quelque 1 800 éléments. Or, certains n'ont pas tenu leurs délais et, surtout, il a fallu revoir quelques choix techniques.

4 000 UNITÉS PAR AN

« Trop juste » à bas régime, le système d'injection pressenti a finalement été écarté au profit d'un équipement livré par Magneti-Marelli. Il a aussi fallu partiellement redessiner la culasse, modifier les carters ainsi que la pompe et le circuit d'huile. Des ajustements qui sont bien plus que des détails lorsqu'il s'agit de produire une moto en série.

En tout état de cause, insiste Jacques Gardette, la fiabilité financière de Voxan est assurée. Deux augmentations de capital (8 millions de francs en juin, 5 à 6 millions en fin d'année) ont été programmées par les actionnaires, parmi lesquels la Caisse des dépôts. Quant aux objectifs commerciaux (parvenir en deux ans à un rythme annuel de 4 000 unités) et au tarif des Voxan (à partir de 75 000 francs), ils restent inchangés.

Jean-Michel Normand

DÉPÊCHES

■ **FÊTE.** La Fête du vélo en Ile-de-France, qui a lieu samedi 6 et dimanche 7 juin, devrait regrouper plusieurs milliers de cyclistes. Une randonnée *« Paris la nuit »*, samedi soir, au départ de l'Hôtel de Ville, et plusieurs grands rassemblements le dimanche sont prévus.

■ **VOLKSWAGEN.** Les quelque 10 000 Beetle, version moderne de la Coccinelle, commercialisées depuis mars aux Etats-Unis et au Canada, ont été rappelées par Volkswagen. Un mauvais positionnement d'une partie du câblage électrique dans le compartiment moteur est à l'origine de ce rappel qui permettra de remédier à ce défaut.

■ **AUDI.** C'est désormais officiel, Audi fabriquera un coupé appelé TT qui sera officiellement présenté au Mondial de l'automobile, à Paris en octobre. Deux motorisations de 1,8 litre (180 ou 225 chevaux) seront proposées pour ce modèle qui pourra accueillir quatre personnes. Le prix n'a pas encore été annoncé.

■ **SKODA.** La marque tchèque lance en France une série limitée (100 exemplaires) du Felicia Fun, un pick-up de loisirs de quatre places uniquement proposé en jaune vif. Prix : 84 990 francs.

■ **CITROËN.** Une nouvelle série personnalisée de la Saxo vient d'apparaître en partenariat avec Bic. Produite à 800 exemplaires pour la France, la Saxo Bic (1,4 litre, trois portes, 73 000 francs) ne sera pas seulement disponible en jaune.

■ **SÉCURITÉ.** La Prévention routière de Seine-Saint-Denis organise gratuitement avec la caisse primaire d'assurance-maladie des stages de sensibilisation d'une journée pour les automobilistes ayant leur permis depuis plus de trente ans. Il s'agit, notamment, *« d'accorder une attention particulière à la vue, à l'ouïe et aux réflexes »*. Renseignements au 01-44-15-27-79.

■ **AUTOROUTE.** Pour le troisième été consécutif, Total lance l'opération kit-bébé. En juillet et août, les stations-service Total du réseau autoroutier remettront gratuitement un kit comprenant un mini-magazine *Parents*, une couche, un biberon, une compote et un lait de croissance. En 1997, 200 000 kits avaient été distribués. Le chiffre devrait, cette année, atteindre les 250 000.

DÉBAT L'approche de la Coupe du monde de football en France provoque une profusion de publications consacrées au sport le plus populaire, longtemps méprisé par les élites. « Opium du peuple » pour les uns, « bagatelle pleine de sens » pour d'autres, cet événement relance le débat sur la nature de ce jeu. ● DES TRAVAUX sérieux tentent aujourd'hui de l'analyser sous ses aspects sociologiques, voire géopolitiques. ● DE CAMUS à Pasolini, plusieurs intellectuels se sont passionnés pour le ballon rond, ses rites et ses drames. Avec *Football, ombre et lumière*, l'écrivain uruguayen Eduardo Galeano a écrit avec poésie et humour, en 1995, un des plus beaux textes sur le sujet. ● JOHN KING dresse avec violence, dans *Football Factory*, le portrait-robot d'un hooligan anglais, exclu ventripotent et alcoolique d'une société thatchérienne délabrée.

Le football, « opium du peuple » ou « bagatelle pleine de sens » ?

Les publications sur le sport le plus populaire se multiplient à l'approche du Mondial et contribuent à relancer l'éternel débat sur sa nature, guerrière ou fraternelle. La nouveauté tient au sérieux de certains travaux, analysant le sujet sous l'angle sociologique, voire géopolitique

CE MATCH-LÀ semble éternel. Nul arbitre ne peut en siffler la fin. C'est à croire qu'il se trouvera toujours, chez les pro et chez les anti-football, de nouveaux joueurs prêts à suppléer les coéquipiers défaillants. La Coupe du monde n'étouffera sans doute pas ce vieux conflit, mais elle devrait lui donner une tournure nouvelle. La partie s'annonce en effet périlleuse pour les adversaires du ballon rond.

Il fut une époque où ils avaient pratiquement le champ libre sur le front de la contestation. Ils pouvaient théoriser sur le foot *« opium du peuple »*, comparer les matches aux *« jeux du cirque »* et les supporteurs à des *« hordes fascisantes »*, sans risquer d'être vraiment chahutés sur le fond. Le milieu du football, en France tout au moins, rechignait aux joutes intellectuelles.

Les choses ont changé et le football est désormais chose sérieuse. Des colloques lui sont consacrés. Des philosophes, des sociologues se penchent sur son cas, dissèquent le phénomène. Dans ce domaine, la France a comblé son retard sur la Grande-Bretagne. Elle est même en pointe – avec l'Italie – sur la dimension internationale de la réflexion.

Le fait que l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS) publie une série de textes sous le titre *Géopolitique du football* (Editions Complexe) a valeur de symbole. Cet institut est davantage connu pour évoquer l'arme nucléaire que les péripéties sportives. *« Comme j'ai pu le constater moi-même au moment de lancer ce projet, il y a encore des réticences à traiter du football dans certains milieux*, admet Pascal Boniface, directeur de l'IRIS, *mais les barrières tombent. C'est un phénomène mondial dont ne peut nier l'importance, un enjeu stratégique évident. »*

A l'appui de ce constat, M. Boniface assure que ce sport est *« certainement le phénomène le plus universel aujourd'hui, beaucoup plus que la démocratie ou l'économie de marché, dont on dit qu'elles n'ont plus de frontières, mais qui ne parviennent pas à avoir la surface du football. On sait, depuis McLuhan, que le monde est un village planétaire. Mais ses habitants les plus communs sont certainement Ronaldo, Platini, Gascoigne et consorts. Alors que l'ONU a 186 membres, la FIFA (Fédération internationale de football) en compte 198. »*

Que le football soit apprécié ou détesté n'est donc plus la question, malgré les tirades d'un Jean-Marie Brohm, éternel Don Quichotte de la fronde anti-foot ou le réquisitoire de Marc Perelman dans son *Stade barbare (lire ci-dessous)*. Le sujet oblige à une approche moins sectaire. Christian Bromberger, professeur d'ethnologie à l'Université de Provence, s'y emploie avec conviction : *« Il est clair qu'on ne saurait réduire le spectacle des matches de football à un "opium du peuple" : ce serait mésestimer les dimensions mouvantes et contradictoires que peut prendre ce type de manifestation collective. Ni plus ni moins que quiconque, les amateurs de football ne sont des "idiots culturels" incapables de distance critique sur le monde qui les entoure. »*

LE CONTACT AVEC LE PEUPLE

Aux yeux de Bromberger, le football est une *« bagatelle pleine de sens »*. Ses études sur les *« villes blessées »* que sont Naples et Marseille font aujourd'hui référence. Plus surprenant sous sa plume : un voyage en Iran, où ce sport illustre l'évolution récente du pays vers la modernité. De ce point de vue, le tirage au sort du Mondial a réservé un match à haute portée symbolique, Iran - Etats-Unis, le 21 juin, à Lyon. Où l'on reparle de *« géopolitique »*...

Le football reflète donc l'évolution, positive ou négative, de nos sociétés. Le stade n'est-il pas l'endroit idéal pour observer un peuple dans toute sa diversité ? C'est en tout cas l'avis de Patrick Mignon. Ce sociologue n'a pas attendu le Mondial pour découvrir le football. Voilà une douzaine d'années qu'il joue les ethnologues des tribunes. *« Mettons d'emblée de côté les analyses dénonciatrices du football »*, écrit-il dans son dernier ouvrage, *La Passion du football*. Non pas qu'il soit lui-même passionné au point d'abandonner tout sens critique. Simplement, il sait que *« le match de football dit quelque chose d'essentiel sur les sociétés dans lesquelles il prend place et renvoie à des enjeux qui dépassent le cadre du match lui-même »*.

Ce *« quelque chose d'essentiel »*, c'est à la fois la carte sociale d'un pays, la nature des relations humaines, la quête d'identité des uns et des autres. De ce point de vue, l'intérêt soudain des intellectuels français s'inscrit, selon Patrick Mignon, dans un souci de rapprochement : *« Les élites veulent montrer qu'elles ne perdent pas le contact avec le peuple, les grands penseurs ne veulent pas se laisser distancer. »*

Au-delà des habituels clichés, le sociologue a également su décrypter la naissance, l'essor, puis le déclin (relatif) du hooliganisme dans l'Angleterre moderne. Il faut être un fin connaisseur des cultures populaires – du rock au foot – pour analyser avec justesse ce processus complexe. Mignon a deviné qu'il n'était pas meilleure loupe que celle du foot pour étudier la Grande-Bretagne. La recette vaut aussi pour la France, où il s'est livré à une expertise judicieuse du public du Paris SG.

Sur les supporteurs, les avis ne manquent pourtant pas. En particulier sur les plus violents d'entre eux. Une fois de plus, comme avant chaque grande compétition, ces jeunes gens sont dans l'air du temps. Trop, sans doute, car bien des auteurs se laissent aller à des analyses sans intérêt. Autant faire confiance aux vrais spécialistes, comme le Belge Manuel Comeron (*Quels supporteurs pour l'an 2000 ?*).

UNE CULTURE SPÉCIFIQUE

De ce foisonnement éditorial émerge en tout cas une certitude : une « culture foot » a pris forme ces quinze dernières années, dans la plupart des pays occidentaux. Des millions d'adolescents et de jeunes adultes s'inventent ainsi un style de vie, une manière d'être à la ville et au stade. Ces militants du foot ont leur langage, leurs codes vestimentaires, des règles de vie en communauté.

Ce monde-là, que Patrick Mignon appelle joliment la *« société du samedi »* (jour de match en Angleterre), revendique sa place à l'avant-scène. Les supporteurs refusent d'être considérés comme des *« cochons de payants »* et se rebellent fréquemment contre les autorités sportives. Ce mouvement de contestation est très actif en Grande-Bretagne où il existe des centaines de fanzines. Les rédacteurs de ces publications artisanales se mobilisent contre les excès du foot-business. Comme quoi les supporteurs peuvent effectivement avoir du recul sur la *« bagatelle la plus sérieuse du monde »*...

Philippe Broussard

★ *La Passion du football*, de Patrick Mignon, Ed. Odile Jacob, 287 p., 130 F.
***Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*, de Christian Bromberger, 141 p., 80 F.**
***Géopolitique du football*, sous la direction de Pascal Boniface, Ed. Complexe, 147 p., 95 F.**
***Quels supporters pour l'an 2000 ?*, sous la direction de Manuel Comeron, Ed. Labor, 205 p.**
***Les Shootés du stade*, de Jean-Marie Brohm, Ed. Paris Méditerranée, 254 p., 95 F.**
***Le Stade barbare*, de Marc Perelman, Ed. Mille et Une Nuits, 80 p., 10 F.**

« Football – Photomontage » (Bruno Munari, 1934-1935).

COURTESY ARCHIVES GIOVANNI LISTA

Un colloque sur cet « art de la mémoire »

L'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud propose, en association avec *Le Monde*, un colloque sur le « Football, art de la mémoire », lundi 8 juin, dans ses locaux de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine). Les organisateurs se demandent *« pourquoi et comment des intellectuels sont-ils si remarquablement au fait des moindres informations concernant le football ? »*. Deux tables rondes sont prévues le matin (10 heures-12 h 30) et l'après-midi (14 h 30-17 heures). Parmi les intervenants figurent notamment trois maîtres de conférences en philosophie, Daniel Bensaïd (Paris VIII), Bernard Besnier (ENS) et Marco Panza (Nantes). ENS, Lettres et Sciences humaines, 31, avenue Lombart, 92260 Fontenay-aux-Roses.

TROIS QUESTIONS À *MICHEL LE BRIS*

1 **Vous êtes un ancien acteur de *mai 68*, le *créateur* du festival Etonnants voyageurs de Saint-Malo, le biographe de Stevenson et le philosophe du Nouveau romantisme. Vous avez aussi écrit le premier article sportif dans *Libération*. Est-il facile d'être intellectuel et amateur de *sport* ?**

J'ai encore en mémoire les regards pensifs qui se posaient sur moi, en 68, quand je me trouvais pris en faute par mes « camarades », fait comme un rat, *L'Equipe* grande ouverte devant moi. Certains, pensant *ma rééducation nécessaire*, m'auraient volontiers expédié dans quelque aciérie en Lorraine pour retrouver la juste ligne prolétarienne. L'hystérie antisportive était alors un des lieux communs de la pensée de gauche. Instrument d'aliénation des *masses, fabrique de crétins ou propé*deutique du nazisme.

2 **A quoi tient cette vieille haine de certains intellectuels pour le sport ?**

A la peur du corps, selon certaines thèses. Je n'en crois rien. Je crois que c'est plutôt la haine du spirituel. La haine, ou la peur panique, du symbolique, du divin, de toute idée de transcendance. Pour une raison qui tient à son essence même : l'intellectuel est, historiquement, celui qui a remplacé le prêtre dans la fabrication de l'opinion, comme l'a si bien montré Hegel, il est en quelque sorte le « fonctionnaire de la mort de Dieu ». Et donc, aussi, des dieux du stade.

3 **Que répondez-vous à ceux que le sport fait ricaner ?**

Je voudrais leur faire sentir que rien n'est plus important que ce qui est en jeu dans le jeu, qu'un stade est un cratère, où se joue ce qui se jouait déjà dans la tragédie antique. Que chaque *match* est un brasier, où se consument, se défont et se recréent les valeurs, le jeu de l'or et de la puissance : temps des légendes, temps du mythe, et c'est bien pour cela qu'il panique tant les idéologues, qui n'y veulent voir qu'opium du peuple, fuite illusoire, manière habile de se détourner des « vrais problèmes ».

Propos recueillis par Jean-Luc Douin

★ Michel Le Bris a raconté sa passion pour le sport dans *Fragments du royaume* (Paroles d'Aube, 1995).

TROIS QUESTIONS À *MARC PERELMAN*

1 **Maître de conférence sen *communication* à l'université Lille-I, vous venez de publier *Le Stade barbare* (éditions Mille et Une Nuits) qui dénonce la fureur du spectacle sportif. Maintenez-vous cette analyse à la veille du Mondial ?**

*La préparation et le déroule*ment prévisible de la Coupe du monde indiquent que ce qui est mis en avant, c'est l'état de siège. Ce n'est pas la fête qui se prépare, comme on nous le raconte abondamment, mais plutôt la *mobilisation de l'armée, de* la police et des stadiers. La Coupe du monde est antinomique avec l'idée de fête.

2 **Selon vous, toute manifestation sportive est-elle synonyme de violence ?**

Souvenons-nous du Heysel ou de Sheffield. Les stades sont des lieux de violence concentrée au même titre que les banlieues ou les prisons. La construction de ces enceintes favorise, par ses lignes et sa géométrie, une incubation des pulsions extrêmes. Les stades sont des endroits dangereux de mobilisation visuelle et sonore. Les impératifs financiers et les obligations des fédérations sportives font que l'on construit des lieux gigantesques qui sont en réalité des lieux de vide urbain.

Aujourd'hui la violence est plus présente qu'il y a vingt ans, les sportifs sont devenus des lutteurs et la pelouse un espace de confrontation, car il s'agit d'offrir un combat aux spectateurs. Pour moi, le sport est l'opium du peuple, pour reprendre l'expression de Karl Marx. Il permet une sorte de détresse joyeuse et surtout la mobilisation de pulsions effrayantes. Dans les stades mais aussi à la télévision car la retransmission d'un match de foot provoque la violence dans les foyers entre parents et enfants, entre hommes et femmes. Elle favorise une exacerbation nationaliste. Pendant un mois les gens vont être rivés à leur écran pour suivre une compétition qui s'apparente à la guerre.

3 **Vous-même vous ne suivrez aucune rencontre ?**

Ni dans un stade ni à la télévision, je ne participerai pas à cet événement auquel je regrette que nombre d'intellectuels accordent leur caution. Je pense que le système capitaliste a parié sur le sport en général et le football en particulier pour continuer à s'imposer.

Peut-être irai-je taper dans un ballon avec des copains, même si cette activité au départ ludique l'est malheureusement de moins en moins.

Propos recueillis par Serge Bolloch

Camus, de Staël, Pasolini et quelques autres

AU NOM DE QUOI, de quel rêve ségrégationniste, de quelle stupide lutte de classes le football aurait-il laissé les intellectuels indifférents ? Il n'en est évidemment rien, et la surprise affichée par ceux qui semblent découvrir qu'un penseur, un poète ou un artiste puisse partager une passion qui ronge le commun des mortels confine à la fois à la candeur et au mépris. En 1926, la psychologie du football faisait déjà l'objet d'une étude de H. G. Hartgenbusch, qui décortiquait la *« tactique de la feinte »* et la *« place privilégiée »* du gardien de but. En 1942, décrivant le champ sportif dans *La Structure du comportement*, Maurice Merleau-Ponty voyait dans le terrain de football un lieu avec lequel le joueur fait corps. En 1950, le phénoménologue néerlandais F. J. J. Buytendijk donna une conférence sur le football, dissertant sur l'acte de frapper le ballon avec le pied et la valeur sociopédagogique de ce sport.

Jean-Paul Sartre, dans *La Critique de la raison dialectique* (1960), prenait l'exemple d'une équipe de foot pour illustrer sa théorie du *« groupe en fusion »*.

Les arts plastiques se sont intéressés au football au début du siècle. L'imaginaire des peintres, sculpteurs et illustrateurs servit alors de chambre d'écho aux fantasmes contemporains : le foot comme entraînement militaire à la veille de la guerre de 1914, le footballeur comme antithèse du modèle athlétique classique, le futurisme (et son esthétique de la vitesse abstraite) comme revanche sur l'impressionnisme et son culte du sport bourgeois (courses hippiques, régates, déjeuners sur l'herbe). Une illumination : celle de Nicolas de Staël assistant en 1952 à un match au Parc des Princes (France-Suède), écrivant son émoi à René Char et transposant sur une toile célèbre la *« voltige d'une tonne de muscles en plein oubli de soi »* sur l'herbe rouge ou bleue.

En littérature, on trouve trace du ballon rond dans les pièces de Shakespeare comme dans les confessions exaltées de Marguerite Duras. Le bourlingueur Blaise Cendrars marque dix-huit buts à Helsinki, et le Nobel Albert Camus n'hésite pas à conter à *France Football* ses souvenirs d'ancien joueur au Racing universitaire algérois. On loue le culte de l'âme et du corps au milieu de l'espace vert chez Drieu La Rochelle, Giraudoux, Maurois, Montherlant, Soupault. On joue chez Céline (solitude du gardien de but dans *Mort à crédit*). Rilke, Nabokov, Handke, Montalban, Pinter, et Pasolini qui, en fils du peuple, revendiqua le droit de ferrailler avec Umberto Eco et autres « penseurs » pour imposer la voix de ceux qui usèrent leurs crampons sur les terrains vagues. On honore Rocheteau (Jean-Marc Roberts), Beckenbauer (Tillinac), Platini (Alexakis), Cantona (Arrabal), Van Basten (Hugo Borst)...

« CAMPAGNE ANTI-LE PEN »

Souvenirs en superlatif : le Real de San Sebastian de Jorge Semprun, le penalty le plus long du monde d'Osvaldo Soriano (dont Patrice Delbourg et Benoît Heimermann semblent ignorer dans leur anthologie des textes consacrés au football qu'il est mort en 1997). La planète ronde rend Wittgenstein perplexe mais Nietzsche conquérant (*« Mon idéal de bonheur est une ligne droite jusqu'au but »*) : lorsqu'elle attire des hordes de hooligans, elle décourage Gramsci, adepte de ce *« royaume de la loyauté humaine exercée au grand air »*, et pousse Baudrillard et Barthes à faire de l'anti-jeu. Maurice Blanchot, dit-on, ne manque sous aucun prétexte une rencontre de niveau international. Muré par sa fatwa, Salman Rushdie regarde les matches à la télé.

Au-delà du plaisir, le football est aussi militant : *« Brassage de races, melting-pot, métissage tous azimuts ; culture antiraciste*, rappellent Delbourg et Heimermann. *Le football est à lui seul une campagne anti-Le Pen en Scope et Technicolor. »*

J.-L. D.

***Football et littérature*, anthologie de Patrice Delbourg et Benoît Heimermann (Stock, 408 p., 140 F.).**
***Art et football*, de Pierre Chazaud (Mandala Edition, 160 p, XX F.)**
A consulter : le nº 103 des *Actes de la recherche en sciences sociales*, revue de Pierre Bourdieu, consacré aux « Enjeux du football ». Seuil/Liber, 112 p., 65 F.



« Goal » (Martin Munkacsi, 1923), in « Visions du sport », de Jean-Claude Gautrand, Ed. Admira.

Les mots de la tribu

FUIR, LÀ-BAS FUIR ! s'écrieront certains, cherchant protection contre la débauche grégaire dans quelque archipel lointain, du Levant, de la Sonde ou des Tuamotu, dans l'un de ces havres de paix où les supporters (« supporter » : *« Inconditionnel qui exprime son parti pris au stade muni de gadgets et à l'aide de chants, cris et autres olas »*) n'ont pas encore pris le pouvoir. D'autres, moins radicaux, regarderont avec stupeur le déferlement, l'invasion, le trop-plein, considérant d'un œil impuissant et désolé cette dramatique réduction du monde aux dimensions d'un terrain de jeu, avec un ballon rond pour seul exutoire. A tous ceux-là, représentants perplexes d'une minorité (?) silencieuse à deux doigts de se sentir persécutée, il n'est peut-être pas inutile de conseiller ce *Dico du foot*, composé par Christine de Montvalon.

Au fait, pourquoi ce langage lui-même en réduction ? Faut-il compresser les mots autant que les esprits ? « Dictionnaire du football » n'aurait-il pas mieux convenu ? Passons. Mais à quelle fin ce conseil ? Par goût du paradoxe ? Pour retourner le couteau dans la plaie ? Pour souffrir un peu plus ? Non point. Simplement pour comprendre le langage de la « tribu » des « autres », ses rituels, ses règles, ses criailleries (« BUUUUUUUUUT » : *« Le but, même si c'est un but de rien du tout, est toujours un BUUUUUUUT dans la gorge des reporters radio, en ut de poitrine capable de rendre Caruso à tout jamais muet... »*, Eduardo Galeano), pour mieux entendre les motifs d'un contentement collectif tellement bruyant : stratégie élémentaire contre un « ennemi » puissant. Il s'agit de retourner la situation, de se rapprocher de l'adversaire, de « botter en touche » en somme (« botter en touche » : *« Se débarrasser d'une balle dangereuse en l'expédiant hors des limites du terrain »*).

Seuls les naïfs, ou ceux qu'aveuglerait une passion contraire, pourront s'en étonner : c'est un langage riche et imagé que les amateurs du ballon rond utilisent pour se parler ; une langue de désir et de technique, une langue cadrée, cérémonieuse parfois, vulgaire à l'occasion... Et ce n'est pas le moindre mérite de ce lexique que de montrer immédiatement ce qu'il nomme, de mettre les mots adéquats sous les images.

« ADULATION FRÉMISSANTE »

Autre mérite : donner la parole aux écrivains et essayistes qui ont participé à l'exaltation de ce sport, l'ont analysé, décrit, rêvé. Ainsi de Nabokov parlant de la figure du gardien de but : *« Parce que son rôle le tient à l'écart, solitaire, impassible (...)il rivalise avec le matador et l'as d'aviation en tant qu'objet d'adulation frémissante. Il est l'aigle solitaire, l'homme de mystère, le défenseur ultime... »* Ou de Norbert Elias qui analyse le *« processus du jeu »* comme *« configuration mouvante d'êtres humains dont les actions et les expériences s'entrecroisent sans cesse, un processus social en miniature »*.

Certains mots feront rire – « chauffer le banc », qui désigne l'inaction du joueur remplaçant rongeant son frein de non« titulaire » –, d'autres rappelleront les tragiques souvenirs à jamais attachés à eux – « Furiani » et « Heysel », où le « killing instinct » des supporters se libéra...

La dernière expression recensée par l'auteur est « zone de défense ». Elle ne désigne pas un refuge ou une protection pour ceux qui préféreraient la chasse aux papillons au football, mais une tactique de surveillance des joueurs adverses...

Patrick Kéchichian

★ ***Le Dico du foot*, de Christine de Montvalon. Ed. de l'Aube. 392 p., 130 F.**

Chômage, alcoolisme et football, portrait-robot de hooligan

DANS les années 80, il fallut faire des économies sur les reportages. C'est ainsi que, pour la période des championnats de tennis de Wimbledon, il fut choisi une petite pension de famille dans le quartier de Hammersmith. De là, il était possible de se rendre au All England Tennis and Croquet Club en une grosse heure de marche.

En chemin, on passait devant un pub baptisé Paragon. L'endroit était sordide. Dans la journée il s'en échappait des remugles de sueur, d'urine, de vomi, de tabac et de bière. Le soir venu, punks et skinheads s'y bousculaient dans un assourdissant fracas de rock *heavy metal*. Cela empestait l'herbe. Il suffisait de demander pour avoir de la poudre ou des gélules de n'importe quoi. Les bobbies attendaient au tournant que ça dégénère pour intervenir.

C'est là que j'ai dû croiser Tom Johnson. Avait-il une crête rouge de Huron sur le crâne ou la boule à zéro ? Etait-il en T-shirt ou portait-il un blouson clouté ? En fait je crois qu'il ressemblait à un employé très ordinaire. Je me souvenais vaguement du poing aux phalanges tatouées qu'il brandissait sous le nez du *froggy*, du filet de bave haineuse qui coulait au coin de sa bouche quand il apostrophait le passant. C'est John King qui me l'a remis en mémoire. Un sale type lui aussi, ce King. Presque quarante ans, l'estomac gonflé par la bière, la bouche brûlée par le curry, c'est un supporteur repenti de l'équipe de foot de Chelsea. Il a pas mal bourlingué. Il a aussi dirigé un fanzine très fanzine, *Two Sevens*. Puis il s'est mis a écrire.

C'est comme ça qu'est né Tom Johnson, personnage de roman plus vrai que nature, authentique portrait-robot de hooligan. C'est comme ça que je l'ai reconnu, en lisant *Football Factory*. Il y a quinze ans, j'aurais sûrement mieux fait de ne pas traverser à pied le carrefour de Hammersmith. Et maintenant, peut-être que j'aurais mieux fait de ne pas ouvrir ce bouquin. Le choc a été aussi violent. Le vocabulaire de John King retranscrit quasi photographiquement le délabrement de la société thatchérienne dont l'ordinaire, pour les exclus, est le chômage, le racisme, l'alcoolisme et le football, prétexte et exutoire à tout pour les petites tribus de supporteurs complètement déjantés, manipulés par la presse tabloïd xénophobe.

Alain Giraudo

★ ***Football Factory*, de John King. Traduit de l'anglais par Alain Défossé. Ed. Alpha bleue étrangère, 350 p., 135 F.**

SÉLECTION DE LIVRES

PLATINI, LE ROMAN D'UN JOUEUR, de Jean-Philippe Leclaire
■ Personnage pudique, dribblant depuis le début de sa carrière micros, stylos et caméras avec un plaisir non dissimulé, Michel Platini restait, étrange paradoxe, un homme méconnu. En France où, contrairement à la Grande-Bretagne, la biographie des grands sportifs est un genre littéraire encore balbutiant, il manquait un ouvrage sérieux consacré à ce petit-fils de maçon piémontais devenu le citoyen français le plus célèbre de la planète. Brillant reporter à *L'Equipe Magazine*, Jean-Philippe Leclaire a mené l'enquête. Sérieusement, en rencontrant plus d'une centaine de proches et de témoins. Le résultat final est à la hauteur des espérances de ceux qui souhaitent découvrir le « vrai » Platini. Si certaines zones d'ombre subsistent, tant la personnalité de « Platoche » demeure complexe, ce *Roman d'un joueur* n'élude aucun aspect de la carrière parfois tourmentée du meilleur footballeur français de tous les temps. (Flammarion, 78 p., 104 F.)

Alain Constant

LE 13ᵉ BUT, de Daniel Picouly
■ C'était l'époque des figurines en plastique doré dans les paquets de café Mokarex. L'époque des gamins en culottes courtes et blouses grises dans des écoles pas mixtes, et des galoches qui faisaient du bruit dans les escaliers. Du Doisneau, quoi. Ou du Picouly, d'ailleurs c'en est. En 1958, les télés étaient en noir et blanc, Catherine Langeais présentait « La Séquence du spectateur » et la triplette Kopa-Fontaine-Piantoni animait l'attaque de l'équipe de France. Nous y sommes. Suède 58. L'épopée des Bleus (on disait aussi les Coqs). Oh ! Ce n'était pas comme maintenant. *L'Equipe* avait envoyé deux journalistes accompagner le onze national. Et la télé un seul, Jacques Sallebert, plutôt spécialiste de politique étrangère, mais en ce temps-là, fallait savoir tout faire. A Villemomble comme ailleurs, on lisait les journaux, pour se tenir au courant. La télé n'a retransmis que la demi-finale perdue contre le Brésil (si Jonquet n'avait pas été blessé...), et le match pour la troisième place où on a pulvérisé l'Allemagne (6-3), ce n'est pas tous les jours que ça arrive. On était fou de foot dans la famille, le p'pa, les frères, les oncles et même m'am, la mère. Surtout elle. Elle était folle de Fontaine, l'homme aux treize buts, record jamais approché, et sans un seul penalty. Jamais personne n'a fait mieux. Treize buts. Treize ? Un chiffre fatal. Et la m'am, elle croit dur comme fer à ces choses. Tout est là. (Hoëbeke, 168 p.)

Jacques Buob

CARTON JAUNE, de Nick Hornby
■ Ce roman est devenu un best-seller en Grande-Bretagne lors de sa sortie, en 1992. Les supporteurs de l'équipe londonienne d'Arsenal se sont précipités les premiers pour l'acheter, puis des amateurs de foot en général et, enfin, chose beaucoup plus étonnante, tous ceux qui affichent le plus grand mépris pour ce sport. Nick Hornby a écrit ici *Les Lettres persanes* du foot. Il s'attache, comme Montesquieu, à un univers exotique, opaque pour celui qui ne connaît pas les règles, dont il s'est décidé à décrire les rites pour les profanes. *Carton jaune* est un livre sur l'obsession. Celle du maillot blanc et rouge d'Arsenal dont le jeune Nick Hornby rêvait la nuit, depuis ce fameux jour de mai 1968 où son père l'avait emmené voir un banal Arsenal-Stoke City. Mai 68 est aussi le mois où les parents de Nick Hornby se séparent. Il n'aura pas mis longtemps pour se trouver, en la personne du stade d'Highbury et de ses supporters, une famille de substitution. La psychanalyse est facile, mais n'a aucun intérêt. Les médecins s'intéressent toujours moins aux maladies incurables. Or, aucun remède ne pourra guérir Nick Hornby de ses obsessions. *Carton jaune* est aussi un grand roman d'apprentissage. Nick Hornby a tout appris grâce au foot : une langue étrangère (ici, le parler prolétaire des supporters à Highbury), la géographie (grâce aux déplacements de l'équipe d'Arsenal dans toute l'Angleterre) et la vie. Nick Hornby a eu, c'est lui qui le dit, trois grands amours dans sa vie : le ballon rond, les disques et les femmes. Celles-ci sont les véritables destinataires de ce magnifique récit. Une femme ne saisira pas mieux le foot après l'avoir lu, mais elle aimera ceux qui l'aiment. (Traduit de l'anglais [Grande-Bretagne] par Gabrielle Rolin, Plon, 236 p., 118 F.)

Samuel Blumenfeld

Y A PAS PÉNO, par Daniel Picouly, Tonino Benacquista, Franz-Olivier Giesbert, Stéphane Guibourgé, Jean-Claude Izzo, Philippe Labro, Guillaume Nicloux, Dominique Noguez, Les Perpendiculaires, Jean-Bernard Pouy, Vincent Ravalec, Denis Tillinac, Didier van Cauwelaert, Bernard Werber
■ Ils ne sont pas vingt-deux, comme la bande à Jacquet. Ni onze, comme sur le terrain. Ils sont quatorze, mais ça fait quand même une équipe de foot, il suffit de ne pas être à cheval sur le règlement. Le capitaine Picouly, encore lui, a mobilisé treize célèbres signatures autour de lui pour un recueil de nouvelles footeuses à vingt-huit mains, les siennes comprises. Il y a de jolis récits, d'autres plus bâclés, c'est le genre d'exercice qui veut ça. Mais tous les auteurs et les illustrateurs ont versé leurs droits d'auteurs au Conseil national du football amateur pour acheter des équipements pour les jeunes des clubs défavorisés. C'est bien le principal. (Flammarion, 200 p., 100 F.)

J. B.

LA VIE EST UN BALLON ROND, de Vladimir Dimitrijevic
■ Le foot fut le fil conducteur de ma vie. Il n'a cessé d'unir la politique, la littérature et la religion dans l'Evangile apocryphe selon la Jambe. Il magnifie les joueurs pur-sang, au détriment des cols blancs. Ceux qui ont conservé l'impertinence des enfants, Maradona, voyou céleste. La diversité des vies de saints de la légende dorée.
(Editions de Fallois, 128 p., 95 F.)

J-L. D.

L'éducation sentimentale d'Eduardo Galeano

EDUARDO GALEANO est un être cultivé et responsable, un homme engagé qui a écrit *Les Veines ouvertes de l'Amérique latine*. Ce personnage au-dessus de tout soupçon, cet esprit apparemment sensé, confesse pourtant une profonde inclination pour un vulgaire passe-temps. *« Comme tous les Uruguayens, j'ai voulu être footballeur. »* Dès la première ligne, l'écrivain plaide les circonstances atténuantes. Il met trop de zèle à raconter ses émerveillements de spectateur pour qu'elles lui soient accordées. L'atavisme national ne saurait excuser qu'on se délecte ainsi d'une passe, d'une feinte de corps ou d'un tir, qu'on les magnifie, qu'on revendique leur valeur artistique. Appeler le marxiste italien Antonio Gramsci à la rescousse pour convaincre et se convaincre que le ballon ne figure pas le nouvel opium du peuple n'est pas non plus très fair-play.

Sera cependant invoqué le motif passionnel. Eduardo Galeano fait preuve de cette belle naïveté qu'est l'amour. Il évoque par petites touches, en de courtes saynètes, sa vie de couple avec le ballon. Il décrit les moments de félicité chapardés sur les terrains du monde entier. Des bribes de bonheur picorées dans le défilé monotone des jours et des matches. Un but de Maradona ici, un beau geste de Pelé là. De brefs sourires qui illuminent le quotidien et entretiennent la flamme.

Un amoureux, pas un fanatique. Galeano affiche juste ce qu'il faut de mauvaise foi partisane à l'endroit du National de Montevideo, son club, de l'Uruguay, son pays, et de l'Amérique latine, son continent, pour ne pas commettre un fade bréviaire. Mais ce spectateur engagé ne se sent aucune affinité avec ceux qui tombent en pâmoison devant un but de raccroc, pourvu qu'il soit inscrit par leur tribu. La victoire ne lui plaît que si elle s'accompagne de la manière. Cette anthologie vient remercier tous ceux, illustres ou inconnus, qui ont su faire montre de bon cœur.

ÉVOQUER LE MONDE

De Di Stefano : *« Le champ de jeu tout entier tenait dans ses chaussures. »* De Pelé : *« Il passait à travers ses adversaires, comme un couteau. »* D'une page à l'autre, d'une Coupe du monde à l'autre, notre entomologiste dissèque avec humour et poésie les plus beaux spécimens. Le football a cent trente ans. Cela fait déjà une histoire et autorise même à broder quelques légendes. Le livre en tisse de magnifiques, sorties de la nuit du jeu. Des tirs qui trouent les filets, des joueurs qui effacent à eux seuls l'équipe adverse, des buts incroyables, toute une mythologie construite avant que la télévision ne rende l'imagination captive des images. L'auteur parle d'un temps, dont on ne veut pas savoir s'il a vraiment existé, où un gardien de but applaudissait l'attaquant qui venait de le mystifier. Il trousse les anecdotes, recense les reparties savoureuses qui confirment que le football ne saurait se résumer à d'obscures combinaisons tactiques ou à des histoires de gros sous.

Galeano a écrit en amateur, au double sens du terme, celui qui aime et celui qui le fait gratuitement. C'est un livre d'amour lucide, sincère, certainement pas un de ces romans à l'eau de rose ou un de ces hommages intéressés qui fleurissent en cette veille de Coupe du monde (il a été écrit à l'été 1995). L'auteur prie, vénère, mais n'a pas la foi du charbonnier. Il fustige les tentations étriquées de son jeu préféré, ne peut se résoudre à ces entassements frileux devant ses propres buts.

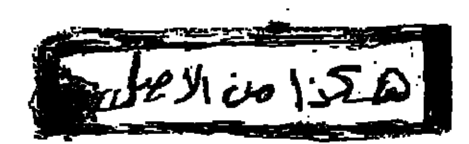
Il se moque volontiers des dérives, affiche son mépris des *« hordes sauvages qui offensent le football comme l'ivrogne offense le vin »*. Il s'offusque des détournements par les marchands du temple. Il n'est pas certain que Joao Havelange, le président de la Fédération internationale de football (FIFA) appréciera le sort qui lui est réservé dans ces pages. Leur auteur croit au foot, vénère ses saints acteurs, mais se méfie de son clergé repu.

En France, le sport a longtemps vécu sa vie propre. Ailleurs, il s'est intimement lié à l'évolution de la société. Le football a déclenché des guerres. L'écrivain se garde donc bien de l'abstraire de son contexte. Au contraire, la balle devient prétexte à évoquer le monde. En suivant cette sphère de cuir d'une apparente vacuité, Galeano parle de racisme, d'exploitation des peuples, de misère, de dictature, de cultures. *« Roule la balle, le monde roule »*, dit-il. *« Et pourtant elle tourne »*, pourrait-il ajouter.

« Tout ce que je sais de la morale, c'est le football qui me l'a appris », affirmait Albert Camus. L'Uruguayen partage la même éducation sentimentale. Il constate les abus que suscite son sport, mais ne l'en tient pas responsable. La passion demeure, intacte, à cinquante-huit ans. Le regard est critique, parfois acide. Mais, dimanche, Eduardo Galeano retournera au stade.

Benoît Hopquin

★ ***Le Football, ombre et lumière*, d'Eduardo Galeano. Traduit de l'espagnol par Jean-Marie Saint-Lu. Ed. Climats, 140 F.**



Martha Argerich, une pianiste sereine et bouleversante

Pour sa rentrée à Paris, l'artiste argentine a été ovationnée par le public du Théâtre des Champs-Elysées

Pour sa rentrée parisienne, la pianiste argentine Martha Argerich retrouvait ses amis de l'Orchestre national de France et Charles Dutoit, pour interpréter le *Concerto en sol* de Maurice Ravel, diffusé en direct sur France-Musique. Le Théâtre des Champs-Elysées était comble d'un public qui a ovationné longuement les musiciens après une interprétation bouleversante par sa liberté et sa sérénité créatrices.

RICHARD STRAUSS : *Don Juan* – MAURICE RAVEL : *Concerto en sol pour piano et orchestre* – JEAN SIBELIUS : *Deuxième Symphonie*. Martha Argerich (piano), Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction). THÉÂTRE DES CHAMPS-ELYSÉES, le 4 juin, 20 heures.

Martha Argerich entre sur scène, à pas comptés comme à son habitude ; elle règle son siège, parle avec Charles Dutoit, pose ses mains sur le clavier. De nombreux pianistes sont là. Quel mélomane, quel musicien voudrait rater un concert de cette artiste dont Philippe Sollers disait sur France-Musique qu'elle était *« réaliste, indestructible et révolutionnaire dans un monde uniformément fade et mécanisé »* ?

Réaliste, car son jeu résolument engagé, physiquement et psychologiquement, est une preuve de la transcendance dont quelques élus héritent dès le moment où ils prennent un instrument en main. Indestructible, car ses interprétations touchent l'essence même du grand mystère de la musique, de ce langage sans signification qui change la vie des hommes quand il leur est justement révélé par ces élus. Révolutionnaire, car son jeu est sans âge. Il projette dans la conscience et l'inconscient de chacun une vérité qu'il n'est pas possible d'accepter d'un cœur léger, à chaque moment de la vie.

Ce soir, Martha Argerich joue le *Concerto en sol*, de Ravel, avec une respiration, une liberté, une tension qui nous sont apparues plus sereines que par le passé. Son jeu aurait-il changé ? Difficile de l'affirmer, mais, sans renier les envolées de cette œuvre ludique, sans aplanir le bondissement rythmique des premier et troisième mouvement, celle que l'on appelle la Martha, comme on disait la Callas, prend son temps pour sculpter les phrases, pour écouter, pour suivre un chant intérieur que l'on perçoit plus large, plus calme. Dans le premier mouvement, quand Martha Argerich chante, et elle chante presque toujours, ses accents, l'originalité et la liberté avec laquelle elle joue évoquent le souvenir d'Alfred Cortot. Lui aussi donnait sans cesse l'apparence d'improviser ; lui aussi était une « tête ». Ce n'est que quand on domine techniquement et intellectuellement chaque mesure d'une œuvre que l'on peut donner l'impression au public qu'il est le témoin de sa naissance. Ce n'est que quand on possède un texte que l'on peut faire, par-ci par-là, de menues fautes, qui n'ont aucune importance. Elles sont comme les mesures rayées sur un manuscrit.

MURMURE IMPALPABLE

De la longue rêverie du mouvement lent, que dire sinon que l'on n'écoutait plus les interprètes. Que l'on pensait à Ravel, à la pudeur avec laquelle cet homme dévoilait son âme en se cachant derrière un défi chaque fois relevé. Cette mélodie, la plus longue de l'histoire de la musique occidentale, d'une virtuosité d'écriture assez ahurissante si l'on y songe, n'a ni vrai début ni vraie fin. Et c'est ainsi qu'Argerich la joue, dans un murmure impalpable, avec tendresse. Dirigé par Dutoit, l'Orchestre national joue avec des attentions de jeune amoureux. Quelques petits pépins sans aucune importance dans les mouvements vifs rappellent que ce concerto met en valeur et pousse au bout de leurs limites les bois et les cuivres.

Dutoit pousse Martha Argerich à donner un bis. Elle joue une pièce de Ginastera, une *milonga* aux couleurs modales indiennes qui sent la terre, et dont la nostalgie nous fait soudain penser qu'il y a trop longtemps que Mercedes Sosa n'est pas venue chanter à Paris. Pour faire cesser l'ovation, la pianiste supplie l'orchestre de sortir de scène. Longtemps après le concert, les musiciens du National resteront à parler sur le trottoir de l'avenue Montaigne. Ils sont heureux d'avoir été les complices de la rentrée d'une artiste qu'ils connaissent depuis longtemps. Qu'ils aiment autant qu'elle les aime.

Alain Lompech

Les petites musiques de nuit de Pierre Bastien et Pascal Comelade

PIERRE BASTIEN, PASCAL COMELADE, Café de la danse, Paris, le 4 juin.

Un jour ou l'autre Pierre Bastien et Pascal Comelade vont se décider à monter sur scène en duo, en amitié, face à face, côte à côte. Ces deux timides, qui prennent à reculons et avec méfiance la posture du musicien face au public, collaborent depuis quelques lustres. Disques, rencontres avec d'autres musiciens. Le premier est plus souvent dans des musées, des galeries d'art – où sont exposées certaines de ses machines-jouets, instruments et sculptures à la fois – que dans des lieux conçus pour la musique ; le second se fait déjà suffisamment violence pour quitter ses montagnes des Pyrénées, alors les concerts...

Ni le jazz, ni le rock ne savent les appréhender. Depuis vingt ans ils mènent leur chemin, ailleurs, étiquetés poètes de l'*arte povera* ou rockers bricoleurs, « découverts » dès que l'industrie du spectacle et des médias a besoin de se renouveler. La scène, le concert, ils s'y arrêtent parfois, dans des lieux de préférence neutres, ou dans des manifestations consacrées à la diversité des musiques innovantes.

Ils se sont installés les 4 et 5 juin au Café de la danse, dans l'étouffant quartier branchouille de la Bastille, à Paris. Ce n'est pas l'idéal pour l'intimisme de leurs créations instantanées. Heureusement, les petites musiques de nuit de Pierre Bastien et Pascal Comelade ont suffisamment de force, d'élan pour appeler l'imaginaire. L'atmosphère particulière de leurs enregistrements prend du volume.

C'est Bastien qui débute. Sur un portique, le Meccanium. Avec des pièces de Meccano, il met en mouvement des objets du quotidien (parmi les derniers-nés une paire de ciseau, une cafetière de grand-mère, un cendrier à poussoir...), de petites percussions, une sanza africaine. L'éclairage donne un effet d'ombre sur un écran blanc. Bastien déclenche un instrument, deux, parfois plus ; à chacun son rythme, parfois hasardeux en raison de l'usure – voulue – des courroies. Il a des trompettes de poche, munies ou non de sourdines. Rythmes et mélodies se mêlent. Blues grinçant, tourneries ébauchées, l'Afrique, un air de jazz, C'est très simple et fragile. très beau, rêveur, du minimalisme qui n'a pas oublié de rester poétique.

Pascal Comelade, lui, est venu avec quelques « vrais » instruments, joués par des musiciens à qui il ne demande pas de virtuosité. C'est le Bel Canto Orquestra. Patrice Chenerc à la guitare ou à la mandoline y fait merveille ; Philippe Dourou, avec une cymbale et des bongos en dit plus que bien des batteurs ; il y a Madame Fifi (Debon) à l'accordéon... A une époque, Comelade avait formé un orchestre avec des instruments-jouets. Il en a conservé certains dont deux petits pianos – un à queue.

Comelade amène sa musique avec retenue. Airs d'Espagne ou d'Italie pour débuter, java rieuse. Une histoire de racines, d'implantation pour le Catalan, d'airs ombrageux. Il y a le quart d'heure rock et folk. Une reprise des Kinks, des Rolling Stones (*Honky Tonk Woman*) d'Ike et Tina Turner, des variations sur Bob Dylan ou Neil Young. Et pour arriver vers les trois rappels, des retours vers des valses tristes et sentimentales, *Strangers in the Night* pour Sinatra, *Besame Mucho*... Le tout sans paroles, avec des allures de faux grognons. Il a parmi ses héros Robert Wyatt ou Captain Beefheart ; comme eux, son monde gagne à rester mystérieux, à l'écart des sursauts de la ville.

Sylvain Siclier

★ Pierre Bastien : « Musiques machinales » (1993) 1 CD SMI, « Eggs Aîr Sister Steel » (1995) 1 CD In PolySons. Pascal Comelade : « Traffic d'abstraction » (1993) 1 CD Les Disques du Soleil et de l'Acier/Delabel, « L'Argot du bruit » (nouvel album) 1 CD Les Disques du Soleil et de l'Acier/Delabel.

INSTANTANÉ

UNIVERSELS MUVRINI

BERCY a l'acoustique qui colle aux semelles, comme une terre grasse. C'est grand. Pour écraser la lourdeur du Palais des sports, il faut beaucoup de décibels, la foi – et la voix – d'un Johnny Hallyday ou une mise en scène, du grandiose. Les Muvrini, voix de la Corse et de la Méditerranée, y ont déjà creusé leur sillon, taillé leur part de caillasse en l'honneur de l'île, et ils ont fini par trouver l'endroit à leur mesure : assez ample pour contenir de la liberté.

A l'entrée du concert, des jeunes femmes distribuent de petits sachets de terre corse, de la terre-poussière et un petit caillou de ces *montagnes où sont nés les chants* à répons des bergers qui inspirèrent les pionniers de Cantu U Populu Corsu, dont I Muvrini, les Mouflons en corse, *« espèce en voie de disparition »*, sont les fils.

« Va comme une poignée de terre, un battement de cœur » : Jean-François Bernardini, le chanteur-leader, déclame les chansons en français comme des poésies, chante en corse de jolies pièces de variété très pop, où les synthétiseurs et l'accordéon d'un autre insulaire, le Malgache Régis Gizavo, apportent une dimension universelle – au sens discographique. Les frères Bernardini chantent à deux, et séparément, ce que l'ordre de la polyphonie leur commanderait d'entonner en groupe. Les Muvrini sont la Corse moderne.

Fugitive est la terre insulaire : elle n'appartient à personne. C'est, en principe, une philosophie libertaire. Une politique. Drapé d'images diapos grandioses, teigneux comme Goldman aux Restos du cœur, Jean-François Bernardini conte la parabole des frères-ennemis, et dit d'emblée le plus important : que célébrer sa terre et ses différences, c'est célébrer toutes les terres, toutes les différences.

Véronique Mortaigne

★ I Muvrini, Palais Omnisports de Bercy, le 6 juin à 20 h 30 . Tél. : 01-44-68-44-68. De 170 F à 230 F. Album : *Leia*, chez EMI.

SORTIR

PARIS

Chahine à la Sorbonne
A l'occasion du colloque organisé par le forum interculturel de l'Université euro-méditerranéenne itinérante pour le 800e anniversaire de la mort d'Averroès, *Le Destin*, de Youssef Chahine, sera projeté, en présence du réalisateur, au grand auditorium de la Sorbonne. Le philosophe arabo-andalou est en effet le personnage principal de ce pamphlet endiablé contre l'intégrisme, qui avait valu au cinéaste égyptien un prix spécial lors du Festival de Cannes 1997.
Grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, Paris 5e. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-49-54-22-84. Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

Andras Schiff
Andras Schiff est une énigme. La quasi-totalité de ses disques publiés chez Decca montre ce pianiste sous un jour peu excitant. Son jeu mou, enrobé, tiède, distille un ennui incommensurable. Sa carrière, pourtant, le fait voyager dans le monde entier, où il se produit avec les plus grands orchestres et les plus grands chefs. Il doit sans aucun doute être plus « vivant », moins pédant sur scène qu'en studio.
Bach : *Intégrale des partitas pour claviers.*
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 140 F à 200 F.

Grupo Corpo
C'est la grande compagnie brésilienne de danse contemporaine, historique. Installée à Belo Horizonte, elle anime aussi un centre d'art, une école de danse, une galerie. Rodrigo Pederneiras, le chorégraphe, vient montrer à Paris pour une seule soirée deux ballets : *7 ou 8 Pièces pour un ballet, Parabelo.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Cultures et diasporas africaines
Conçues par le Nigérian Mabinuori Kayode Idowu, auteur d'une biographie sur Fela, deux soirées qui veulent investir du sens dans la commémoration de l'abolition de l'esclavage. Avec le Guadeloupéen Guy Konket, maître du tambour *gwo ka*, associé au chanteur et chorégraphe haïtien Erol Josué (le 6), suivis par le groupe Nam – formé autour de l'auteur-compositeur camerounais Kounga Kamdem – et l'orchestre du trompettiste cubain Ernesto Tito Puentes (le 7).
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Concerts à 20 heures. Tél. : 01-49-87-53-53. 100 F et 110 F.

RÉGION PARISIENNE

Jazz à la Défense
Le Concours national de jazz de la Défense est l'un des concours les plus prestigieux et les plus sérieux de l'Hexagone. On y a découvert de nombreux musiciens dont le jazz se passe difficilement. La vingt et unième édition permettra d'entendre notamment le quintette de Nicolas Folmer et Jean-Christophe Benney, Ozone SM, Boundless, le quartette de Claudia Solal ou le trio d'Emil Spanyi. En tout, une douzaine de formations réparties sur deux jours et en soirée, Ceux qui marchent debout et Mick Taylor (le 6) et le trio de Brad Mehldau (le 7).
92 parvis de la Défense. RER A La Défense. Les 6 et 7, concours public à partir de 14 h 30, concert à partir de 20 heures. Renseignements Adiam 92 au 01-47-29-34-53. Entrée libre.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

A couteaux tirés
de Lee Tamahori (Etats-Unis, 1 h 58).
Dieu seul me voit
de Bruno Podalydès (France, 2 h).
Dis-moi que je rêve !
de Claude Mouriéras (France, 1 h 37).
L'Equipe de secours
dessin animé de Janis Cimermanis (Lettonie, 40 min).
La Femme du cosmonaute
de Jacques Monnet (France-Espagne, 1 h 50).
Le Mystère des fées
de Charles Sturridge (Etats-Unis, 1 h 35).
Le Prédicateur
de Robert Duvall (Etats-Unis, 2 h 14).
Red Corner
de Jon Avnet (Etats-Unis, 2 h 02).
Requiem
d'Alain Tanner (Suisse, 1 h 40).
Si bleu, si calme
documentaire d'Eliane de Latour (France, 1 h 20).
The Gingerbread Man
de Robert Altman (Etats-Unis, 1 h 55).
Tunisiennes
de Nouri Bouzid (Tunisie, 1 h 45).
Vive la mariée et la libération du Kurdistan
de Hiner Saleem (France, 1 h 40).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Quatuor Solomon
Œuvres de Mozart et Jadin.
Galerie des Cotelle du Grand Trianon, 78 Versailles. Le 6, à 18 heures. Tél. : 01-30-83-78-78. De 100 F à 130 F.

Ballett Frankfurt
William Forsythe : *Isabelle's Dance.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 190 F.

Jazz au Parc floral
Jacky Terrasson Trio : *le 6, à 16 h 30.* *Mingus Big Band : le 6, à 21 heures.*
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. Tél. : 01-43-43-92-95.

Firmin Viry, les Tambours sacrés malbars
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Rythmes Caraïbes
Steel Dream : *le 6 à 21 heures ; le 7, à 14 h 30.* Papoaloapan : *le 6, à 20 heures.* Mario Canonge et ses invités : *le 6, à 22 h 30.* Huracan : *le 7 à 15 h 30. Manolito y su trabaco : le 7, à 17 heures.*
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Tél. : 08-03-07-50-75. De 60 F à 120 F.

DERNIERS JOURS

7 juin :
Réalistes des années 20
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. 25 F.

SAMEDI 6 JUIN

FILMS DE LA SOIRÉE

17.55 **Une histoire d'amour** ■ ■ Guy Lefranc (France, 1951, N., 95 min). Cinétoile
23.00 **Quarante tueurs** ■ ■ ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1957, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
23.20 **Le Cran d'arrêt** ■ ■ ■ William Dieterle (Etats-Unis, 1952, N., 85 min). Cinétoile
0.25 **Viva Zapata !** ■ ■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil
0.45 **Pauline à la plage** ■ ■ Eric Rohmer (France, 1982, 95 min). Cinétoile
4.00 **La Terrasse** ■ ■ ■ Ettore Scola (France - Italie, 1979, 160 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. LCI

MAGAZINES

19.00 T.V. +. Canal +
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 6 juin 1948. La question allemande et l'Europe. Invité : Claude Cheysson. Arte
20.00 Thalassa. Chili con dollars. TV 5
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jean-Michel Gaillard, Maurice Vaïsse, Pierre Marchand. Histoire
21.00 Faut pas rêver. Inde : Le gardien du Gange. France : La pension de famille. Vietnam : Les charbonniers du fleuve Rouge. Invitée : Nicole Avril. TV 5
22.20 Metropolis. Henry Bauchau. Jours tranquilles en Palestine. Fermé au public. Arte
22.20 T'as pas une idée ? Invité : Nino Cerruti. Canal Jimmy
23.00 Paris modes. Life Ball à Vienne, le 8 mai 1998. Invité : Jean-Charles de Castelbajac. Paris Première
23.15 Du fer dans les épinards. France 2
0.00 Mai 68 ou l'histoire des loisirs. *Du loisir aux loisirs.* Histoire

DOCUMENTAIRES

19.00 Cuba et la loi sur l'embargo. Odyssée
19.40 Le Feu de la Terre. [5/6] *Java, cratères fertiles.* Odyssée
19.50 Maîtres de guerre. (1/13). 6 juin 1944 : le jour le plus long. Planète
20.00 Portrait : CharlElie Couture. Paris Première
20.35 Euro 96. La sécurité en question. Planète
20.35 Patagonie, rendez-vous avec les baleines. TMC
20.35 Voyage aux pays des dieux. [2/13]. Bhoutan, pays du dragon. Odyssée
21.05 Histoire de l'automobile. Odyssée
21.25 Des hommes à l'amarre. Planète
22.00 Des ours et des hommes. Odyssée
22.35 L'Inoubliable Nat «King» Cole. Planète
22.55 *Aux p'tits bonheurs la France.* Les Tribulations d'un amateur de vins. France 3
23.00 Yitzhak Rabin, soldat de la paix. Histoire
23.35 Les Briseurs d'os des Pyrénées. Planète
23.50 La Précieuse Eau du Tibériade. TMC
23.55 Les Maîtres du regard. Lon Chaney. Paris Première
0.00 Lambretta Story. Canal Jimmy
0.10 Music Planet. Falco. Arte
0.10 La Montée au pouvoir des femmes. [2/3]. Téva
0.10 ▶ Nina Simone, la légende. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

14.35 Tennis. Internationaux de France. Finale dames. A Roland-Garros. France 3 - Eurosport
15.25 Cyclisme. Tour d'Italie. 21e étape : Mendrisio - Lugano. Contre la montre individuel. TSR
15.30 Golf. Masters féminin d'Evian. Canal +
17.00 Rugby. Coupe de France. Finale : Toulouse - CASG Stade Français. Au stade de Charléty, à Paris. France 2
19.00 et 21.00 Automobilisme. 24 heures du Mans. Eurosport
20.05 Football. Match amical. Suisse - Yougoslavie. TSR
4.20 Boxe. Réunion de Las Vegas. Championnat du monde des poids-lourds WBA. Holyfield - Akinwande. Canal +

MUSIQUE

18.30 Pierre Boulez dirige l'Orchestre philharmonique de Vienne. Mezzo
19.35 Wolfgang Sawallisch. Muzzik
20.30 Opéra. *Otello*, de Verdi. Mezzo
22.10 Tori Amos. Paris Première
23.00 Jazz à Antibes 86. Muzzik
0.00 Les Quatre Saisons, de Vivaldi. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.15 Cœur de cible. Laurent Heynemann. Festival
20.13 L'Ombre d'un doute. *Karen Arthur.* 13e Rue
20.35 Micro-climat. Marc Simenon. Canal +
20.45 ▶ Terre violente. Michael Offer [3/3]. Arte
22.00 Des grives aux loups. Philippe Monnier [1/2]. Festival

SÉRIES

19.00 Absolutely Fabulous. La veillée funèbre (v.o.). Arte
20.40 Derrick. Soumission. Une seconde vie. RTL 9
20.45 Lucky Luke. Daisy Town. Série Club
21.00 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. [3 et 4/8]. France 3
21.00 The Lazarus Man. La prison de papier. Canal Jimmy
21.40 Buffy contre les vampires. *Moloch.* Série Club
21.45 The Sentinel. Retour dans la jungle. M 6
22.13 New York Undercover. Nina. 13e Rue
22.20 Stargate. L'ennemi intérieur. TSR
22.25 Brooklyn South. Skel in a Cell (v.o.). Série Club
22.45 La Rivière Espérance. [5/9]. TV 5
22.50 Chicago Hospital, la vie à tout prix. Papa se promène dans un sac. RTL 9
23.15 Star Trek, la nouvelle génération. Crise d'identité. Canal Jimmy
23.20 L'Hôpital et ses fantômes. [8/11]. Arte
23.45 Earth II. En attendant le dégel. 13e Rue
23.55 Homicide. Patrouille de nuit. Série Club

NOTRE CHOIX

● **20.35 Canal +**
Microclimat
A la suite d'une grave dispute, Annie, avocate de renom, quitte Miguel, musicien bohème, dont elle partageait la vie depuis cinq ans. *Six mois plus tard,* Miguel, apprenant qu'Annie est sur le point de se marier, décide de bouleverser ses projets et de la reconquérir par tous les moyens. Au fil de multiples péripéties, il parviendra à regagner son amour. Ponctuée de dialogues aussi drôles que tendres et agrémentée de belles images du littoral cubain, cette pétillante comédie sentimentale de Marc Simenon se laisse regarder de bout en bout. – *K. N.*

● **1.10 Arte**
Un tramway à Moscou
C'est l'histoire d'un ultime voyage. *D'un moment saisi au carrefour* du regret embelli (du passé) et de l'inquiétude (du lendemain). Le tramway de la ligne A n'est plus rentable ; il est donc inutile dans cette nouvelle Russie gouvernée *par le couple idéal de la fin de* siècle : dollar-mafia. Entre une vague nostalgie et ses préoccupations du jour, Lucia (formidable Ludmilla Gravilova) entame un dernier tour de piste aux commandes de son véhicule bringuebalant. De quartier en quartier, la ville arbore les plaies et les poussées de sa violente mutation. Au fil des stations, le tram se fait le théâtre de tout un microcosme des humbles de la société moscovite. Altercations, conversations cocasses ou graves, rêveries de midinettes ou râleries de vieux frustrés... Chacun, pris dans les aléas *de la démocratie* naissante, distille son lot d'espoirs, de peurs, d'ambitions et de rancœurs. Un ton juste et d'excellents interprètes. Une fiction réalisée par Jean-Luc Léon en 1995. – *Val. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Melrose Place.
20.00 Journal, Spécial F1.
20.40 Allez les bleus.
20.45 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 Drôle de jeu. Le bêtisier.
23.10 Hollywood Night. Police parallèle. Téléfilm. Δ Steve Barnett.
0.50 Formule F1.
1.25 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

19.45 1000 enfants vers l'an 2000.
19.50 et 20.55 Tirage du Loto.
19.51 Au nom du sport.
19.53 L'Image du jour : Le Mans.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.45 L'Image du jour : Roland-Garros.
21.00 Fiesta.
23.15 Du fer dans les épinards.
0.50 Journal, Météo, Côté court 2.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Mister Fowler, brigadier chef.
20.35 Tout le sport, Côté court.
21.00 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. [3 et 4/8].
22.55 Aux p'tits bonheurs la France. Les Tribulations d'un amateur de vins.
23.55 Météo, Soir 3.
0.20 Musique et Cie. James Conlon, un Américain à Paris.
1.25 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
19.00 T.V. +.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Micro-climat. Téléfilm. Marc Simenon.
22.10 Billard.
23.00 Supplément détachable.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 A coups sûrs. Exercice of Steel.
0.10 La Belle et la Bête. Film classé X. Luca Damiano.

ARTE

19.00 Absolutely Fabulous (v.o.).
19.30 Histoire parallèle.
20.20 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Terre violente. Téléfilm. Michael Offer [3/3].
22.20 Metropolis.
23.20 L'Hôpital et ses fantômes. [8/11].
0.10 Music Planet. Falco.
1.10 Un tramway à Moscou. Téléfilm. Jean-Luc Leon.

M 6

19.10 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Les Piégeurs.
20.40 Ciné 6.
20.54 La Trilogie du samedi. 20.55 FX, effets spéciaux : la série. Menace chimique. 21.45 The Sentinel. Retour dans la jungle. 22.45 Players : les maîtres du jeu. *Du grand sport.*
23.35 Dance machine. En direct de Lyon.
1.35 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Nouveau répertoire dramatique. *La Gelée d'arbre*, d'Hervé Blutsch.
22.35 Opus. Horacio Vaggione.
0.05 Le Gai Savoir. *Georges Lapassade, anthropologue.*

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Prélude. Invitée : Christa Ludwig.
19.31 La Femme sans ombre. Opéra de Richard Strauss. Par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra d'Etat de Vienne, dir. Herbert von Karajan. Jess Thomas (L'Empereur), Leonye Rysanek (L'Impératrice), Grace Hoffman (La nourrice), Christa Ludwig (La femme).
23.07 La Chanteuse de Lieder. Invitée : Christa Ludwig. Œuvres *de Schubert, Brahms, Mahler,* R. Strauss.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Jean Sibelius.
22.40 Da Capo. Arturo Benedetti Michelangeli. *Gaspard de la nuit*, de Ravel ; *Danse macabre*, de Liszt, par l'Orchestre symphonique de la RAI de Rome, dir. Gavazzeni ; *Andante spianato et Grande polonaise*, de Chopin ; *Concerto n° 13*, de Mozart, par l'Orchestre Scarlatti, dir. Caracciolo.

DIMANCHE 7 JUIN

FILMS DU JOUR

19.30 **La Terrasse** ■ ■ ■ Ettore Scola (France - Italie, 1979, 155 min). Cinétoile
20.13 **Un frisson dans la nuit** ■ ■ *Clint Eastwood (Etats-Unis, 1971,* 97 min). 13e Rue
20.30 **La Femme de l'année** ■ ■ George Stevens (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
20.35 **La Vie de Jésus** ■ ■ Bruno Dumont (France, 1997, 90 min). Canal +
20.40 **Shining** ■ ■ ■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, 125 min). RTL 9
20.55 **Le Retour de l'inspecteur Harry** ■ ■ Δ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1983, 130 min). France 2
21.00 **Hannah et ses sœurs** ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1986, v.o., 110 min). Paris Première
21.00 **Epouses et concubines** ■ ■ Zhang Yimou (Chine - Taïwan, 1991, 125 min). Cinéstar 2
22.05 **F comme Fairbanks** ■ ■ Maurice Dugowson (France, 1976, 105 min). Cinétoile
22.25 **Viva Zapata !** ■ ■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
0.00 **La Courtisane** ■ ■ Robert Z. Leonard (Etats-Unis, 1931, N., v.o., 75 min). France 3
0.40 **La Haine** ■ ■ Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 100 min). Ciné Cinémas
1.45 **Les Frères Karamazov** ■ ■ Fedor Ozep (Allemagne, 1931, N., muet, v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 23.10 Le Monde des idées. Thème : Le Mondial. Invités : Miguel Benasayag et Pascal Boniface. LCI
18.30 Grand Jury RTL-Le Monde-LCI. François Hollande. LCI
22.50 Dimanche soir. Invitée : Martine Aubry. France 3

MAGAZINES

9.30 Journal de la création. Pignon-Ernest. Ionatos. Miller. La Cinquième
11.00 Droit d'auteurs. Invités : William Boyd ; Arthur Bernard ; Jean-Didier Urbain. La Cinquième
12.30 Arrêt sur images. Daniel Cohn-Bendit se décrypte. La Cinquième
13.00 Thalassa. Chili con dollars. TV 5
14.00 La Planète ronde. Best of. La Cinquième
14.00 Faut pas rêver. Inde : Le gardien du Gange. France : La pension de famille. Vietnam : les charbonniers du fleuve Rouge. Invitée : Nicole Avril. TV 5
14.30 Les Dossiers de l'Histoire. Génération : Mai... Après. Génération : Le torchon brûle. Histoire
16.35 Le Sens de l'Histoire. Prague 48-68-88, histoire d'une démocratie populaire. Invités : Jacques Rupnik, historien ; François Thual. La Cinquième
19.00 Le Gai Savoir. L'extrême droite est il soluble ? Invités : Jean-Christophe Cambadélis ; François de Closets ; Eric Branca ; Guy Bedos. Paris Première
19.10 Le Club. Christophe Malavoy. Ciné Cinéfil
20.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Génération : La tentation terroriste. Génération : Larmes à gauche. Histoire
20.50 Zone interdite. Les aristocrates. M 6
22.45 Le Monde de TV 5. *Le football et l'Afrique.* TV 5
22.50 Viva. Je t'écris parce que je t'aime. TSR
23.00 Envoyé spécial, les années 90. Coluche. Histoire
0.40 Metropolis. Henry Bauchau. Jours tranquilles en Palestine. *Fermé au public.* Arte

DOCUMENTAIRES

17.30 Des hommes à l'amarre. Planète
17.45 Dans la forêt des Pygmées. [1/2]. Iono et le chasseur. Odyssée
18.05 Portrait de mon père aquarelliste. Planète
18.30 Yitzhak Rabin, soldat de la paix. Histoire
18.30 Voyage aux pays des dieux. [3/13]. Grèce, l'île de la révélation. Odyssée
18.40 L'Inoubliable Nat «King» Cole. Planète
19.00 Loups et bisons, une alliance ancestrale. Odyssée
19.40 Les Briseurs d'os des Pyrénées. Planète
19.50 ▶ Notre XXe siècle. La conquête de l'espace. Odyssée
20.20 Premières œuvres. John Carpenter. Ciné Cinémas
20.30 In Auschwitz. Muzzik
20.35 Cuba 111. Planète
20.40 *Soirée thématique.* Planète foot. Arte
20.45 Le Feu de la Terre. [6/6]. Prévoir l'imprévisible. Odyssée
20.50 Premières œuvres. Oliver Stone. Ciné Cinémas
21.30 Underground USA. [7/14]. Artistes de rue - art-performance. Planète
21.40 Budapest 56, défaite et victoire. Odyssée
22.00 Ils. Planète
22.25 Grand document. Une si jolie petite plage. RTBF 1
22.30 Plongée en profondeur avec les Russes. Odyssée
22.40 La Traversée de la nuit. Planète
23.05 ▶ Lignes de vie. Grandes et petites histoires du Stade de France. France 2
23.25 Le Monde en rythmes. [6/14]. La musique noire du Brésil. Mezzo
23.25 A la découverte de la forêt. Odyssée
0.00 Tkuma. [2/2]. La bataille pour la paix : 1973-1998. Histoire
0.15 Conversation avec Michael Tippett. Odyssée
0.20 Les Nouveaux Explorateurs. Yellowstone : la renaissance. Planète
0.45 ▶ Les Quintuplées du Canada. Une affaire pour l'Etat. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Automobilisme. 24 heures du Mans. France 3
14.20 Tennis. Internationaux de France. Finale messieurs. France 2 et Eurosport
15.00 Cyclisme. Tour d'Italie : Lugano - Milan. TSR
15.35 Handball. Championnat d'Europe des nations : finale. Canal +
18.55 Formule 1. Grand Prix du Canada : la course. TF 1
20.30 Formule Indy. Grand Prix de Detroit : la course. Eurosport

MUSIQUE

19.00 Fazil Say à l'auditorium du Louvre. Concert enregistré en 1997. Muzzik
20.30 Virtuoses : Maria Joao Pires. *Concerto pour piano en la majeur KV488*, de Mozart. *Concerto pour piano en la mineur opus 54*, de Schumann. Mezzo
23.05 Guitar Legends. Muzzik
23.20 Archie Shepp 1996. Paris Première

TÉLÉFILMS

18.30 Tendres mensonges. Anson Williams. Téva
20.30 Le Piège. Serge Moati. Festival
20.45 Le Choix d'une mère. Jacques Malaterre. RTBF 1
20.55 La Récréation. Nicolas Ribowski. Téva
21.25 Capone, chien gangster. Mark Rosman. Disney Channel
21.55 Nijinski, la marionnette de Dieu. Philippe Valois. Muzzik
22.15 Des grives aux loups. Philippe Monnier [2/2]. Festival

SÉRIES

18.55 Demain à la une. Entre la vie et la mort. M 6
20.00 Seinfeld. L'étiqueteuse (v.o.). Canal Jimmy
20.25 Dream On. L'amour toujours (v.o.). Canal Jimmy
21.00 Enquête privée. Une vision de cauchemar. Faux suspect. France 3
21.00 Presque parfaite. Mike fait du cinéma (v.o.). Canal Jimmy
21.35 Destination danger. Un mystérieux agent. Série Club
22.05 Friends. Celui qui posait une question embarrassante (v.o.). Canal Jimmy
22.13 Chapeau melon et bottes de cuir. Le cheval de Troie (v.o.). 13e Rue
22.30 NYPD Blue. Quand la haine tue (v.o.). Canal Jimmy
23.15 Spin City. Sourd comme un pot (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 10.00 La Cinquième
Delacroix, « *mes dernières années* » et quelques autres

Un romantique bourré de contradictions

LA CARRIÈRE d'Eugène Delacroix débute avec *Dante et Virgile aux enfers*. Le film de Frédéric Compain et Pierre Sterckx commence donc par une visite au cimetière du Père-Lachaise, où le peintre est enterré. Cela donne le ton – pas gai mais intelligent, à l'image du sujet – d'un documentaire tourné comme un reportage que l'on suit sans ennui. La vie de l'artiste est retracée à partir de larges extraits de son journal (dits par Alain Robbe-Grillet) utilisés selon le principe de l'interview imaginaire. On est sans cesse projeté du Paris d'aujourd'hui à celui d'alors, et le contexte historique du XIXe siècle est assez fidèlement restitué. On remerciera en passant les auteurs d'avoir *supprimé* par un trucage la basilique du Sacré-Cœur de la butte Montmartre... On les louera également d'avoir insisté sur des œuvres peu accessibles, comme les décorations pour le Palais-Bourbon, ou la bibliothèque du Sénat.

Pour le reste, on découvre un hypocondriaque, un misanthrope d'une lucidité féroce, obligé pour obtenir des commandes de fréquenter des contemporains qui le dégoûtent : *« Quelle bassesse générale dans cet empressement »*, dit-il des courtisans d'Adolphe Thiers en soulignant son *« amertume et* [son] *mépris de* [soi-même] *de* [se] *confondre avec tous ces coquins »*. Le lion du romantisme a la dent dure, et eût fait un critique redoutable. Il s'endort aux concerts de Weber, définit Berlioz comme *« un héroïque gâchis »*, et Ingres comme *« une cervelle toute de travers »*. Il siégera à côté d'eux à l'Institut, après sept tentatives malheureuses pour y être élu, sans que son dédain diminue. Un homme bourré de contradictions : agnostique, il multiplie les sujets religieux, en affirmant faire de la *peinture et non des objets de* culte. C'est ce qui le conduit durant douze des dernières années de sa vie à exécuter les décors de l'église Saint-Sulpice, chef-d'œuvre d'un artiste qui ne croyait pas à la vie éternelle mais songeait à la postérité.

Harry Bellet

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Le Rebelle.
14.15 Les Dessous de Palm Beach.
15.10 Rick Hunter, inspecteur choc.
16.05 Pacific Blue.
17.00 Disney Parade.
18.13 Euro en poche, Météo.
18.20 F1 à la Une.
18.55 Formule 1. Grand Prix du Canada.
20.50 Podium F1.
20.55 Les Titres du journal.
21.00 Images du sport.
21.05 Le Résultat des courses.
21.10 Profil bas. Film. ○ Claude Zidi.
23.05 Ciné dimanche.
23.15 Cyborg ■ Film. Δ Albert Pyun.
0.45 TF1 nuit, Météo.
1.00 Musique en France. Concert Tchaïkovsky.

FRANCE 2

13.25 L'Esprit d'un jardin.
13.30 Nash Bridges.
14.20 Tennis. Internationaux.
18.00 Stade 2. En direct.
18.45 1000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Drucker'n Co.
19.25 Stars'n Co.
19.50 L'Image du jour : 24 heures du Mans.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.40 L'Image du jour : Roland-Garros.
20.55 Le Retour de l'inspecteur Harry ■ ■ Film. Δ Clint Eastwood.
23.05 ▶ Lignes de vie. Grandes et petites histoires du Stade de France.
0.40 Journal, Météo, Côté court 2.
1.00 Musiques au cœur. Malte.

FRANCE 3

13.00 Automobilisme. Les 24 heures du Mans.
14.20 Keno.
14.25 Meurtre au champagne. Téléfilm. Robert Lewis.
16.00 Tiercé.
16.35 Magnum.
17.20 Le Bêtisier du foot.
18.15 Va savoir. Le peuple des tortues.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Bouvard du rire.
20.40 Côté court.
21.00 Enquête privée. Une vision de cauchemar. Faux suspect.
22.45 Soir 3 : Les Titres.
22.50 Dimanche soir. Martine Aubry.
23.40 Météo, Soir 3.
0.00 La Courtisane ■ ■ Film. Robert Z. Leonard (v.o.).
1.15 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.10
13.35 La Semaine des Guignols.
14.10 Titanic, anatomie d'un naufrage.
15.35 Handball.
18.00 Bogus. Film. Norman Jewison.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.45 et 22.05 Flash infos.
19.55 Ça cartoon.
20.35 La Vie de Jésus ■ ■ Film. Bruno Dumont.
22.15 L'Equipe du dimanche.
1.30 Basket-ball. Chicago - Utah.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Les Lumières du music-hall. Alain Souchon.
14.00 La Planète ronde. Best of.
15.30 Steve McQueen.
16.35 Le Sens de l'Histoire. Prague 48-68-88, histoire d'une démocratie populaire.
18.05 L'Adieu aux as. [6/6].
19.00 Cartoon Factory.
19.30 Maestro. Evviva Belcanto !
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Planète foot. 20.45 Le Ballon d'or ■ Film. Cheik Doukouré. 22.10 Rêves de foot. 23.10 Et après ? 0.10 Un footballeur sans importance. 0.20 La Finale.
0.40 Metropolis.
1.40 Tracks.

M 6

13.15 Texas Justice. Téléfilm. Dick Lowry [1 et 2/2].
16.45 Hot forme.
17.00 Dance machine.
18.55 Demain à la une. Entre la vie et la mort.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 E=M6. Enquête : le plus grand télescope du monde. Bionique : la science avance. Accidents de la route : cherchez l'erreur. Des robots, des insectes et des poissons !
20.35 et 0.55 Sport 6.
20.50 Zone interdite. Les aristocrates. Des racines et des châteaux. Lord anglais. Vraie et fausse noblesse. La famille d'Orléans.
22.45 Météo.
22.50 Culture pub. *Les cartes de crédit.* Le coup du lapin.
23.20 Le Miroir du désir. Téléfilm. □ Servais Mont.
1.10 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 Dimanche musique.
20.30 Laissez-passer.
21.30 Musique traditionnelle de Guinée. Concert enregistré à la Maison des Cultures du Monde, en mars 98.
22.35 Atelier de création radiophonique.
0.05 Radio archives. Albert Cohen.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 L'Atelier du musicien.
20.30 Concert international. Donné par l'Orchestre symphonique de Dallas, dir. Andrew Litton. *Symphonie n° 3*, de Harris ; *Concerto pour violon et orchestre op. 14*, de Barber, Joshua Bell, violon ; Œuvres de Gershwin : *Rhapsody in Blue pour piano et orchestre*, Andrew Litton, piano ; *Un Américain à Paris.*
22.00 ▶ Voix souvenirs. Cesar Vezzani, ténor.
23.07 Transversales.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *Salomé*, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. von *Dohnanyi*, *Malfitano (Salomé)*, Terfel (Jokanaan), Riegel (Hérode), Schwarz (Hérodiade), Begley (Narraboth).
21.45 Salomé à l'opéra. Œuvres de Massenet, Schmitt, R. Strauss, Hindemith.

Le Monde
DIMANCHE 7 - LUNDI 8 JUIN 1998

La mort anonyme

par Pierre Georges

CE N'ÉTAIT PAS une fausse nouvelle. Mais une information incomplète. *Le Monde*, dans son édition du 29 mai, à la rubrique « Carnet », faisait état d'une disparition. L'information commençait ainsi : *« Pierre Rinaldi, ancien président (RPR) du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, a trouvé la mort, mercredi 27 mai, dans un accident de la route. Il était âgé de soixante-quatre ans. »* Voilà pour les faits, brefs, concis. Et suivait, comme il est d'usage, la biographie résumée de la vie et de la carrière politique, d'ailleurs agitée, de cet ex-élu.

Les faits étaient exacts. Et pourtant, d'une certaine manière, inexacts, tronqués. Pierre Rinaldi est bien mort dans un accident de la route, ce jour-là. Mais il ne fut pas la seule victime de cette tragédie. Une jeune femme de trente ans, M[me] Virginie Amayenc, mère de famille et infirmière qui circulait en sens inverse, au volant de son véhicule, fut tuée dans la collision provoquée par la voiture de Pierre Rinaldi. Et son fils, Lilian, âgé de dix-sept mois, a été sérieusement blessé et est toujours hospitalisé à la Timone à Marseille.

L'enquête ouverte par le parquet de Digne aurait permis d'établir les circonstances et les causes présumées de cet accident. Pierre Rinaldi aurait roulé à très grande vitesse sur la nationale 85, une route où la limitation impose de ne pas dépasser les 90 km/h. Après le choc, l'aiguille du compteur de vitesse du véhicule conduit par l'ancien élu a été retrouvée bloquée sur 180 km/h. Et le levier de la boîte de vitesses de l'automobile était enclenché sur la cinquième.

L'ancien président du conseil général aurait donc perdu le contrôle de son véhicule, alors, et ceci explique cela, qu'il était en état d'ivresse au volant. Les résultats de deux expertises sanguines effectuées, l'une au laboratoire de police judiciaire de Marseille, l'autre, vingt-quatre heures plus tard, par un laboratoire indépendant, ont été communiqués au parquet : un taux de 2,40 grammes d'alcool par litre de sang dans un cas, de 2,07 dans l'autre.

Voilà les faits, encore partiels, que l'enquête précisera et que la presse régionale, elle, a traités. Ils semblent indiquer une vraie responsabilité de Pierre Rinaldi dans l'accident et dans une double mort, celle d'une jeune femme et la sienne propre.

Alors, pourquoi ce retour sur accident de la route ? Pour compléter l'information, bien sûr. Pour rétablir la réalité des faits et non pour accabler la mémoire de l'élu disparu. Mais aussi pour une autre raison, plus difficile à expliquer, presque psychologique, une réflexion sur la routine des morts journalistiques. Parce qu'il avait fait carrière en politique, parce qu'il existait biographiquement, parce que c'est l'habitude et presque un réflexe, la mort de Pierre Rinaldi fut traitée ici selon une procédure presque coutumière, automatique. L'événement institutionnel étant la mort, non l'accident, on traita de la mort, non de l'accident. Dans le « Carnet », donc, et non en « Informations générales ».

Cette double banalisation, routine de l'accident, routine institutionnelle, a fait l'oubli de l'essentiel, un autre drame, une autre mort. Et elle a entraîné, bien involontairement, l'impression d'une indifférence journalistique aux victimes, elles, *sans biographie, ni* passé de notable.

En Rhône-Alpes, la gauche « plurielle » se divise sur l'attitude à adopter face à M. Millon

Les élus communistes du conseil régional ne pratiqueront plus d'opposition systématique

LYON
de notre correspondant régional

La stratégie de « cordon sanitaire » que la gauche « plurielle » a mise en place dans les quatre conseils régionaux où les présidents (ex-UDF) ont été élus avec les voix du Front national ne convient pas au Parti communiste (*Le Monde* daté 31 mai-1[er] juin). Vendredi 5 juin sur RTL, Pierre Blotin, secrétaire national du PCF, a expliqué que, *« si la gauche vote contre tout (...), on laisse le FN finalement décider de tout »*.

Le Parti communiste, qui a réuni à huis clos, jeudi 28 mai, ses conseillers régionaux, préfère donc voter au cas par cas. C'est ainsi que ses élus du Languedoc-Roussillon ont apporté leurs voix à des dossiers présentés par Jacques Blanc. En Rhône-Alpes, François Auguste, président du groupe PC, a annoncé, vendredi 5 juin, que dorénavant les élus communistes *« proposeront et soutiendront les projets utiles aux Rhônalpins ». « Mais que Charles Millon* [président du conseil régional] *ne compte pas sur nous pour une quelconque majorité d'idées ou de projets »*, a tenu à préciser M. Auguste.

Ainsi, l'attribution des bourses de formation à l'étranger pour 3 200 étudiants, qui avait été rejetée lors de la réunion de la commission permanente, le 20 mai, devrait être adoptée lors de la prochaine séance plénière du conseil régional, prévue pour le 19 juin. D'autant que le Front national, qui, depuis plusieurs années, juge la politique d'aide aux étudiants de la région se rendant à l'étranger *« trop dispendieuse »* – 58,7 millions de francs – et qui a voté contre ce dossier le 20 mai, s'est déclaré prêt à revoir sa position en échange d'une promesse de l'exécutif régional d'étudier d'une manière approfondie les demandes de bourses pour 1999.

En décidant de voter selon les dossiers, les élus communistes, qui veulent déplacer la lutte contre *« l'alliance Millon-FN »* en mobilisant sur le terrain, font voler en éclats la stratégie de la gauche « plurielle » : opposition systématique à tous les projets soumis par le président pour démontrer que celui-ci ne peut rien entreprendre sans l'appui du FN.

« Naturellement, nous sommes favorables à ces bourses, explique Gérard Collomb, conseiller régional (PS). *Mais il y a des moments où des raisons supérieures doivent l'emporter. »*

Le 3 juin, la Conférence universitaire Rhône-Alpes (CURA), qui regroupe les présidents des universités et des grandes écoles de la région, a réclamé l'attribution des bourses aux étudiants.

DÉCLARATION DE HUIT MAIRES

Elle a aussi dénoncé *« le blocage politique qui s'est instauré à la région du fait de l'élection du président avec les voix du Front national »*, et déploré *« la persistance d'une situation politique donnant un rôle-clé à un parti dont le programme est une grave menace pour l'enseignement supérieur »*.

Vendredi, les maires des huit principales villes de la région (Annecy, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Grenoble, Lyon, Roanne, Saint-Etienne, Valence) ont dénoncé les *« graves difficultés »* qui affectent le fonctionnement du conseil régional. Au terme d'une réunion, à Saint-Etienne, de ce réseau des villes, Raymond Barre, maire (UDF) de Lyon, a lu une déclaration commune des huit maires (quatre de gauche et quatre de droite), qui *« constatent que, depuis deux mois, la réalisation des projets contractualisés depuis 1997 se trouve bloquée »*.

Ces maires *« déplorent que cet état de fait soit dû au comportement des élus du Front national, qui ont aujourd'hui la possibilité d'imposer leurs choix »*. Ils ont rappelé leur attachement *« au principe de continuité des engagements pris par le précédent conseil régional »*. Faisant part de leur *« souci de l'image et de l'avenir de Rhône-Alpes »*, ils ont exprimé le désir *« que la situation politique actuelle puisse rapidement trouver un terme »*, et qu'intervienne *« une modification rapide de la loi électorale »*.

Claude Francillon

Un nationaliste corse emprisonné, en grève de la faim, a été hospitalisé

MARCEL LORENZONI, nationaliste et agriculteur corse, écroué le 13 février, à Paris, après l'assassinat du préfet Claude Erignac, en grève de la faim depuis plus de trente jours pour obtenir sa libération, a été hospitalisé, mercredi 3 juin, à l'hôpital-prison de Fresnes. Incarcéré pendant près de quatre mois sans être interrogé par le juge d'instruction antiterroriste Jean-Louis Bruguière, il n'a été entendu par le magistrat que le jeudi 28 mai.

Membre d'U colletivu per a nazione (Collectif pour la nation), Marcel Lorenzoni avait été transféré, à Paris, aux fins de mise en examen pour *« détention illégale d'armes et association de malfaiteurs en relation avec des entreprises terroristes »* après la découverte dans sa villa de Bastelica (à 40 km au sud d'Ajaccio) d'une dizaine de pains de plastic et d'armes. Dans une lettre datée du 30 avril, adressée à sa famille, il avait annoncé son intention de cesser de s'alimenter et *« déclaré n'avoir rien à voir avec le meurtre du préfet Erignac dont l'Etat est pour moi le vrai responsable quels qu'en soient les auteurs »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : une information judiciaire pour *« abus de confiance »* a été ouverte contre André Goustat**, président du parti Chasse, pêche, nature et tradition (CPNT) et de la Fédération de chasse de Dordogne. Un ancien employé de la fédération, Guy Josselin, licencié pour faute grave, aurait, pendant deux ans, travaillé pour le compte du CPNT. André Goustat, par ailleurs, fait l'objet de plusieurs plaintes déposées par des associations de protection de l'environnement. – (*Corresp.*)

■ **Vingt-sept anciens ou actuels conseillers généraux du Vaucluse**, de toutes étiquettes, viennent de recevoir une convocation pour se voir signifier leur mise en examen *« pour abus de confiance »* dans le cadre d'une enquête sur l'utilisation à des fins privées de subventions attribuées par l'assemblée départementale à l'Amicale de ses membres. L'Amicale aurait utilisé cet argent pour payer une partie des primes d'assurance-vie des conseillers généraux, dans le cadre de contrats souscrits par elle. – (*Corresp.*)

■ **POLICE : Jean-Pierre Chevènement a annoncé la création d'une direction de la formation** au ministère de l'intérieur, vendredi 5 juin, afin notamment de renforcer la formation continue des policiers. M. Chevènement a, par ailleurs, révélé qu'une somme de 50 millions de francs avait été dégagée à titre de *« compensation financière »* pour les efforts supplémentaires dus à la Coupe du monde de football.

■ **Environ 300 policiers en civil ont manifesté**, vendredi 5 juin à Paris, à l'appel du Syndicat général de la police (SGP), pour *« interpeller les citoyens et les pouvoirs publics sur les problèmes rencontrés dans l'exercice de [leur] profession »*.

■ **SANS-PAPIERS** : les sans-papiers du « 3[e] collectif » regroupant principalement des immigrés turcs et chinois, qui occupent depuis une semaine un temple protestant rue des Pyrénées à Paris (20[e]) ont annoncé vendredi 5 juin qu'ils manifesteraient, lundi 8, jusqu'au Palais-Royal, puis enverront une délégation à l'Hôtel Matignon dans l'intention d'être reçus par le premier ministre. En cas d'échec de cette démarche, ils ont discuté en assemblée générale du principe d'une grève de la faim qui pourrait être menée par une cinquantaine d'entre eux.

■ **ENVIRONNEMENT : Paris s'associera à la journée « Ville sans la voiture »** du 22 septembre. En annonçant, vendredi 5 juin, la participation de la capitale à l'expérience lancée par le ministère de l'environnement (*Le Monde* du 28 mai), Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, a indiqué que la circulation ne serait pas totalement interdite à cette occasion, mais que des périmètres de limitation seraient fixés dans chaque arrondissement.

Tirage du *Monde* daté samedi 6 juin : 487 035 exemplaires 1-

